This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RELIURES EN TOUS GENRES
BRISSE-LEQUEN
Rue des Cordeliers 17
AMIENS
DORURE SUR TRANCHE D'SUR SOIE

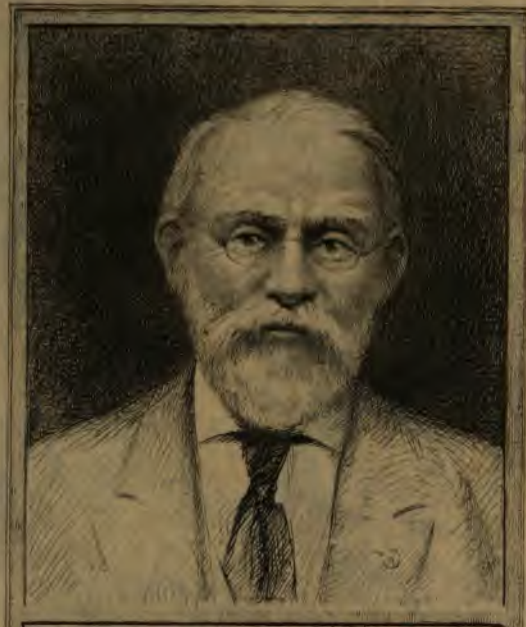

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

will get
THIS

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

Tome XVIII. — 18[illegible]-93-94

PARIS

Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, rue Bonaparte

AMIENS

Imprimerie YVERT et TELLIER, 64, Rue des Trois-Cailloux et Galerie du Commerce, 10.

—

1895

Dunning
Nijhoff
3-15-27
13603

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 janvier 1893.

Présidence de MM. SOYEZ et DE GUYENCOURT.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

M. Darsy se fait excuser de ne pouvoir se joindre à ses collègues.

MM. Brandicourt, Collombier et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société différents ouvrages, provenant des Pays-Bas, d'Italie, des Etats-Unis et de la Belgique. Il informe M. le Président que l'ouverture du congrès des Sociétés savantes aura lieu, à Paris, le 4 avril prochain.

— M. le lieutenant Vallois accuse réception du bulletin contenant un article nécrologique sur notre regretté collègue, M. Vallois, son père. Il remercie la Société des témoignages de sympathie qu'elle a bien voulu lui adresser en cette douloureuse circonstance.

— La famille fait part de la mort de M. Riquier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, en retraite, membre non résidant et lauréat de notre Société, décédé au Pont-de-Metz, le 9 janvier dernier.

— M. Elie Fleury ayant quitté Amiens pour aller prendre la direction du *Journal de Saint-Quentin*, adresse sa démission de membre titulaire résidant. — M. l'abbé Martin, ancien curé du Pont-de-Metz, membre non résidant de notre Société depuis 1851, ayant été obligé de s'éloigner de sa paroisse pour cause de santé, envoie aussi sa démission. — L'Assemblée exprime à MM. Fleury et Martin tous les regrets que lui cause leur décision.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues, un certain nombre d'ouvrages déposés sur le bureau. 1° Le dernier bulletin de

la *Société archéologique de Nantes* contient une curieuse étude du baron de Vismes sur les chars et leurs diverses modifications à travers les âges. 2° Le bulletin archéologique du *Comité des travaux historiques* renferme une savante notice de M. Pilhoy sur les plaques ajourées carolingiennes, au type du dragon, découvertes dans la Somme. 3° Les annales des *Sociétés d'archéologie d'Ulm* et de *Nassau* sont illustrées de fort belles planches, les unes représentant des outils en silex, les autres, une remarquable collection d'étriers anciens. 4° Dans le tome LIII de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* se trouve une étude très documentée sur Thierry d'Hirson, conseiller de Mahaut d'Artois et évêque d'Arras en 1328. On y remarque de curieux détails sur l'agriculture et l'administration des biens ruraux à cette époque.

— M. Darsy a offert pour notre bibliothèque le tome II du *Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie.*

— Un ouvrage intitulé : *Les frais du Pas d'armes de la Croix Pèlerine,* nous a été adressé par son auteur, M. Pagart d'Hermansart, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau nouvellement élu.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, M. Soyez prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

L'an dernier, en prenant possession de ce fauteuil qu'une faveur aussi excessive qu'inattendue pour moi m'appelait à l'honneur d'occuper, je me disais incapable d'exprimer dignement ma reconnaissance : je me bornais à la traduire par ce simple mot, Merci, Chers et Honorés Collègues. La vive et sincère émotion que j'éprouvais donnait à cette formule un peu brève, un peu banale peut-être, une valeur qui a été appréciée par vous tous : votre indulgente bienveillance s'est montrée satisfaite.

Aujourd'hui, à l'expiration du mandat qui m'avait été confié, au moment de quitter le siège de la présidence, je n'ai pas besoin de recourir à l'art des rhétoriciens pour traduire les sentiments dont je suis animé ; la même expression dont je me suis servi lors de mon entrée en charge se présente naturellement sur mes lèvres ; elle a seulement besoin d'être accentuée avec plus de force. Oui, Messieurs, merci encore une fois de m'avoir confié des fonctions si honorables, quand je me sentais si peu apte à les remplir, merci d'une marque si précieuse d'estime de votre part, dont le souvenir sera souvent présent à mon esprit durant tout le reste de ma carrière, et qui, ainsi que

je le disais naguère, a singulièrement resserré les liens par lesquels je suis attaché à la Société.

Au début de mes fonctions, l'appréhension se mêlait chez moi au plaisir : je tremblais de succomber sous un fardeau que je me jugeais peu capable de porter. Heureusement, je ne l'ai point porté seul, tous vous avez contribué à me rendre la charge agréable et légère : grâce à vous, je n'en ai guère senti le poids ; toujours j'ai été à l'honneur, jamais je ne me suis trouvé à la peine. Chacun de vous a droit de prendre sa part dans ma gratitude, mais permettez, chers Collègues, que j'adresse un remerciement tout spécial à Messieurs les Membres du Bureau : par la position qu'ils occupent, ils étaient à même de m'apporter un concours plus direct et plus efficace : ce concours ne m'a pas fait défaut. Durant tout le temps qu'ont duré mes fonctions, M. le Vice-Président aussi bien que M. le Trésorier, M. le Secrétaire perpétuel de même que M. le Secrétaire annuel, n'ont cessé de me prêter leur assistance, de m'éclairer de leurs lumières et de leurs conseils : qu'ils veuillent donc bien agréer maintenant ce public témoignage de ma reconnaissance.

L'année qui vient de se terminer a été bonne pour la Société : elle figurera avec honneur dans nos annales. Je n'ai point à refaire ici l'énumération de vos travaux : le compte-rendu en a été tracé avec autant de fidélité que de bonheur par M. le Secrétaire perpétuel dans la séance publique

du 4 décembre, et l'auditoire d'élite qui avait répondu à notre appel, a témoigné tout le plaisir qu'il prenait à entendre ce Rapport aussi intéressant par son sujet, qu'attrayant par sa rédaction. Mais avant de détacher nos regards de la période qui s'est écoulée durant ma présidence, je tiens à dire combien j'ai été heureux d'accueillir en votre nom et de souhaiter la bienvenue à quatre nouveaux collègues, enrôlés dans nos rangs à titre de membres résidants ; l'un d'eux, malheureusement, a dû bientôt, forcé par des exigences particulières de position, s'éloigner de cette ville : il n'en demeure pas moins attaché à la Société par un lien qui pour être moins étroit, n'en sera pas moins solide. D'ailleurs, il a enrichi dès son entrée nos publications d'une étude parfaitement faite sur l'épitaphier de Villers-Rousseville, et cela suffit pour assurer à son nom une place honorable parmi nos collaborateurs. Les trois autres de ces Messieurs ont prouvé par leurs discours de réception, et deux d'entre eux par des rapports lus en séance publique, tout ce que la Société est en droit d'attendre de leur précieux concours.

M. le Secrétaire perpétuel n'a pu, dans son compte-rendu annuel, parler d'une chose dont la Société n'eut connaissance qu'au cours de l'Assemblée générale, c'est-à-dire le lendemain de la séance publique. Je tiens, et personne d'entre vous ne m'en blâmera, à mentionner encore ce fait que je considère comme une bonne fortune d'avoir

vu se produire durant ma présidence. Vous comprenez que je veux parler de la libéralité de Madame Pinsard, proposant un prix à l'auteur du meilleur Mémoire sur une ou plusieurs femmes illustres de la Picardie. Cette pensée de la généreuse donatrice peut être féconde en résultats ; elle était bien digne d'être conçue par l'épouse de l'un de nos plus dévoués collègues, qui ne cesse de mettre son zèle infatigable au service de la science archéologique. Je suis heureux de pouvoir exprimer ici, à l'adresse de Madame Pinsard, des remerciements auxquels tous vous vous associerez de grand cœur.

J'avais espéré n'avoir rien à ajouter aux regrets dont je me suis fait l'interprête durant cette année, lors du décès de plusieurs de nos collègues, et voici que des deuils récents m'obligent à rouvrir encore notre nécrologe pour y inscrire le nom de plusieurs membres de la Société.

M. Michel Vion a été frappé par la mort le 18 décembre dernier. Depuis longtemps déjà son grand âge et son état maladif le tenaient éloigné de nos réunions auxquelles, pendant de longues années, il se fit un plaisir et un devoir d'assister. Il avait même donné sa démission, et la Société, à laquelle il appartenait depuis le 5 juillet 1853, en acceptant cette démission, imposée par de pénibles circonstances, voulut offrir à ce vénéré collègue un dernier témoignage d'estime : elle lui décerna le titre de membre honoraire, distinction que méri-

tait l'historiographe de Pierre l'Hermite, l'érudit qui sut si bien revendiquer pour la Picardie l'honneur d'avoir donné naissance à l'apôtre des Croisades.

Rendre hommage à la mémoire de M. Vion était donc pour nous accomplir un devoir : nous n'avions garde d'y manquer.

L'année ne s'est point terminée sans qu'une nouvelle perte se produisit dans nos rangs. Le 27 décembre 1892, M. l'abbé Théodose Lefevre est décédé à Doullens, où il remplissait les fonctions d'aumônier de la Maison de Refuge. M. l'abbé Lefevre avait été admis parmi nous à titre de Membre non résidant le 9 novembre 1869. Il s'était déjà fait connaître par la publication de quelques travaux historiques dans différentes Revues de cette contrée, et notamment dans le Recueil intitulé *La Picardie*. Au Concours d'Histoire de 1873, les Antiquaires lui décernaient une médaille d'argent, pour un Mémoire sur *Senarpont et ses seigneurs*. En 1879, il obtenait le prix Leprince pour une *Histoire des Communes rurales du Canton de Doullens*, ouvrage qui a été imprimé dans le tome XXX de nos Mémoires in-8°. Enfin, en 1891, il partageait ce même prix Leprince avec un autre historien ; le dernier sujet choisi par l'abbé Lefevre est une Notice sur les villages qui composent actuellement le canton de Bernaville.

Plus d'une fois l'abbé Lefevre nous adressa des communications intéressantes sur différentes ques-

tions d'Archéologie ou d'Histoire. Cet ecclésiastique était un travailleur sérieux, très soucieux de l'exactitude, et qui ne reculait devant aucune fatigue pour recourir aux sources. Sous une extrême modestie, il cachait une profonde érudition. Si nous perdons en lui un de nos meilleurs collaborateurs, le Clergé du diocèse pleure de son côté un prêtre qui ne lui faisait pas moins honneur par sa science que par ses vertus. La nombreuse assistance que l'on remarquait aux obsèques de l'abbé Lefevre témoignait à la fois de l'estime dont jouissait le défunt, et de la considération qui, à juste titre, entoure sa famille, l'une des plus respectables de notre cité.

Enfin, aujourd'hui même, nous sommes informés de la mort d'un autre membre non résidant : M. Ricquier, du Pont-de-Metz, ancien conducteur des Ponts-et-Chaussées. L'heure tardive à laquelle nous est parvenue cette douloureuse nouvelle, ne nous permet pas d'énumérer tout ce que M. Ricquier a fait pour la Société. Bornons-nous à rappeler que nous lui avons été souvent redevables de renseignements bien précieux, et de notices non dépourvues d'intérêt. De plus, ce collègue a été l'un des lauréats du concours de cette année : il est donc juste de ne point tarder à exprimer les regrets que nous cause sa perte.

Mais il est temps de procéder à l'installation du nouveau Bureau. Venez donc, MM. les élus du 13 décembre, occuper les places auxquelles vous

appellent les suffrages de la Société ; ces places, nous le savons, vous allez dignement les remplir, et nous sommes heureux de les avoir offertes à des titulaires tels que vous.

Monsieur le Président, je ne dirai point que la Société, en vous faisant occuper ce fauteuil, s'acquitte envers vous d'une dette dont le paiement a été trop différé : le temps d'acquitter cette dette n'est pas encore venu, et avec l'aide de Dieu, son échéance se fera longtemps, bien longtemps attendre, et la dette s'augmentera toujours, pour la plus grande satisfaction des débiteurs.

Dès votre entrée dans nos rangs vous avez montré quelle place la Société tient dans vos affections. Nos études, nos travaux, nos recherches sont pour vous l'objet d'une véritable passion, et vous avez mis au service de cette passion tout ce qu'une instruction variée, tout ce qu'un goût littéraire très délicat, tout ce qu'un sentiment artistique épuré et sévère peuvent fournir de ressources. A quels résultats n'êtes-vous point parvenu ? Ces résultats, mes Collègues et moi, nous sommes fréquemment heureux d'y applaudir. Les nombreuses lectures, les intéressantes communications que nous vous avons entendu faire ici, les pages savantes dont vous ne cessez d'enrichir nos Mémoires et nos Bulletins, le soin que vous prenez du classement de notre Bibliothèque, disent assez combien fructueuse sera l'année de votre présidence, dont nous saluons l'aurore avec autant de confiance que de bonheur.

M. le Vice-Président connaît depuis de longues années notre Société : déjà même il l'a dirigée, et nous devons lui savoir gré de vouloir bien mettre encore à son service le secours de son expérience, les lumières de son érudition. Quant à M. le Secrétaire annuel, la forme si piquante qu'il a donnée à son Rapport sur le Concours d'histoire, et les qualités brillantes du style de son discours de réception, nous font déjà pressentir qu'il saura enlever aux procès-verbaux de nos séances ordinaires l'aridité trop souvent inhérente à ce genre de travail, tout en leur conservant la fidélité qui en est la qualité essentielle.

Au nom de la Société, j'invite Messieurs les Membres du Bureau à venir occuper leurs places respectives.

De vifs applaudissements accueillent ce discours, auquel M. de Guyencourt, président pour l'année 1893, répond par les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Pour vous remercier dignement de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de notre Société, il me faudrait entrer dans de longues considérations et j'ai le plus vif désir d'être bref. Vous excuserez donc mon laconisme et ne tiendrez compte que de ma seule intention. Toutefois, vous me permettrez de remercier spécialement

Monsieur le Président sortant, pour les trop bienveillantes paroles qu'il vient de m'adresser, et vous vous associerez à moi, pour lui renouveler les témoignages de gratitude que lui doit la Société toute entière.

J'accomplirai aussi un devoir, en vous manifestant la reconnaissance que m'inspire le choix fait par vous d'un savant et d'un sage, pour être mon conseil et mon appui pendant l'année qui commence. Je prie donc Monsieur Darsy, d'agréer favorablement l'assurance de ma respectueuse sympathie et de me faire profiter largement de son expérience et de son érudition.

Monsieur le Secrétaire perpétuel me continuera, j'en ai le ferme espoir, les preuves manifestes de l'amitié déjà ancienne dont il m'a toujours comblé. Mais c'est à peine si j'ose adresser une parole à notre trésorier, dont l'administration habile est l'une des sources de notre prospérité. Notre commission des finances considère en effet le soin de lui décerner les éloges et les remerciements qu'il mérite, comme l'une de ses plus chères prérogatives.

Après deux ans d'excellents services, Monsieur Guerlin a cru devoir abandonner les ingrates fonctions de Secrétaire annuel, qu'il remplissait avec tant de distinction; mais chez nous aussi l'on peut dire, « *uno avulso, non deficit alter* » et Monsieur de Puisieux sera un digne successeur de Monsieur Guerlin. Nous n'attendons pas moins

de l'auteur de la biographie toute spirituelle de Madame de Miremont.

Il y a quelques instants, Monsieur le Président sortant se félicitait, à bon droit, des évènements heureux qui ont marqué son année de présidence. Pourrai-je, à mon tour, énumérer les avantages qu'il m'est permis d'espérer ? — D'abord, Monsieur Soyez qui, en matière de libéralité, est un véritable connaisseur, rappelait le prix nouvellement fondé par Madame Pinsard : mais l'année 1893 ne verra-t-elle pas décerner cette récompense pour la première fois ? — Dans quelques jours paraîtra aussi un nouveau numéro de notre album archéologique. Ce fascicule, subventionné par le Ministère de l'Instruction publique, sera certainement l'un des plus magnifiques de la collection. Enfin, la *Picardie historique et monumentale*, fondée par le plus généreux de tous nos bienfaiteurs, la *Picardie historique et monumentale*, dont la publication a été quelque peu retardée par cas fortuit, fera son apparition, selon toute probabilité, pendant l'année où nous entrons, de sorte que je ne puis me défendre de dire, comme Virgile, au véritable Mécène qui est mon prédécesseur :

Sic vos, non vobis, mellificatis apes.

Mais j'ai hâte de reprendre le cours de nos travaux, et je mentionne simplement le beau diplôme que nous devons au talent de M. Milvoy et qui peut désormais être distribué, ainsi que l'œuvre de M. Darsy dont un spécimen est déposé sur ce

bureau. L'année 1893 sera donc surtout une année de publications. Plus heureuse en cela que sa devancière, j'espère qu'elle sera aussi une année exempte de deuils.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de formuler encore un vœu.

Il y aura demain cinquante ans, jour pour jour, que l'un de nos plus vénérés collègues, M. le chanoine Duval, a été admis au nombre des membres titulaires résidants de la Société des Antiquaires de Picardie, dans la séance du 11 janvier 1843. Un demi-siècle s'est écoulé depuis lors, jalonné par Monsieur Duval de remarquables travaux. Je me demande donc, ou plutôt, Messieurs, je vous demande à tous, si nous n'avons point le devoir de décerner le titre bien mérité de Président d'honneur à notre vénérable doyen.

Pour ma part, je ne vous dissimule pas combien je serais heureux d'inaugurer ma présidence sous d'aussi favorables auspices.

Ce discours est chaleureusement applaudi. Le vœu formulé par M. de Guyencourt est adopté à l'unanimité et M. le chanoine Duval est proclamé *Président d'Honneur* de la Société des Antiquaires de Picardie.

— Sur la motion de M. de Calonne, il est décidé que chaque membre titulaire résidant recevra un exemplaire du nouveau diplôme, œuvre remarquable de notre collègue M. Milvoy. Un exemplaire de ce diplôme sera offert à M. le capitaine Carbon

en témoignage de la reconnaissance que lui doit la Société pour les services exceptionnels qu'il veut bien rendre dans le classement de la bibliothèque.

— M. le Trésorier donne lecture du rapport financier sur l'exercice 1892.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt, et de Puisieux présentent comme membre non résidant, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle. Il sera statué sur cette présentation à la prochaine séance.

— M. Pierre Oudin, fils de notre collègue M. le Conseiller Oudin, est admis en qualité de membre non résidant.

— M. Poujol de Fréchencourt donne connaissance à l'assemblée d'une lettre et d'une note de M. de Jancigny, ayant trait, toutes deux, à la modification de l'article III, paragraphe 6, des statuts de la Société. Notre collègue voudrait voir reporter à l'année 1800 le terme assigné à nos études historiques. Différentes propositions sont émises à ce sujet. Il est décidé que la question, sur laquelle M. Poujol de Fréchencourt voudra bien faire un rapport, sera mise à l'ordre du jour de la séance du mois de février.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 21788 à 21848.

La séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du mardi 21 Février 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, Président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. de Boutray, Brandicourt, Collombier, Amédée de Francqueville, de Witasse et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le sécrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

Le ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi de plusieurs ouvrages venant de la Belgique et de la Russie, et l'ouverture pour le 4 avril du Congrès des Sociétés des Beaux-arts des départements. La séance générale aura lieu le 8 du même mois. M. le ministre demande à la Société de lui adresser pour l'exposition de Chicago, les publications qu'elle a fait paraître pendant l'année 1891. Il lui propose, pour sa bibliothèque, si toute fois elle ne les possède pas déjà, les procès-verbaux des séances du Comité des monuments historiques en 1852. Il informe la Société que

l'*Union des Artistes de Liège* a cessé ses publications. Il remercie enfin le secrétaire perpétuel de lui avoir envoyé immédiatement les ouvrages pour l'exposition de Chicago.

— M. le chanoine Duval adresse ses plus vifs remerciements à notre Compagnie pour la dignité de Président d'honneur qu'elle a bien voulu lui conférer.

— M. Pierre Oudin remercie la Société de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. Ponchon, instituteur à Airaines, propose la cession pour le Musée de Picardie, d'une partie de cercueil sculpté, trouvée dans le cimetière mérovingien de l'Echelle-St-Aurin, et joint à sa lettre un dessin de l'objet.

— M. le Président informe l'assemblée qu'il s'est rendu, avec plusieurs membres du bureau, chez madame Daullé, pour lui offrir la médaille en vermeil qui lui a été décernée par la Société, en reconnaissance du don d'une magnifique collection de dessins de la cathédrale d'Amiens.

— M. Elie Fleury désirant rester attaché à notre Société, sollicite le titre de titulaire non résidant qui lui est conféré à l'unanimité.

— M. Edouard Lévêque a bien voulu adresser à la Société plusieurs pièces manuscrites. Des remerciements lui sont votés, ainsi qu'à M. Frédéric Moreau qui vient d'envoyer un nouveau fascicule de son magnifique album Caranda.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° Un album de 10 planches, remarquablement exécutées, intitulé : *La Picardie souterraine.* Il est l'œuvre de M. Pilhoy et a été acquis par la Société ;

2° Une brochure de M. l'abbé le Sueur : *Deux recteurs picards à l'Université de Paris*, Jacques Robbes et François-Michel le Bel, tous deux nés à Villers-Campsart (Somme), l'un en 1678 et l'autre en 1716 ;

3° Un volume intitulé les *Besaciers de Senlis*, par le Vte de Caix de Saint-Aymour ;

4° *Le Manuel du fabricant de Cidre*, par le Cte de Valicourt ;

5° Deux mandements, l'un de Monseigneur Faure et l'autre de Monseigneur Feydeau de Brou, anciens évêques d'Amiens, offerts par M. l'abbé Godard. — L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la Commission des finances. M. Boudon, interprète de ses collègues, présente dans un travail très sérieux l'état financier de notre Compagnie. L'Assemblée adoptant les conclusions de la Commission, approuve les comptes de l'exercice 1892, le projet budgétaire pour l'exercice 1893 et vote de chaleureux remerciements à son trésorier, M. Duvette, pour l'habileté et le désintéressement

avec lesquels il s'occupe des finances de notre Société.

— L'ordre du jour appelle ensuite la proposition de modification de l'article III, paragraphe 6, des statuts, réclamée à la dernière séance par M. de Jancigny. Après une discussion très sérieuse à laquelle prennent part plusieurs membres de l'Assemblée, M. le Président pose les deux questions suivantes : La Société juge-t-elle qu'il y a lieu de soumettre la proposition à l'Assemblée générale ? Est-elle d'avis d'adopter la motion de M. de Jancigny ? Par deux votes successifs la majorité de l'Assemblée répond négativement.

— M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— MM. de Guyencourt, Dubois et Poujol de Fréchencourt présentent comme titulaire non résidant, M. Léon Delgove, ancien notaire à Villers-Bocage.

— MM. de Guyencourt, Darsy et Poujol de Fréchencourt présentent, également comme titulaire non résidant, M. Natalis Trouille, demeurant à Amiens, rue de l'Oratoire.

— MM. de Guyencourt, de Calonne et Poujol de Fréchencourt présentent, en la méme qualité, M. Jean de Francqueville.

— MM. de Guyencourt, Guerlin et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire

résidant, M. Gaëtan de Witasse, lauréat de la Société.

— M. le Secrétaire perpétuel communique à l'Assemblée une lettre, en date du 20 mai 1892, adressée par notre regretté collègue M. Riquier, récemment décédé. Elle contient diverses particularités sur un ancien cimetière sis à Clairy, sur la direction d'une ancienne voie romaine et sur l'existence d'un vaste caveau sous l'église du même village.

— M. de Calonne signale à l'attention de la Société le très intéressant travail de M. Dubois sur les noms de baptême. Cette étude a exigé de longues et pénibles recherches, il espère qu'elle trouvera place dans nos publications.

La proposition de M. de Calonne est accueillie par les applaudissements de l'Assemblée.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 21,849 à 21,942.

FUNÉRAILLES DE M. DE ROQUEMONT

Le mardi 7 mars, la Société convoquée par lettres spéciales, s'est réuni au Musée de Picardie, à 7 heures 1/4 du matin, pour se rendre en corps aux obsèques de M. Aloph-Albert-Clément-Charles Hecquet de Roquemont, membre titulaire résidant, président de chambre honoraire à la Cour d'appel d'Amiens, chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé le 3 mars précédent dans sa 80e année.

Etaient présents : MM. Boudon, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez, membres titulaires résidants ainsi que MM. le chanoine Marle et de Witasse, membres non résidants.

M. le conseiller Oudin, qui se trouvait avec la Cour, s'était excusé.

Après s'être rendus à la maison mortuaire, les membres présents ont assisté au service chanté dans l'église Saint-Remy et ont suivi le cortège jusqu'à la sortie de la ville.

M. Dequen, président de Chambre, M. de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, M. de Favernay, conseiller honoraire, et M. Cosserat, président du Conseil de Fabrique de Saint-Remy, tenaient les cordons du poële.

Suivant la volonté expresse du défunt, aucun discours n'a été prononcé, aucune couronne n'a été placée sur le cercueil et les honneurs militaires n'ont point été rendus. L'inhumation a eu lieu le jour même à Villers-sous-Ailly.

Séance ordinaire du mardi 14 mars 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. le chanoine Marle, Gallet, Collombier, Codevelle et Brandicourt, membres non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Préfet de la Somme remercie la Société des publications qu'elle a bien voulu offrir à la Bibliothèque des Archives départementales.

— M. l'abbé Armand adresse ses remerciements pour sa nomination en qualité de titulaire non résidant.

M. Frédéric Moreau remercie la Société pour

l'envoi qu'elle lui a fait de plusieurs fascicules de l'album archéologique.

— La Société Archéologique de Château-Thierry fait part du décès de M. Barbey, son président.

— M. le Président informe l'assemblée que, suivant l'usage, il s'est rendu avec le bureau à l'Hôtel du Grand Commandement, pour saluer M. le Général d'Aubigny, commandant le 2me Corps d'armée, le jour de son entrée à Amiens.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et de Puisieux présentent comme titulaire non-résidant M. Louis de Saint-Hilaire, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, officier de la légion d'honneur.

— MM. l'abbé de Neuvillette, Vicaire à Saint-Gilles d'Abbeville et M. Roger Rodière, de Montreuil-sur-Mer, sont présentés en la même qualité par MM. Boudon, de Calonne et Roux.

— M. Guerlin a reçu du Capitaine Froissart des renseignements sur les nouvelles fouilles de l'église de Dommartin. Le cloître est déblayé. On a découvert une pierre tombale, un puits dans l'enceinte de l'église et un chapiteau roman employé dans les substructions.

— M. Soyez donne lecture d'une note biographique fort complète, sur notre regretté collègue M. le président de Roquemont. La Société décide qu'elle sera imprimée dans le prochain bulletin.

— M. Guerlin dépose sur le bureau, de la part de M. Dournel, une notice généalogique sur la famille Hecquet, à laquelle appartenait M. de Roquemont.

L'assemblée remercie M. Dournel et remet la lecture de ce travail à la prochaine Séance.

— M. de Guyencourt rend compte de l'excursion qu'il a faite le 11 Mars dernier à Ailly-sur-Noye, en compagnie de M. Pinsard, pour étudier un sarcophage, découvert sur l'emplacement de la nouvelle église. Il parait appartenir à la période gallo-romaine et avoir été confectionné en pierre du Chaussoy; sa forme est celle d'une auge rectangulaire. L'arête dorsale, formée par les deux pentes de son couvercle, est interrompue, en son milieu, par une plate forme carrée. Nos collègues ont constaté que le cercueil avait été fouillé à une époque reculée. Ils en ont extrait néanmoins une fiole de verre, rectangulaire et à goulot cylindrique, plus une épingle en os ou en ivoire. Des poteries et des verreries gallo-romaines découvertes près de ce sarcophage ont été offertes, par M. le Maire d'Ailly-sur-Noye, au Musée de Picardie. Sur la proposition de M. le Président, la Société vote des remerciements à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux d'Ailly-sur-Noye.

— M. de Guyencourt décrit ensuite et met sous les yeux de l'assemblée un fragment de vase en terre rouge sigillée, trouvé à Amiens et conservé

dans la collection de M. le baron Réné de Boutray, notre collègue.

Ce fragment représente une scène de tauromachie. Une lecture, faite le 13 janvier 1892 à la Société des Antiquaires de France, désigne un fragment analogue, dont M. de Guyencourt communique une reproduction, comme le premier document de ce genre découvert en Gaule.

— Une note de M. Pinsart, accompagnée d'un dessin, donne la description d'un cercueil en pierre, de l'époque gallo-romaine, découvert récemment à Amiens, boulevard de Chateaudun.

Ce cercueil vient d'être transporté au Musée, après avoir été gracieusement offert à la Société par M. Charpentier, propriétaire du terrain où il a été trouvé.

— L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant et de trois membres non-résidants.

Suivant le règlement, il est procédé au vote par scrutin secret, pour la nomination du membre titulaire résidant.

M. Gaëtan de Witasse est élu à l'unanimité. Ce résultat est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

MM. Delgove, Jean de Francqueville et Trouille, présentés, à la dernière séance, comme membres non-résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Emile Gallet, titulaire non-résidant, donne ensuite lecture d'un fort curieux procès en destitution, terminée par une sentence de la Sénéchaussée de Ponthieu, rendue par défaut le 15 octobre 1786, contre le sieur Jean-Baptiste Guillaume de Sévigny, *aliàs* Sévigney, chanoine de la collégiale de Longpré-les-Corps-Saints, pour cause de non-résidence.

Ce récit, égayé par de nombreux termes d'ancienne procédure, obtient le plus grand succès.

— M. de Calonne donne lecture d'un travail étendu et très documenté sur les commencements de la Réforme à Amiens.

Cette lecture est accueillie par de vifs applaudissements.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 21.943 à 21.970.

La séance est levée à 9 heures.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur M. Le Président de ROQUEMONT.

Lue dans la Séance du 14 Mars 1893.

Par M. E. SOYEZ.

Messieurs,

La Société des Antiquaires de Picardie vient de faire une perte très sensible en la personne de l'un de ses plus anciens membres : Monsieur Albert Hecquet de Roquemont, Président de Chambre honoraire près la Cour d'appel d'Amiens, est décédé presque subitement dans cette ville le 3 mars dernier, dans sa quatre-vingtième année.

Conformément au désir exprimé par la famille, aucune allocution n'a été prononcée aux obsèques de notre collègue. Mais la Société, représentée à la cérémonie funèbre par une délégation nombreuse, n'en considère pas moins comme un devoir essentiel l'acquit d'un tribut de regrets à la mémoire de M. de Roquemont. M. le Président m'a chargé de remplir cette tâche douloureuse : je vais donc vous rappeler brièvement les titres que possédait à notre estime celui qui vient de disparaître de nos rangs.

M. Hecquet de Roquemont appartenait par sa naissance à une vieille famille du Ponthieu, qui compta parmi ses membres des hommes diversement illustres. Bornons nous à citer le célèbre médecin du XVIIe siècle, Philippe Hecquet, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art de guérir.

Après avoir fait de brillantes et solides études, M. de Roquemont séjourna longtemps en Allemagne ; il y acquit une connaissance très approfondie de la langue du pays. Le droit était la science qu'il s'appliqua tout particulièrement à cultiver. Il traduisit d'une façon remarquable, et avec la coopération de l'auteur, le *Manuel du Droit ecclésiastique de toutes les Confessions chrétiennes*, de Ferdinand Walter ; l'hommage qu'il fit de cet ouvrage à la bibliothèque de notre Société fut l'une des raisons qui lui valurent d'être élu, le 12 décembre 1849, membre titulaire résidant. Il prit place à la séance du 9 janvier 1850. Dans le discours de remerciement qu'il adressait à ses nouveaux collègues, il comparait le rôle des Universités allemandes à celui des Sociétés savantes de France, et montrait l'influence salutaire que les unes et les autres exerçent sur le pays, où elles entretiennent la noble émulation de l'étude, et raniment dans les cœurs l'amour de la province, mobile puissant qui avec l'affection pour la famille, concourt à inspirer le dévouement à la patrie commune. M. Bisson de la Roque, alors Président de la Société, répondit

au récipiendaire : il s'attacha surtout à faire ressortir le mérite de sa traduction de Walter.

La Société venait d'acquérir une précieuse recrue : M. de Roquemont consacrait aux études historiques la plupart des instants de loisir que lui laissaient les austères fonctions de la magistrature, fonctions qu'il remplissait avec honneur et intégrité, et dont l'exercice lui mérita justement l'estime publique.

Les communications d'un haut intérêt que le nouvel antiquaire adressait fréquemment à ses collègues le désignèrent bientôt d'une façon toute particulière à leur attention : le 12 décembre 1854, M. de Roquemont était nommé Président de la Société. Il prit possession du fauteuil le 16 janvier 1855, et, au cours de la séance même de son installation, il eut la bonne fortune de souhaiter la bienvenue à un membre récemment admis, membre dont le nom allait jeter un vif éclat sur notre Compagnie, je veux parler du savant archéologue M. l'abbé Jules Corblet. Un peu plus tard, le 16 avril, le Président avait encore à répondre au discours de réception d'un autre antiquaire, M. Dutilleux, qui s'est fait remarquer par la publication de quelques intéressants opuscules sur la Cathédrale d'Amiens. Plus tard encore, M. de Roquemont accueillait l'historien d'Amiens, M. Dusevel, rentrant au sein de la Société, qu'il avait momentanément quittée; à cette occasion, de

belles et éloquentes paroles furent prononcées par le président de notre Compagnie.

Le 29 juillet 1855, M. de Roquemont, présidant la séance publique, prit pour sujet de son discours une étude sur les origines romaines et germaniques du Droit français : ce remarquable travail n'était qu'un fragment d'un traité beaucoup plus étendu sur la législation ancienne, que l'éminent juriste préparait alors.

La présidence de M. de Roquemont fut marquée par un fait destiné à tenir une grande place, non seulement dans nos annales particulières, mais encore dans l'histoire de la ville d'Amiens, et même dans celle de toute la contrée. Le 2 septembre 1855, la première pierre du Musée de Picardie, édifice dont la construction avait été entreprise par l'initiative et sous les auspices de la Société des Antiquaires, après avoir été bénite par Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, fut solennellement posée par M. le Comte de Beaumont, sénateur, agissant au nom et comme délégué de l'empereur Napoléon III.

Une plaque de bronze, enfermée, lors de la cérémonie dans les fondations, conserve, parmi les noms des personnages ayant un titre quelconque pour figurer au mémorial de la création du monument, le nom du défunt que nous regrettons aujourd'hui.

Vous n'attendez pas de nous, Messieurs, la liste complète des travaux de M. de Roquemont, ni celle de toutes les communications que nous devons à

ce savant collègue. L'histoire et l'archéologie le reposaient des nobles labeurs de ses fonctions de magistrat : les recherches hagiographiques ne lui étaient pas non plus étrangères, et il ne dédaignait pas de porter son attention sur les naïves légendes si chères à nos pères, et parfois trop négligées par les savants de nos jours.

Rappelons, en passant, que c'est peut-être à la persistance de ses instances qu'est dû le rétablissement, sur l'une des murailles du nouveau Palais de Justice d'Amiens, de l'inscription destinée à conserver le souvenir de l'acte de charité qui a rendu si célèbre le nom de saint Martin, et aussi la pose au même endroit d'un bas-relief représentant ce trait de la vie du grand thaumaturge des Gaules.

Historien, M. de Roquemont écrivit une intéressante monographie du village de Villers-sous-Ailly, village où il aimait à aller goûter chaque année quelques journées de repos durant la belle saison, et où il voulut que fut portée sa dépouille mortelle, non loin de l'église embellie par ses soins. Il rédigea aussi une importante notice sur les deux églises d'Amiens successivement placées sous le vocable de Saint-Remy, s'étendant tout particulièrement sur le vieux sanctuaire édifié jadis par les Cordeliers qui, devenu, depuis la Révolution, le centre d'une importante paroisse, disparaît actuellement sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à un nouveau temple. M. de Roquemont joignit à ce dernier ouvrage des notices

biographiques assez étendues sur les ecclésiastiques qui ont administré la cure de Saint-Remy depuis le commencement du XIXe siècle.

La biographie a plus d'une fois exercé la plume de notre collègue. Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, l'intérêt que la Société a pris à la lecture d'une notice sur Ducarne de Blangy, économiste et physicien du siècle dernier, qui appartenait par sa naissance à la Picardie, et dont le portrait, obtenu par l'entremise de M. de Roquemont, orne la salle de nos séances. Les rapports que Ducarne de Blangy entretint avec l'abbé l'Ecuy, dernier supérieur du monastère de Prémontré, mort vicaire-général de Paris en 1833, amenèrent entre ces deux savants l'échange de lettres fort intéressantes au point de vue bibliographique et littéraire. Nous devons encore à M. de Roquemont de nous avoir fait connaître cette correspondance par une fort bonne analyse.

J'ai dit que l'archéologie avait été pour notre collègue l'objet d'une prédilection spéciale. Le 9 juin 1857, il signalait à l'attention de la Société les travaux de restauration entrepris à la Cathédrale de Laon, et insistait particulièrement sur l'importance et le grand nombre de pierres tombales que renferme ce monument. Le 12 janvier 1863, M. de Roquemont provoquait la nomination d'une Commission qui devait faire auprès de M. Boucher de Perthes les démarches nécessaires afin d'obtenir qu'une partie au moins

des précieuses collections formées par cet illustre savant vint enrichir le Musée d'Amiens. Le 14 novembre 1871, notre honorable collègue flétrissait, en termes empreints d'une énergie toute patriotique, les mutilations commises par des soldats prussiens aux ruines romaines de Champlieu, près de Senlis. Son respect et son amour pour les œuvres des artistes d'autrefois lui fit, en diverses circonstances, prendre la parole à propos des travaux exécutés à la Cathédrale d'Amiens : contre les admirateurs trop exclusifs du style gothique, contre les partisans d'une unité trop absolue dans la décoration des édifices du moyen âge, il défendit les parties de l'ornementation de la basilique qui n'ont d'autre défaut que celui résultant de la date de leur exécution ; il se montra partisan résolu de la conservation de la Gloire du Sanctuaire et des grilles du chœur. Il désirait surtout que l'on gardât religieusement dans la Cathédrale toutes les œuvres du sculpteur Blasset qui s'y trouvent encore. Le 13 novembre 1877, à propos d'un remarquable discours de M. Janvier sur le *Vandalisme*, M. de Roquemont signalait la disparition très regrettable d'une *Assomption* en marbre blanc, due au ciseau du grand artiste amiénois, groupe qui, en dernier lieu, ornait la chapelle absidale dite *La Petite paroisse*. Le 8 juin 1880, notre collègue revenait sur le même sujet, et insistait encore avec force pour que des démarches sérieuses fussent faites auprès de l'autorité compé-

tente afin d'obtenir le rétablissement intégral du groupe dans le cadre qu'il n'aurait jamais dû quitter. La Société s'associait au vœu de M. de Roquemont, vœu qui, vous le savez sans doute, Messieurs, vient enfin d'être pleinement réalisé, et à l'accomplissement duquel les paroles du regretté défunt ont contribué pour une bonne part.

M. de Roquemont s'appliqua, avons-nous dit encore, à étudier la vie des saints, l'histoire de leur culte et de leurs reliques ; je ne puis que vous indiquer l'un de ses travaux sur ce sujet ; il traduisit et analysa la partie de l'ouvrage allemand du Docteur Floss, de Bonn, sur les reliques d'Aix-la-Chapelle, reliques dont les abbayes de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Riquier et de Corbie obtinrent quelques-unes. Il nous donna aussi, dans la séance du 14 décembre 1886, lecture d'une note fort curieuse sur la légende de saint Fursy, Abbé de Péronne.

La Société des Antiquaires appréciant à sa haute valeur le mérite de M. de Roquemont, et voulant lui témoigner sa reconnaissance pour les nombreuses et importantes études dont il avait enrichi ses publications, avait cru devoir appeler une seconde fois à la présidence cet éminent collègue, lors des élections du Bureau de 1885. Il refusa l'honneur, dont il était si digne, car, fixé à Rome pour quelques mois, il craignait de ne pouvoir remplir exactement les fonctions auxquelles l'appe-

laient nos suffrages, et l'insistance de ses collègues ne put vaincre ses scrupules. La Société eut du moins la joie de le voir revenir de la Ville Eternelle honoré par le Pape Léon XIII d'une haute distinction, récompense légitime d'une vie toute consacrée à rehausser par l'étude la gloire de la Religion. Depuis longtemps déjà, le Gouvernement français avait reconnu les services rendus au pays par M. de Roquemont durant sa longue carrière de magistrat, en le nommant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Peut-être, Messieurs, ai-je donné trop de développements à cette notice nécrologique : j'ai cru, et je ne pense pas encourir pour cela un blâme de votre part, qu'il m'était permis de dérober quelques instants aux sujets qui nous occupent ordinairement, quand il s'agissait de rendre hommage à la mémoire d'un collègue respecté de nous tous, et qui, durant plus de quarante années, a si dignement tenu sa place dans les rangs de cette Société. Personne de ceux d'entre nous qui n'ont connu M. de Roquemont qu'à nos séances n'oubliera sa physionomie fine et spirituelle, empreinte d'une grande distinction, ni cette affabilité de manières, par laquelle il rendait son abord aussi agréable que facile. La lucidité de son langage dans ses communications verbales, la limpidité de son style dans ses travaux écrits, n'étaient pas moins remarquables. Mais ceux qui l'ont approché de plus près, ceux à qui il a été donné de le voir dans son

intimité, avaient pour lui une estime qui touchait à la vénération. C'est que, chez M. de Roquemont, l'intégrité du magistrat, l'honneur du citoyen, la science de l'érudit reposaient sur une base unique : la foi sincère du chrétien, et nous devons nous consoler de la perte de ce collègue, en pensant que cette foi a dû lui mériter la récompense suprême réservée aux hommes de bien.

LA FORTIFICATION DU PLOYRON

PAR

M. Armand RENDU

Ancien archiviste de l'Oise et de la Somme.

Dans la commune du Ployron, canton de Maignelay, Oise, au milieu même du village, derrière le chevet de l'église, et sur le bord de la grande rue ou rue de Méry, se trouve un terre plein bordé de fossés.

La fortification paraît entière aux côtés nord-est et sud-est, et par fragments aux côtés sud-ouest et nord-est. L'angle est se profile par pans coupés. Les angles sud, ouest et nord, ont été abolis par la culture ou la construction.

Le terre plein a, du nord-est au sud-ouest, une longueur de 66^{m} et du nord-ouest au sud-est une largeur de 65^{m}.

Les fossés, du sommet du terre plein à celui de la plaine ambiante, ont une largeur de $9^m,50$. Le talus du rempart et celui du rebord extérieur ont à leur base une étendue de 3^m; le fond du fossé, de 3^m50. Le rempart et le talus extérieur ont une hauteur de 1^m, 10, du fond du fossé.

Sous le terre-plein existent des souterrains.

Cette fortification n'a été signalée par aucun archéologue.

La tradition est muette sur son origine.

L'histoire pareillement ne dit rien : elle ne mentionne aucun château existant entre les fossés décrits au moyen age.

Le non emploi de cette fortification aux temps féodaux, durant lesquels elle était déjà comme disparue, doit faire chercher sa fondation à l'époque de construction militaire antérieure, c'est-à-dire celle des Romains, à laquelle la rattachent :

1° Son caractère intrinsèque de construction en terre ;

2° Sa situation au sommet d'une plaine vers lequel existe de tous côtés une montée en pente douce, position conforme aux lieux recommandés par Hygin comme devant être choisis pour l'emplacement d'un camp, « *quæ ex campo in eminentiam leniter attolluntur.* »

3° Le nom descriptif du village placé dans cette situation dominante d'observatoire, *le ployron*, c'est-à-dire l'*exployron* avec élision de l'*x*, amenée par les besoins de la facilité de la prononciation,

de *explorare* qui a donné les mots de *exploratio* espionnage de guerre, *exploratorius* destiné à l'observation (Quicherat et Daveluy) ; nom significatif, analogue à celui d'un autre poste militaire du département *Montepilloy, mons speculatorius*, de *specular*, *locus apertus vel altus unde quis potest speculari, lieu pour gaitier* (Du Cange).

A ces preuves, il convient de joindre les présomptions suivantes:

1° Existence de nombreux fragments de tuiles romaines près de la forteresse, à la sortie du village du chemin de Méry, et en différents points du territoire ;

2° Passage sur un des côtés de la fortification d'une voie romaine ainsi désignée par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 : « une voix romaine allait de Montdidier vers les bords de l'Oise. C'est sur son remblai que la route départementale n° 22 a été établie depuis Montidier jusqu'aux approches du Ployron. Elle quitte cette route au moulin du Ployron, traverse le village, passe à l'est de Tricot, et vient rejoindre le carrefour des sept chemins, où elle porte le nom de basse chaussée par opposition à la grande chaussée de Brunehaut ; elle descend de là entre les bois du Fay et de Méry, passe à l'est de Ménévillers, et arrive dans Wacquemoulin, où on la nomme le chemin des chars, après avoir traversé l'Aronde elle tend en droite ligne vers Warnavillers et Estrée Saint Denys ».

Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 241, et dénommée voie de Nanteuil-le-Haudouin à Montdidier.

3° Passage à 1300^{m} au nord d'une autre voie romaine, ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 « Voie romaine qui allait de Montdidier vers Compiègne, passant aux friches de Vaux où elle a près de 20 mètres de largeur, puis entre Vaux et le Frétoy, dont elle touche les dernières maisons au midi, de là à Courcelles-Epayelles, enfin à l'est de Méry ». Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 244, et dénommée voie de Montdidier à Venette.

4° Existence d'un lieu dit l'Estre Gairt, *stratœ gardia*, révélée par l'inscription des carreaux vernissés de l'église, et indiquant un poste de garde d'une voie.

5° Position en regard et en correspondance de fortifications d'origine romaine, telles que la tour de Méry, le fort du Tronquoy, le fort de Tricot, le catelet de Coivrel, et proximité du fort Philippe de Montigny et de ses annexes, se prêtant un mutuel appui suivant le systême reconnu par M. Bulliot dans le pays des Eduens.

De l'ensemble de ces considérations on peut conclure que la fortification du Ployron fut élevée soit pour défendre et surveiller la voie romaine de Montdidier à Nanteuil, soit pour fournir un poste

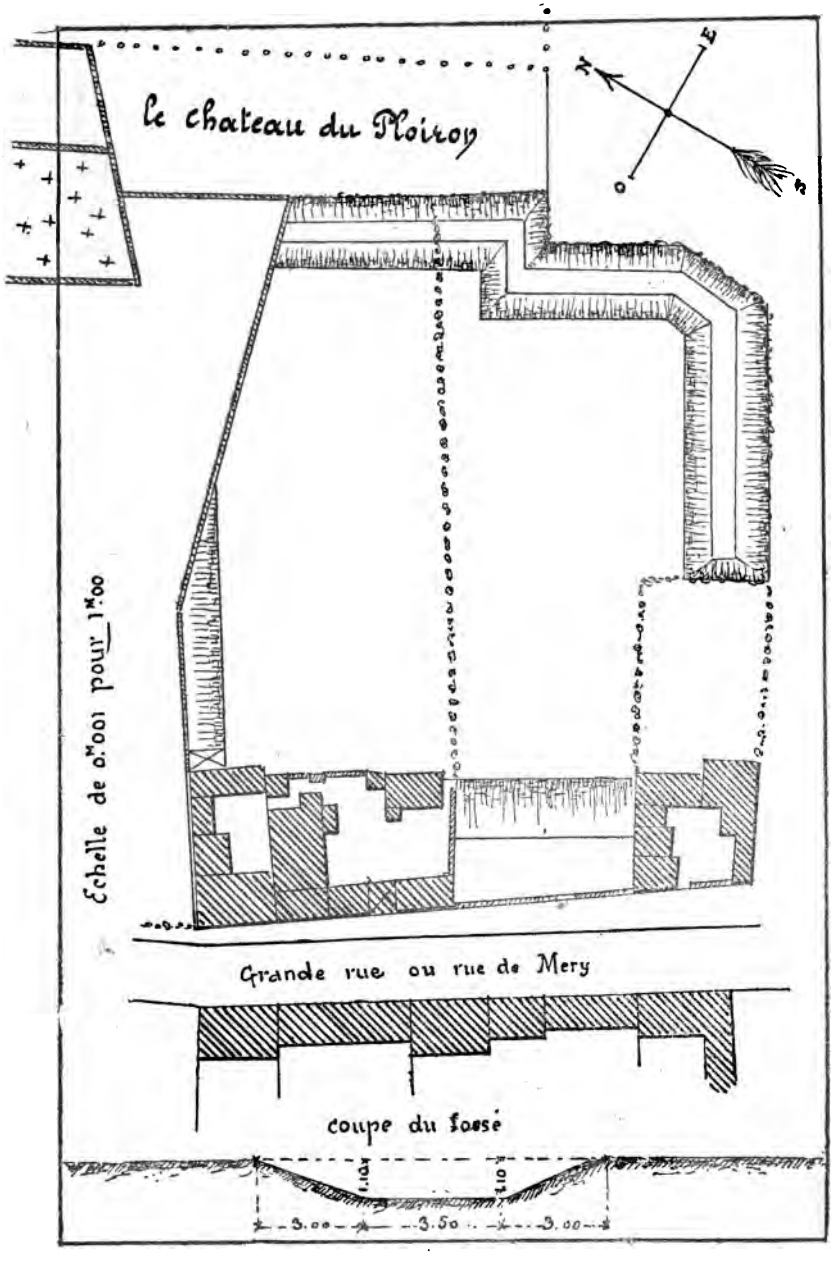
le chateau du Ploiroy
N
E
O
Echelle de 0m001 pour 1m00
Grande rue ou rue de Mery
coupe du fossé
0m10
0m10
3.00
3.50
3.00

avancé de garde et d'observation, au système défensif existant sur le plateau central du canton de Maignelay; et qu'à cette double destination elle a servi à l'époque des dernières résistances de la Gaule romaine aux invasions germaniques.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques 1892, n° 2. — 2° Revue historique, janvier-février-mars 1893. — 3° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, nos 2 et 3. — 4° Annales du musée Guimet. Les Yézidiz, par J. Menant. Le Zend-Avesta, par J. Darmesteter. Le Yi King, par Philastre. Revue de l'histoire des religions, tome XXVI, nos 2 et 3. — 5° Atlas des monnaies gauloises, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Henri de la Tour. — 6° Journal des Savants, novembre et décembre 1892, janvier et février 1893. — 7° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, tome II, 3me livraison. — 8° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, tome XX. — 9° Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales. — 10° Revue des études grecques, tome V, n° 20.

II. — Préfecture de la Somme. Conseil général. Session extraordinaire de décembre 1892.

III. — Les auteurs.

1° Les frais du pas d'armes de la Croix pélérine, 1449, par M. Pagard d'Hermansart, secrétaire-général de la Société des Antiquaires de la Morinie. — 2° Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie, par J. Darsy. — 3° Causeries du besacier. Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise, par le Vte de Caix de Saint-Aymour, 1re série. — 4° Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Rapport sur les travaux et opérations du Comité de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan par le Mis de Granges de Surgères. — 5° Histoire de Notre-Dame de Moyenpont, par Hector Josse. — 6° Notice sur un diptyque d'ivoire, par M. l'abbé Godard. — 7° Mandement de Monseigneur François Faure à ajouter aux actes de l'Eglise d'Amiens, publié par l'abbé Godard. — 8° Deux recteurs picards de l'Université de Paris au XVIIIe siècle par l'abbé le Sueur, curé d'Erondelles. — 9° Encyclopédie Roret. Le fabricant de cidre et de poiré, par le Cte de Valicourt, inspecteur des forêts.

IV. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var, octobre, novembre et décembre 1892, janvier et février 1893. — 2° Académie de Nantes, annales, 7me série, IIIme volume, 1er trimestre. — 3° Bulletin du Comice d'Abbeville, novembre et décembre 1892. — 4° Société de Géographie, Comptes-rendus des séances, 1892, nos 15 à 18, 1893, nos 1 à 7. Bulletin, 3me trimestre de 1892. — 5° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1892, 10me et 11me livraisons, 1893, 1re livraison. — 6° Annales de l'Académie de Macon, 2me série, tome IX. — 7° Bulletin de la Société Académique de Brest, 2me série, tome XVII. — 8° Société des sciences et arts de Vitry-le-François. Mémoires, tome XVI — 9° L'Agronôme praticien de Compiègne, décembre, 1892, janvier et février, 1893. — 10° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 3me trimestre, 1892. — 11° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1892, 3me et 4me fascicules. — 12° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 241 à 246. — 13° Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, novembre et décembre, 1892. — 14° Bulletin-Journal de la Société d'acclima-

tation des Alpes-Maritimes, novembre et décembre, 1892. — 15° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, mémoires, tomes XVIII et XIX. Bulletin, 19me année. — 16° Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer, décembre 1892 et janvier 1893. — 17° L'Architecture et la Construction dans le Nord de la France, 3me année, nos 1 à 3. — 18° Bulletin de la Société de Tarn-et-Garonne, tome XX, 1, 2, 3 et 4me trimestre.— 19° Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, bulletin, livraisons 76me à 82me. — 20° Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1891, 4me trimestre, 1892. 1 2 et 3me trimestres. — 21° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, mémoires, tome XXX. Bulletin, 1892. — 22° Société polymathique du Morbihan, bulletin, 1890 1er et 2me semestres.— 23° Académie de Montpellier, section des lettres, tome IX, nos 3 et 4. — 24° Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2me série, tome XXV, 4me fasticule. — 25° Bulletin de la Société dunoise, n° 95. — 26° Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, tome IX, 1re livraison. — 27° Société des sciences et arts de Bayonne, bulletin 1892, 4me trimestre. — 28° Revue Savoisienne, Société florimontane, 2me série, tome VIII, n° 5. — 29° Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, tome XVI, 2me fascicule. — 30° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 104. — 31° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1893, 1er semestre. — 32° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze à Tulle, 1892, 4me livraison. — 33° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze à Brives, tome XIV, 4me livraison, — 34° Société archéologique de Langres, tome III, n° 49. — 35° Bulletin de la Société archéologique du Périgord, tome XIX, n° 6 et tome XX n° 1. — 36° Société archéologique de Rambouillet : Le canton de Chevreuse par L. Morize. — 37° Mémoires de l'Académie d'Arras, 2me série, tome XXIII. — 38° Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome XXIII. — 39° Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais. Bulletin revue, suite au bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier, octobre, 1892, 1re livraison. — 40° Mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres de Toulouse. 9me série, tome

VI. — 41° Société archéologique de Bordeaux, tome XI, 3me et 4me fascicules. — 42° Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XV. — 43° Académie de Dijon, mémoires, 4me série, tome III. — 44° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome, XLVII. — 45° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LIII. — 46° Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, tome XLII. — 47° Comité archéologique de Senlis, 3me série, tome VI. — 48° Société historique de Compiègne, procès-verbaux et rapports, tome, I. — 49° Société industrielle d'Elbœuf, bulletin des Travaux, 1892. — 50° Académie d'Hippone, comptes-rendus des réunions — 51° Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin, tome III, n° 1. — 52° Bulletin de la Société archéologique de Tourraine, 1892, 1, 2, 3 et 4me trimestres. — 53° Bulletin de la Société académique de Poitiers, n° 313.— 54° Mémoires de la Société historique du Cher, 4me série, tome VIII — 55° Annales de la Société historique et archéologique de Chateau-Thierry, 1891.

V. Sociétés étrangères.

1° Reale Istituto lombardo di scienze e lettere, rendiconti, série II, volume XXIV. — 2° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, 5e série, volume I, fascicules 10, 11, 12.— 3° Institut archéologique du Luxembourg Les communes luxembourgeoises, par Emile Tandel, tome V. — 4° Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, Annales tome IV, 2me livraison. — 5° Alsace-Lorraine, mémoires de l'Académie de Metz, 1887-1888. — 6° Cercle archéologique du pays de Waas, décembre 1892. — 7° Revue belge de numismatique, 49me année, 1re livraison. — 8° Verein für Kunst und Altèrthum in Ulm und Oberschwaben. Mitteilungen, heft 3. Deutsche Vornamen mit den von inhen abstammenden Geschlechtsnamen iprachlich erlaütert von Dr Reinold Kapff. — — 9° Jarbücher des Vereins von Alterthums freunden in Rheinlande, Heft LXXXXIII. — 10° Proceedings of the American philosophical Society, april 1892. — — 11° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1892. — 12° Travaux de l'Académie royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités de Stokholm, 1887-1890. Mémoires, tome VII-XII. — 13° Académie royale des sciences d'Amsterdam ; Jaarboeck, 1891. Verhandelingen, 1891. Verslagen en Mededeelingen, 1892. Catalogus, 1891. —

14° Thüringische Geschichtsquellen, neue folge, zweiter band. Zeitschrift des Vereins für Thüringische geschichte und Altertumskunde, neue folge, achter band, Heften 1, 2.— 15° Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichts forschung, 1892. — 16° Handenlingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden, 1891-1892. Levensberichten der Afgestorven Nedelen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leidein, 1891-1892. Levensbericten der afgestorven Medelen van de Maats chappij der Nederlansche letterkunde te Leiden 1892. — 17° Veianius, carmen Johannis Pascoli e pago S. Mauri in certamine hoeufftiano praemio aureo ornatum. Amsterdam. — 18° Commissions d'art et d'archéologie de Bruxelles, bulletin, 29me année, nos 1-12, 30me année, nos 1-12. — 19° Annales du Cercle archéologique de Mons, tome XXIII. — 20° Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, mélanges gréco-romains. — 21° Société d'archéologie de Bruxelles, annuaire, 1893. Annales, tome VII, 1re livraison. — 22° Historischen Verein für Niedersachsen, 1892. — 22° Würtembergische Verein für Landergeschichte, 1892, 3, 4. — 24° Communications de la Société des Antiquaires de Zurich, LVII. — 25° Communications publiées par la direction du musée national germanique de Nuremberg, 1892. Indicateur du musée national germanique de Nuremberg, 1892, catalogue des Bois destinés à l'impression, actuellement au musée germanique, XVe-XVIIIe siècles.

VI. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1121 à 1133. — 2° Revue de l'art chrétien, 1892, 6me livraison 1893, 1re livraison. — 3° Revue des questions historiques, janvier 1893. — 4° Le messager des sciences historiques de Gand, 1892 4me livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 11 avril 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Boudon, Crampon, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

MM. Darsy et de Puisieux s'excusent de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

MM. Brandicourt, Cardon, Collombier, Codevelle et Jean de Francqueville, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des cinq exemplaires des fasci-

cules 6, 7 et 8 de l'album archéologique qui lui ont été adressés pour la bibliothèque des Sociétés savantes, et des 145 exemplaires du tome XIII des Mémoires in-4° de notre Compagnie, destinés aux Sociétés correspondantes. M. le Ministre annonce aussi l'envoi d'ouvrages provenant d'Allemagne et des Etats-Unis.

— M. de Witasse remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre en qualité de membre titulaire résidant.

— MM. Jean de Francqueville, Delgove et Trouille remercient également la Société de les avoir élus comme membres titulaires non résidants.

— A propos de la statue de Montonvillers, dont il a été parlé plusieurs fois, M. Lennel écrit que la tradition la désigne comme étant celle de sainte Catherine. Il a trouvé dans les archives municipales un acte baptistaire, du 22 avril 1659, dans lequel figure, comme marraine, Catherine Gouffier, femme de M. de Lameth, seigneur de Montonvillers. Il se demande si la présence d'une chatelaine du nom de Catherine, du vivant de Blasset, ne donne pas raison à la tradition et si la statue ne serait pas un don de la noble dame, qui en aurait confié l'exécution au célèbre sculpteur amiénois.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts à la bibliothèque de la Société. 1° *Souvenir du Congrès international*

d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou, en 1892, par M. le Baron de Baye. 2° *Joannis de Capella. Chronica abbreviata sancti Richarii.* Nova editio quam summariis annotationibusque illustravit E. Prarond. 3° *Le livre d'or de la Municipalité Amiénoise,* par M. Janvier. 4° Les bulletins du Comité historique des arts et monuments, 1840, 1841 et 1849, don de M. le chanoine Duval. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt signale particulièrement à l'attention de ses collègues, parmi les ouvrages qui sont sous leurs yeux : 1° Deux volumes fort curieux, publiés par l'*Organe des Musées germaniques*, qui reproduisent des gravures religieuses du XVe au XVIIIe siècle et une collection de casques anciens. 2° Les Mémoires de la *Société historique du Cher* qui renferment un intéressant travail sur l'ancien théâtre du Collège, à Bourges, avec la reproduction de plusieurs programmes de l'époque. 3° Les Mémoires de l'*Académie de Savoie* qui offrent, pour ceux qui s'occupent de ce genre d'études, des renseignements très complets sur les Caproni, fabricants de papier aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec marques et filigranes. 4° Le volume des Mémoires de la *Société Royale d'archéologie de Russie* qui contient également 116 planches représentant des filigranes.

— M. Guerlin lit une note généalogique sur la famille Hecquet, adressée à la Société par M. Jules

Dournel, membre non résidant, à propos de la mort de M. Hecquet de Roquemont.

— M. Lenoir transmet à la Société, par l'entremise de M. Guerlin, dix numéros de l'*Echo de la Somme,* dans lesquels il a publié les notices suivantes : Petites notes sur le Théâtre d'Amiens ; les mendiants à Amiens au siècle dernier ; Lapostolle et les apothicaires d'Amiens ; la paille d'une prison d'Amiens en 1793 ; les gribanniers d'Abbeville ; la Majorité d'Amiens ; les *bourgeois marqués* d'Amiens : le linge de MM. les Gardes du Corps, à Amiens ; les Communautés des épiciers et vinaigriers, à Amiens ; comme quoi deux briquetiers de Péronne ont battu la Municipalité de Péronne.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Lenoir.

— M. Guerlin signale différentes peintures qui décorent plusieurs appartements de la maison, dite *du Saumon d'argent*, propriété de M. Veillet. On remarque, dans un salon Louis XV, un grand panneau : l'embarquement pour Cythère, d'après Watteau ; deux autres panneaux d'après Lancret ; un médaillon au-dessus de la glace représentant trois amours. Plusieurs panneaux d'après Parrocel et Lancret se trouvent dans une autre pièce.

— M. Dubois donne lecture du travail qu'il a eu l'honneur de présenter au dernier congrès des Sociétés savantes à Paris. Ce mémoire répond d'une façon très complète, en ce qni concerne

Amiens, à cette question dn programme : Etudier quels ont été les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher qu'elles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue, plus ou moins longue, de ces différents noms. Cette lecture est vivement applaudie.

— Dans le bulletin du troisième trimestre de 1892, on remarque la description, faite par M. Pinsard, des ornements d'une bride de cheval attribuée à l'époque mérovingienne, et découverte à Renancourt. M. le chanoine De Cagny envoie, à ce propos, une note dont M. de Guyencourt donne connaissance à l'Assemblée. Notre vénérable président honoraire rappelle les trouvailles importantes faites, en 1842, sur la colline du Passillon, à Villers-Carbonnel (Somme). M. De Cagny en informa la Société, et, sur son rapport, nos fondateurs n'hésitèrent pas à attribuer à la présence des Huns, dans nos pays, les riches objets trouvés au Passillon. Dans le tome X des Mémoires de la Société on remarque des lithographies représentant un certain nombre d'entre eux. Ils ont beaucoup d'analogie avec les ornements décrits par M. Pinsard. L'ouvrage de Peigné-Delacourt intitulé : *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila dans les plaines de Châlons*, renferme de magnifiques dessins d'armes et d'ornements. La même question est traitée dans deux rapports,

lus le 13 juillet 1845, par MM. Rigollot et Hardouin. M. le chanoine De Cagny se demande si, à l'aide de ces documents et de nouvelles fouilles faites à Renancourt, on ne pourrait pas arriver à une certitude, quant à l'époque exacte et l'attribution des riches ornements dont il s'agit. Il serait très porté à en fixer la date au ve siècle, et à supposer qu'ils proviennent d'un des guerriers, compagnons du roi des Huns. Cette intéressante communication est applaudie, et M. le Président envoie à M. le chanoine De Cagny les remerciements de la Société.

— M. de Guyencourt lit, au nom de M. Pinsard, une note sur le polissoir préhistorique d'Assevillers, commune du canton de Chaulnes.

Au lieu-dit la croix de Saint-Martin, on reremarque un grès, en partie enfoncé dans le sol. Sa longueur est de $2^{m}42$ et sa largeur moyenne de $1^{m}10$. Il renferme une cavité naturelle de $0^{m}80$ de long, sur une largeur moyenne de $0^{m}30$ à $0^{m}35$ et une profondeur de $0^{m}32$. Il n'y a pas de doute sur l'usage de ce grès, malgré la légende dont nous parlerons bientôt ; c'est un polissoir préhistorique fort beau et très rare. M. Pinsard ne connaît de comparable à celui-là, que le polissoir découvert il y a quelques années sur le territoire de Béhencourt, canton de Villers-Bocage et appartenant à M. Gourdin, de Montigny (1).

(1) Ce polissoir vient d'être acquis par M. Comte, d'Albert.

Sur la surface un peu inclinée du grès d'Assevillers on remarque deux cuvettes, dont l'une est longue de 0^m33, large de 0^m50 et d'une profondeur de 0^m65. Elles ont servi à faire les parties plates des instruments polis ; l'achèvement du tranchant des haches s'opérait dans une rainure de 0^m32 de long. D'après une légende, fort en honneur dans le pays, saint Martin, se rendant à Amiens, aurait fait boire son cheval dans le creux de cette pierre, où, dit-on, il se trouve toujours de l'eau depuis cette époque. Les cultivateurs de la localité prétendent que les chevaux malades, qu'ils amènent boire dans dans la cuvette de saint Martin, sont toujours guéris. Aussi ne pourrait-on, sans mettre la commune en révolution, obtenir le transport du curieux grès d'Assevillers au Musée de Picardie.

Cette pierre a été signalée à M. Pinsard par M. Comte, d'Albert, qui a bien voulu l'accompagner dans cette excursion.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Pinsard pour son intéressante communication et à M. Comte, pour le zèle, connu de tous, qu'il déploie en faveur des études préhistoriques.

M. Poujol de Fréchencourt fait observer que l'importance du grès d'Assevillers avait été signalée, il y a quelques années, à l'attention de la Société par M. Lefèvre-Marchand.

— M. Lefèvre-Bougon possède une statuette en plomb, trouvée à Amiens. Elle est haute de 0^m14. M. Pinsard veut bien en donner la descrip-

tion, après en avoir fait passer une photographie sous les yeux de nos collègues. Cette statuette que M. Pinsard suppose représenter une évêque des fous, porte en relief, sur la base, la date de 1512. Le personnage est coiffé d'une sorte de mître, formée d'une couronne enveloppant la tête et de huit appendices séparés. Son costume très simple se compose d'une robe et d'un autre vêtement ressemblant à un camail. Dans la main droite il tient un objet triangulaire, emmanché sur une tige et terminé par trois pointes. Dans la main gauche on remarque également une tige surmontée de trois boules. Cette statuette bien que grossièrement modelée, offre un certain intérêt. C'est la première fois que M. Pinsard en rencontre une semblable.

— M. Louis de Saint-Hilaire, officier supérieur de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'Honneur ; M. l'abbé Charles de Neuvillette, vicaire à Saint-Gilles, d'Abbeville ; M. Roger Rodière, propriétaire à Montreuil-sur-Mer, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

MM. de Guyencourt, Guerlin et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire non résidant M. René de Becquincourt, demeurant au château de Billancourt, près Nesle. Il sera statué sur cette présentation à la prochaine séance.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion

sont inscrits sous les numéros 21.971 à 22.050.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée se sépare à 9 heures 1/2.

FUNÉRAILLES

DE M. LE CHANOINE DE CAGNY

président honoraire de la Société

Le jeudi 27 avril 1893, à 8 h. 3/4 du matin, la Société était convoquée au Musée de Picardie, pour se rendre, en corps, aux obsèques de l'un de ses membres résidants, M. le chanoine Paul Urbain De Cagny, décédé à Amiens, le samedi 22 avril, à l'âge de 89 ans.

Etaient présents : MM. Boudon, Dubois, de Calonne, Boucher, de Guyencourt, Guerlin, Janvier, Josse, de Louvencourt, Oudin, de Puisieux et de Witasse, membres titulaires résidants. De la maison mortuaire à l'église Saint-Martin, où devait avoir lieu le service solennel, les coins du drap mortuaire ont été tenus par M. le chanoine de Brandt ; M. le chanoine Crampon, membre de la Société ; M. Soyez admis dans nos rangs, comme membre résidant, le même jour que le regretté défunt, et M. de Guyencourt, président de notre Compagnie.

On remarquait dans le cortège Mgr de Ragnau, MM. Codevelle, d'Hautefeuille, Percheval et le chanoine Vitasse, membres non résidants de la Société. Après la Messe, célébrée par M. le Curé de Saint-Martin, et l'absoute, donnée par M. Le Roy, vicaire général, le corps est conduit à la gare du Nord, pour être transporté à Nesle, où doit avoir lieu l'inhumation. Avant de quitter la dépouille mortelle de notre vénéré collègue, M. de Guyencourt, président, prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Autour de nous la mort ne cesse d'accomplir son œuvre. Elle accumule les deuils avec une lugubre énergie. A peine la tombe où repose M. le président de Roquemont s'est-elle refermée, que nous voici réunis encore, pour adresser un suprême témoignage d'affection à l'un de nos collègues les plus aimés, M. le chanoine Paul Urbain de Cagny.

Issu d'une très honorable famille du Santerre, M. De Cagny naquit à Nesle le 25 mai 1804. Après avoir fait d'excellentes études au collège de Saint-Acheul, il se sentit impérieusement appelé par la vocation ecclésiastique et entra au grand séminaire d'Amiens. Il se consacra ensuite au professorat, pendant quelques années qui s'écoulèrent pour lui à Saint-Riquier et à Roye. Mais vous n'attendez point que je retrace toute la carrière sacerdotale de celui que nous pleurons, de

ce prêtre éminent par la sainteté, la science, le dévouement.

Permettez-moi, Messieurs, de redire seulement ce qu'il fut parmi nous et d'accomplir ainsi un devoir dicté par les plus sincères regrets.

Le 13 décembre 1837, presque au lendemain de sa fondation, la Société des Antiquaires de Picardie était heureuse d'accueillir dans ses rangs, en qualité de membre correspondant, M. l'abbé De Cagny alors curé de la paroisse de Bouchoir.

De combien de travaux le nouvel élu ne devait-il pas enrichir nos publications ? — Il est impossible de les énumérer tous. — Combien n'auraient-ils pas été plus nombreux, si des devoirs sacrés n'avaient point absorbé M. De Cagny devenu bientôt curé d'Ennemain ?

Dès son admission parmi nous, le laborieux historien publie une notice sur Isabelle de Nesle et sur le siège de cette ville en 1472, cependant qu'il prépare un pouillé général de l'ancien diocèse d'Amiens. Mais l'archéologie surtout semble captiver alors notre zélé collègue. Pas une découverte de quelque importance que M. De Cagny ne signale. Le Santerre est son domaine d'investigation il est presque seul à l'explorer, mais comme il s'acquitte bien de cette tâche ! L'une des coutumes les plus singulières de cette région. le fameux droit de marché, trouve en lui un historien ; il croit aussi pouvoir fixer à Allaines l'emplacement toujours cherché du Vicus Helena, et l'on sait

avec quelle énergie notre collègue soutenait une opinion.

Les recherches biographiques ne laissèrent point M. l'abbé De Cagny indifférent. C'est ainsi qu'il se complait à retracer la vie d'un littérateur Amiénois, l'abbé Hennequin, et celle de l'archéologue Peigné-Delacourt. Il réclame l'érection d'un monument à Cardon, de Cottenchy, l'humble et remarquable auteur de la flèche de la Cathédrale d'Amiens, et le jour où l'on inaugure sur la place de Chaulnes, la statue de Lhomond, c'est notre collègue qui se lève pour prononcer l'éloge du modeste savant.

Citerai-je des notices sur le château de Suzanne, sur la famille de Caulaincourt, sur Notre-Dame des Joies, à Ennemain ? Cette rapide énumération suffira, — sans qu'il soit besoin de rappeler maints remarquables articles publiés dans les revues spéciales, — pour montrer tous les titres que M. De Cagny pouvait faire valoir, lorsqu'il fut élu membre titulaire résidant de notre Société, le 11 février 1873.

Depuis 1869, il était venu se fixer à Amiens, comme prêtre habitué de l'église Saint-Martin, pour y goûter, à la fin d'une laborieuse carrière, un peu de repos légitimement acquis. Mais le travail n'est-il pas le plus séduisant des délassements, pour qui a toujours été actif et studieux ?

La retraite fournit à M. De Cagny une occasion nouvelle de se livrer plus librement à ses études

de prédilection, et notre Société commença dès lors à lui confier les plus honorables fonctions. Les commissions dont il est membre le chargent souvent de faire d'importants rapports et, entre temps, il présente les analyses de nombreux ouvrages d'histoire locale.

Elu président de la Société pour l'année 1880, M. l'abbé De Cagny prononça, en séance publique, un remarquable discours sur les prédicateurs français du moyen âge. De cette époque datent aussi d'intéressantes recherches sur les camps dits romains, que l'on rencontre en Picardie, précédant de peu celles qui eurent pour objet le concile de Nesle.

Le 13 décembre 1887, la Société des Antiquaires de Picardie crut s'honorer elle-même en décernant le titre de président d'honneur à M. l'abbé De Cagny qui, à cette date, accomplissait, jour pour jour, sa cinquantième année de présence dans nos rangs. Depuis 1882, notre vénéré collègue avait été nommé chanoine honoraire, par Mgr Guilbert, évêque d'Amiens.

En terminant, Messieurs, je veux vous rappeler l'œuvre la plus importante de celui que nous pleurons, œuvre qui restera comme un monument de sa persévérance et de son érudition. Mais l'éloge de « l'Histoire de l'arrondissement de Péronne » n'est plus à faire. Qu'il suffise de dire qu'elle valut à son auteur les palmes académiques et un généreux encouragement du Conseil général

de la Somme ; qu'elle lui ouvrit les portes de la Société des Antiquaires de France.

Ces honneurs étaient bien mérités, car M. l'abbé De Cagny faisait acte d'initiateur en s'engageant sur une voie où personne ne l'avait précédé, en rédigeant ce vaste travail qui, à travers bien des vicissitudes, occupa presque toute sa vie ; exemple de ce que peut accomplir la fermeté dans la résolution qui, avec la bonté, formaient le caractère du regretté défunt.

En 1844, paraissait en effet la première édition de l'œuvre capitale de M. De Cagny et c'est seulement en 1887 qu'il donnait le dernier volume d'une seconde édition, détruite en partie, dans les flammes allumées, en 1871, par les Allemands qui bombardaient Péronne.

La Société des Antiquaires de Picardie perd en M. le chanoine De Cagny un membre toujours assidu à ses séances, tant que l'âge lui permit d'y assister régulièrement. Depuis, notre vénéré collègue n'oublia jamais sa chère Société, et vous vous souvenez qu'à notre dernière réunion encore, j'eus l'honneur de lire une intéressante communication de lui, communication relative à des objets antiques découverts à Renancourt. Qui de nous pouvait supposer que ce serait la dernière étude d'un combattant de la science mort véritablement sur la brêche ? Qui de nous ne regrettera les lumières de ce chercheur infatigable ? Ce qui nous manquera davantage encore, c'est son affabilité,

son inaltérable bonté ; mais nous savons que cet homme de bien, que ce prêtre vénérable était digne de Celui qu'il servit si pieusement pendant tout le cours d'une longue carrière, et c'est la consolation de ceux qui lui adressent ici, par delà la tombe, un douloureux et suprême adieu !

Séance ordinaire du mardi 9 mai 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Brandicourt, Collombier, Cardon et Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Antoine s'excuse de n'avoir pu assister aux obsèques de M. le chanoine De Cagny.

M. le conseiller Oudin préside les assises de l'Aisne ; il ne pourra, à son grand regret, se rendre à la séance de ce jour.

— Le Ministère de l'Instruction publique

annonce l'envoi de plusieurs ouvrages provenant de Sociétés correspondantes des Pays-Bas et des Etats-Unis.

— M. le Conservateur du Musée accuse réception :

1° D'un fragment de sculpture gallo-romaine représentant des levriers en chasse et provenant du cimetière mérovingien de l'Echelle-Saint-Aurin ; 2° De différents vases et autres objets offerts au Musée par notre Compagnie.

— MM. l'abbé de Neuvillette, le commandant de Saint-Hilaire et Roger Rodière remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants

— M. de Jancigny regrette que sa motion, à propos d'un changement dans les statuts, quant à la date qui clôt la série de nos études, n'ait pas été admise par la Société. La question a été jugée après un débat sérieux, il ne peut que s'incliner devant le vote de ses collègues.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau : 1° Un ouvrage de sir W. Kerschaw contenant la description de plusieurs églises du sud de l'Angleterre ; 2° Une *Note sur un gaufrier du XVe siècle*, par M. de Guyencourt ; 3° Une notice intitulée : *L'abbé Le Bœuf et la Normandie*, par M. le Comte de Marsy ; 4° *Le pas des armes de Sandricourt*, offert par M. Armand de Hédouville ; 5° Un dessin représentant l'église de Villers-Carbonnel, offert par M. Dabot.

La Société vote des remerciements aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un article nécrologique sur notre regretté collègue, le chanoine De Cagny, dû à la plume élégante de M. Elie Fleury et inséré dans le *Journal de Saint-Quentin*.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de ses collègues les planches remarquables et les publications très intéressantes contenues dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres et de la Smithsonian Institution, qui viennent de nous parvenir.

— La Société historique de Compiègne va célébrer ses noces d'argent ; elle serait heureuse que notre Compagnie veuille bien déléguer un de ses membres pour assister aux réunions qui auront lieu, à cette occasion, les 9 et 10 juin.

L'Assemblée confie cette mission à M. Roux, qui veut bien l'accepter.

— M. le Président fait part de la mort de M. Henri Debray, officier d'Académie, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées, en retraite, membre fondateur de la Société géologique du Nord, membre de la Commission historique du Nord, membre de la Société géologique de France et de la Société des Antiquaires de Picardie, décédé à Lille, le 7 mai dernier.

— M. le Président annonce à l'Assemblée que la Société a été représentée par six de ses membres,

à la réception qui a suivi l'installation de Monseigneur Renou, Evêque d'Amiens.

Sa Grandeur a bien voulu témoigner à notre Compagnie tout l'intérêt qu'Elle prend aux études historiques et particulièrement à la numismatique.

— Sur la proposition de M. le Président la Société, par un vote unanime, décide d'offrir au Musée de Picardie ses monnaies grecques et romaines. M. le Conservateur procède en ce moment, avec l'aide de nos collègues, MM. Collombier et le capitaine Carbon, au classement du médaillier de la ville ; ce don viendra utilement compléter les collections du Musée. Les monnaies, qui seront remises à M. le Conservateur, sont au nombre de 109 pièces grecques, dont une en argent et de 239 pièces romaines, dont deux en or et quatre en argent.

— M. de Guyencourt rend compte à l'Assemblée d'une excursion, qu'il a faite à Lihons avec M. Janvier, dans le but d'examiner un bas-relief de l'époque gallo-romaine, découvert, il y a environ dix ans, au lieu-dit le Petit Guerbigny, commune de l'Echelle-Saint-Aurin, dans un cimetière mérovingien.

Cette sculpture appartient à M. Ponchon, directeur de l'école communale d'Airaines. Elle mesure $0^{m}82$ de longueur, sur $0^{m}46$ de hauteur et $0^{m}08$ d'épaisseur. Elle provient, sans doute, d'un monument détruit, et le bloc qu'elle décorait a dû être creusé ensuite, de façon à faire partie de la cuve

d'un sarcophage. Bien que peu saillant, et d'un travail assez grossier, ce bas-relief offre un certain intérêt et nos collègues ont cru devoir en faire l'acquisition pour le Musée de Picardie. Le sujet devait, dans son entier, représenter une chasse, qui se trouve réduite à deux levriers lancés au galop, et pénétrant dans un taillis.

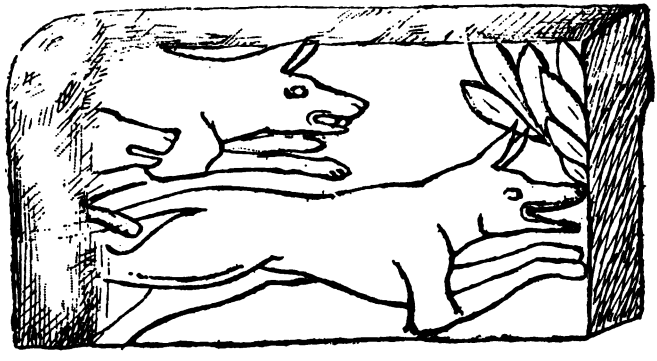

— M. de Calonne donne lecture d'un compte-rendu très complet de l'œuvre nouvelle et si intéressante de notre collègue, M. Janvier : *Le livre d'or de la Municipalité Amiénoise*. Cette communication est accueillie par les applaudissements de l'Assemblée, qui en décide la publication dans le prochain bulletin.

— *Un feuillet du registre de la Quotidiane du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens en 1354 :* Tel est le titre d'une étude, aussi savante que curieuse lue par M. Boudon. Les applaudissements

de ses collègues, la décision prise immédiatement de faire insérer dans le bulletin ce travail remarquable, indiquent suffisamment à l'auteur combien il a été goûté.

— M. de Becquincourt présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la réception de M. de Witasse qui prononce le discours suivant :

Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je franchis le seuil de cette enceinte ; mon bagage historique est bien mince et mes travaux bien modestes. Il m'est permis d'espérer cependant que vos exemples, vos traditions, me suggèreront les moyens de me rendre digne de votre confiance et de l'honneur que vous me faites aujourd'hui.

Mes efforts tendront notamment à m'inspirer du souvenir de celui que vous m'appelez à remplacer ici, et qui a tenu jadis parmi vous une place si considérable. Travailleur consciencieux, chercheur infatigable, érudit profond autant que modeste, M. Ferdinand Pouy intéressait vos séances par des communications qui se sont continuées même lorsque la maladie le retint éloigné. Quand, en janvier 1864, il fut admis au nombre des membres résidants, il avait au moins à vous offrir un travail important : Les *Recherches historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens*, publiées en

1861. Ces recherches sont encore aujourd'hui consultées avec fruit. On y voit l'origine de l'imprimerie, une liste des imprimeurs, et un catalogue des livres édités à Amiens, qui compte plus de 600 numéros.

Les autres travaux de mon prédécesseur vous sont suffisamment connus ; je n'en reprendrai pas l'analyse ; permettez-moi de vous présenter à mon tour des figures ignorées de notre histoire locale, et d'esquisser à grands traits la vie et le rôle de *deux Grands Prévots généraux et provinciaux de Messieurs les Maréchaux de France, en Picardie*, issus de la même famille, appartenant à cette vieille noblesse picarde qui devait trouver grâce devant les rigueurs de Colbert et de Bignon.

Je ne vous redirai pas les attributions de la *Maréchaussée ;* sous un autre nom, également emprunté à l'ancien régime, elle a son équivalent dans la Gendarmerie moderne. Le colonel s'appelle alors *Grand Prévôt ;* sa juridiction seule diffère ; elle embrasse la Picardie, le Boulonnais, le Pays Reconquis et l'Artois, bien avant sa conquête (1619), jusqu'à sa réunion à l'Intendance de Flandre.

Le Grand Prévôt commande à trois *Lieutenants*, établis à Abbeville, à Amiens et à Boulogne ; un quatrième est créé à Arras, en 1650, peu après la prise de cette ville. De chaque *Lieutenance* relève un certain nombre de *Résidences*.

Les Briet, si l'on en croit une vieille généalogie

manuscrite, produite, en 1540, par Waleran Briet, pour la confirmation de sa noblesse, descendraient « des seigneurs de Thienbronne, Guillaume de Beauval et autres gentiz hommes ». Cette assertion, du reste, n'a pas d'autre base, et les premiers Briet n'apparaissent qu'au commencement du xve siècle (1).

Oudart Briet, écuyer, seigneur de Fontaine, était fils de Nicolas, capitaine du guet à Abbeville, et de Jacqueline de Hocquelus. Il épousa le 4 juillet 1607, Marguerite de Ribeaucourt (2), et avait succédé à son père dans la direction du guet, lorsqu'il se remaria, le 22 février 1618, avec Marguerite de Brusselle (3). Le 24 septembre 1624, il convola en troisièmes noces avec Antoinette Foy.

C'est en 1619 que le Roi le désigna comme successeur d'Etienne Tablier, qui venait de résigner ses fonctions de Grand Prévôt des Maréchaux de France, au Gouvernement de Picardie, Boulon-

(1) Ils portaient : d'argent au sautoir de sable, cantonné de 8 perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules, mis en orle. La branche des Briet de Fortmanoir s'est éteinte à la fin du xviiie siècle dans la famille de Francqueville.

(2) Fille de feu Pierre de Ribeaucourt, bourgeois d'Abbeville et de Marie Grevin. Monsieur de Belleval, dans son *Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu*, col. 798, ne donne qu'une fille à Pierre de Ribeaucourt : Isabeau, femme de Jean Pappin.

(3) Fille de Bis de Brusselle, écuyer, Sr de Machau et de Castel, en partie, maréchal des logis de la Reine Marguerite, et de Marie Rohault.

nais, Artois et Pays Reconquis ; ses lettres de provisions sont datées de Paris, le 23 mai ; il fut mis en possession et prêta serment, le 27 du même mois.

Les détails de son administration sont demeurés inconnus. Nous savons seulement qu'en raison des pouvoirs conférés à ses prédécesseurs et à lui-même, il nomme à l'office de son *Lieutenant particulier* à Amiens, et ailleurs, François du Pont, sieur de Cantepie, en remplacement de Valentin Gaudissart, dont les longs services réclament un repos bien mérité (1621).

Du Pont, allant présenter sa nomination à l'agrément du Roi, reçoit un autre emploi ; envoyé au camp devant Montauban, en qualité de gendarme de la compagnie de Monseigneur le Connétable, duc de Luynes, il périt dans la tranchée, frappé d'un coup de canon.

Le Grand Prévôt porte alors ses vues sur Antoine de Godière, et signe le 25 janvier 1622 les lettres de provisions de celui-ci ; le Roi les confirme, le 17 mars 1623, et accorde 607 l. 9 s. de gages au nouveau titulaire.

Oudart Briet mourut au début de 1641, peut-être au mois de mai ; sa maladie dut être longue, si l'on en juge par la somme élevée de 110 livres, payée à l'apothicaire Pierron. Le curé de Notre-Dame de Boves, Firmin Senault, donne quittance, le 28 avril 1642, de 20 livres pour l'inhumation, trois services solennels : enterrement, service

général et bout de l'an, et pour quelques messes chantées à Fortmanoir, dont Briet était seigneur et qui alors possédait une chapelle. Sur cette somme, 8 livres reviennent à sire Philippe du Gardin, prêtre et clerc de la paroisse, pour son assistance aux services ; il touche, en outre, 32 livres 10 sous pour 60 messes, et 6 livres pour avoir chanté à l'issue de la Messe paroissiale l'*Ave Maris Stella*, durant une année, selon « l'ordonnance du défunt ». Nicolas Bos, « maistre tendeur de grand forche », à Amiens, avait reçu 30 sous pour la tenture de la porte de feu Monsieur le Prévôt « au jour d'esposition », et Henry Andrieu, marchand peintre de la ville, 6 livres pour une douzaine d'armoiries livrées aux funérailles.

Le Grand Prvôt ne laissait que des enfants mineurs (1). Sa veuve fut nommée tutrice. Afin de conserver dans la famille la charge que son mari avait occupée, « en attendant que quelqu'un de ses enfans fut en estat de la pouvoir exercer », elle en confie l'administration à Tristan Gaubert, sieur de Belineux. Mais convolant bientôt en troisièmes noces avec René du Miloir ou du Miroir, sieur de

(1) De Marguerite de Ribeaucourt, Oudart Briet avait eu : 1° Nicolle, mariée en 1628, à Pierre de Fouquesolles, écuyer, sieur des Barres, morte en 1643 ; et 2° Marie, décedée fille, en 1635 ; — de Marguerite de Brusselle, Antoine, mineur en 1622 ; — Antoinette Foy lui donna six enfants : 1° Antoine, Sr de Fontaine, mort en octobre 1670 ; 2° Nicolas, Sr de Fortmanoir ; 3° François, Sr de Fontaine, marié ; 4° Jean ; 5° Tristan, et 6° Jacqueline.

La Lande (1), elle vend la charge de Grand Prévôt à la barre de la Cour, par devant maître Hennequin, l'un des Conseillers (8 mai 1649), pour mettre son mari à même de s'en rendre acquéreur ; il se démet peu après au profit du fils aîné d'Oudart Briet, Antoine, sieur de Fontaine (29 octobre 1650).

Durant sa courte administration, Antoine Briet eut à présider à l'installation de son beau-père comme lieutenant de la Maréchaussée, en Artois et Pays Reconquis, en résidence à Arras.

Pour un motif que nous ignorons, le jeune Grand Prévôt abandonne presque immédiatement ses fonctions à Jacques Bultel, moyennant la somme de 37.100 livres (11 juillet 1651). Celui-ci oublia de payer sa dette, fut poursuivi et enfermé dans les prisons de la Conciergerie du Palais : il n'en sortit, le 3 février 1666, qu'en résiliant sa charge pour le prix auquel elle lui avait été adjugée. On n'en saisit pas moins ses biens ; on les vendit, pour acquitter les intérêts de la somme qui n'avait pas été versée aux héritiers d'Oudart Briet.

Nicolas Briet, écuyer, seigneur de Fortmanoir, second fils d'Oudart et d'Antoinette Foy, reprit la Prévôté des Maréchaux, occupée par son père et son frère aîné ; il reçut ses lettres de provisions

(1) Son premier mari avait été Pierre Guedon, avocat au Parlement, demeurant à Beauvais ; elle était fille de Toussaint Foy, bourgeois de cette même ville, et de Marie Le Scellier ; elle mourut à Estrées-Saint-Denis (Oise), avant 1670.

le 4 juillet 1666, et se fit recevoir le 20 juillet suivant. Il avait servi auparavant dans les armées, durant seize ou dix-sept ans, et notamment en Catalogne, comme officier au régiment d'Aubeterre. Le 11 juillet 1667, il épousa Marguerite Baron, fille de Michel, marchand et ancien juge consul de la ville d'Amiens, et de Marie Roussel.

L'année suivante, le Roi avait rapidement conquis la Flandre. La Maréchaussée, sans quitter la région qui lui avait été assignée, avait rendu de grands services à l'armée ; le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, Artois, Boulonnais, Pays Conquis et Reconquis, et Comté de Hainaut, en félicite publiquement Briet. Son certificat du 1er octobre 1667, remarque qu'il « a bien fidellement servy le Roy avec sa compagnie, pendant toute cette campagne, tant pour avoir gardé la rivière de Somme pour empescher la désertion des trouppes, et conduir prisonniers les déserteurs et iceux remiser à l'armée, ramené et conduict les prisonniers de guerre, escorté les munitions de guerre et canons pour le siège de Lisle, et donné en toutes occasions des marques de son affection et fidellité pour le service du Roy ».

La belle conduite de Briet lui mérita de nouveaux honneurs ; par lettres patentes, données à Saint-Germain-en-Laye, le 15 février 1677, le Roi le promut à la charge de Prévôt provincial du Comté de Bourgogne, à la place du nommé Sainte-Cécile, auquel « sa mauvaise conduite » a fait

retirer cet emploi. Le monarque le charge de visiter incessamment les villes et autres lieux de la province où il y aura des troupes, de s'informer soigneusement et exactement de la façon dont elles vivent, soit dans leurs garnisons, soit en campagne, d'arrêter les coupables, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de veiller à l'observation stricte des ordonnances, etc.

La Picardie et la Bourgogne sont bien éloignées, les voyages sont longs et coûteux ; de plus, les affaires personnelles de Nicolas Briet menacent de rester en souffrance. Incapable de faire face à toutes les exigences de ce double mandat, il charge son beau-frère, René-Louis Roussel, seigneur d'Argœuves, Conseiller du Roi au Bailliage d'Amiens, et Lieutenant de robe longue en la Maréchaussée de Picardie, époux de Catherine Baron, de vendre son office de Grand Prévôt de Picardie. Jean du Val, seigneur de Zaleux, avocat au Parlement (1), en offre 29.000 livres et en devient titulaire par acte passé devant notaires, à Amiens, le 12 septembre 1679. Dès le 20, Nicolas Briet envoie son consentement de Besançon, où sa charge le retient habituellement.

Cependant Marguerite Baron commençait à craindre, pour la fortune de ses enfants, la mau-

(1) Ancêtre des du Val de Nampty qui portent de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de 2 fers de lance, posés en pal, et en pointe d'une molette d'éperon, aussi d'or.

vaise gestion de son mari ; elle demande au Lieutenant du Bailliage d'Amiens l'autorisation de poursuivre ses droits, et obtient la séparation de biens (27 novembre 1679).

A cette époque, doit vraisemblablement se placer le voyage de Paris que madame Briet doit entreprendre avec sa servante. Voici les curieux détails de ses dépenses : les places en carosse coûtent 20 livres ; la nourriture en chemin, 10 livres ; la location à Paris d'une chambre et d'un cabinet, 20 livres par mois ; sa nourriture durant dix mois, et celle de sa servante et d'un laquais, 900 livres, soit 60 sols par jour ; « le louage des carosses » qu'elle a été obligée de prendre à plusieurs reprises « pour ses sollicitations auprez de Messieurs les Conseillers », 60 livres ; le retour, comme l'aller, 32 livres, tous frais compris ; total : 1222 livres.

Vers le mois de septembre 1680, Nicolas Briet est atteint d'un mal incurable. Gaubert, chirurgien et marchand de Besançon, exige 18 livres pour l'avoir soigné et pansé pendant les six mois que dura sa maladie ; on paie au sieur Paron, apothicaire, 45 livres 16 sols, « pour partie de pharmacie, pensements et médicaments par luy fournis ».

Le 13 février 1681, le Grand Prévôt s'éteint dans l'appartement qu'il occupe dans la maison du sieur Jean-Baptiste Chappuis, seigneur de Pelousey, « citoien de Besançon ».

Les funérailles d'un Grand Prévôt sont solennelles, et coûtent cher : 981 livres 14 sols. En voici le détail d'après le compte de tutelle présenté par sa mère, en 1698, à Claude Briet, fils aîné du défunt : toile nécessaire à l'ensevelissement : 60 sols ; fosse : 45 sols ; bière : 60 sols ; tenture de la chapelle ardente, de la porte et salle de la maison et de l'église : 60 livres.

L'enterrement a lieu à Saint-Pierre de Besançon. Le sieur Guillemain, prêtre, procureur et receveur de la paroisse, réclame 12 livres, dont 9 pour le service, et 60 sols pour celui qui a gardé le corps ; le sieur Junet, prêtre et vicaire, touche 33 livres pour les frais d'enterrement, « tant pour les droits du curé que pour les prestres congrégés de lad. église », et 6 livres 15 sols pour ses peines et la sonnerie. Chacun des quatre porteurs de croix, chandeliers et « cinet », reçoit 5 sols ; aux pauvres qui ont porté les flambeaux, le jour de l'enterrement, et le lendemain au service, on distribue 60 sols ; à la veuve Huguenot, pour le luminaire : 45 livres 14 sols ; au sieur Bourlier, pour écussons et armoiries : 33 livres ; à Marie Goliart, pour confection du drap de mort, du drap d'autel, et des offertoires : 4 livres 10 sols.

Madame Briet met à exécution les dernières volontés de son mari ; dès qu'il a expiré elle fait dire à Besançon 400 messes basses (1), et partage

(1) 34 l. au Sr Junet, vicaire de la paroisse St-Pierre, pour 68 messes ; 100 s. au Frère Jean Bulet, religieux des Frères

entre les pauvres de Besançon et d'Amiens, « pour les obliger à prier Dieu pour luy », une somme de 300 livres. Le défunt a réclamé encore cette pieuse distribution le jour même de son décès.

Elle prend le deuil, ce qui occasionne une dépense de 300 livres, mais dans ce prix est sans doute compté l'habillement de ses enfants (1). Avec 30 livres, elle paie les habits de deuil de son valet et de sa servante. Tout est noté dans les frais de l'enterrement, même les 10 livres allouées au sieur Rousselart, « pour ses peines » d'avoir fait faire les obsèques et funérailles du Grand Prévôt, tiré les quittances des particuliers, etc.

Des services de bout de l'an sont célébrés à Besançon et à Amiens ; ce dernier, en la paroisse de Saint-Firmin-à-la-Pierre, sur laquelle Madame Briet possède une maison. Le prix de chacun monte à 25 livres, compris les honoraires du curé, des diacre et sous-diacre, des prêtres congrégés,

Prêcheurs, pour 10 messes ; autant au Frère Jean Roussel, sacristain du couvent des Pères Minimes ; au Frère Maxime de St-Claude, sacristain des Pères Carmes de la Grande Rue ; au Frère Nicolas de St-André, procureur des Carmes Déchaussés ; au Frère Charles Garnier, sacristain des Pères Capucins ; 10 l. 10 s. au Frère Philippe Combe, gardien des Mineurs conventuels, pour 21 messes ; 20 l. à la sœur Lairon, sacristine de l'Hôpital St-Jacques, pour 60 messes dites audit hôpital.

(1) — 1° Paul, écuyer, seigneur de Fortmanoir, né le 6 juillet 1669 ; 2° Marie-Anne, religieuse au couvent du Paraclet, à Amiens, née le 13 septembre 1670 ; 3° Claude, seigneur du Perchois, né le 10 juillet 1673 ; 4° Jean-Baptiste, mort jeune ; 5° Martin, né le 9 septembre 1676, religieux cordelier.

du valet d'église, de la décoration, de l'argenterie et de la sonnerie.

Pour retourner à Amiens, Marguerite Baron passe par Paris. Le voyage se fait en carosse, avec quatre enfants, un valet et une servante, et coûte plus de 300 livres, avec « la dépense de bouche sur le chemin ».

Si je ne craignais, Messieurs, d'abuser de votre patience, déjà trop longtemps mise à l'épreuve, je vous dirais ce que contient la garde-robe de Nicolas Briet, ses armes, son mobilier, ses chevaux.

Il possède au moment de sa mort, un justaucorps de velours noir « doublé d'un gros de nappes, mesme couleur » ; un habit d'été de « raz de Chalon, a moitye usé » ; un habit de drap d'Angleterre, couleur de musque, garni de boutons d'argent ; un habit de drap gris, également garni d'argent. Cinq paires de manchettes de dentelle, et onze cravattes rehaussaient, s'il est possible, cet habillement un peu modeste. Ses quatre perruques sont vieilles. Les jours de cérémonies, il porte des bas de soie, couleur de noisette ; les autres jours des bas « façon d'Angleterre », dont il n'a cependant que trois paires. Pour sortir, il se revêt d'un « manteau de baracan gris, à moitye usé » ; il se couvre la tête « d'un castor gris » ou d'un autre chapeau noir, à moitié usé. Il porte aux mains « une paire de gands avec une broderie d'or et d'argent », ou d'autres « façon de chamoy » ; et il

prend une canne, garnie d'argent, sur laquelle ses armoiries sont gravées. L'hiver, il ajoute à son costume « un manchon de loutre à moitye usé », et « une cravatte de martre ». Il n'a que deux paires de bottes.

Son linge de corps comprend seulement dix chemises « de toille de Rouan », et neuf autres de toile fine ; cinq « canessons a chaussette », « un canesson de peau », « une camisette de peau, doublée de toille de cothon », « une chemisette de soye, couleur de musque, doublée de mouerre blanche ».

Quand il était de service, il mettait une « écharpe de soye noire avec franges d'argent. »

Sa charge l'obligeait à avoir un certain nombre d'armes : trois fusils, trois paires de pistolets, dont deux avec leurs « faux fourreaux », « une espée à garde et poignée d'argent ».

Le linge de maison comporte une douzaine de serviettes de « treslis », à moitié usées ; une autre de « damacé » ; dix nappes « ouvrées », et six paires de draps de lit.

Le mobilier est simple : « deux chalicts de bois de nohier, garnis de leurs perchettes de fer », avec « tour de lict de serge de cam jaune avec le ciel de pareille estoffe, les pommes couvertes de mesme estoffe » ; un autre « tour de lict de sergette jaune, garny de franges, sans ciel » ; des paillasses, matelas de laine, de crin et de bourre ; des « travers », des oreillers, des couvertes de

« mante » blanche ou verte ; voilà pour la literie. Signalons aussi deux coffres de noyer, une armoire ou garde robe de bois de sapin, cinq chaises couvertes de paille. Il ne faut pas non plus oublier de mentionner « les tapisseries estant dans la petite sale », auxquelles on ne paraît pas attacher un grand prix, puisqu'elles sont estimées un écu blanc l'aulne.

L'argenterie est à peu près nulle : cinq fourchettes et six couteaux à manches d'argent ; une salière et une aiguière couverte ; mais l'étain fin abonde : 86 livres.

A la cuisine, on trouve entr'autres : « une cloche à poire (?) une poche et une broche de fer, une lechefritte et une grisle de fer, une boitte et la rappoire de fer blanc, une burette a mettre huisle, de fer blanc ».

Le grenier est bien garni de grains ; 100 mesures de froment, et cependant le Grand Prévôt ne cultivait pas ; c'est donc pour sa subsistance et celle de sa famille, qu'il avait amassé cette provision.

A côté du blé, 80 mesures d'avoines, et un « monceau de foing d'environ deux voitures » pour l'entretien de deux chevaux. L'un est « sur poil de souris, âgé d'environ six ans, lequel aurait esté donné par M. le Grand Prévost, avant son décès, à M. Chauvelin, Intendant en ce pays (1), lequel

(1) Louis Chauvelin, s^r de Grisenoire et de Chandeuil avait été envoyé en Franche-Comté, en 1675, en qualité d'Intendant ;

après la mort dudit Prévost, en avait fait present au s^r de Fortmanoir, fils aîné dudit feu s^r Prévost, qui auroit esté ensuite vendu pour trente-six louys d'or. » L'autre cheval « sur poil allesan bruslé, âgé d'environ neuf ans, taxé par M. de Beaumarchel, escuyer, de l'Académie royale de Besançon, douze louys d'or. » En guise de selle, Nicolas Briet se servait d' « une house de drap bleu avec chapperons et pistoletz trasez de ganse d'argent ».

Vous voyez, par ce rapide exposé, que le Grand Prevôt de Franche-Comté n'est pas un homme riche ; c'est un gentilhomme, auquel sa position rend service pour élever ses quatre enfants. Mais alors déjà on aimait le faste, et il est certain que les dépenses des funérailles ne sont pas en rapport avec ce modeste intérieur.

Merci encore une fois, Messieurs, de votre indulgente attention ; elle m'encourage à persévérer dans des recherches auxquelles il vous plaît de réserver un si bienveillant accueil.

Monsieur le Président répond en ces termes au récipiendaire :

Monsieur,

J'éprouve la tentation de vous contredire, dès les premiers mots de la réponse qu'appelle votre

en 1683, il est nommé Intendant de l'armée de la Seine, et en 1684, Intendant de Picardie, Artois, Boulonnais, pays conquis et reconquis.

(Boyer de Sainte-Suzanne ; les Intendants de la Généralité d'Amiens, p. 143).

discours : excusez-moi, je vous en supplie, car ma pensée est celle de tous nos collègues.

Votre bagage historique est bien mince, dites-vous ; nous trouvons qu'il est déjà considérable et de plus, qu'il est fort précieux. Evidemment, vous venez occuper parmi nous la place d'un homme dont les ouvrages, très nombreux, ont contribué puissamment à enrichir notre patrimoine de connaissances acquises, mais permettez-moi de vous rappeler qu'il existe, dans notre bibliothèque, certains manuscrits et non des moins importants, que des récompenses sont venues signaler.

Ces manuscrits, Monsieur, vous en êtes l'auteur : souffrez que je vous les remette en mémoire.

Voici d'abord un « Dictionnaire de géographie historique du département de la Somme », présenté par vous à notre concours de 1887 : le mérite évident de ce travail consciencieux vous eut certainement valu le prix Le Prince dans toute son intégrité, si, au lieu de s'étendre seulement de la lettre A à la lettre L, il s'était prolongé jusqu'à la fin de l'alphabet. Le volume que vous nous avez soumis, ne comportant que la moitié d'un ouvrage complet, fut récompensé par la moitié du prix proposé. Convenez, Monsieur, que Salomon n'aurait pas mieux jugé.

Au concours de l'an dernier une médaille de vermeil fut encore décernée, à la suite d'un rapport élogieux, à votre « petite géographie historique du département de la Somme. » Vous avez

donc été deux fois couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, ce qui n'est point un honneur banal. Mais ce n'est pas à Amiens seulement que vous avez moissonné des palmes, car nous savons que vous êtes aussi lauréat de la Société académique de Saint-Quentin.

En voilà bien assez, je pense, — sans aller rechercher les notices que vous avez publiées dans diverses revues, — pour justifier le plaisir unanime que vos nouveaux collègues ont éprouvé en vous ouvrant leurs rangs.

Vous venez de leur donner à l'instant même une preuve de l'intérêt que présentent vos recherches, car elles sont bonnes à connaître les mœurs de ces gardiens de l'ordre public dont vous nous avez entretenus tout à l'heure, eux qui avaient de père en fils le sentiment du devoir, mais ne surent jamais se garder de l'âpreté des comptes d'apothicaires et des frais énormes qu'il en coûte, même aux gens les plus modestes, pour se faire enterrer.

Venez donc, Monsieur, prendre parmi nous la place à laquelle vous avez tant de droits et que nous pourrions vous reprocher, peut-être, d'occuper si tardivement.

Ces deux discours sont très applaudis.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22051 à 22090.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du mardi 13 juin 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Josse, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

— MM. Carbon, Cardon, Collombier et Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la réunion.

M. Janvier s'excuse de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal dressé à la suite des obsèques de M. le chanoine de Cagny et celui de la dernière réunion sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à notre bibliothèque un certain nombre d'ouvrages provenant des Etats-Unis et de la Belgique.

— M. le Maire d'Amiens remercie la Société d'un don de médailles et monnaies qu'elle a fait au Musée de Picardie.

— M. Poujol de Fréchencourt signale parmi les livres déposés sur le bureau : 1° *Le Messager des sciences historiques de Gand*, dont la première livraison de 1893 contient une notice sur la porte d'Hagerue à Arras, dont on ne peut trop

déplorer la récente destruction. 2° *La bibliothèque de l'École des Chartes*, tome LIV, qui s'occupe d'un corsaire abbevillois nommé Morant. 3° *Les Annales de la Société d'archéologie de Nassau*, où sont plusieurs planches reproduisant une collection très variée d'étriers anciens. 4° *Les Mémoires de l'Académie de Lyon* renfermant un travail de statistique fort intéressant sur la population des Gaules pendant les quatre premiers siècles. 5° *Les Mémoires de la Société historique de Saint-Quentin*, qui publient des Etudes sur les temps préhistoriques, par MM. Eck et Pilhoy. 6° *La Revue historique et archéologique du Maine* enrichie d'une étude sur la maison dite *de la Reine Bérengère*; elle est accompagnée d'une collection remarquable de vues reproduites en héliogravure.

— Le Secrétaire perpétuel énumère ensuite les ouvrages offerts à la Société : *Notice sur Adrien de la Morlière*, par M. Soyez ; *Poésies picardes*, par M. de Guyencourt, illustrées par M. Jean de Francqueville ; *Une lecture faite à l'Assemblée générale de la Société d'horticulture*, par M. V. Brandicourt ; *Note sur une pierre tombale découverte dans l'église des Cordeliers d'Amiens*, par M. G. Durand. Deux *Notices sur M. Barrault et le chanoine Barrault*, son fils, par M. le chanoine Pihan ; *Monographie du canton de St-Just* (Oise), par M. Rousseau. M. le capitaine Carbon a fait don de deux volumes publiés par M. le marquis de Belleval : *Gauvain Quiéret* et *Les Comtes*

de Ponthieu de la seconde race. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président propose et la Société décide d'offrir au Musée de Picardie un second lot de 1669 monnaies étrangères, dont 11 sont en argent.

Cette proposition est adoptée.

— La Société remercie les héritiers de M. le chanoine de Cagny qui ont bien voulu lui offrir le portrait de notre vénéré Collègue : il sera placé dans la salle des séances.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une note de M. Henri Dabot, à propos du dessin de l'église de Villers-Carbonnel, offert par notre collègue et déposé sur le bureau à la séance dernière.

— Il est également donné lecture, par M. Poujol de Fréchencourt, d'un travail de M. Lefèvre-Marchand. C'est la reproduction augmentée d'un certain nombre de remarques critiques, d'un sermon du XVIIIe siècle, attribué à l'abbé Blaine, originaire de Chaulnes. Cette spirituelle composition n'est qu'une suite de proverbes et sentences.

— Le Secrétaire perpétuel communique à l'assemblée deux lettres de M. Pinsard. Dans l'une se trouve un extrait du *Journal des Deux-Ponts*, de 1788, où il est question de l'auberge du *Chariot d'or*, à Amiens. Le maître de cet établissement aurait été, dans sa jeunesse, domestique de Voltaire, et, à l'article de la mort, il aurait, sur l'avis de

son confesseur, détruit un certain nombre de notes inédites qui lui venaient de l'auteur de la *Henriade*. L'autre énumère les lieux et les dates de l'inhumation, à Paris, de quelques picards : Guillaume Sanson, géographe ordinaire du Roi, enterré le 25 mai 1708, dans le cimetière de Saint-Germain-l'Auxerrois ; Claude Mellan, l'illustre graveur, inhumé le 9 septembre 1688, dans le même cimetière ; Jehan Fernel, médecin de Henri II, enterré, le 26 avril 1558, dans le cimetière de l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Voiture, enterré dans le cimetière de Saint-Eustache en 1619 ; Philippe de Morvillers, premier président du Parlement de Paris, inhumé le 13 décembre 1437 dans le cimetière de Saint-Nicolas-des-Champs, où reposait déjà le corps de sa femme, Jeanne du Drac ; Pierre de Morvillers y fut enterré en décembre 1476.

— Lecture est ensuite donnée, par M. Poujol de Fréchencourt, d'un article de l'*Indépendant de Péronne*. Il contient une description critique du tableau de Roybet « l'entrée de Charles-le-Téméraire dans l'église de Nesle », par M. l'abbé Blandin et une lettre de M. Duhamel-Decéjean sur le même sujet. Il en résulte que le lauréat du Salon de 1893 s'est peu préoccupé de la vérité archéologique et a donné un aspect absolument fantaisiste à la scène qu'il représente.

— M. Darsy offre à la Société deux sceaux : l'un est celui de la collégiale de Saint-Nicolas, à

Amiens ; l'autre représente les armoiries de la famille des Danzel, vicomtes de Boismont, seigneurs de Lignières, Sandricourt, la Neuville-au-Bois, Brunville, Villebrun, etc., aujourd'hui éteinte.

— M. Durand lit une note, d'où il résulte ce fait assez curieux, que l'on a toujours mal orthographié le nom d'un évêque d'Amiens, Simon de *Goucans*, mort en 1325. Il appartenait à la famille francomtoise de *Gonsans*.

— M. Durand informe la Société qu'il a remarqué, dans le grenier de la Mairie de Pressoir, deux statues en bois, dont l'une représente un évêque, dans le style du XVIe siècle et l'autre, une vierge de la fin du XIVe siècle. Elles pourraient être acquises pour le Musée de Picardie.

— M. le Président informe l'assemblée que M. Henri Debray, membre de notre Compagnie, récemment décédé à Lille, a fait un legs important à la Société. Il donne lecture des différentes pièces adressées à ce sujet par M. Herlin, notaire, à Lille. L'Assemblée, après avoir entendu cette lecture et délibéré sur les conditions imposés par le testament, est d'avis à l'unanimité d'accepter ce legs, à la délivrance duquel ne s'opposent point les héritiers.

— Sur la proposition de M. le Président, M. Boudon veut bien se charger de réunir les éléments d'une Notice sur notre regretté et vénéré Collègue, M. Debray.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les nos 22091 à 22200.

LE LIVRE D'OR

De la Municipalité Amiénoise.

Compte rendu par M. le Bon de CALONNE.

Messieurs,

A la dernière séance, il a été déposé sur le bureau un beau et bon volume, que vous me permettrez de signaler à votre attention et à vos études comme l'un des livres les plus utiles à consulter qui ait paru de longtemps. De tous ceux dont les érudits de la province sont redevables au travail persévérant et aux consciencieuses recherches de M. Janvier, il n'en est peut-être pas qui présente un intérêt si varié que le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise*.

Il existe, aux Archives communales, deux registres peu connus et d'une réelle importance : On y voit, durant une période de quatre siècles, la liste complète des bourgeois qui se sont honorés de détenir les fonctions municipales, et il est bien peu de familles réellement amiénoises, qui ne

puissent y retrouver et saluer avec orgueil un ou plusieurs ancêtres investis, à une époque souvent très reculée, de la charge de mayeur, de celles d'échevin, de prévôt, de grand compteur, de maître des ouvrages ou des présents et d'autres dignités non moins honorables pour être moins importantes.

De ce « Livre d'Or », il fallait secouer la poussière ; il importait, en lui donnant la publicité, de combler les lacunes dans la nomenclature des magistrats municipaux, lacunes antérieures à l'époque à laquelle il remonte et postérieures aux dernières administrations qui s'y trouvent reprises :

Des premiers temps de la commune à l'année 1345 ;

De l'année 1345, date de la première liste officielle du registre F, à l'année 1597 ;

De 1597 à 1840, date du régime municipal que nous pratiquons encore, sauf quelques modifications.

Ainsi complété, le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise* va prendre place parmi les publications les plus intéressantes de notre bibliothèque picarde.

On ne saurait trop féliciter notre sympathique Collègue d'avoir spontanément entrepris et mené à bonne fin cette œuvre de grande patience et de profond savoir : de grande patience, par le soin qu'il fallait apporter à la copie minutieusement conforme de plus de douze mille noms orthographiés de façon

souvent bien différente ; de profond savoir, parce qu'à cette fastidieuse énumération il fallait donner, en quelque sorte, la vie par une foule de notes concernant la famille, l'existence, l'administration de la plupart des personnages.

C'est à partir de 1345 que le registre F commence la liste des mayeurs, prévots et échevins de la ville d'Amiens. Peut-être un registre antérieur contenait-il les noms de leurs prédécesseurs des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, mais à défaut d'un guide officiel, M. Janvier s'est appliqué à vérifier, à rectifier au besoin les nomenclatures publiées par La Morlière et par Daire.

Le premier mayeur connu est Bernard. — Ratifiant certaine acquisition faite par l'abbaye de Saint-Jean, il emprunte le style ordinaire aux actes féodaux : *Ego Bernardus communie Ambianensis maior.* — Le P. Daire reporte cet acte à l'année 1140 ; il est de 1152 et figure au f° 24 du cartulaire de l'abbaye de Saint Jean.

Depuis Bernard jusqu'à M. Frédéric Petit, M. Janvier inscrit au Livre d'Or au moins six cents mairies occupées, souvent pendant plusieurs années, par des personnages célèbres dans nos annales. A bien dire le volume se termine à 1830.

Indépendamment de l'immense intérêt qui s'attache à cette résurrection de milliers de noms ensevelis dans l'oubli, le Livre d'Or nous fait assister, en quelques pages de documents puisés aux meilleures sources, à l'épanouissement de

notre régime municipal ; aux transformations qu'il a subies, au cours du XIVe siècle, lorsque, en punition des désordres survenus à Amiens — 1382-83 — le roi enleva brusquement aux mayeurs de bannières le droit d'élire les mayeurs et échevins, droit dévolu désormais à tous les bourgeois. A son épanouissement durant le XVe et le XVIe siècle ; à son effondrement, après la reprise de la ville par Henri IV ; assister encore aux essais tentés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour finir par les décrets du 19 octobre 1792 et du 28 pluviôse an VIII.

A toute époque ont vécu des hommes que leur talent, leurs aptitudes spéciales, leur expérience des affaires désignent plus particulièrement aux suffrages de leurs concitoyens ; ces hommes paraissent, disparaissent pour reparaître encore, pendant une période de quinze, vingt, vingt-cinq années, à la tête de la ville d'Amiens, tantôt comme mayeurs, tantôt comme échevins. A ce point de vue, le *Livre d'Or* n'est pas moins curieux. Au risque de me créer des rancunes d'outre-tombe et de ne pas rendre à chacune de ces illustrations amiénoises le juste tribut qu'elle mérite, je citerai au courant de la plume, les Croy, les Cocquerel au XIIIe siècle ;

Les Du Cange, les Rabuissons, les Conti, les Picquet, les du Gard, au XIVe siècle ;

Les Clabault, les Béry, les Morvillers, les de May, les Lorfèvre, au XVe siècle ;

Les Louvencourt, encore les du Gard, les Lemâtre, les Berny, les Gauguier, les Famechon, les Louvel, les Fouache, au XVIe siècle ;

Au XVIIe, les Du Fresne, les Lestocq, les Du Crocquet, les Pingré ;

Au XVIIIe, les Galand, les Boistel, les Cornet, les Poujol, les Morgan et les Morel de Bécordel.

Autant de noms qui évoquent le souvenir des jours heureux ou malheureux de nos annales, mais qui tous, à des titres divers, ont contribué à la prospérité et au bon renom de notre chère ville d'Amiens. Ce sera l'honneur de M. Janvier de leur avoir donné un regain de célébrité en les signalant à la reconnaissance de la postérité !

Après la *Petite Histoire d'Amiens*, l'*Histoire des Compagnies privilégiées* ; après les *Compagnies privilégiées*, la magistrale *Etude sur les Clabault ;* après *les Clabault, MM. les Gardes du Corps de la Compagnie du Luxembourg;* enfin le *Livre d'Or de la Municipalité amiénoise !*

M. Janvier a bien mérité de la ville d'Amiens !

EXTRAIT

DU PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1894

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

Histoire des anciennes foires et marchés.

Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

Etudier quels ont été les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle.

Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

Recueillir des indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

Dresser d'une façon aussi complète et aussi exacte qne possible, d'après les pièces d'archives et autres documents manuscrits et imprimés, la liste des personnes qui ont rempli successivement, dans une ville ou dans une circonscription, un emploi administratif, judiciaire ou militaire : bailli, vicomte, sénéchal, viguier, prévôt, maire, capitaine, châtelain, etc.

Étudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime. En établir la correspondance avec le système métrique.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Rechercher les sarcophages ou fragments sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés rela-

tifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères, et tout spécialement les marques et poinçons, qui permettent d'en distinguer les produits.

Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

Étudier, dans les *Acta Sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France,

ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Étudier, dans une commune urbaine autre que Paris, ou dans une commune rurale, l'organisation et le mouvement des finances sous l'ancien régime et de 1789 jusqu'à nos jours.

Comparer, à l'aide de documents historiques, de traditions orales et d'observations directes, l'organisation et la vie des familles rurales dans un ou plusieurs villages d'une même région de la France, au XVIIIe siècle et de nos jours.

Faire connaître les mesures prises dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par un certain nombre de villes, bourgs et villages, pour assurer, à titre gratuit, l'assistance médicale en faveur des habitants pauvres ou peu aisés.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques.

De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer.

Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

La 18me Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira, en 1894, le *Mardi 27 Mars*. Les mémoires préparés en vue de cette Session devront être adressés à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3, (bureau de l'enseignement et des manufactures nationales) avant le *30 Janvier 1894*, terme de rigueur, pour être soumis à l'examen du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, chargés de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE SECOND TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 3. — 2° Journal des Savants, mars et et avril, 1893. — 3° La Revue historique, mai-juin, 1893. — 4° Annales du musée Guimet, tome XXIV. Le Zend-Avesta, par James Darmesteter, 3me volume. Bibliothèque d'études, tome II. Les lois de Manou traduites du sanskrit, par G. Strehly. Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville, tome XXVII, nos 1 et 2. — 5° Annuaire des bibliothèques et des archives, pour 1893, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. — 6° Revue des Etudes grecques, janvier-mars, 1893. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 4. — 8° Le Journal des Savants, mai et juin, 1893. — 9° Congrès des Sociétés savantes, 1893. Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique et de M. Hamy, membre de l'Institut. — 10° Chroniques d'Amadi et de Strambaldi, publiées par M. Réné de Mas-Latrie, 2me partie. — 11° Lettres de Pereisc, publiées par M. Tamizey de Larroque, tome IV. — 12° Lettres du Cardinal Mazarin, publiées par le Vicomte G. d'Avenel, tome VII. 13° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève, tome I. — 14° Bibliothèques des départements, tome XIX, Amiens. — 15° Tome XVIII, Alger. — 16° Tome XXII, Nantes, Quimper, Brest.

II. Préfecture de la Somme.

Conseil général de la Somme. 1re session ordinaire de 1893. Rapports du Préfet et de la Commission départementale.

III. Les auteurs.

1° L'Abbé Lebeuf et la Normandie, par M. le Comte de Marsy. — 2° Un gauffrier aux armes de Bourgogne, note par M. R. de Guyencourt. — 3° Notes sur Cantorbery, Rochester,

Londres, Winchester, Oxford, par S. W. Kershaw. — 4° Le pas des armes de Sandricourt, tournoi donné, en 1493, au château de ce nom, publié par A. Vayssière, et offert par M. Armand de Hédouville. — 5° Adrien de la Morlière, historien d'Amiens, par M. E. Soyez. — 6° Poésies picardes, par M. Robert de Guyencourt, illustrées par M. Jean de Francqueville. — 7° Mémoire sur les Comtes de Ponthieu de la deuxième race, par M. le Marquis de Belleval, offert par le Capitaine Carbon. — 8° Gauvain Quiéret, par le Marquis de Belleval, offert par le Capitaine Carbon. — 9° La protection des plantes, par M. Virgile Brandicourt. — 10° Das Schwein, in der Kultur Geschichte von Adolph Schlieben, major a D. — 11° Joannis de Capella. Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii. Nova editio quam summariis annotationibusque illustravit E. Prarond. — 12° Le Livre d'or de la Municipalité Amiénoise, par A. Janvier. — 13° Souvenir du Congrès international de Moscou, par le Baron de Baye.

IV. Sociétés Française.

1° Académie de Nantes. Annales, 1892, 2me semestre. — 2° Société d'archéologie de la Drôme. 105me livraison du bulletin. — 3° Recueil des travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 4me série, tome IX. — 4° Bulletin de la Société d'études de Draguignan, tomes XVII et XVIII. — 5° Mémoires de la Société Dunkerquoise, tome XXVI. — 6° Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 4me série, tome I, 2me fascicule. — 7° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives, tome XV, 1re livraison. — 8° Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France. — 9° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction dans le Nord, avril, mai, juin, 1893. — 10° Société polymathique du Morbihan. Bulletin, 1891 et 1892. — 11° Société d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin-Journal, mars, avril et mai, 1893. — 12° Bulletin de la Société académique de Laon, tome XXVIII. — 13° Académie de Lyon. Classe des Lettres. Mémoires, tomes XXVII et XXVIII. Sciences et Lettres, 3me série, tome I. — 14° Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et art utiles de Lyon, 6me série, tomes III, IV et V. — 15° Société académique de Saint-Quentin. Mémoires, 4me série tome X. — 16° Revue historique et archéologique du Maine,

1892, 2me semestre, tome XXXII. — 17° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tome XL, 2me livraison. Les registres consulaires de la ville de Limoges, tome V. — 18° Bulletin de la Société philomathique Vosgienne, 18me année. — 19° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2me série, tome XV. Bulletin, 1892, 4me trimestre, 1893, 1er trimestre. — 20° Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Mémoires, 3me série, tome II. Index général des matières contenues dans les Mémoires de 1871 à 1890, suivi du catalogue des livres déposés à la bibliothèque de la Société pendant la même période, dressé par M. Bonnabelle. — 21° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, 1892, 46me volume. — 22° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LIV, janvier-avril, 1893. — 23° Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4me série, tome VI. — 24° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 2me, 3me, 4me et 5me livraisons. — 25° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 247, 248. 249, 250 et 251. — 26° L'Agronôme praticien de Compiègne, avril, mai et juin 1893. — 27° Bulletin-Revue de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1893, 1re livraison. — 28° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XX, 2me livraison. — 29° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane, 1893, janvier-février, mars-avril. — 30° Société de Géographie, comptes-rendus, 1893, nos 8 et 9. — 31° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bulletin, février, mars, avril, mai, 1893. — 32° Société Dunoise, bulletin, n° 96. — 33° Bulletin de la Société académique de Poitiers, n° 314. — 34° Bulletin du comice agricole d'Abbeville, 1893, nos 1 et 2. — 35° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3me série, n° 23. — 36° Bulletin de la Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart, tome III, n° 2. — 37° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens, tome XXXI, nos 1 et 2. — 38° Académie d'Hippone, réunion du 27 mars 1893. — 39° Bulletin de la Société d'agriculture du Var, mars et avril, 1893. — 40° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin, n° 148. — 41° Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, tomes X et XI. — 42° Mémoires de l'Académie de Besançon, 1892. — 43° Bulletin de la Société des sciences et

des arts de Bayonne, 1er trimestre, 1893. — 44° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 165me livraison. — 45° Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, janvier, février et mars, 1893. — 46° Société des Etudes du Lot, bulletin, tome XVII, fascicules 1, 2, 3 et 4. — 47° Mémoires de l'Académie de Savoie. Chambéry, 4me série, tome IV. — 48° Académie d'Angers, mémoires, 1890-1891, nouvelle période, tome I. — 49° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XV, 1re partie. — 50° Mémoires de l'Académie de Caen, 1893. — 51° Travaux de l'Académie de Reims, 90me volume, tome II. — 52° Société française d'archéologie, LVIIe session du Congrès archéologique, tenue à Brives. — 53° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze a Tulle, 1893, 1re livraison.

V. Sociétés étrangères.

1° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VII, 2me livraison. — 2° Mémoires de la Société Impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, 1892. — 3° Mémoires de l'Académie des sciences de Munich, 1892. — 4° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, série V, vol. II, fascicoli 1, 2. — 5° Proceedings of the American philosophical Society, nos 139, 140. — 6° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome IV, 3me livraison. — 7° Smithsonian Institution. Dakota. English dictionary-Seventh annual report of the bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution, 1885-1886. Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, 1891. Bureau of Ethnology-Bibliography of the athapascon languages, 1889. — 8° Proceedings of Society of Antiquaries of London. Vol. XIII, n° 4. Vol. XIV, n° 1. — 9° L'Archeologia, publiée par la Société des Antiquaires de Londres, 2me série, volume III. — 10° Historischen Verein für das Grossherzogthum Hessen, 1892, 1, 2, 3, 4. — 11° Vieren zestigste Verslag der Halingen van het Friesch Genootschap van Geschied-Oudeid en Taalkunde te Leeuwarden. — 12° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XX, 1re livraison. — 13° Kaiser lichen Akademie der Wissenschaften. Wien, 1892. Fontes rerum Austriacarum. Diplomataria et acta. Band. XLVI, XLVII. Archiv für Osterreichische.... achtundsiebzigster band, Erste Halfte. Sitzungsberichte, philosophical Historische classe. CXXVI Band.

14° Société d'histoire de la Suisse Romande, tome XXXVII. Documents relatifs à l'histoire du Vallais recueillis et publiés par l'Abbé Gremaud, tome VI. — 15° Bulletin de la Société historique de Tournai, tome XXIV. — 16° Revue Belge de numismatique, 1893, 2me livraison. — 17° Cercle archéologique d'Enghien, annales, tome IV, 2me et 3me livraisons. — 18° Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 1893. — 19° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1893, part III, 1893, part I. — 20° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Neunzehnter Jahrgang. — 21° Memoirs and proceedings of the Manchester literary Society, 1891-1892. — 22° Proceedings of the American philosophical Society, n° 140.

VI. Publications périodiques.

1° Bulletin monumental, 6me série, tome VIII. — 2° Revue de l'art chrétien. — 3° Le Dimanche, semaine religieuse du Diocèse d'Amiens, nos 1134 à 1146. — 4° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 1re livraison. — Revue des Questions historiques, 106me livraison.

Supplément au Bulletin

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

CONCOURS DE 1894

Prix d'Histoire — Fondation LE PRINCE.

Une Médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français).

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif, ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

Prix d'Archéologie. — Fondation LE DIEU.

Une Médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie, au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. - Epigraphie. — Numismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins archéologiques inédits, etc.).

Biographie. — Prix offert par Madame PINSARD.

Une Médaille d'or de la valeur de **200** fr. à l'auteur de la meilleure biographie des *femmes picardes* qui se sont illustrées dans la littérature, les arts, ou par leur dévouement à la patrie ou à l'humanité, avant 1789.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les Mémoires seront adressés, avant le 1er juillet 1894, à M. le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens ; ils ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ils devront être *inédits* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du Concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la façulté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

Amiens — Imp. Yvert et Tellier

PRIX DE TOPOGRAPHIE

Offert pour la dernière fois, en mémoire de Monsieur et de Madame GARNIER, grâce à la libéralité de leur Famille.

Un prix de **300** fr. à l'auteur de la meilleure *Carte topographique de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents.*

Ces cartes seront dressées à l'échelle de 1/10.000.

Le plan représentera par des traits et des couleurs, la configuration de la commune avec tous les accidents qui sont à la surface.

Inscrire les cotes de hauteur.

Le plan du village présentera non seulement les masses d'habitations, mais le périmètre des plus considérables. On pourra au besoin les figurer dans un angle sur une plus grande échelle.

Les lieux-dits, cantons ou sections seront délimités. Ces limites ont une grande importance, car elles sont souvent celles d'un fief. Les plans terriers, seront, pour cette partie, consultés avec avantage.

Les terres cultivées, les bois, les prairies, les différentes natures du sol devront être indiqués avec des teintes conventionnelles ; les anciens bois marqués avec leurs contours et leurs noms.

Des traits différents désigneront les chemins selon leur classe ; les anciennes voies gauloises seront indiquées par un trait *vert* et les voies romaines par deux traits *rouges*.

Les cours d'eau, quels qu'ils soient (rivières, ruisseaux, sources), anciens ou nouveaux, permanents ou accidentels, ne seront point négligés.

Le plan devra aussi comporter les habitations isolées, les chapelles, les cimetières, les calvaires, les croix, les moulins, les étangs, les carrières et les arbres qui portent un nom ; et, si des trouvailles archéologiques ont été faites, l'endroit en sera marqué.

Des lettres ou des chiffres renverront à une légende, si l'on craint de surcharger la feuille.

Enfin le plan sera rigoureusement orienté et les écritures seront variées selon les objets.

UNIV.
OF
MICH.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 11 juillet 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. de Boutray, Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpetuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme des questions qui seront traitées au 32me congrès des Sociétés savantes. Il s'ouvrira à la Sorbonne le 27 mars 1894.

240—396 [illegible] 320—494

— M. le Ministre annonce l'envoi d'un ouvrage venant des Etats-Unis.

— M. le Préfet de la Somme adresse à la Société des cartes d'invitation pour la Revue du 14 juillet. Il réclame les pièces nécessaires à l'acceptation du legs Debray.

— M. Herlin, notaire à Lille, adresse un état estimatif des objets légués à la Société par M. Debray.

— M. de Rosny remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres.

— M. de Becquincourt offre également à la Société ses remerciements pour son admission et envoie, avec son adhésion aux statuts, la cotisation et les droits de diplôme.

— M. Béthouart, directeur de l'école de géomètrie appliquée d'Abbeville, envoie, pour le concours de 1893, un plan de cette ville dressé, sous sa direction, par plusieurs de ses élèves. La Société décide que ce plan n'étant pas établi d'après l'échelle indiquée au programme et contenant le nom de l'auteur ne peut être admis. Il sera retourné à M. Béthouart.

— M. Frédéric Moreau adresse un moulage avec une notice sur la Tarasque et la pièce qui la représente, découverte dans sa collection par le regretté M. Darcel.

— Le Secrétaire perpetuel appelle l'attention de ses collègues sur les ouvrages suivants, déposés sur le bureau : 1° Les six volumes envoyés par le

Ministère, savoir : le tome VII des lettres du Cardinal Mazarin; la chronique d'Amadi, 2me partie ; le tome IV des lettres de Pereisc ; les tomes XVIII, XIX et XXII du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, comprenant Amiens, Alger, Nantes, Quimper, Brest et Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève. — 2° *Notes sur Hesdinfort*, 3me partie, par M. Jules Lion — 3° *Album Caranda,* découvertes faites au camp de Pommier, Aisne. Envoi de M. Frédéric Moreau. — 4° *Notes sur quelques enceintes de la Somme et de la Seine-Inférieure et Notes sur quelques enceintes de l'Aisne*, par M. Vauvillé. Ces travaux remarquables confirment les assertions émises depuis longtemps par M. Pinsard sur le terme impropre de *Camps de César*, donné aux enceintes de Tirancourt, l'Etoile et Liercourt. — 5° *Notice biographique sur M. Dancoisne*, décédé, membre correspondant de notre Compagnie, par M. de Cardevacque. — 6° *Notice sur le groupe de l'Assomption* de Blasset, par M. Edmond Soyez.

— La Société vote des remerciements aux auteurs et donateurs des ouvrages qui viennent d'être signalés.

— M. Pinsard présente à l'Assemblée une boucle métallique du IIIe siècle, trouvée à Villers-sur-Authie et appartenant à M. le Comte de Forceville. M. Collombier estime que ce bijou est en electrum et qu'il a pu être confectionné dans notre région.

— M. Lefebvre-Marchand adresse une note généalogique sur la famille du grammairien Lhomond. Le Secrétaire perpétuel en donne lecture. Le plus ancien membre de la famille Lhomond, cité dans ce travail, était notaire à Chaulnes en 1655. La Société remercie M. Lefebvre-Marchand de sa communication.

— M. le Président signale le don, fait par M. Jacques Rousseau de Forceville, de 350 monnaies anciennes, dont 5 en or et 62 en argent.

L'Assemblée vote de chaleureux remerciements au généreux donateur.

— M. le Président fait passer sous les yeux de ses collègues un ouvrage, publié en 1736, sous le titre :

Plans des principales places de guerre et villes maritimes de France, par Leman de la Jaisse, Paris, 1736, où figurent les armes de la ville de Boulogne-sur-Mer avec le chef fleurdelisé, dont notre collègue M. Enlart, à propos du nouveau diplôme de la Société, conteste la légitimité.

— M. le Président est heureux d'annoncer à l'Assemblée que la Société Française d'Archéologie, à la suite du congrès tenu à Abbeville, a décerné une grande médaille de vermeil à M. Edmond Soyez et une médaille de vermeil à MM. Pinsard et Durand. Les honneurs rendus à nos collègues ne peuvent que jeter un nouveau lustre sur notre Compagnie toute entière. M. de Guyencourt a pu constater le succès obtenu au congrès par la lecture de M. de

Calonne, sur Amiens gallo-romain ; par celle de M. Durand, sur l'église Saint-Germain ; par la série de dessins sur le vieil Amiens, présentée par M. Pinsard et enfin par les belles phototypies de Dujardin, exécutées d'après les clichés de notre collègue M. Roux, et destinées au premier fascicule de la Picardie historique et monumentale. Du reste les représentants de la Société des Antiquaires de Picardie ont été à ce congrès, si intéressant et si réussi en tous points, l'objet des attentions les plus flatteuses. Sur la demande de M. le Président des remerciements sont votés à la Société Française d'Archéologie et à la Société d'Emulation d'Abbeville.

M. le Président prend de nouveau la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

« Le moment est enfin venu de vous dévoiler « un complot, tramé par les membres qui compo- « sent le bureau de notre Société. Je suis certain « que vous approuverez leur projet, et que vous vous « associerez avec bonheur à son exécution. Voici « ce dont il s'agit.

« Tous, vous avez admiré le magnifique diplôme « que nous devons au talent de M. Milvoy. Vous « avez apprécié la manière poétique et grandiose « dont notre collègue a réalisé l'idée que nous « nous faisons du vieux pays picard, la manière « dont il a évoqué, en penseur et en artiste, au

« milieu des brumes matinales, la sublime vision « du plus beau des monuments chrétiens. Vous « vous souvenez de tout cela : Eh bien ! n'est-ce « point justice, que, par un témoignage durable, « nous marquions notre admiration à l'auteur d'une « œuvre d'art aussi belle, et faite spécialement « pour nous ? Nous l'avons pensé, Messieurs, et « vous ne nous contredirez pas. C'est donc en « votre nom, que je prie M. Milvoy de vouloir « bien agréer le don d'une médaille de vermeil. « Elle sera pour lui le gage de la reconnaissance « que la Société lui doit. Veuillez, mon cher « collègue, accepter le souvenir que la Société « vous offre par ma main. »

De vifs applaudissements accueillent ces paroles.

— Le Secrétaire perpétuel annonce à l'Assemblée que plusieurs mémoires lui ont été adressés pour le concours d'histoire de 1893 :

1° *Généalogie de la Maison de Créquy, suivie de la complainte du sire de Créquy* :

2° *Complainte en vers français sur le sire de Créquy.*

3° *Essai sur l'histoire de la chartreuse du Mont-Saint-Eloi, près Noyon.*

4° *Histoire de saint Crépin et de son culte.*

Le Président désigne pour faire partie de la commission, qui devra examiner ces travaux, MM. l'abbé Boucher, Durand, Janvier, Leleu et de Louvencourt.

— Deux plans ont été envoyés pour le concours de topographie.

1° *Plan de Chaulnes.*

2° *Carte topographique de Camon.*

MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard sont nommés, par M. le Président, pour composer la commission du concours de topographie.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et Roux présentent, comme membres titulaires non résidants, MM. Vayson, manufacturier à Abbeville et Lafollye, architecte, à Paris.

MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et de Puisieux présentent, comme membre correspondant, M. le Baron de Baye, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France.

Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

— M. Poujol de Fréchencourt lit une note sur le rétable de l'église de Montonvillers, canton de Villers-Bocage. Un document daté de 1732, découvert récemment sous le velours qui décorait le tabernacle, nous apprend que cette œuvre d'art, attribuée à Blasset, provient de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens.

— M. Dubois communique un extrait d'un registre aux comptes de la ville d'Amiens pour 1421-1422. Il en résulte que l'offrande, d'une *chaincture* de la ville *en chire*, faite par l'Echevinage à la Cathédrale, n'était pas un simple ex-voto en cire, représentant l'enceinte d'Amiens. Notre

collègue, dans une note précédente, l'avait supposé, d'après le libellé mal rédigé d'une délibération de l'Echevinage, en date du 29 juillet 1418. C'était réellement une bougie filée, repliée sur elle-même, dont la longueur atteignait celle de la ceinture de la ville. Elle dura jusqu'au jour de Pâques 1420, époque à laquelle, sur l'ordre du maïeur Jacques du Caurel, elle fut refaite.

— M. Guerlin donne lecture d'un travail de M. le chanoine Marle sur le comté de Marle-en-Artois, relevant du château de Lens. Il fut possédé successivement par les familles de Marles, de Rebecque, de Noyelles et de Beaulaincourt. Ces diverses et intéressantes communications sont accueillies par les applaudissements de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22201 à 22220.

Séance ordinaire du 8 Août 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, Crampon, Dubois, Duhamel-Décéjean, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchencourt et Soyez.

M. l'abbé Cardon et M. le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant de la Belgique et des Pays-Bas. M. le Maire d'Amiens remercie la Société d'un don de 1659 monnaies antiques fait au Musée de Picardie.

M. le Proviseur du Lycée d'Amiens informe la Société que le prix du Cange a été mérité, cette année, par l'élève Marius Outrebon, de Buire-au-Bois, (Pas-de-Calais).

M. Roze, directeur de l'école régionale des beaux-arts d'Amiens, remercie notre Compagnie du don de l'*Album archéologique* fait à cet établissement.

M. Darsy, pour raison de santé, ne peut plus se charger de la correction des imprimés de la Société. Il demande aussi à être remplacé comme président de la commission d'impression. Après en avoir délibéré, l'Assemblée maintient à l'unanimité M. Darsy président de la dite commission.

— Le Secrétaire perpétuel signale quelques ouvrages déposés sur le bureau, entre autres :

1° une *Etude sur l'album Caranda*, publiée dans le bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais. 2° *Les frais d'un voyage de Robert de Foulloy, évêque d'Amiens*, envoyé

par le Roi dans le Midi de la France, travail publié par la Société historique du Périgord.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un article de notre collègue, M. Fleury, paru dans le *Journal de St-Quentin*, et ayant trait à Saint-Sauve, vénéré à Essigny. Il ne faut point confondre ce saint avec saint Sauve ou saint Salve, évêque d'Amiens, ni avec le Christ qui porte le même nom, et est l'objet d'une si grande vénération dans la basilique amiénoise.

—M. Soyez offre à la Société un recueil de mémoires judiciaires dont plusieurs sont relatifs à la Picardie. Des remerciements sont votés au donateur.

— M. Guerlin signale, d'après M. Fleury, des fouilles exécutées à St-Quentin (Aisne). Elles tendent à prouver qu'à l'époque romaine cette ville n'était pas située où on le croyait généralement.

— M. le Président annonce la découverte d'un important cimetière mérovingien à Cayeux-en-Santerre. Le résultat des fouilles exécutées sous la surveillance de notre collègue M. Leblan, avec la bienveillante autorisation de M. le marquis Doria, donnera lieu à une communication détaillée.

M. de Guyencourt ajoute qu'un médaillon en marbre blanc, sur lequel se trouve le portrait en relief d'Antoine de Launoy, sculpté vraisemblablement en Italie et daté de 1510, est à vendre chez M. Leflon, au Ponchel, près Auxi-le-Château.

M. le Conservateur du Musée de Picardie a l'intention de l'acquérir.

M. le Président annonce, de la part de M. Soyez, que la distribution du premier fascicule de *la Picardie historique et monumentale* aura lieu irrévocablement dans le milieu du mois d'août.

— M. Pinsard informe, par lettre, la Societé de la découverte d'une très importante enceinte gauloise, peut-être même plus ancienne, située dans le bois de Mailly-Maillet. Cet ouvrage de terre n'avait point été signalé jusqu'à ce jour. M. Pinsard se propose d'étudier en détail cette enceinte et les fossés que l'on remarque aux environs.

— L'ordre du jour appelle la discussion d'une modification au paragraphe 2 de l'article 57 du règlement. Jusqu'ici les épreuves des ouvrages imprimés par la Société, lorsque les auteurs ne résident pas à Amiens, ne leur sont pas généralement communiquées. M. Darsy voudrait que cette communication soit obligatoire à la condition que les épreuves seront retournées dans les cinq jours. La Société adopte la proposition de M. Darsy, en prorogeant jusqu'à huit jours le délai accordé aux auteurs.

— MM. Vayson, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville et Laffolye, architecte à Paris, présentés à la dernière séance, comme titulaires non résidants, sont élus en cette qualité.

— M. le Baron de Baye, membre de la Société

nationale des Antiquaires de France, est admis comme membre correspondant.

— La parole est ensuite accordée à M. Duhamel Décéjean. Il donne lecture d'une notice biographique très complète sur M. le chanoine de Cagny, notre regretté collègue. Ce travail, accueilli par les applaudissements de l'assemblée, sera d'après un vote immédiat, publié dans le bulletin.

— M. Boudon lit une note sur les *canonici forenses.* Ils n'étaient point toujours tenus d'être prêtre. Témoin Thierry Larchier, plus connu sous le nom de Thierry d'Hireçon, du lieu de son origine, chanoine d'Amiens en 1309. Ce diplomate, fréquemment employé par Philippe-le-Bel, ne reçut l'Ordre de la prêtrise qu'après 1316. Il fut Evêque d'Arras du 21 avril au 14 novembre 1321.

— M. de Guyencourt donne lecture au nom de M. Pinsard d'une notice sur le grenier à sel d'Amiens. Dans cette étude, l'auteur fixe la situation de cet établissement à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'asile Morgan, dans l'île Saint-Germain.

— MM. Boudon, de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt présentent M. Comte, manufacturier à Albert, comme membre titulaire non résidant.

— MM. Oudin, de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt présentent en la même qualité M. Bréard, de Versailles

Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22,221 à 22,244.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LE CHANOINE PAUL DE CAGNY

Lue dans la Séance du 8 août 1893 par M. DUHAMEL-DECÉJEAN.

MESSIEURS,

Une Société s'honore elle-même lorsqu'elle garde avec soin le souvenir de ceux qu'elle avait admis dans ses rangs ; et elle remplit un devoir de justice en s'acquittant d'un légitime tribut de regrets à leur mémoire.

Notre compagnie a récemment éprouvé une perte sensible en la personne de *Messire Paul Urbain* DE CAGNY, chanoine honoraire d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires depuis cinquante-six ans, décédé le 22 avril 1893.

Au jour des obsèques, M. le Président (1) s'est fait, dans un remarquable discours, l'interprète autorisé des sentiments de tous, rendant à notre

(1) M. Robert de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, en 1893.

vénéré Collègue un hommage éloquent et mérité.

Aujourd'hui, sur les instances des amis du regretté défunt, sur la demande d'un grand nombre d'habitants de Nesle, je viens vous présenter quelques notes biographiques. J'hésitais devant la tâche ; mais les uns ont fait appel à la longue amitié dont m'honora M. de Cagny, les autres à la reconnaissance d'une libéralité qui exige l'expression de leur gratitude : je réclame votre bienveillance qui m'a été si souvent accordée autrefois.

C'est une belle existence que celle de M. de Cagny : une existence tout entière de travail, de persévérance, de régularité et de dévouement.

Elle peut servir d'exemple à tous ; et elle montre qnelle dignité et quelle force une vie humaine acquiert par le respect de soi-même et la sévérité des principes.

M. de Cagny (1) était né le 25 mai 1804, à Nesle, où il fut baptisé le lendemain de sa naissance sous les prénoms de Paul-Urbain (2). Il était le plus jeune des quatre fils de François de Cagny, originaire de Paillart, en Beauvaisis, qui exerçait à Nesle la profession laborieuse de boulanger.

(1) Suivant un jugement rendu en février 1846 par le Tribunal de Péronne, le nom de famille de M. de Cagny doit être écrit avec la particule.

(2) Le prénom d'Urbain a été donné à M. de Cagny par suite de la fête de St-Urbain Ier, pape et martyr, que l'Eglise célèbre le 25 mai.

C'était aux premières années de ce siècle ; et dans cette famille chrétienne et patriarcale, la vocation ecclésiastique avait déjà touché plus d'une intelligence et sollicité plus d'un dévouement au service des sanctuaires dépeuplés.

A Nesle même se trouvaient réunis en 1804 plusieurs de ses membres engagés dans les ordres sacrés : tel l'abbé Martin Aubrelique, vicaire de Notre-Dame après le Concordat, et qui devint plus tard archiprêtre de Montdidier ; tels aussi les deux frères Bacouel, pieux chanoines et savants professeurs.

Bien plus près de lui encore, le jeune Paul-Urbain avait son frère aîné, François-Simon (4), plus âgé que lui de douze ans, qui avait déjà embrassé le ministère des autels, et qui recevait l'ordination en 1816, l'année même où Paul-Urbain faisait sa Première Communion. Ce dernier se trouvait donc singulièrement attiré vers la carrière sacerdotale.

Son enfance, ses premières années d'école s'é-

(4) François-Simon de Cagny, né le 12 mai 1793 à Nesle, obtint le diplôme de bachelier ès-lettres en 1811 et fut ordonné prêtre, le 8 juin 1816, par Mgr de Mandolx. Nommé aussitôt desservant de Maurepas, paroisse d'environ mille habitants, il fut institué treize ans après, le 3 novembre 1827, curé doyen de Mailly, et en 1833 chanoine honoraire d'Amiens. Le zèle et les vertus de ce saint prêtre lui méritèrent l'estime générale dans les deux paroisses qu'il dirigea. Comme il sera dit plus loin, M. François-Simon de Cagny se retira à Amiens en 1869 après cinquante-quatre ans d'exercice, et il mourut le 8 janvier 1875. Son corps est inhumé à Nesle dans le tombeau de la famille.

coulèrent dans le vieux château des marquis de Nesle : château abandonné depuis l'émigration, et dans les grandioses bâtiments duquel on avait alors transporté les classes du collège dirigé par M. Ponchard (1). C'est ainsi que le futur historien apprit à épeler dans la demeure de ceux dont il devait plus tard raconter la généalogie et les annales glorieuses.

Dans cette ancienne ville de Nesle où le pied heurte à chaque pas des débris antiques ; à l'ombre de cette imposante collégiale debout depuis neuf siècles et témoin de tant d'événements, les traditions locales s'enseignaient toutes seules. L'histoire devenait une leçon de choses. Les pères racontaient à leurs fils les souvenirs du temps passé; dans leurs promenades, dans leurs jeux, en face des vieux monuments, les aïeux leur expliquaient ce qu'ils avaient vu jadis, ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leurs aïeux. Et les splendides cérémonies capitulaires, et les fêtes merveilleuses du premier marquisat de France, et les épopées joyeuses ou sanglantes berçaient de leurs impressions profondes l'intelligence des enfants avides de les recueillir.

Il y a peu d'années, M. de Cagny me rapportait un détail tout spécial sur les obsèques des cha-

(1) Le Collège occupait l'aile droite du château démolie en 1820. M. de Cagny a pu donner une description très fidèle de ces bâtiments aujourd'hui disparus, mais qu'il avait connus et habités pendant sa jeunesae.

noines de Nesle, que lui avait expliqué son père, témoin du fait dans sa jeunesse. Je recevais ainsi, par un intermédiaire unique, entre celui qui avait vu de ses propres yeux et moi, la narration d'une cérémonie historique remontant à plus d'un siècle.

Au sortir du Collège de Nesle en 1818, le jeune de Cagny, âgé de 14 ans, continua ses études et les acheva brillamment en 1822 chez les Pères Jésuites de St-Acheul, d'où les congés beaucoup plus rares en ce temps-là qu'à présent ne le ramenaient guère dans sa famille qu'une fois par an, faisant à pied les douze lieues qui séparent Nesle d'Amiens.

Bientôt l'heure était arrivée de choisir sa route définitive. La vocation très arrêtée du pieux étudiant le conduisit au Grand Séminaire diocésain. Il s'y montra tel qu'il devait être toute sa vie : ardent au travail et docile serviteur de la règle.

Les aptitudes littéraires du jeune lévite déterminèrent ses supérieurs à le placer dans l'enseignement ; il fut choisi pour être professeur au Petit-Séminaire de St-Riquier lors de sa fondation en 1823 ; et il fut désigné dans les mêmes conditions pour professer au Collège ecclésiastique de Roye fondé en 1826.

Le 20 décembre 1828, il était ordonné prêtre par Mgr de Chabons ; et, le dimanche 28 décembre, il célébrait dans l'église de Nesle sa première messe, avec l'assistance de M. l'abbé Turpin, curé doyen.

Enseigner, c'est apprendre deux fois, dit un

proverbe. Tout en s'occupant avec succès des élèves confiés à ses soins, l'abbé de Cagny avait complété son instruction personnelle ; et il avait tracé d'une main sûre, guidée par la foi, les projets qu'il devait poursuivre avec persévérance, sans défaillir un seul instant, durant soixante-cinq années de sacerdoce.

Une décision épiscopale l'envoya dès 1828, en qualité de Vicaire-Gérant, dans la paroisse très importante d'Harbonnières (1), dont le Curé en titre était âgé et infirme. Ce curé était M. Mareschal qui mourut chanoine de la Cathédrale en 1842, et qui avait demandé lui-même pour son vicaire l'abbé de Cagny dont le père était son compatriote et son ami.

C'est auprès de ce vénérable Curé que le jeune prêtre s'initia aux labeurs du ministère pastoral pendant deux années, après lesquelles il vint prendre possession de la cure de Bouchoir, forte de plus de 500 âmes, dans le même doyenné de Rosières.

M. de Cagny reconnut facilement que ce qui manque davantage à la portion la plus nombreuse

(1) Harbonnières est une Cure de 2e classe du doyenné de Rosières qui compte près de deux mille habitants. Bien qu'elle soit en dehors de l'arrondissement de Péronne, M. de Cagny a néanmoins consacré une notice très intéressante à l'histoire de la localité et à la description de sa remarquable église, l'une des plus belles du Santerre sous le rapport de l'architecture et sous le rapport des dimensions. Mgr de la Motte l'appelait : *sa petite Cathédrale.*

du peuple, ce sont les moyens d'entretenir les principes de croyance et de morale déposés en germe dans l'éducation de l'enfant, mais qui doivent se développer constamment dans l'adolescence, fructifier et mûrir dans toute vie humaine, en dépit des ronces et des épines, en dépit de la sécheresse et des oiseaux du chemin.

Il importe donc au peuple d'avoir auprès de lui, à sa portée, des guides, des exemples, des leçons : des guides qui ne lui soient point suspects ; des exemples qui l'attirent, qui le convainquent et qu'à son gré il puisse contrôler et discuter ; des leçons enfin dont il ne se défie pas, qui élèvent son âme en impressionnant son cœur, en illuminant sa raison, et qui s'imposent à lui par la vérité dans une méditation solitaire.

Ce but si haut et si fécond trouve sa réalisation dans la lecture des bons livres, composés avec un idéal religieux, avec le souci de la morale enveloppée d'une forme attrayante, reposant sur une base vraie, telle qu'un fait historique, dont les personnages soient réels, dont le lieu d'action frappe les regards du lecteur.

Tel fut le plan que se proposa M. de Cagny. Telle est la pensée tout entière du premier livre qu'il publiait en 1837, au lendemain de son entrée dans le ministère actif des paroisses. Et ce premier essai était celui d'un maître dans l'art d'écrire, d'intéresser les intelligences, et de diriger les âmes. L'histoire d'*Isabelle de Nesle* a joui d'un

succès considérable ; sa vogue n'est pas épuisée après un demi-siècle, toutes les bibliothèques populaires possèdent quelqu'une de ses nombreuses éditions.

M. de Cagny eut la bonne fortune de trouver un éditeur qui le comprit et qui le mit à même de former, dans la première cure où la Providence l'envoyait, les rayons fondamentaux de cette importante bibliothèque paroissiale, toujours accrue, toujours entourée des soins les plus éclairés, que M. de Cagny considérait avec juste raison comme le puissant adjuvant de son ministère sacré, et qu'il a léguée à sa ville natale comme le meilleur témoignage de sa prédilection.

Sur chaque volume, se trouve au premier feuillet une annotation brève, en caractères grecs, de la main de M. de Cagny, indiquant le genre de l'ouvrage et la catégorie de lecteurs auxquels il convient.

L'expérience faite dans la paroisse de Bouchoir (1) prouva que le dévoué curé avait bien choisi sa manière d'agir. La voie tracée était désormais ouverte ; elle tendit seulement à s'orienter de préférence vers les études historiques, plus goûtées, plus attrayantes, et parvenant à leur fin d'une façon plus assurée.

L'histoire impartiale et sérieuse est une excel-

(1) Voir la Notice consacrée au village de Bouchoir dans le premier volume de l'arrondissement de Péronne, pages 796 à 800.

lente école de morale et de justice ; elle rend à chacun selon ses œuvres. En même temps, lorsqu'elle enseigne au peuple les annales d'une contrée qu'il a sous les yeux, d'une ville ou d'un village qu'il habite, elle y attache les cœurs, elle y fixe les affections, elle devient la source vraie et puissante du patriotisme.

L'âme de M. De Cagny fut toujours vivement éprise de l'amour du pays ; chacun de ses écrits en porte l'empreinte. C'est un des grands côtés de son caractère. La prudence et la discrétion du prêtre ont voilé volontairement pendant sa vie l'ardeur du patriote, pour qu'on n'accusât point sa plume de tremper dans ce qui s'appelle la politique. Mais devant sa tombe, il est enfin permis de rompre le silence et de nommer cet ouvrage, le meilleur peut-être qu'ait produit entre tant d'autres notre vénéré Collègue et qu'il intitulait : « Les Souvenirs et les Destinées de la France », avec cette vibrante épigraphe : *Gesta Dei per Francos !*

Si l'espace me permettait d'en citer quelques pages, le philosophe chrétien, le théologien savant et l'historien érudit se manifesterait tout entier à vous, bien mieux que je ne puis le dépeindre dans une trop rapide notice. A la dernière page de son œuvre, M. De Cagny s'estimait heureux — il avait alors quatre-vingts ans — « de terminer sa « longue carrière par cet hommage au Dieu Tout-« Puissant, à l'Eglise, au Souverain-Pontife, à la « Religion, à la Patrie ! »

La publication d'*Isabelle de Nesle* avait été un succès des plus encourageants ; mais quoique le livre se fût répandu partout, il ne s'adressait spécialement qu'aux habitants de Nesle et de plusieurs localités voisines. Selon les idées que j'ai développées tout à l'heure, M. de Cagny voulut écrire pour chaque commune de l'Arrondissement de Péronne — et il y en a deux cent — une monographie particulière, fournissant à chaque habitant de la contrée l'histoire de son sol et de son clocher natal.

De là, ce travail énorme, colossal, encouragé dès le début par l'Evêque d'Amiens, Mgr Mioland, et qui eut en 1844 une première édition fort recherchée ; en 1869 une seconde édition, véritable monument d'un labeur qui ne semblait plus de notre époque ; en 1887, après quarante-cinq années, un troisième volume complémentaire.

On se fait difficilement une idée de la somme d'efforts et de patience que représentent, à l'heure actuelle, les deux mille pages de l'*Arrondissement de Péronne*. Mais on n'appréciera jamais ce qu'elles ont coûté il y a un demi-siècle, alors que tout était à créer, qu'il n'existait point de guide, point de modèle, point de chemin frayé.

C'est un mérite qui appartient incontestablement à M. de Cagny d'avoir été dans l'histoire et l'archéologie locales un initiateur. Il a tracé une voie que nul, dans notre région, n'avait encore abordée ; et si d'autres à sa suite ont glorieusement élargi

le sillon, y trouvant une renommée plus étincelante ou plus sonore, il n'en revient pas moins à M. de Cagny le remarquable honneur de leur avoir donné le signal et d'avoir marché au premier rang.

Ce qu'il faut admirer également en lui, c'est le scrupule de l'exactitude, le souci intense de la vérité. J'en appelle à ceux qui ont suivi ses traces, il leur appartient de proclamer à quel degré, dans chaque ligne de ses ouvrages, ils ont reconnu la conscience de l'historien égale à la précision du narrateur et au talent de l'écrivain.

M. de Cagny était doué à un haut degré de l'amour du travail ; il y était infatigable, persévérant, d'une régularité mathématique qui ne se démentit pas un seul jour de sa longue existence. Le travail est le trait dominant de sa vie, comme la passion de la vérité était le trait dominant de son caractère. Si M. de Cagny n'a pas toujours récolté les succès dont il était digne, c'est que sur ses lèvres la vérité prenait toute la place ; il n'en restait pas pour les compromissions, ni pour la flatterie. Certes il était foncièrement bon et charitable, il ne marchandait pas ses services ; mais il était par dessus tout l'homme droit et franc ; il mettait en pratique — ses amis les plus intimes en ont fait l'expérience — la citation latine qui revenait souvent dans sa conversation : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*.

Une justice lui est due, c'est de reconnaître la bienveillance avec laquelle, travailleur lui-même,

il accueillait les travailleurs novices. Il les encourageait paternellement, leur ouvrait la voie, leur aplanissait les difficultés et se réjouissait sincèrement de leur réussite. Le nombre est plus grand qu'on ne le suppose de ceux à qui il a tendu la main et prêté son appui discret et désintéressé.

Ses relations étaient fort étendues, non-seulement dans le clergé, mais dans les assemblées savantes et dans toutes les classes sociales. Ses amis lui étaient fidèles, parce qu'ils pouvaient en retour compter sur sa fidélité.

La longévité était commune dans la famille de M. de Cagny. Son père vécut jusqu'à quatre-vingt-trois ans ; sa mère jusqu'à quatre-vingt-neuf ans.

Son frère aîné, le doyen de Mailly, malgré un accident terrible qui hâta sa fin, atteignit la quatre-vingt-troisième année ; lui-même allait entrer dans sa quatre-vingt-dixième. Cependant il avait toujours été d'une santé frêle et délicate, mais sa sobriété extrême et la régularité parfaite, j'allais dire la ponctualité de son régime, l'avaient conduit jusqu'à cet âge avancé sans infirmités, le corps et l'esprit toujours alertes. Il avait coutume de dire qu'un estomac débile est un brevet de longue vie, parce qu'il force à être sobre et à se garer des imprudences que se permettent parfois ceux qui se croient robustes.

La conversation ds M. de Cagny était empreinte d'une gaieté de bon aloi, d'un aimable enjouement ; il y semait les bons mots et les citations

avec un heureux à-propos. Sous des apparences simples et modestes, on devinait le littérateur et le poète. M. de Cagny a toujours cultivé l'art des vers : nombre de ses ouvrages en sont la preuve, sans compter quantité de pièces non publiées. Et vraiment je serais porté à croire, en dépit des menaces de Gresset, que ce défaut n'est pas rare chez les Antiquaires. S'il faut en blâmer M. de Cagny, ce ne sera pas — j'en prends encore à témoin la *Semaine Religieuse* du 23 juillet 1893 — ce ne sera pas notre nouveau Président d'honneur qui lui jettera la première pierre (1).

Les publications de M. de Cagny sont bien loin d'être limitées aux ouvrages dont le titre est déjà venu sous ma plume. Je les énumèrerai brièvement.

Après l'*Histoire d'Isabelle* en 1837, et la première édition de l'*Arrondissement de Péronne* en 1844, M. de Cagny écrivait en 1845 une *Lettre* à la Société des Antiquaires, accompagnée d'une *Elégie sur la disparition du Beffroi de Péronne.*

(1) Dans le numéro du 13 juillet 1893, le *Dimanche* publie deux pièces de vers composées par M. l'abbé Duval, chanoine théologal, à l'occasion des Noces d'Or de M. l'abbé Estienne célébrées le 15 juillet. Dans le numéro du 11 juin, se trouve encore une autre poésie intitulée : *Le Rêve d'un Enfant*, composée aussi par M. Duval à qui Mgr Renou disait avec esprit qu'il avait, non pas 80 ans, mais seulement quatre fois vingt ans.

En 1849, paraissait *Notre-Dame des Joies*, charmante composition qui se rattache au pélerinage de la paroisse d'Ennemain, objet toujours florissant des prédilections du zélé curé.

En 1852, vient une *Notice biographique sur Lhomond*, le professeur émérite né à Chaulnes en Santerre ; et M. de Cagny entreprend dès ce jour une campagne laborieuse pour faire élever une statue à Lhomond. Il lance en 1854 un éloquent *Appel aux Souscripteurs* et fonde un comité dans lequel entrent M. le comte du Hamel, préfet de la Somme, Mgr de Salinis, le sénateur comte de Beaumont, M. de Ladoue, M. de Forceville, et beaucoup d'autres personnages distingués. La persévérante ardeur de M. de Cagny triomphe rapidement de tous les obstacles ; la statue est érigée le 29 mai 1860, sur la place de Chaulnes, et M. de Cagny y prononce devant une assemblée considérable l'*Eloge public de l'abbé Lhomond*, imprimé peu après. En ce jour mémorable pour le « promoteur de l'œuvre » — comme aimait à s'appeler M. de Cagny, — j'ai eu la bonne fortune de me trouver à Chaulnes et d'entendre ce remarquable panégyrique qui fut suivi d'une *Cantate* non moins belle, due au talent poétique de M. de Cagny.

En 1856, il publie *Mainfroy, épisode historique du XIe siècle ;* et, l'année suivante, une volumineuse et intéressante *Notice sur le Château de Suzanne en Santerre et sur la Maison et Marquisat d'Estourmel.*

En 1861, M. de Cagny prend part à la discussion du fameux Droit de Marché par une *Etude historique et justificative du droit coutumier, dit Droit de marché du Santerre.* A cette occasion une savante controverse s'élève entre MM. de Cagny, Bazot, Dusevel, d'Herbinghem et Boca. Hélas ! après d'autres travaux érudits publiés depuis trente ans, la question n'est pas encore résolue, et le Droit de Marché vit toujours.

En 1864, M. de Cagny s'occupe successivement du *Vicus Helena*, et du lieu de naissance du *P. Longueval*, auteur d'une savante Histoire de l'Eglise Gallicane.

En 1866, paraît l'*Etat Général de l'ancien diocèse d'Amiens-Noyon*, grand in-quarto ; et dans la même année une *Notice sur le hameau de Génermont* où avaient été opérées des trouvailles d'un immense intérêt.

En 1868, M. de Cagny donne au public la touchante *Biographie de Martin Camus*, maître d'école au village d'Hallu-en-Santerre ; un de ces hommes de bien, de courage et de dévouement, dont la vie est un merveilleux exemple.

En 1869, il fait hommage à la Société des Antiquaires des deux volumes de l'*Arrondissement de Péronne*, seconde édition. M. Salmon accepta d'en faire un rapport. Peu après, M. de Cagny qui avait longtemps été délégué cantonal pour la ville de Ham, recevait la décoration d'Officier d'Académie.

En 1872, nous avons de lui une remarquable *Notice historique sur la commune de Caulaincourt*, accompagnée d'une *Généalogie* de la maison de ce nom remontant au XIe siècle.

En 1873, c'est une *Notice sur l'abbé Hennequin, né à Amiens*, de qui les volumineux manuscrits contenant près de quarante mille vers français avaient été indiqués à M. de Cagny dans sa première cure de Bouchoir, et furent ensuite retrouvés à Falvy où l'abbé Hennequin s'était retiré et où il était mort en 1825, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il importe de dire qu'à l'époque de ces deux derniers ouvrages un changement profond s'était opéré dans l'existence de M. de Cagny. Après un ministère actif de plus de quarante années, il quittait la paroisse d'Ennemain où il avait été envoyé au sortir de Bouchoir, en 1840, et il prenait sa retraite à Amiens sur la nouvelle paroisse St-Martin. Ce n'est pas qu'il refusât le travail, au contraire il se dévouait pour entourer de soins les derniers jours de son frère aîné, curé-doyen de Mailly, qui se retirait aussi à Amiens, où il mourut en 1875, après cinquante-neuf années de prêtrise.

Une fois fixé à Amiens, M. de Cagny ne tarda pas — et c'était de toute justice — à échanger, contre le titre de membre résidant de la Société des Antiquaires, celui de correspondant et non-résidant qu'il avait obtenu dès 1837, au lendemain de la fondation, par l'entremise de M. Guerard. Ses

aptitudes de travailleur émérite allaient rencontrer dans cette nouvelle situation un nouvel aliment. En effet, nous le voyons chargé, en 1876 et en 1884, des *Rapports sur le Concours d'Histoire*. En 1880, il est nommé président; ses deux *Discours d'Installation* et de *Sortie* sont remarqués et son discours de Séance publique sur l'*Eloquence de la Chaire* remporte un légitime succès.

Viennent ensuite le beau travail, déjà mentionné, sur les *Souvenirs et les destinées de la France* en 1886; le troisième volume complémentaire de l'*Arrondissement de Péronne* en 1887; la *Biographie de M. Peigné-Delacour* et une *Etude sur le Concile de Nesle;* enfin une excellente *Vie de Ste-Radegonde*, en 1890.

J'abrège à dessein cette riche nomenclature; et je ne m'arrête pas aux communications nombreuses — j'étais tenté de dire innombrables — qu'envoya M. de Cagny à la Société, avec un zèle qui ne se refroidit jamais. Si l'on feuillette les bulletins, depuis leur origine jusqu'à 1893, il n'en existe pas un volume où n'apparaisse le nom de notre laborieux et actif collègue, signalant les découvertes, les fouilles et les documents. Dans la séance du 12 avril dernier, dix jours avant sa mort, il nous envoyait encore une *Note sur des trouvailles faites à Renancourt.*

Et je ne parle pas des communications à la So-

ciété des Antiquaires de France (1) ni à d'autres sociétés savantes; non plus que des travaux qui se rapportent à d'autres objets qu'à l'histoire et à l'archéologie (2).

Il serait équitable pourtant de citer entre tous les écrits solides et vigoureux sur la situation temporelle des curés de campagne, qui passionnait à bon droit M. de Cagny, et pour laquelle il fit avec succès une démarche personnelle auprès de l'empereur Napoléon III. A défaut d'une pension légale de retraite, il obtint du moins le décret qui accorde un traitement supérieur aux sexagénaires en exercice.

Mgr Guilbert, l'un de nos distingués et savants évêques, avait apprécié à juste titre les mérites de notre vénéré collègue et il l'avait nommé en 1882 chanoine honoraire de sa cathédrale.

A son tour, la Société des Antiquaires lui décernait le titre de Président d'honneur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son admission dans nos rangs. Elle rendait ainsi un solennel hommage au digne chanoine par le vote una-

(1) M. de Cagny était associé correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France depuis le 5 mai 1858.

(2) Il faut comprendre dans ce genre des compositions dramatiques comme *Albine, ou le fruit d'une bonne éducation* (1884); des plaquettes comme celles intitulées : *Lequel a raison des deux amis ?* ou bien *Le vieux Professeur* (1891); des articles de revues comme celui sur *Notre-Dame des Joies, sa chapelle et son pélerinage;* celui sur l'*Opportunité hygiénique du Jeûne et de l'Abstinence à l'époque du Carême*, etc., etc.

nime qui accueillait la proposition de M. Antoine dans la séance du 10 janvier 1888 (1).

J'ai retracé, Messieurs, d'une manière trop incomplète sans doute, la physionomie de l'homme privé et du savant que nous avons tous connu. Vous me reprocheriez à bon droit de ne pas dire, en terminant, un mot du prêtre que nous avons tous apprécié.

Dans son ministère, comme dans toute sa vie, M. de Cagny fut un modèle de travail et de régularité. Toutes ses œuvres, tout son labeur scientifique ont eu pour principe le zèle religieux. Dans ses conversations sur n'importe quel sujet, il n'omettait pas de glisser une parole qui s'adressait à l'âme de ses auditeurs.

Son passage dans les paroisses d'Harbonnières, de Bouchoir et d'Ennemain, après cinquante années qui ont emporté tant d'hommes et tant de choses, n'est pas oublié.

Il fut un prédicateur remarquable ; et, s'il ne posséda pas au même degré que son frère aîné, le doyen de Mailly, l'éloquence qui entraîne, il avait celle qui éclaire et qui persuade.

L'éducation de la jeunesse fut toujours une de ses graves préoccupations ; aussi la suprême douleur de sa vieillesse fut l'opposition sectaire qui entrava son projet d'ouvrir à Nesle une école con-

(1) Me sera-t-il permis de rappeler tout bas que cette proposition avait été suggérée à M. Antoine par son vice-président de 1887 ?

gréganiste et un patronage. Mais il persévéra sans se décourager jamais, et ses dernières volontés sont encore un acte de foi dans l'avenir.

Au milieu des peines (et il en a éprouvé dans une si longue carrière !...), il n'avait recours qu'à Dieu. Dans une intimité presque quotidienne de plus de vingt années, je n'ai pas entendu la plus petite plainte sortir de ses lèvres.

Sa fin fut celle d'un saint prêtre. Il avait célébré en 1878 sa cinquantaine de prêtrise, et en 1888 ses noces de diamant. Longtemps à l'avance, en vue de sa mort, il avait tout réglé et prévu. Dans le cimetière de Nesle un monument avait été dressé par ses soins ; il y avait inscrit, avec les noms de ses parents, son propre nom et la date de sa naissance. Il ne restait à graver que la date de son décès.

Dans le mois d'avril 1893, on le vit encore, dans l'église St-Martin qu'il édifiait par sa piété, par sa dignité grave et douce, célébrer la sainte messe et gravir les marches de l'autel où il montait pour la vingt-trois millième fois.

Le samedi 22 avril, après quelques jours seulement de maladie, toujours calme, toujours en pleine possession de son intelligence, il rendait son âme à Dieu.

Ce fut un homme de bien, un prêtre vertueux et fidèle, un ami de la vérité.

PROVERBES & SENTENCES GAULOISES

Par M. Lefèvre-Marchand

Membre Titulaire non résidant.

Le P. de la Marlière, frère mineur du couvent des Cordeliers de Péronne, passait pour l'un des grands prédicateurs de son temps. Il était souvent appelé dans nos campagnes pour les prédications de l'Avent, du Carême et autres dont la rétribution était assurée dans nos paroisses par de pieuses fondations. On sait que l'ordre des Cordeliers était pauvre et ne vivait que d'aumônes.

On trouve de ce célèbre religieux, fervent missionnaire, cette plaisante prédication qu'il adressa aux habitants de Rosières, au temps du Carême.

Rosières, aux siècles derniers, jouissait d'une réputation de perversité peu commune. L'incendie et l'assassinat, dit M. Dusevel dans ses Lettres sur le Département de la Somme, étaient assez souvent les moyens employés pour se venger de ses ennemis. — Il y existait beaucoup de mendiants et d'hommes pervers ; mais comme il était difficile de leur reprocher ouvertement leurs méfaits, quoique du haut de la chaire, mais voulant cependant frapper leur esprit, l'habile orateur, se souvenant du *Castigat ridendo mores* de Santeuil,

rassembla adroitement dans son sermon et au grand ébahissement de ses incultes auditeurs la majeure partie des Proverbes Français ayant trait à la situation.

A quelle époque eut lieu cette prédication? Nous ne saurions dire, car elle semble apocryphe (1).

Chers Auditeurs,

Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise : ces paroles sont tirées de Saint-Thomas, Corneille, Molière, et compagnie, Sganarelle à Dom Iuan, Acte 5. Scène 3me Vers 14me . . . . . .

Vous semblez rire, Pécheurs endurcis ! Cette vérité devrait au contraire vous faire trembler ; car enfin Dieu est bon ; mais aussi, qui aime bien, châtie bien. Il ne suffit pas de dire : Je me convertirai, ce sont des propos en l'air, autant en emporte le vent, un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras ; Il faut ajuster ses flûtes (2), et ne pas s'endormir

(1) Lorsque les Curés négligent de prêcher, l'Evêque commet des Prédicateurs pour prêcher dans leurs Paroisses et à leurs frais. Concile de Trente, sess. 24, cap. 4, de form. Lesquels Prédicateurs doivent s'abstenir dans leurs exhortations des questions subtiles, vaines, abstraites, des histoires fabuleuses, des faits apocryphes [inventés], des faux miracles, des citations de loix, de poètes et d'autres auteurs profanes, de toute doctrine suspecte ou erronée, de tout discours scandaleux, schismatique, indécent, emporté et peu propre à instruire, à corriger, à édifier et à toucher. Concile de Sens de l'an 1528. — Règlement des réguliers, article 13. Mém. du Clergé. t. 3, page 864; t. 6, page 1454.

(2) veut dire : Préparer des moyens pour réussir — et se mettre d'accord avec soi-même.

sur le rôti. On sait bien où l'on est, mais on ne sait pas où l'on va et quelquefois l'on tombe de fièvre en chaud mal, et l'on troque son cheval borgne pour un aveugle. Au surplus, mes Frères, honni soit qui mal y pense ; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre : à décrasser un maure ou un nègre, on perd son temps et son savon, et l'on ne peut faire boire un âne s'il n'a soif. Mais suffit, je parle comme saint Paul, la bouche ouverte, c'est pour tout le monde, et qui se sent morveux, qu'il se mouche. Ce que je vous en dis, n'est pas que je vous en parle ; mais comme un fou avise bien un sage, je vous dit votre fait, et je ne vais pas chercher midi à 14 heures : Oui, mes Frères, vous vous amusez à la moutarde, vous faites des Châteaux en Espagne : mais prenez garde, le démon vous guette comme le chat fait la souris : il fait d'abord patte de velours, mais quand une fois il vous tiendra dans ses griffes, il vous traitera de Turc à Maure, et alors vous aurez beau vous chatouiller pour vous faire rire, et faire le bon apôtre, vous en aurez tout du long et tout du large. Si quelqu'un revenait de l'autre monde, et qu'il rapportât des nouvelles de l'école, alors on y regarderait à deux fois ; chat échaudé craint l'eau froide ; quand on sait ce qu'en vaut l'aune, on y met le prix : mais là-dessus, les plus savans n'y voient goutte. La nuit tous chats sont gris, et quand on est mort, c'est pour longtemps. Prenez y garde, disait saint Chrysostôme, n'éveillez pas

le chat qui dort, l'occasion fait le larron ; mais les battus paieront l'amende, fin contre fin ne vaut rien pour faire doublure ; ce qui est doux à la bouche est amer au cœur, et à la chandeleur les grandes douleurs (1). Vous êtes aises comme rats en paille, vous avez le dos au feu, ventre à table, on vous prêche, vous n'écoutez pas : je le crois bien, ventre affamé n'a point d'oreilles : mais aussi, rira bien qui rira le dernier. Tout passe, tout casse, tout lasse : ce qui vient au son de la flûte, retourne au son du tambour. (2) et l'on se trouve entre deux selles le cul à terre : mais alors il n'est plus temps, c'est de la moutarde après dîné ; il est trop tard de fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors. (3) Souvenez-vous donc bien de cette leçon mes Frères, faites vie qui dure. (4) Il ne s'agit pas de brûler la chandelle par les deux bouts ; qui trop embrasse mal étreint ; et à courir deux lièvres, on n'en prend aucun. Il ne faut pas non plus jeter le manche après la cognée. Dieu a dit, aide-toi, je t'aiderai ; n'est pas marchand qui toujours gagne : quand on a peur des feuilles, il ne faut pas aller au bois ; mais il faut faire contre fortune bon cœur, et battre

(1) C'est ordinairement à la chandeleur que le grand froid se fait sentir.

(2) Le bien acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi vite qu'il a été amassé.

(3) Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus temps de l'éviter.

(4) Il faut ménager son bien et sa santé,

le fer tandis qu'il est chaud. Un homme sur terre doit toujours être sur le qui-vive ; on ne sait ni qui vit ni qui meurt ; l'homme propose, mais Dieu dispose : tel qui rit vendredi, dimanche pleurera ; il n'est si bon cheval qui ne bronche, et quand on parle du loup, on en voit la queue. — Oui, mes Frères, aux yeux de Dieu, tout est égal, riches ou pauvres, il n'importe ; bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée (1). Les riches paient les pauvres, ils se servent de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, mais chacun pour soi, Dieu pour tous. Saint Ambroise a dit, chacun son métier, les vaches sont bien gardées. Il ne faut pas que Gros-Jean veuille remontrer à son curé, chacun doit se mesurer à son aune, et comme on fait son lit on se couche. Tous les chemins vont à Rome, dit-on, mais il faut les connaître, et ne pas prendre ceux où il y a des pierres. Il faut aller droit en besogne, et ne pas mettre la charrue devant les bœufs ; quand on veut faire son salut, voyez-vous, il faut y aller de cul et de tête, comme une corneille ou corbeau qui abat des noix.

Si le démon veut vous dérouter, laissez le hurler après vous ; chien qui aboie nemord pas ; soyez

(1) Il vaut mieux jouir de l'estime que des richesses, par allusion à l'ordonnance du Roi Louis VIII, qui défendait aux courtisanes de porter des robes à queues, et collets renversés, avec ceinture dorée, parceque la reine Blanche, son épouse, ayant reçu à la Messe le baiser de paix, l'avait rendu à une femme publique. La reine offensée de la méprise, ne voulut plus y être exposée dorénavant, d'où l'ordonnance.

bon cheval de trompette, et ne vous effarouchez pas du bruit ; les méchants vous riront au nez, mais c'est un ris qui ne passe pas le nœud de la gorge : (1) au demeurant chacun son tour ; et à chaque oiseau son nid semble beau ; mais après la pluie vient le beau temps, et après la peine vient le plaisir ; laissez dire, allez, trop gratter cuit, trop parler nuit, trop manger fait mal, moquez-vous du qu'en dira-t-on, et ne croyez pas que qui se fait brebis, le loup le mange. Dieu a dit, plus vous serez humiliés sur la terre, plus vous serez élevés dans le ciel. Ecoutez bien ceci, mes enfants, je vous parle d'abondance du cœur : il n'est pas besoin de mettre les points sur les I, à bon entendeur salut, il n'est qu'un mot qui serve, il ne faut pas tant de beurre pour faire un quarteron, quiconque fera bien, trouvera bien. Les effets sont des mâles, et les paroles, des femelles, (2) dit-on. Mais on prend les bœufs par les cornes, et les hommes par les paroles : et quand les paroles sont dites, l'eau bénite est faite. (3) Faites donc de solides réflexions sur ce que je vous ai dit : il faut choisir d'être à Dieu ou au diable, il n'y a pas de milieu: il faut passer par la porte ou par la fenêtre, vous n'êtes pas ici pour enfiler des perles, c'est pour

(1) Ris qui n'est pas naturel, qui est forcé.

(2) Les actes ont plus de valeur que les promesses.

(3) Pour persuader et gagner les hommes, il faut user de paroles, de conseils, et non de violence comme on fait souvent envers les animaux.

faire votre salut. Le démon a beau vous dorer la pilule, quand le vin sera tiré, il faudra le boire, et c'est au fond du pot qu'on trouve la lie.

Au surplus, à l'impossible nul n'est tenu. Je ne peux pas vous sauver malgré vous, moi : on dit que ce n'est rien de parler, que le tout est d'agir ; et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, je vais tâcher de faire mes orges, (1) et de tirer mon épingle du jeu : alors quand je serai sauvé. arrive qui plante, je m'en bats l'œil, et si vous allez à tous les diables, comme Pilate, je m'en lave les mains. Au nom du Père et du Fils, etc.

On dit que ce sermon d'allure burlesque, mais plein de sel et d'à-propos, n'eut point les honneurs de la chaire, son auteur ne l'ayant composé que pour récréer ses amis dans l'intimité. Une note que nous avons sous les yeux l'attribue à l'abbé Besse, originaire de Chaulnes.

(1) Faire son profit, ses affaires.

LE VRAI NOM

D'UN

ÉVÊQUE D'AMIENS

Par M. Georges DURAND.

C'est par erreur que la plupart des historiens, depuis Lamorlière, y compris la *Gallia Christiana*, s'accordent à appeler *Simon de Goucame*, ou plus communément *de Goucans*, l'évêque qui, en 1321, succéda à Robert de Fouilloy sur le siège d'Amiens, et qui, décédé en 1325, a encore son tombeau, bien que presque entièrement refait, dans la chapelle de la Petite Paroisse, à la cathédrale d'Amiens. On sait qn'il était originaire du diocèse de Besançon, et qu'il avait été abbé de Baume-les-Moines, de 1300 à 1321 (1).

Il y a quelque temps, mon confrère et ami M. B. Prost, ancien archiviste du Jura et originaire de Franche-Comté, eut l'obligeance de me donner à propos de ce prélat les renseignements et les observations qui ont formé les éléments de la présente communication.

Le véritable nom de notre évêque est *Simon de Gonsans*.

Les Gonsans forment une famille féodale assez ancienne de Franche-Comté, tirant son nom du

(1). Continuat. de la *Gallia Christ.*, t. XV, col. 179.

village de Gonsans, commune du canton de Roulans, arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs).

D'après *l'Armorial de Franche-Comté* de M. Jules Gauthier (1), ils portaient : d'or à la bande de gueules, chargée de trois roses d'argent, et d'après la *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté*, par M. Louis Suchaux (2), leurs armoiries auraient été d'or à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent, ce qui est en somme la même chose. On voit que ce blason diffère assez sensiblement de celui qui naguère fut peint dans le fond du tombeau de notre évêque, d'après le P. Daire : d'or papelonné de sable à la bande d'azur, (3) mais il ne faut pas trop s'en étonner, quand on sait combien les armoiries étaient souvent variables dans une même famille, et quand on réfléchit que, même au temps de Lamorlière et du P. Daire, la peinture devait-être passablement effacée ; la preuve en est que Pagès ne semble pas avoir pu distinguer la couleur des émaux, car il ne l'indique pas, disant tout simplement : diapré de sable à la bande (4). D'un autre côté, le Recueil d'épitaphes que possède la Société (5) a encore

(1). *Annuaire du Doubs*, 1877, p. 77.

(2). Paris, Vesoul, etc. 1878, 2 vol. in-8° t. I. p. 267.

(3) Daire *Histoire d'Amiens*, II, 32. — Lamorlière, *Antiquités*, p. 215, et De Court (l. II, ch. 48) disent : d'or diapré de sable.

(4) *Mss de Pagès*, édit., Douchet, V. 329.

(5) Mss de la Bibl. de la Soc. des Antiq. de Picardie, T. 1, 10, fol. 12.

reproduit ces armes d'une façon un peu différente : de gueules à une orle de sable, à un écu d'or à la bande d'azur, en abime. Quoiqu'il en soit, dans ces derniers blasons, il faut reconnaître deux éléments principaux des armes données par les auteurs franc-comtois : le champ d'or et la bande.

Il n'existe pas de généalogie de cette famille : quelques uns de ses membres sont mentionnés dans l'*Histoire généalogique des sires de Salins* par l'abbé Guillaume (1).

Leur nom est écrit en général *Goncens* et quelquefois *Goncans* dans les documents des XIIIe et XIVe siècles. Je citerai notamment pour cette dernière orthographe, le sceau d'Hugues de Gonsans, chanoine de Besançon, qui accompagne une pièce de 1277 des archives de Neuchâtel (Suisse) (2) et dont M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs m'a dernièrement communiqué un calque. Ce sceau porte comme légende en belles capitales du treizième siècle, ne laissant aucun doute sur la forme des lettres :

✠ | S | HVGONIS | DE | GONCANS | CAN | BISVNT |

Quant à l'évêque d'Amiens, il est en général appelé *Simon* tout court dans les actes qui émanent ou font mention de lui; mais dans le *Cartulaire de Hugues de Chalon*, au British Museum, il figure

(1) Besançon 1767-68, 2 vol. in-4° t. I. p. 198, 211 et 358.
(2) T. III, n° 25.

dans une charte de janvier 1303, en ces termes : « Frère Symon de Goncens, humile abbé, par la grâce Deu de Baume. » (1)

On voit ainsi facilement l'origine de l'erreur : le document qui aura passé sous les yeux des premiers auteurs qui ont parlé de ce personnage, portait sans doute l'orthographe *Goncans* ; or, comme on le sait, dans les écritures du XIVe siècle l'*n* et l'*u* sont souvent difficiles, même impossibles à distinguer, et d'un autre côté, la cédille étant inusitée par les écrivains de la même époque, on aura donc tout naturellement lu *Goucans*, fausse lecture que tout le monde aura reproduite par la suite, sans songer à vérifier.

Dans *Les Evêques Franc-Comtois*, (2) l'abbé Verdot écrivait déjà, sans indication de sources et sans signaler l'erreur : « Simon de *Gonsans*, né à Besançon, fut nommé à l'évêché d'Amiens en 1321. Ce prélat termina sa carrière le 3 décembre 1325. » Un peu plus tard, dans un mémoire sur *les Dalles funéraires de l'ancienne église abbatiale de Baume-les-Messieurs* (3), M. Prost a relevé la fausseté de la lecture *Goucans* faite par les auteurs de la *Gallia Christiana,* mais d'un seul mot, et sans explication.

(1). *Cartulaire de Hugues de Chalon*, édit. Prost, p. 127.
(2). *Annales Franc-Comtoises*, t. XI, 1869 p. 129.
(3). *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1877, p. 497 et 498.

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de rétablir dans son véritable nom un prélat qui a joué en Franche-Comté et en France un rôle politique assez important, et qui fut notamment en 1320, un des deux commissaires envoyés par le roi de France en la Comté de Bourgogne, pour la réformation du pays. (1)

COMMUNICATION DE M. PINSARD

M. le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, de la part de M. Vauvillé, associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, trois études sur les *camps anciens*, et notamment sur ceux de Tirancourt, l'Etoile et Liercourt.

Des fouilles ont été faites par M. Vauvillé dans ces trois camps, avec une allocation du Ministre de l'Instruction Publique. Ces fouilles ont été entreprises sous la direction de M. le Colonel de la Noé qui a, en même temps, fait un travail très remarquable sur les fortifications anciennes.

Vous verrez, monsieur le Président, ainsi que les membres de la Société, que M. Vauvillé a établi d'une façon certaine et scientifique, que les trois camps ci-dessus ne sont pas de construction

(I). Arch. Nat^les J J. 60, n° 42, fol. 18 v°.

romaine, et que c'est à tort qu'on les appelle *Camps de César*.

La lecture du travail de M. Vauvillé m'a fait d'autant plus de plaisir, que je n'ai jamais admis les camps de Tirancourt, de l'Etoile et de Liercourt, comme ayant été établis pour et par les armées romaines.

Il en est de même, pour moi, de tous les autres camps de la Somme, qui n'ont pas encore été étudiés avec assez de soin pour apprécier leur importance et le temps de leur établissement.

Quelques fouilles faites dans les retranchements du Gard, de Chipilly, de Méricourt, du Vieux Catil, etc, permettraient d'arriver au même résultat que celui obtenu par M. Vauvillé.

Ces fouilles devraient être entreprises par notre Société.

NOTE DE M. PINSARD

SUR UN BIJOU ANCIEN TROUVÉ A VILLERS-SUR-AUTHIE.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, pour être communiqué à la Société, une boucle en or, trouvée sur le territoire de Villers-sur-Authie. Elle appartient à M. le comte de Forceville.

Cette boucle est identiquement semblable à une

autre qui existe dans le musée de Bucarest. Cette dernière provient d'un trésor d'une très grande valeur trouvé à Petrossa et qui remonterait au IIIe siècle suivant M. Tocilesco, membre du Sénat roumain, professeur à l'Université de Bucarest, que nous avons rencontré au congrès d'Abbeville.

La boucle de M. de Forceville peut être de la même époque, mais avoir été perdue plus tard sur notre sol.

En tout cas, c'est une pièce rare qui, je pense, intéressera nos collègues.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue historique, juillet-août, 1893.— 2° Revue des Etudes grecques, avril-juin, 1893.

II. Les auteurs.

1° Plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, 3me partie, par M. Jules Lion, chevalier de la Légion d'honneur.— 2° Album Caranda, les fouilles de 1892, par M. Frédéric Moreau. — 3° Notice sur une pierre tombale du couvent des Cordeliers d'Amiens, par M. G. Durand. — 4° Notice biogra-

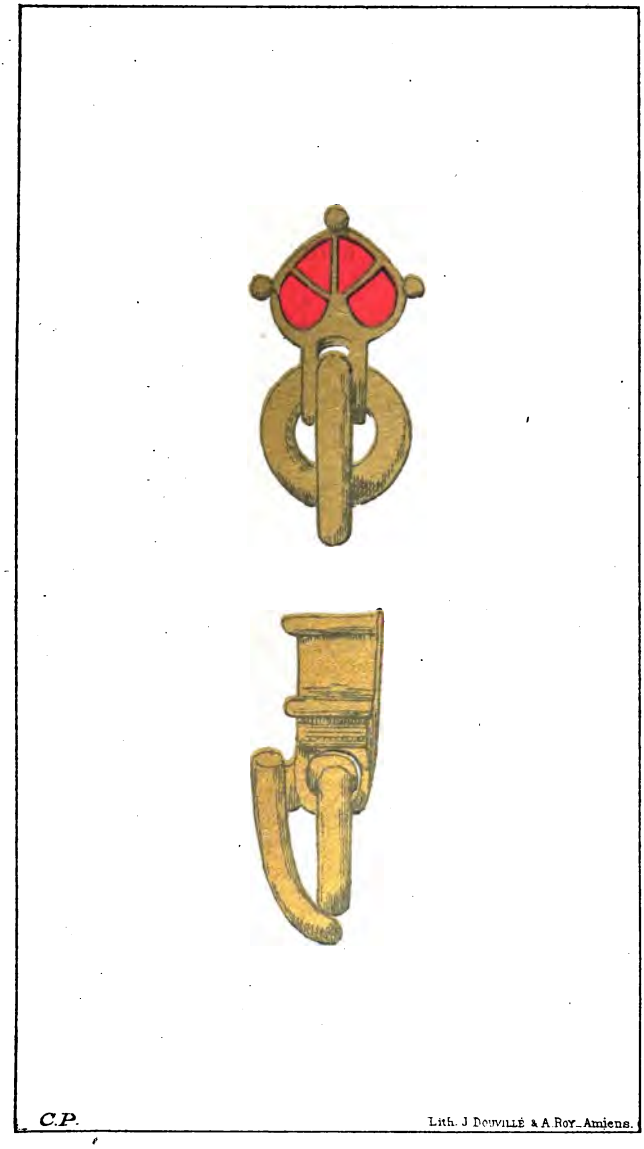

Bijou en Or trouvé à Villers sur Authie
grandeur réelle.

UNIV. OF

phique sur Hugues Barraud. Œuvre posthume du chanoine Barraud, offerte par M. le chanoine Pihan. — 5° Le chanoine Barraud, par M. le chanoine Pihan. — 6° Notes sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte dite du Camp de Pommiers (Aisne), par M. Octave Vauvillé. — 7° Mémoire sur plusieurs enceintes antiques du département de l'Aisne, par M. Octave Vauvillé. — 8° Notes sur quelques enceintes anciennes des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, par M. Octave Vauvillé. — 9° Notice nécrologique sur M. Louis Dancoisne, par M. Adolphe de Cardevacque. — 10° L'Assomption, groupe en marbre, sculpté par Blasset, offert à la Cathédrale d'Amiens en 1637. Notice historique, par M. Edmond Soyez. — 11° Sainte-Foy de Schlestadt : son saint-sépulcre et ses tombes, par le chanoine L. Dacheux, président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

III. Sociétés Françaises.

1° Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, tome XVI, 3e et 4e fascicules. — 2° Mémoires de la Société Eduenne, nouvelle série, tome XX. — 3° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 252. Mémoires, tome VIII. — 4° Bulletin de la Société archéologique du Périgord, tome XX, 3me livraison. — 5° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 106e livraison. — 6° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle. — 7° Bulletin de la Société archéologique de Soissons, 2me série, tome XX, 3me série, tome I. — 8° Revue agricole, industrielle et historique de Valenciennes, avril-mai, juin-juillet, 1893. — 9° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, n° 149. — 10° Société des Antiquaires de la Morinie : Les Chartes de Saint-Bertin, publiées par le chanoine Haigneré. — 11° Société archéologique du département de Constantine. Mémoires, tome XX, n° 11. — 12° Revue de Saintonge et d'Aunis, juillet, 1893. — 13° Bulletin de la Société Dunoise, juillet, 1893. — 14° Bulletin de la Société historique de la Corrèze à Brives, tome XV, 2me livraison. — 15° Revue Savoisienne, Société Florimontane, mai-juin, 1893. — 16° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne, 1893, 2me trimestre. — 17° Société de Géographie. Compte-rendus, 1893, nos 10-13. — 18° Société d'Emulation d'Abbeville.

Mémoires, tome XVIII. Bulletins, 1893, nos 2, 3 et 4. — 19 Mémoires de l'Académie de Nimes, 7me série, tome XIV. — 20° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome III, 3me livraison. — 21° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 6me livraison. — 22° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1893-1894, 1er fascicule.

IV. Sociétés Étrangères.

1° Revue Belge de numismatique, 1893, 3me livraison. — 2° Rendiconti della Réale Accademia dei Lincei, série V, vol II, fascicoli 3 et 4. — 3° Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Verslag der Algemeene, vergadering, 1892. Aanteekeningen van de sectie, vergaderingen. 1892. — 4° Société d'Histoire de la Suisse Romande : L'Eglise abbatiale de Payerne, par J. R. Rahn, traduit de l'Allemand par William Cart. — 5° Société d'archéologie de Belgique, bulletin, IVe série, 2me partie, n° 12. — 6° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VII. — 7° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XX, n° 2. — 8° Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, tome XIII, n° 1.

V. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du Diocèse d'Amiens, nos 1147 à 1154. — 2° Revue des Questions historiques, 185me livraison. — 3° La Revue de l'Art Chrétien, 1893, 3me livraison.

VI. Don de M. Soyez.

Mémoires divers. — 1° Les F. F. de Mervie, Berger et Mitifeu, prêtres Augustins réformés, contre M. le Procureur général, 1762, Paris. — 2° Factum pour le Procureur du Roy servant de réponse à celui du Sieur des Ferrières. Paris, 1699. — 3° Mémoire pour Jean Bonnet, Sieur de Bigorne. — 4° Mémoire concernant le Marquis et la Marquise de Melun. — 5° Affaire des Gabets de Suanne et Caudel de Zalleux. — 6° Mémoire pour le Sieur et la Dame de Vasservas contre l'Évêque d'Amiens.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 14 novembre 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

M. de Puisieux s'excuse par lettre de ne pouvoir se joindre à ses collègues.

—M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis, d'Autriche, de Belgique, d'Italie et des Pays-Bas, et accuse réception des bulletins envoyés pour le service des échanges. L'ouverture de la session du

Congrès des Beaux-arts est annoncée pour le 27 mars 1894.

— M. le Conservateur du Musée de Picardie accuse réception de divers objets offerts par la Société, entre autres, d'un bracelet en bronze de l'époque gallo-romaine portant l'incription : *Sponsæ puellæ*. Il provient de la collection Leprince.

— MM. Lafollye et Vayson remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre en qualité de membres non résidants.

— M. le baron de Baye remercie du titre de membre correspondant qui lui a été conféré.

— La Société remercie MM. de Marsy, Labande, Delignières, Macqueron, Coët, de Bouglon, Crampon, de Guyencourt et de Witasse, qui ont offert des ouvrages pour notre bibliothèque.

— M. le Secrétaire perpétuel signale le dessin d'une ancienne maison d'Amiens, sise rue Saint-Martin, publié par la *Revue de l'Art chrétien*. M. Delambre, conservateur du Musée, offre un dessin d'après le monument funèbre de la famille de Lannoy, conservé dans l'église de Damereaucourt ; M. Anglès adresse plusieurs épreuves photographiques, entre autres, celles des stalles de Saint-Martin-au-Bois (Oise), de l'église d'Herly et d'un petit monument funéraire qui se trouve dans l'église de Curchy ; M. Antoine Lennel envoie la photographie du beau rétable de Montonvillers, attribué à Blasset et provenant de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel lit une note de M. l'abbé Dive, curé de Soyécourt, envoyée par M. Lefèvre-Marchand. M. le Curé de Soyécourt signale deux gravures qui se trouvent dans sa sacristie. Elles représentent Charles-Joachim, marquis de Soyécourt, mort sur l'échafaud en 1794 et sa troisième fille, Camille, première supérieure des Carmélites, à Paris, après la Révolution. Il appelle l'attention de la Société sur les derniers restes du château ; une tour en pierre, flanquée d'une gracieuse tourelle. M. l'abbé Dive décrit ensuite un jeton qui lui a été remis à la quête. Il a pu lire sur la face : Jacobus de Happlaincourt, et sur l'avers : N.... Satiabor - 1571 -

— La Société remercie M. l'abbé Dive de sa communication.

— M. Poujol de Fréchencourt donne ensuite lecture de la note suivante, adressée par notre collègue, M. Lion, l'historien d'Hédinfort : « Gabriel « Mouton, argentier de ceste ville de hesdin payez et « délivrez à Michel Lefebvre, soldat de la compai- « gnie de Monseigneur le Gouverneur, et à ung « aultre soldat de la compaignie de Monseigneur « le comte de Bucquoy, que Monseigneur le Gou- « verneur avoit envoies à Dourlens, quy luy ont « raporté les nouvelles de la surprinse de la ville « d'Amiens fete par les gens du Roy notre sire « pour leur vin de leur joieuse nouvelle deux double « ducat fontz vii[l] x[s] item aux canoniers tant de

« la garnison que ceulx de la confrarie Sainte-Barbe
« pour avoir thire lartillerie pour la mesme cause
« xv[l] et aux chantre de ceste ville pour avoir
« chanté le *Te Deum* des actions de graces et
« louanges a Dieu de sy prospere succes iiii[l] le
« tout ordonne par Monseigneur le Gouverneur
« faisans ces parties ensemble à la some de xxvi[l] x[s]
« laquelle some sera passee et allouee en compte
« sans difficulte en rapportant ceste fet le XIIe de
« mars 1597. » Signé : phles de Renty.

— L'Assemblée remercie M. Lion d'avoir bien voulu lui adresser ce curieux document.

— M. de Guyencourt rappelle les faits, pouvant intéresser la Société, qui se sont passés depuis la dernière réunion, entre autres, l'acquisition d'une hydrie gallo-romaine en bronze trouvée à Jouy-sur-Thelle (Oise), et l'apparition, attendue avec impatience, du premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. M. le Président dépose sur le bureau un fac-simile d'un bronze antique, représentant la lutte d'Hercule et d'Antée, offert par M. Morel d'Arleux, auquel appartient ce curieux groupe, trouvé entre Long et Cocquerel (Somme), en 1803-1804.

Des remerciements sont votés à M. Morel d'Arleux. Enfin, M. le Président propose d'offrir au Musée de Picardie, pour compléter ses collections, 851 médailles, dont 58 en or et 27 en argent. Cette proposition est adoptée.

— M. Gédéon Baril offre le moulage d'un gaufrier

du XVe siècle, aux armes du Dauphin de France; l'original appartient à Madame de la Haye de Vaux.

— MM. Comte, manufacturier à Albert, et Charles Bréard, de Versailles, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— L'ordre du jour indique la préparation de la séance publique.

— Après en avoir délibéré la Société décide que la séance publique aura lieu le Dimanche 3 Décembre, à 4 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Le programme de cette réunion est ainsi fixé :

1° Le discours de M. le Président ;

2° Le rapport sur les travaux de l'année par M. le Secrétaire perpétuel.

3° Le rapport snr le concours d'histoire par M. l'abbé Boucher.

4° Le rapport sur le concours de topographie par M. Antoine.

5° Lecture par M. de Calonne.

— M. de Guyencourt lit à l'Assemblée le discours qu'il se propose de prononcer, en séance publique, sur Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois du XVIIe siècle. Cet intéressant travail est applaudi et adopté.

— M. Antoine communique ensuite son rapport sur le concours de topographie. Il propose, au nom de la Commission, d'attribuer le prix entier à l'auteur d'un plan remarquable de la commune

de Camon. Ces conclusions étant adoptées par l'Assemblée, le Secrétaire perpétuel détruit immédiatement, sans en prendre connaissance, le billet dont la devise correspond à celle inscrite sur un plan évincé ; puis il ouvre l'enveloppe se rapportant au plan de Camon. M. le Président donne alors connaissance du nom de l'auteur. C'est M. Maurice-Eugène Firmin, âgé de treize ans et demi, qui aurait dressé ce beau plan avec l'aide de son grand-père, M. Lizot.

— La Société admettant difficilement qu'un enfant de treize ans ait pu faire un relevé aussi excellent que celui qu'elle a sous les yeux, et soupçonnant M. Lizot d'en être le véritable auteur, vote l'attribution du prix à ce dernier. Il saura accorder lui-même à son petit-fils toutes les récompenses qu'il mérite.

— La Société décide qu'une séance supplémentaire sera tenue le lundi 20 novembre pour terminer ce qui concerne la séance publique.

— L'Assemblée se sépare à 9 heures 1/2. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22245 à 22338.

Séance supplémentaire du lundi 27 novembre 1893

Présidence de M. de Guyengourt, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Dubois,

Durand, Guerlin, de Guyencourt, Lelcu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

M. Collombier et M. le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance. M. de Puisieux adresse ses excuses et ses regrets de ne pouvoir s'y rendre.

— M. le Maire de la ville d'Amiens met la grande salle de l'Hôtel de Ville à la disposition de la Société pour la séance publique du 3 décembre.

— M. l'abbé Boucher s'excuse de n'avoir pu assister à la dernière réunion.

— M. Morel d'Arleux, qui avait adressé à la Société un fac-simile de son groupe d'Hercule et Antée, remercie M. le Président de lui avoir fait parvenir, en retour, le premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale.*

— M. Pinsard signale la découverte, à Amiens, rue Maberly, de deux squelettes. Ils se trouvaient l'un près de l'autre, sans cercueil, mais dans des fosses séparées, à un mètre sous le sol. Aucun objet n'accompagnait ces squelettes, qui semblaient néanmoins fort anciens. La Société remercie M. Pinsart de sa communication.

— Le Secrétaire perpétuel appelle l'attention de ses Collègues sur une étude fort intéressante publiée dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie d'Aix. Elle a trait à la Croix de Lorraine.

— M. de Guyencourt annonce à l'Assemblée qu'il a remis à M. le Conservateur plusieurs objets

pour le Musée de Picardie : une hydrie dont il a été parlé à la dernière séance, le groupe d'Hercule et Antée et quelques cachets.

— M. Guerlin annonce que madame Garnier a bien voulu lui remettre pour la Société quelques documents qui seront déposés prochainement dans notre bibliothèque.

L'Assemblée vote des remerciements à madame Garnier.

— L'ordre du jour prévoit la préparation de la séance publique.

La parole est donnée à M. le Secrétaire perpétuel pour la lecture du compte-rendu des travaux de l'année. Ce résumé fidèle de nos études sera lu à la séance du 3 décembre.

— M. l'abbé Boucher donne lecture du rapport qu'il a rédigé, au nom de la Commission, sur le Concours d'histoire. Quatre auteurs y ont pris part. Trois ont été évincés. Seule l'histoire de la Chartreuse du Mont-Renault, près de Noyon, a été jugée digne d'une médaille de vermeil de la valeur de 200 francs.

Les conclusions formulées dans ce rapport sont adoptées. A la suite de ce vote le Secrétaire perpétuel détruit les billets des trois auteurs dont les mémoires ont été écartés. Celui qui correspond à l'*Histoire de la Chartreuse du Mont-Renault* est ouvert, il donne le nom du lauréat, M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise).

— M. de Guyencourt communique une note avec

dessins, de M. Delambre, conservateur du Musée de Picardie, sur un vase trouvé jadis à la partie supérieure d'un banc de tuf qui s'étend sous la tourbe du marais de Belloy-sur-Somme ; vase offert au musée, en 1886, par M. Devauchelle, juge de paix.

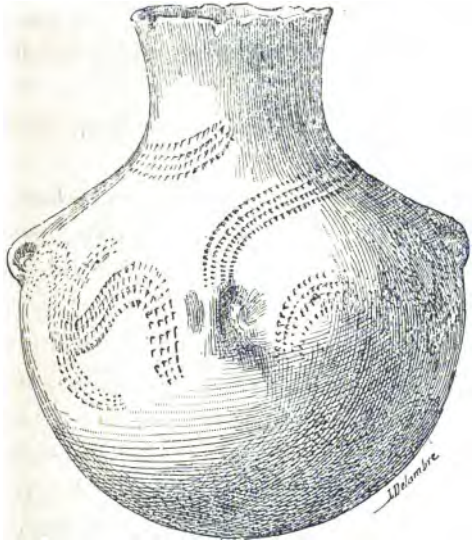

Cette poterie cuite à l'air libre n'a point été faite au tour ; elle est en argile mélangée de petits graviers ; sa couleur est brunâtre. Près du goulot on remarque trois mamelons perforés et une décoration de lignes sinueuses obtenues au pointillé. Le vase est sphérique et n'a pas de pied. Sa hauteur est de 0 m. 22 et son plus grand diamètre de 0 m. 19. On peut assimiler cet objet à certaines poteries

trouvées dans les dolmens et les tumili qui datent du l'âge du bronze.

A propos de la découverte de Belloy-sur-Somme, M. Delambre entre dans d'intéressants détails géologiques sur la formation des bancs de tuf des marais du département de la Somme. Ils sont connus sous le nom de « croupes » et constituent de riches dépots archéologiques non encore suffisamment explorés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.339 à 22.367.

Séance publique du 3 décembre 1893.

Présidence de M. de Guyencourt, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, l'abbé Boucher, le chanoine Crampon, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsart, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez, de Witasse et de Puisieux, membres titulaires résidants.

MM. Georges Antoine, de Boutray, le capitaine Carbon, l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier, Dabot, Emile Gallet, d'Hautefeuille, Maurice le Dieu, Lévecque, Lupart, Macqueron, l'abbé Armand,

le chanoine Marle, Ris-Paquot, le commandant de Saint-Hilaire et Vayson, membres non résidants, assistent à la séance.

Elle s'ouvre à 4 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on remarque une nombreuse et brillante assistance.

— Le général d'Aubigny, commandant le 2me corps d'armée, M. le Procureur général, M. le Préfet de la Somme, Mgr Renou, évêque d'Amiens, M. le Sénateur Maire de la ville d'Amiens, M. Larouze, inspecteur d'Académie, M. le docteur Trépant, M. Bonvallet, ancien directeur de l'école normale, MM d'Ablaincourt, Cappe, Boudon, Deschamps, Josse, de Jancigny, de Marsy, Lafollye, Macquet, s'excusent de ne pouvoir y assister

— M. le président de Guyencourt, après avoir déclaré la séance ouverte, donne lecture d'une notice sur Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, poète amiénois de la première moitié du XVIIe siècle. Ses œuvres, empreintes du goût de l'époque, sont hérissées de citations latines ; tous les genres ont été abordés par lui, depuis l'églogue jusqu'à la satire. Il célèbre aussi bien dans ses vers la gloire du Gouverneur de Picardie que les vertus de sa belle-mère. Il a malheureusement le mauvais goût de dénigrer les antiquaires et les numismates. Cette lecture, dans laquelle l'attrait de l'inédit se joint aux charmes du style et de la diction, est couverte d'applaudissements.

— M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpé-

tuel, rend compte des travaux de l'année. Après avoir payé un juste tribut de regrets à la mémoire des collègues que nous avons eu le malheur de perdre, il souhaite la bienvenue aux nouveaux confrères, il fait part à l'Assemblée des distinctions accordées par la Société française d'Archéologie aux membres de la Société des Antiquaires, pendant le congrès archéologique d'Abbeville, et enfin salue, aux applaudissements de tous, l'apparition de la *Picardie historique et monumentale*.

— M. l'abbé Boucher donne lecture du rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner les mémoires présentés, en 1893, au concours d'histoire. M. le Président s'exprime ensuite en ces termes : « la Société des Antiquaires de Picardie, ayant adopté les conclusions du rapport qui vient d'être lu, a décidé que le prix d'histoire fondé par M. Le Prince ne serait pas décerné cette année, mais elle a accordé à l'auteur de l'*Histoire de la Chartreuse du Mont-Renault*, M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise), une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs ». Ces paroles sont accueillies par les applaudissements de l'Assemblée.

— M. Antoine lit le rapport qu'il a rédigé au nom de la commission de topographie. Deux plans ont été présentés au concours. Celui de la commune de Camon a enlevé tous les suffrages et a été trouvé digne d'obtenir le prix entier offert par Madame Garnier. M. le Président, après cette lecture, s'exprime ainsi :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Antiquaires de Picardie ayant adopté les conclusions du rapport que vous venez d'entendre, a décerné le prix de topographie, offert par Madame Garnier en mémoire de M. Jacques Garnier, à l'auteur du plan de la commune de Camon.

En conséquence, nous avons pris connaissance du bulletin annexé à ce plan et notre surprise fut grande en y lisant le nom d'un enfant de treize ans, M. Maurice-Eugène Firmin, qui aurait tracé le relevé avec l'aide de son grand-père, M. Lizot.

Le règlement de notre concours n'interdit pas la collaboration et nous jugeons seulement des résultats obtenus, sans nous inquiéter des moyens employés, mais la Société eut quelque peine à admettre qu'un auteur aussi jeune que M. Firmin soit capable d'une œuvre aussi excellente que celle qui lui était présentée. Elle a donc cru agir avec sagesse et avec justice en reportant sur l'aïeul une récompense que celui-ci saura mieux que personne faire partager à son petit-fils.

M. Firmin ne doit pas prendre en mauvaise part la décision de la Société des Antiquaires de Picardie. Il se souviendra, au contraire, *si parva licet componere magnis*, que Victor Hugo fut aussi évincé, à cause de son âge même, lorsque presque enfant, il prit part à un concours de l'Académie française. On peut se consoler en si bonne compagnie.

Quant à M. Lizot, la Société compte sur lui pour

récompenser son petit-fils comme il en est digne, et j'ajouterai que ce n'est pas à cet aïeul, sans doute, qu'il sera nécessaire d'enseigner *l'Art d'être grand-père*, puisque je viens de parler de Victor Hugo.

A la suite de cette communication, des applaudissements répétés témoignent à M. Lizot et à son petit-fils, présents à la séance, de tout l'intérêt porté par l'Assemblée aux auteurs du magnifique plan de la commune de Camon.

M. le baron de Calonne termine l'ordre du jour par une magistrale étude sur les débuts de la Réforme et de la Ligue à Amiens. Le récit de l'emprisonnement de la duchesse de Longueville, son évasion. sa réincarcération, sa délivrance — curieux épisode d'une époque si mouvementée — a particulièrement enlevé les suffrages d'un public d'élite que la Société ne saurait trop remercier de son bienveillant accueil.

La séance est levée à 6 heures du soir.

Assemblée générale du 4 décembre 1893.

Présidence de M. de Guyencourt, président.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, prend place à la droite de M. le Président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Crampon,

de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez, de Witasse et de Puisieux.

MM. l'abbé Armand, l'abbé Charlier, Dabot, l'abbé Le Sueur, Macqueron et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. Josse s'excuse par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues.

— M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'un ouvrage provenant des Etats-Unis.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que le Conseil général a renouvelé en sa faveur la subvention annuelle de cinq cents francs.

L'Assemblée exprime à M. le Préfet sa reconnaissance pour sa bienveillante intervention et lui vote des remerciements ainsi qu'au Conseil général.

— M. l'abbé Gallois remercie la Société d'avoir bien voulu récompenser son travail sur la *Chartreuse du Mont-Renault* et sollicite l'autorisation de le faire imprimer. Cette demande est favorablement accueillie.

M. Lizot, lauréat du concours de topographie, adresse aussi ses remerciements à notre Compagnie.

— MM. Comte et Bréart remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— M. Bréard informe l'Assemblée qu'il a vu à

la bibliothèque de l'Arsenal une pièce intéressant la Ville d'Amiens, dont il serait facile d'avoir une copie. Elle est intitulée : *Comptes de Claude Le Mattre, sieur d'Hédicourt, receveur des domaines de la ville et cité d'Amiens pour les années 1588 et 1589.* Ce manuscrit contient 144 pages. Cette communication sera transmise à la commission du legs de Beauvillé.

— M. Bréard offre à la Société les ouvrages suivants : *Jean Doublet, de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV. — Les Archives de la ville de Honfleur, notes historiques et analyses de documents. — Le compte du Clos des Galées de Rouen au XIVe siècle. — Notes sur Saint-Domingue. — La Navigation des galères de Ponant de Rochefort à Rouen.*

— M. le baron de Baye adresse deux brochures sur *le Gisement paléolithique de San Isidro, près de Madrid.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— La Société admet, en qualité de membres non résidants, MM. Georges Mallet, Eugène Gallet, ancien président de la Société industrielle, Jarry, notaire à Amiens, Adrien Roy, imprimeur, l'abbé Dufourny, curé-doyen de Saint-Sépulcre d'Abbeville, Anatole Villars, ingénieur-civil, Octave Gaudechon, numismate, George Dupont, Louis Duthoit, architecte, Georges Anglès, membre de la Société française des Etudes photographiques, Lacolley, Maurice Pascal, l'abbé Cocrelle, l'abbé

Dourlens, l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly (Oise), Devillers, Adéodat Lefèvre, l'abbé Francqueville, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, Pierre Dubois, Lecomte, ancien notaire, et l'abbé Laignel, professeur à l'école Saint-Stanislas d'Abbeville.

— M. le Président propose qu'une notice soit consacré dans nos publications aux fouilles, découvertes et travaux archéologiques exécutés en Orient par notre savant concitoyen, M. Jacques de Morgan, ingénieur, chargé par le Gouvernement de différentes missions scientifiques.

— M. le Président annonce à l'Assemblée que notre Collègue, M. Billoré, vient d'être élu président de la Société régionale des architectes du Nord. Cette nouvelle est accueillie par d'unanimes applaudissements.

M. le Conservateur du Musée de Picardie soumet à l'examen de l'Assemblée une statuette en bronze, dont il donne par écrit la description. Elle a été trouvée sur le territoire d'Halloy-lès-Pernoy (Somme) et représente un génie nu, debout, ailé. Le cou est orné d'un cordon auquel se trouve suspendu un petit croissant.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le programme du concours de 1894.

A propos du prix Le Prince, M. le comte de Marsy demande que l'on définisse les limites exactes de la Picardie. Les concurrents ont le plus grand intérêt à les connaître d'une façon précise, afin de

ne pas se livrer à des travaux qui pourraient être inutiles, quant au but qu'ils poursuivent.

Cette proposition est renvoyée à une Commission spéciale. L'assemblée décide que, pour ne pas retarder la publication du programme, le libellé employé l'année dernière pour le concours d'histoire sera maintenu. Quant aux conditions du concours d'archéologie, de nombreuses propositions sont formulées; la Société, par un vote, les renvoie toutes à une Commission, composée de MM. Leleu, président, Crampon, Durand et Roux. Elle devra déposer son rapport à la séance du 12 décembre.

Le prix de topographie offert par Madame Garnier est maintenu.

Le prix que M. Pinsard destinait, depuis plusieurs années, aux études préhistoriques est supprimé.

Le prix, gracieusement mis par Madame Pinsard à la disposition de la Société, dans le but de récompenser un éloge des femmes picardes, est maintenu.

M. Macqueron communique à l'assemblée une série de sept gravures très remarquables de Lenfant, ayant pour titre : *Epitaphes inventées par M. Blasset, d'Amiens*. Il donne ensuite lecture d'un dialogue en vers, de la fin du XVIe siècle, entre la Terre et l'Ombre d'Hernandez Tello, gouverneur espagnol tué pendant le siège d'Amiens.

— M. le comte de Marsy remercie la Société d'avoir délégué plusieurs de ses membres au Congrès d'Abbeville. Il appelle l'attention sur

les plaques de fonte ornementées qui proviennent d'anciennes cheminées. Plusieurs musées de province en forment des collections : il ne faut pas négliger de recueillir celles que l'on peut rencontrer, ou tout au moins d'en prendre les dessins.

— M. le Président remercie nos honorés collègues de leurs communications et donne ensuite lecture de plusieurs travaux de M. Pinsard. Ils sont tous accompagnés de dessins exécutés avec le plus grand soin.

1° *Crypte de Poix (Somme).* Elle s'étend parallèlement à la façade sud de l'église. Percée dans la craie, elle se compose d'un couloir central d'une largeur moyenne de $1^{m}90$, d'une hauteur de $2^{m}45$ et d'une longueur d'environ 20 mètres, terminé par une cellule large de $2^{m}65$. Sur ce couloir s'ouvrent six cellules à droite et cinq à gauche. Elles sont larges de $1^{m}20$ à $1^{m}60$, profondes de $1^{m}40$ et hautes de 2 mètres. Quelques inscriptions, presque illisibles, semblent présenter des noms propres du XVIe siècle, et paraissent bien postérieures au souterrain que M. Pinsard n'hésite pas à considérer comme un refuge ; d'autant plus que chaque chambre contient une banquette peu élevée et qu'on ne rencontre pas dans cette excavation les dispositions ordinaires aux carrières de pierres à bâtir.

2° *Description d'une hachette polie*, en eclogyte du Piémont, trouvée à Guignemicourt (Somme). Elle appartient à M. le comte de Landreville.

3° *Excursion à Buverchy*, canton de Nesle. On y voit dans le chœur de l'église un pavage en carreaux émaillés verts et jaunes. Deux d'entre eux, d'une dimension plus grande que les autres, portent la date de 1740, le nom du seigneur M. de Carvoisin, celui du curé et celui du marguillier. M. Pinsard avait cru y voir une pierre tombale; il ne persiste point dans cette interprétation en présence de l'opinion de M. de Marsy, qui y reconnaît avec évidence une inscription commémorative de la pose de ce dallage. La chapelle de Buverchy présente un chœur de la fin du xve siècle. L'église d'Hombleux, dont la nef paraît remonter au xie siècle, possède une tribune de la Renaissance qui offre de beaux panneaux sculptés et un buffet d'orgues de la même époque.

4° *Enumération et description des sépultures et objets découverts dans le cimetière mérovingien de Cayeux-en-Santerre.* A la fin du mois de juin de cette année, 233 sépultures avaient été mises à jour. Les armes, les vases, les bijoux extraits de ces tombes sont reproduits dans les remarquables dessins qui accompagnent cette étude.

5° *Objets recueillis par M. Leblan, de Caix.* L'attention doit se porter principalement sur un bracelet, deux fibules, deux débris de ceinture, en bronze, une fibule d'or montée sur bronze, datant du vi^e siècle, curieux échantillon de l'art à cette époque, enfin une hache en silex cacholon tacheté de manganèse.

6° La dernière note, lue au nom de M. Pinsard, contient la *description de fragments divers* trouvés dans la maison portant le n° 35 de la rue des Rabuissons, entre autres d'un plat en terre dite de samos de l'époque gallo-romaine et d'un morceau de plat en terre noire.

Ces importantes communications sont accueillies avec le plus vif intérêt et chaleureusement applaudies.

La séance est levée à 3 heures 1[2.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 22,368 à 22,385.

Séance ordinaire du mardi 12 décembre 1893.

Présidence de M. Antoine, doyen d'âge.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Guerlin, Janvier, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. Collombier et Codevelle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. de Guyencourt, président, Darsy, Oudin, Pinsard et de Witasse s'excusent de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

— M. le Président de l'Académie d'Amiens adresse une lettre d'invitation pour la séance publique.

MM. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly, Jarry, Pierre Dubois, l'abbé Francqueville, Lecomte, l'abbé Laignel, remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

Notre nouveau collègue, M. l'abbé Marsaux, envoie pour la bibliothèque de la Société, un lot de dix-sept notices dont il est l'auteur.

— M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour adresse une *Note sur quelques lécythes blancs d'Erétrie*. Madame Garnier offre un certain nombre de brochures sur la Picardie.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président annonce que le Conservateur du cimetière de la Madeleine a fait remettre au Musée une pierre aux armes de la famille Randon. Des remerciements lui sont votés.

— L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du Bureau.

M. Darsy est élu, à la majorité, président de la Société.

— Le Secrétaire perpétuel donne alors lecture d'une lettre, par laquelle notre savant et sympathique collègue déclare ne pouvoir, à cause de son âge et de l'état de sa santé, accepter aucune fonction.

L'Assemblée accueille cette communication avec le plus vif regret.

Il est procédé à un second tour de scrutin à la

suite duquel M. Joseph Roux est proclamé président de la Société, pour l'année 1894.

Après un premier tour de scrutin, dans lequel les voix pour la vice-présidence se sont partagées entre plusieurs de nos collègues, M. Dubois est élu, à la majorité, vice-président.

M. de Puisieux, avant qu'il ne soit procédé à l'élection du secrétaire annuel, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait l'année dernière en lui confiant cette charge. Il regrette de n'en pouvoir désormais continuer les fonctions. La Société s'incline devant les motifs sérieux présentés par M. de Puisieux, et M. le Président fait procéder au vote. M. l'abbé Boucher est nommé secrétaire annuel.

— M. de Puisieux entretient l'assemblée d'une plaque de cheminée aux armes des Pingré accolées d'un écusson fascé et chargé de coquilles, qui paraît être celui des d'Aguesseau. Cet objet appartient à un fondeur de Reims.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un mémoire adressé par M. Bréart, de Versailles, membre non résidant, sur la capitulation de Saint-Valery, en 1592. Ce travail très intéressant et vivement applaudi est renvoyé à la Commission d'impression.

— M. Pinsard regrette de n'avoir pu assister à la dernière séance. Il se serait fait un plaisir de servir de parrain à MM. Bréard et Comte, présentés sur sa demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22386 à 22457.

RAPPORT

Sur le Concours d'Histoire (Prix Le Prince),

Lu dans la Séance publique du 3 Décembre 1893,

Par M. l'Abbé Boucher, (1).

Mesdames, Messieurs,

La Commission du Concours d'Histoire (Prix Le Prince) a eu, cette année, à examiner quatre mémoires.

Je vais essayer de vous en donner une idée, en vous disant l'appréciation qu'en ont faite mes savants collègues. Je tâcherai d'être, en peu de mots, leur interprête aussi exact que possible.

Le premier mémoire a pour titre : *Complainte en vieux vers français du* XIIIe *siècle racontant l'histoire du Sire de Créqui, traduite en vers français.*

(1) La Commission était composée de MM. l'abbé Boucher, Durand, Janvier, Leleu et de Louvencourt.

L'auteur, en tête de son manuscrit, a pris soin de copier les données de notre programme : « Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie », ne s'apercevant pas que ces deux lignes renferment comme sa condamnation. Car son travail n'est pas un mémoire sur un sujet d'histoire ; mais il serait la simple publication d'une complainte du XIIIe siècle.

Je dis : *il serait* ; car, aussi bien, ce n'est pas une complainte du XIIIe siècle que cette histoire du Sire de Créqui. Les vers y riment un à un, avec alternance de rimes masculines et féminines ; tandis qu'au XIIIe siècle, la rime n'est qu'une vague assonance, et l'on voit fort bien *pied* rimer avec *chef*, *France* avec *demande*, *péril* avec *chérubin ;* au XIIIe siècle, les vers ne riment pas un à un, mais par *laisses*, c'est-à-dire par tirades d'une longueur indéterminée.

Cette complainte n'est donc qu'un pastiche, et encore assez mal habile ; et de plus elle a déjà été imprimée chez Devérité, à Abbeville, en l'an VI de la République.

Si les vers de l'auteur ne sont pas du XIIIe siècle, ceux du traducteur ne sont pas de notre siècle : ils outragent trop souvent les règles les plus connues de la versification. Voici un échantillon pris au hasard :

La noble dame enfin, saintement résignée,
Permit à son époux de rejoindre l'armée,
Deux d'entre ses frères avec lui s'enrolèrent
Et vingt-sept écuyers sous ses ordres marchèrent.

Je ne ferai pas à mes auditeurs l'injure de leur souligner les fautes de cette stance, ils les ont soulignées eux-mêmes à la lecture.

Je n'étonnerai plus personne en disant que la Commission n'a pu attribuer de récompense à un travail qui ne rentrait même pas dans les données du programme.

Le second travail est intitulé : *Généalogie de la famille de Créqui suivie de la romance du sire de Créqui.* Encore la romance du sire de Créqui !

« Nous nous sommes borné — déclare l'auteur — à transcrire la généalogie de l'illustre maison de Créqui. Nous n'ignorons pas que l'on peut facilement trouver ce qui est nécessaire pour reconstituer la généalogie de cette famille. Le cahier que nous transcrivons a été rédigé au château de Dourier en 1730 et 1731 par Marie-Françoise de Créqui-Canaples. »

Ces aveux ne peuvent porter bonheur à celui qui les a faits. Car s'il s'est borné à transcrire, et si l'auteur est réellement la marquise de Créqui, c'est à elle que la Commission eut décerné le prix, s'il était dans les traditions de notre Société de couronner les morts des siècles passés.

Le manuscrit — il faut le dire — est très soigné, orné d'armoiries en couleur ; mais on y regrette l'absence de travail personnel. Ah ! si l'auteur avait éclairé les points obscurs de la généalogie, comblé les lacunes, donné quelques biographies, s'il avait tiré parti des autres archives qu'il avait

sous la main au château de Frohen, oh ! alors, il eut enlevé tous les suffrages, comme le dit sa devise : *omne tulit punctum.*

La romance du sire de Créqui qui complète ce manuscrit, bien que annotée et suivie d'un essai d'étude, n'a pas non plus enlevé les suffrages, pour les raisons déjà données tantôt.

Le troisième mémoire est intitulé : *Histoire de saint Crépin* Il débute par un prologue ; on se croirait à la première page d'un roman : « Quand de Paris vers Soissons, le voyageur emporté sur la longue voie ferrée, dont le ruban s'élance et s'enfonce au Nord-Est, regarde autour de lui, il croit monter peu à peu... » Malheureusement cette jeune imagination se fait encore jour dans maint et maint endroit. Plus loin c'est un lambeau de tragédie, plus loin ce sont des découpures de panégyrique. En élaguant ces passages, pour la critique desquels la Société des Antiquaires ne se connaît aucune attribution, on réduit facilement le manuscrit de moitié.

La vie et le martyre des saints Crépin et Crépinien sont loin d'avoir la saveur de l'inédit ; et cependant ils remplissent la majeure partie du travail.

La vie posthume — c'est le titre de la deuxième partie — nous offrirait plus d'intérêt, si elle renfermait plus de recherches personnelles et plus de documents nouveaux.

Cette histoire de Saint Crépin, que la Commis-

sion n'a pas cru pouvoir couronner, formerait très bien un volume de lecture édifiante et pourrait contribuer à réaliser le vœu que formule l'auteur, je veux dire : la restauration du culte de ces saints martyrs, dans le pays même qu'ils ont évangélisé.

Des quatre mémoires, le meilleur, sans contredit, est celui dont nous allons parler maintenant. Il porte pour titre : *Essai sur l'histoire de la Chartreuse du Mont-St-Louis, vulgairement, du Mont-Renaud-lès-Noyon.*

Ce travail est vraiment bon, sérieux, intéressant et rentre parfaitement dans le genre qu'exige le programme. L'auteur remonte à la fondation de cette chartreuse, en juillet 1308. A dater de 1391, l'auteur résume l'histoire de ce couvent, en groupant les faits sous le nom chaque prieur. Dans cette liste nous trouvons au moins un nom qui se rattache à Amiens, c'est celui de Dom Jean Judas, prieur de 1482 à 1494. Nous trouvons aussi des prieurs qui devinrent illustres. Je citerai Dom Innocent le Masson, natif de Noyon, prieur de 1668 à 1675. Il devint visiteur de la province de Picardie en 1669. Il fut élu prieur de la Grande-Chartreuse et Général de l'Ordre, presqu'à l'unanimité des suffrages, le 20 octobre 1675. A peine installé, il eût la douleur de voir la Grande-Chartreuse dévorée par les flammes.

Il la fit reconstruire telle qu'elle est encore de nos jours.

Il combattit activement le quiétisme et le jansé-

nisme, et publia plusieurs ouvrages dont l'un eut l'honneur d'être loué par Bossuet (1).

L'auteur s'arrête en 1789 en disant : « Nous aurions encore beaucoup de choses intéressantes à dire, en suivant dans leur destinée les débris de ce couvent, mais la date, où nous sommes arrivés, nous empêche de continuer ; la Société des Antiquaires l'ayant, avec sagesse, fixée comme une borne qu'il ne faut pas franchir. »

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas su que, si l'on ne peut choisir un sujet en deça de 1789, on peut au moins compléter un travail, qui commence au delà, pour le mener jusqu'à nos jours.

Suivent plusieurs pièces justificatives qui toutes ont leur intérêt, en particulier, le Nécrologe.

On a reproché à l'auteur de ne pas toujours indiquer suffisamment les sources où il a puisé et de citer trop souvent la notice de Malte-Brun, qui est sujet à caution.

A ce mémoire, qui renferme de solides qualités, la Commission a voté une récompense. Cependant en le comparant aux ouvrages couronnés les années précédentes ; elle a cru ne pas devoir lui accorder le prix dans sa totalité, mais seulement une médaille de vermeil de deux cents francs.

La Société avait aussi à décerner un prix offert par Madame Pinsard, qui a eu l'heureuse pensée de proposer une médaille d'or de deux cents francs

(1) Vie de Jean d'Alex d'Arenthen, évêque de Genève.

à l'auteur de la meilleure biographie des femmes picardes qui se sont illustrées dans la littérature, les arts, le dévouement à la patrie ou à l'humanité.

Aucun concurrent ne s'est présenté pour cette première fois. Nous avons la confiance qu'un sujet si vaste et si attrayant, tentera bientôt la plume de quelque laborieux, à qui nous serons heureux de donner la récompense promise, dans notre séance solennelle de la prochaine année.

RAPPORT

Sur le Concours de Topographie (Prix Garnier),

Lu dans la Séance publique du 3 décembre 1893,

Par M. Antoine. (1)

Mesdames, Messieurs,

Après les brillants discours et les intéressants rapports que vous venez d'entendre, je crois devoir être très laconique ; d'ailleurs un compte rendu de l'examen de plans topographiques ne comporte pas d'être traité longuement ; il demande au contraire une solution prompte, concise, et nette ; c'est ce que je vais essayer de formuler en

(1) La Commission était composée de MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard, architectes.

m'appliquant à être, aussi exactement que possible, l'interprête des observations émises par mes honorables collègues de la Commission, dont je suis l'organe.

Deux plans ont été présentés au Concours ; ils portent les épigraphes suivantes : l'un, *Mens agitat Molem* et concerne la ville de Chaulnes : l'autre, *Repetere memoriam*, concerne la commune de Camon.

Le premier de ces plans ne donne pas satisfaction au programme du Concours ; les habitations composant le groupe principal de la Ville de Chaulnes, sont dessinées sans aucun soin ; aucune parcelle de terrain aboutissant aux maisons particulières n'est indiquée ; les écritures sont en général mal faites ; les tracés et groupes d'arbres concernant les bois sont hors d'échelle ; la teinte générale appliquée est trop uniforme ; les lieux dits ne sont pas suffisamment limités, et l'orientation, rigoureusement demandée par le programme, n'a pas été tracée.

La légende mise dans l'angle du plan contient quelques renseignements intéressants, mais les indications historiques en sont contestables.

En résumé, la Commission dont je suis l'interprête a été d'un avis unanime pour décider que, tout en reconnaissant les efforts faits par l'Auteur du plan portant la devise *Mens agitat Molem*, il n'y avait pas lieu de lui accorder une récompense.

Le deuxième plan, portant pour épigraphe les mots *Repetere memoriam*, après examen minutieux, a été reconnu comme donnant pleine satisfaction aux exigences du programme du Concours.

Toutes les habitations, composant la commune de Camon, ont été tracées avec un soin minutieux, les parcelles de terrain attenantes aux maisons sont indiquées exactement ; les cours d'eau, étangs, prairies, rieux, sont teintés d'une façon très intelligible, les lieux dits sont bien définis, limités rigousement, et les écritures sont variées suivant les objets. Enfin les cotes de hauteur des différentes lignes de niveau du terrain ont été inscrites très lisiblement.

Quelques détails, mis en marge, concernant la Croix de l'Indict, sise à gauche de la route d'Amiens à Corbie, les ponts construits sur la Somme et communiquant d'Amiens et de Longueau à Camon, l'Eglise et la Mairie de cette commune, l'emplacement de l'ancienne borne de Camon, sont intéressants et présentés avec soin.

L'ensemble de ce plan est d'un aspect très satisfaisant, et je suis heureux de pouvoir dire que, sans aucune hésitation, il a été décidé que son auteur méritait d'obtenir le prix de 300 fr. attribué, par le programme du Concours, à la meilleure carte topographique présentée.

Avant de terminer le présent rapport, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'émettre ici quelques observations sur l'ensemble du Concours, de

façon à éviter aux concurrents, qui pourront se présenter ultérieurement, de donner aux légendes une extension plus grande que celle qu'elles doivent comporter.

La Commission, au nom de laquelle, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport, a été d'avis qu'il y avait lieu de limiter le concours de Topographie à la production de plans bien exacts, teintés et cotés avec tout le soin demandé par le programme; mais en évitant de transformer les légendes explicatives en appréciations historiques.

Ces appréciations, en effet, puisées à des sources plus ou moins sûres, laissant beaucoup à désirer au point de vue de leur exactitude, pourraient devenir des causes d'erreur soit dans les dates, soit dans les faits concernant l'histoire elle même.

La Société des Antiquaires a bien voulu approuver cette proposition.

En résumé, pour l'année 1893, le prix de Topographie offert par Madame Garnier, en mémoire de feu M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société, notre très regretté collègue, sera attribué à l'auteur du plan de la commune de Camon, plan au sujet duquel il n'y a que des éloges à produire.

UN FEUILLET DU REGISTRE

DE LA

QUOTIDIANE DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME D'AMIENS EN 1354.

Par G. BOUDON

MESSIEURS,

Il y a tantôt deux ans, j'avais l'honneur de vous soumettre, au nom d'un ami, un lambeau de parchemin, enlevé d'un cartonnage sur lequel un relieur amiénois, quelque peu vandale, l'avait fixé. Ce débris d'un document plus complet laissait retrouver des articles d'un compte du chapitre de l'Eglise Notre-Dame d'Amiens vers la fin du xve siècle.

Vous avez bien voulu témoigner de l'intérêt pour cette communication. Je pense aujourd'hui obtenir, encore, votre bienveillante attention en vous signalant quelques passages d'une feuille que je vous prie d'admettre dans les cartons de votre Société, parchemin aussi enlevé sur la reliure d'un livre de commerce.

C'était le premier Grand-Livre ouvert par mon grand-père maternel qui, à l'âge de 16 ans, tint chez sa mère, Mme Becquet, la comptabilité de

la brasserie, rue St-Leu. Quelques comptes sont de 1813, mais la majorité est de 1814 et l'on peut admettre que les premiers sont des relevés postérieurement faits sur le journal, alors que les autres ont été transcrits au fur et à mesure des opérations.

Si c'est un indice pour l'époque où se faisait cet indigne emploi des feuilles de nos vieilles archives, il n'y a pourtant pas date certaine. Depuis vingt ans, on pouvait s'en servir pour de pareils usages, et il ressort que c'est dans les documents des vieilles maisons de commerce qu'il y a chance de recueillir sur des livres, reliés ainsi, des épaves fertiles en indications imprévues, sinon toujours importantes.

Les cotés extérieurs du parchemin offert sont bien maltraités. L'usage fréquent du livre de commerce, un Grand-Livre, en explique l'état.

Heureusement les parties, appliquées sur le cartonnage, renferment les points les plus intéressants.

Il s'agit d'un compte de la *quotidiane* du chapitre de l'église N.-D. d'Amiens en l'an LIIII, dit le compte, en 1354, comme le révèlent les caractères de l'écriture et les renseignements d'une page que je vais transcrire et discuter sans vous faire grâce d'un mot, ni même d'un chiffre et qui, appuyés sur les indications des manuscrits 516, 517, 518 de la Bibliothèque communale d'Amiens (1), et sur des

(1) Manuscrit 516. Bibliothèque communale d'Amiens. Notes pour l'histoire ecclésiastique d'Amiens.

sources imprimées, permettent d'affirmer la date du compte qui part de la Saint-Firmin-le-Confez 1353 pour finir à la Saint-Firmin-le-Confesseur 1354.

Les chanoines se divisaient en *mansionarii*, chanoines résidents, suivant les offices, remplissant les devoirs et les charges de leur dignité ou justifiant de leur absence par leurs fonctions ou leurs missions pour les intérêts du chapitre ou de l'évêché ; en *forenses* ou *foranei*, chanoines non résidents, occupant, dans l'Etat ou dans l'Eglise, de hautes situations qui les éloignaient, totalement, de la cité d'Amiens, mais dont l'inscription dans le chapitre illustrait ce corps d'un vif éclat.

Parmi ces derniers, je citerai pour justifier cette assertion quelques noms du XIVe siècle :

Mathieu Rouge Orsini, chancelier de l'église d'Amiens, neveu du pape Nicolas III, fils de Jean Cajetan Orsini, cardinal de Ste Marie in Portu, mort à Pérouse 1306 (1).

Jean III Bocamaza ou Buccamati (2), parent d'Honorius IV, chanoine 1302, évêque-cardinal de Frascati (Tusculum), mort à Avignon 1309.

Manuscrit 517. Bibliothèque communale d'Amiens. Recueil de pièces concernant le chapitre.

Manuscrit 518. Bibliothèque communale d'Amiens. Census communes decani et capituli Ambianensis scripti anno millesimo trecentesimo sexagesimo tercio.

(Ces trois manuscrits seront dorénavant désignés par les mentions M^t 516, M^t 517, M^t 518).

(1) Matheus Rubeus Ursinus M^t 516.

(2) Buccamatus M^t 516.

Jean le Moine, chanoine 1290, cardinal de St-Marcellin et St-Pierre, m. 1313.

Pierre de Chappes, chanoine 1315, trésorier de Laon, maître des requêtes, évêque d'Arras, puis de Chartres, cardinal de St-Clément, m. 1336.

Hugues Roger (Rogeri), chanoine, évêque de Tulle, cardinal de St-Laurent in Damaso, de la première promotion (1342) du pape Clément VI, son frère, Pierre Roger, abbé de Fécamp, archevêque de Rouen, puis cardinal de S.S. Nérée et Achillée et pape.

Les premiers chanoines, de *plein gros* ou *pleins gagnants* (1), avaient droit à des distributions manuelles en nature et en argent. En nature, c'était du pain, comme l'indique le parchemin qui note le prix de mouture du blé et, sous la rubrique, *pro labore*, la dépense pour la panification et la cuisson du pain du chapitre, *pro pane capituli*: en argent, une redevance fixée pour les offices de jour, de nuit, du dimanche et de différentes fêtes, qui a varié suivant les époques et les ressources de la quotidiane (2).

(1) M^t^ 907. Bibliothèque communale d'Amiens. Compte et Etat de la quotidiane de l'Eglise d'Amiens que fait et rend François Canon prestre, chanoine et quotidianier d'icelle pour un an commençant au premier jour de septembre de l'année Mil sept cent vingt. (Ce compte sera cité sous la rubrique M^t^ 907).

(2) Dans le cartulaire du chapitre de l'Eglise N.-D. on rencontre de nombreuses chartes concernant la quotidiane. Comme preuves il n'en sera désigné que trois, il en existe nombre d'autres.

Au XVIIIe siècle, la redevance en grains est convertie, en fin d'année, en espèces : au XIVe siècle, comme cela a été déjà signalé, les chanoines prenaient la redevance en nature.

Les distributions quotidiennes en grains et en espèces calculées sur le temps de présence des chanoines (1) étaient alimentées par des revenus spéciaux dont le recouvrement et l'emploi occupaient un chanoine, le *quotidianier* (2).

Voici, dans le siècle dernier, un résumé des chapitres ou grosses des recettes de la quotidiane (3) :

En argent : dîmes, baux de moulins, de maisons à Amiens, de dîmes, de terres aux environs, censives.

En grains : dîmes, redevances sur les moulins de la ville, fermages de terres dans les pays circonvoisins.

Confirmatio Remensis archiepiscopi scripta de distributionibus cotidianis, mai 1211.

Le chapitre avait chargé quatre de ses membres de faire un règlement pour les distributions, Théobald prévost, Evrard chantre, Raoul le Sec et Pierre de Montdidier.

Le siège épiscopal était vacant et l'on demanda à l'archevêque de Reims de confirmer ce réglement. — Cart. I, folio 169 recto et verso.

Charte de vidimus de l'évêque Evrard (1219) pour une bulle du pape Honorius III, De cotidiana distributione et de maranchiis. Cart. I, folio 139.

De terra empta apud Plachi ad opus cotidiane 1232. — Cart. I, folio 153.

(1) Dominus decanus ambianensis per decem menses, quolibet anno, personaliter debet residere. — Décision capitulaire de 1302 (M^t. 517).

(2) M^t 907.

(3) M^t 907.

En 1353-1354, le compte des grains qui sera abordé plus loin nous apprend que les dates extrêmes, points de départ et d'arrêt de la quotidiane, allaient aussi de la St-Firmin-le-Confez (1er septembre) à pareil jour de l'année suivante exclus, ou, du moins, oscillaient entre cette fête, comme limite d'ouverture ou de clôture, à quelques jours près et c'est ici la place de transcrire la liste des chanoines ayant, à cette date, touché espèces et grains.

« Nomina dominorum qui functi sunt hoc anno
« super distributiones cotidianas quarum summa
« est . . . . . iiic iiiixx x lb. iii s. viii d.
« Primo (1). Dominus deca-
« nus (2) . . . . . x lb. xii s. ii d.
« Magister scolasticus (3) . . vi lb. xii s.
« Dominus Hugo de Noelly (4). xxxiii lb. viii s. vi d.
« Dominus Raimbaldus de
« Joco (5) . . . . . vi lb. viii s. iiii d.
« Dominus Lambertus de Di-

(1) Côté de l'évangile, côté gauche du Chœur.

(2) Messire Reginald de Fieffes, doyen 1336, mort 1361 (Mt 517). Il y eut vacance assez longue, car Robert de Croy ne fut élu doyen qu'en 1368. Voir ci-dessous.

(3) Messire Jean de Conty, écolâtre, 1350-1419 (Mt 517). Le Mt 516 le donne comme écolâtre en 1351 avec la mention : canonicus St-Nicolai.

(4) Messire Hue de Noyelles, Noyelles-s.-Mer (Garnier, Dict. Topog. du département de la Somme T. xxi, xxiv, Mémoires des Antiquaires de Picardie).

(5) Messire Raimbauld de Joco (?), chantre en 1367, m. en 1398. Il succéda comme chantre à l'évêque de Lectoure, Pierre Aureker (Mt 516, 517).

« vione (1) . . . . . xxxv lb. x s. ii d.
« Dominus Guido Kiereti (2) . xix lb. iii s. ixd.
« Magister Johannes de Au-
« tomno (3) . . . . . cii s. xd.
« Dominus M. de Pinconio (4). xviii lb. ii s. vid.

(1) Messire Lambert de Divion. St-Pierre de Divion (Garnier Dict. Topog. op. cit.) Etait-il parent de Odon de Divion, pénitencier (1311-1322) ? Le.Mt 518 renferme l'article suivant :

Dominus Lambertus de Divione pro prebenda sua de Sauchoy, in natali Domini, xxiii cap. cum iiia parte unius caponis.

(2) Messire Guy Kieret (de Kieret comme l'indique le génitif Kiereti), chanoine en 1334. Il reçut, dans sa maison, Charles le Mauvais quand, après sa délivrance du château d'Arleux, il vint séjourner à Amiens où il lui fut remis un sauf conduit pour aller à Paris auprès du régent. (Nov. 1357). Pendant les quinze jours qu'il passa en l'hôtel du chanoine, il s'était fait recevoir bourgeois de la cité. (Froissart, Edit. de la Société de l'Hist. de France T. V. p. 97 et var. p. 315 et suiv. — Chronique Normande du xive siècle, Edit. de la Société de l'Hist. de France p. 125). Guy Kieret, très dévoué au roi de Navarre, quitta la France, après l'exécution de son frère Henri, et se réfugia en Ecosse où il fut archidiacre de Glascow (1364).. Il obtint de rentrer sous la caution du comte d'Eu, du maréchal d'Audrehem, de Boort Quiéret, de Jean de Cayeu, de Jean de Moncheaux, de Robert de Hardenthun et d'autres (Lettres oblig. du 17 avril 1365, Secousse T. II. Preuves) Boort Quiéret était fils de Guy Quiéret, dit Boort, seigneur de Tours en Vimeu et neveu du chanoine (Gauvain Kieret, par M. de Belleval).

(3) Maître Jean de Automno ? Ce personnage prend-il ce titre d'un fief situé dans la vallée de l'Automne qui coule à Vez, Morienval, Béthisy, Verberie, pour se jeter dans l'Oise.

(4) Messire Mathieu de Picquigny, chanoine en 1341, pénitencier en 1358, m. en 1363 (Mts 516-517). Est-ce lui qui apporta, à Amiens, avec Charles Toussac, échevin de Paris, le sauf-conduit, donné par le duc de Normandie à Charles le Mauvais ? (Secousse, op. cit. Tome I).

« Dominus M. de Coquerello (1) xx lb. iii s.
« Dominus Robertus Kiereti (2). xii lb. iii s. viii d.
« Dominus Œgidius Asselin . iii s. vi d.
« Magister Radus de Noeriis (3). ii s.
« (4) Dominus prepositus

(1) Messire Mathieu de Coquerel. N'y a-t-il pas là une erreur du scribe qui aurait mis M. ou lieu de Œ. (Œgidius)? Nous ne trouvons Mathieu de Coquerel chanoine qu'en 1375 et le Mt 516 ajoute : nepos Cancellarii, episcopi Noviomensis, neveu du chancelier de France (1347-1349), Fremin de Coquerel, chanoine d'Amiens, doyen de Paris, évêque de Noyon. Il nous donne, au contraire, comme pénitencier, de 1351 à 1358, Œgidius de Coquerel, capellanus sancti Nicolai, qui était, vraisemblablement, proche parent de Mathieu, de Pariset de Coquerel (voir ci-dessous), et du chancelier Fremin.

(2) Messire Robert Kieret. — M de Belleval ne note pas, dans les généalogies qu'il a dressées, de chanoine de ce nom. On rencontre, comme frère du chanoine Guy, Robert Quiéret, écuyer, seigneur de Ramecourt, qui mourut fort âgé en 1380. Il avait été en garnison dans Douai jusqu'en 1340. Etait-il entré dans les ordres après cette date ? rien n'est parvenu à notre connaissance sur ce point. En tous cas, il existait bien un messire Robert Kiéret, chanoine d'Amiens; le Mt 518 nous fournit l'article suivant:

Census de Ver

Robertus Quieres, canonicus ambianensis, pro domo sua sita inter vicum°..... et domum Guillelmi de Labeyee°°

in nativitate domini	iii capones
in Pascha	v solidos
in festo Beati Petri ad vincula	v solidos
in festo beati Remigii	v solidos

° en blanc

°° Il est désigné plus loin sous le nom de Sohier, alias de l'Abbeye.

(3) Me Rade de Noyelles-en-Chaussée. Garnier, Dict. Topog. Op. cit.

(4) Côté droit dit de l'épitre.

« ecclesie (1). . . . . xxiiii lb. v s.
« Magister J. de Bougain-
« ville . . . . . xxxiii lb. vi s. iii d.
« Magister J. Radulphi . xiii lb. xv s. viii d.
« Magister Robertus Gui-
« tart . . . . . xxiii lb. xiii s.
« Dominus Hugo Reste . xxv lb. vi s. xi d.
« Dominus Robertus de
« Croy (2). . . . . xii lb. xiii s. x d.
« Magister G. de Frea-
« viller (3) . . . . . xxviii lb. xv s.
« Dominus Petrus Ur-
« sini (4) . . . . . xxxix lb. xv s. iiii d.
« Magister Robertus de Seris (5). lxvi s.

(1) Messire le Prévôst de l'Eglise, Pariset de Coquerel (1350-1363) Mt 517.

(2) Messire Robert de Croy qui succéda, comme doyen, à Reginald de Fieffes 1368-1377. On lit, dans le Mt 516, qu'il était neveu de l'évêque Robert de Fouilloy, frère de Guillaume de Croy, écolâtre, avec lequel, pendant son canonicat, il fut, en 1341, exécuteur testamentaire de Jean d'Aubigny, évêque de Troyes, leur parent.

(3) Me Guy de Freaville. Friville-Escarbotin. Garnier, Dict. Topog. op. cit.

(4) Messire Pierre Ursin. Le manuscrit 516 l'inscrit comme parvenu au canonicat en 1361, il y a là une erreur. On lit, dans le même volume : Dominus de Rossembergh, nobilis genere et honestæ conversationis, clericus seu presbyter de regno Bohemiæ natus, ab Urbano cardinalis creatus (1384). Honorem hunc post longam deliberationem recusavit.

(5) Me Robert de Seris ? Est-ce Séri, dépendance de Beauquesne, ou Séri, fief de Terramesnil, ou Séry, dépendance de Bouttencourt (Garnier, Dict. Topog. op. cit.).

« Dominus Henricus Kiereti (1). xvii lb. xv s. iii d.

« Summa omnium distributionum cotidianarum « quas domini functi sunt hoc anno l iii^{to}, iii^{c} iiii^{xx} « x lb. iii s. viii d.

« De qua summâ integrali omnium distribu- « tionum cotidianarum solvi, ut dictum est in « deductione compoti mei presentis, medietatem « unicunque dominorum meorum secundum por- « tionem suam cujus summa est ix^{xx} xv lb. xxii d., « scuto pro xxx solidis, et valuerunt vi^{xx} x scutos « et xxii d. ».

Viennent, sur le recto et le verso du second folio, le prix d'achat du blé, les prix de la mouture et de la panification groupés par périodes de 28 jours du dimanche après St-Firmin-le-Confez 1353 au dimanche St-Firmin-le-Confez 1354.

Dès le premier abord, on est frappé du prix élevé du blé dans les premiers jours de Septembre 1353 : cette cherté continue jusqu'au 23 Novembre 1353, 57 fr. 75, l'hectolitre, en Septembre, 72 fr. 15, en Octobre, 86 fr. 60, en Novembre jusqu'à la

(1) Messire Henri Kuiéret, frère de Guy Kiéret, était aussi chanoine d'Amiens,

Il fut un fidèle de Charles-le-Mauvais. Après avoir obtenu, avec 300 adhérents au parti du roi de Navarre, rémission pour la tentative sur Amiens en 1358, il continua, négligeant le *camail* et *l'aumusse*, à vivre en partisan, le harnais sur le dos, se fit prendre à Cocherel et fut décapité à Amiens, mollement réclamé, comme clerc, par le chapitre, qui, d'après le continuateur de G. de Nangis, avait une médiocre opinion de sa vocation sacerdotale et n'avait pas à se louer de ses habitudes soldatesques.

TABLEAU I

Numéro des périodes	DATES EXTRÊMES DES 13 PÉRIODES DU COMPTE
1	2
I	Du Dimanche après St Firmin le Confez, 2 septembre, à la nuit du Dimanche St Michel, 29 septembre, 27 jours . . . . .
. II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant la St Simon et St Jude (28 octobre). . . . .
III	Du Dimanche avant Saint Simon et Saint Jude au Dimanche Saint Clément (23 novembre) . . . . .
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas apôtre (21 décembre). . . . .
V	Du Dimanche St Thomas au Dimanche après St Vincent, martyr (22 janvier) . . . . .
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche quà cantatur Esto michi (dimanche de la Quinquagésime). . . . .
VII	Du Dimanche quà cantatur Esto michi jusqu'au Dimanche de Letare (4e Dimanche de Carême) . .
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche quà cantatur Quasimodo (20 avril). . . . .
IX	Du Dimanche de Quasimodo au Dimanche avant l'ascension de N.-S.. . . . .
X	Du Dimanche avant l'ascension de N.-S. au Dimanche après la fête de l'autel (Fête Dieu, feria altaris).
XI	Du Dimanche après la fête de l'Autel au Dimanche après St Martin d'été . . . . .
XII	Du Dimanche après la St Martin d'été au Dimanche après St Pierre es liens . . . . .
XIII	Du Dimanche après la St Pierre es Liens au Dimanche après St Firmin-le-Confez . . . . .

* Le muid de chapitre = 6 hectolitres 859, le setier de chapitre = 38 litres 10.

TABLEAU I

ÉPOQUES DES VARIATIONS DU prix du blé.	PRIX DU BLÉ LE muid° de Chapitre.	RÉDUCTION EN FRANCS ET par hectolitre.
3	4	5
les 2 1res semaines	7 l. ** 4 s.	57.75
les 2 autres	d°	d°
les 2 1res semaines	9 l.	72.15
les 2 autres	d°	d°
les 2 1res semaines	10 l. 16 s.	86.60
les 2 autres	d°	d°
la 1re semaine	54 s.	21.65
les 3 autres	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	57 s.	22.85
les 2 1res semaines	79 s.	31.65
les 2 autres	72 s.	28.85
les 4 semaines	d°	d°
les 2 1res semaines	77 s.	30.85
les 2 autres	4 l. 12 s.	36.90
les 2 1res semaines	99 s.	39.70
les 2 autres	102 s.	40.90
les 4 semaines	108 s.	43.30

**En 1354, la livre tournois = 55 francs valeur actuelle, le sou = 2 francs 75, le denier = 0 fr. 229.

Saint-Clément où le grain tombe à 21 fr. 65.

Alors la récolte est achevée, les grains sont rentrés, les labours d'hiver et les semailles terminés, et maintenant l'on bat et l'on alimente le marché.

La récolte a pu être bonne et faite dans de favorables conditions, car la trêve, conclue avec les Anglais (10 Mars 1353 v. s.) (1), permet de vivre tranquillement et de vaquer, sans trop d'inquiétude, aux travaux des champs.

Monseigneur Guy de Boulogne (2), cardinal légat, a bien mérité du pape, qui l'a envoyé pour s'interposer entre les rois de France et d'Angleterre et de son pays, car il est fils de Robert VII, comte de Boulogne et d'Auvergne, et chancelier de l'Eglise d'Amiens.

Toutefois la querelle des enfants de Navarre avec le favori du roi, Charles d'Espagne, terminée par de graves injures et la retraite des premiers, dans leurs terres de Normandie, est un évènement gros de menaces.

Charles le Mauvais fait assassiner le connétable (6 Janvier 1354) et aussitôt il sollicite, du comte de Flandre et des bonnes villes du Nord de la France, d'Amiens notamment, leur appui et leur

(1) La trêve fut signée entre le château et la bastide de Guines.

(2) Guy de Boulogne, dit Guy d'Auvergne ou Guy de Montfort, archevêque de Lyon, créé cardinal de Sainte-Cécile, puis cardinal-évêque de Porto et Sainte-Rufine, fut chargé de nombreuses missions et mourut à Lérida en 1373. (Mt 516, De Mas Latrie, Trésor de Chronologie).

intercession pour se ménager une bonne paix avec le roi Jean, mais il profite, aussi, du voyage de ses délégués à Bruges (1), pour s'entendre avec le duc de Lancastre qui lui promet, en cas de guerre, un secours de 200 hommes d'armes et de 500 archers.

Le cardinal Guy de Boulogne, infatigable, entreprend de parer à cette lutte entre parents et il parvient à faire le traité de Mantes (12 Février 1354) (2), mais cette paix était boiteuse et, si le roi de France avait eu peur de jeter le roi de Navarre dans les bras de l'Anglais, Charles le Mauvais avait continué à négocier avec Edouard sur les bases posées par Lancastre à Bruges.

Dès le dimanche de Quasimodo, il paraît y avoir une gêne en Picardie : d'abord on n'a pas pu faire grande réserve de blé depuis quelques années, puis on sent que les trêves avec l'Anglais, qui expirent en Avril 1355, ne seront pas renouvelées. La guerre avec l'ennemi sera compliquée par le concours du Navarrais qui a de nombreux partisans en Picardie et à Amiens, il faut donc remplir ses greniers, tout en vivant sur la dernière récolte, car, pour les blés provenant de la prochaine, ils ne paraîtront sur le marché que vers Octobre ou Novembre et l'on complétera, sur eux, son épargne pour l'avenir,

Aussi, dès Quasimodo 1354, le prix du blé

(1) Secousse. — Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre, Tome I pages 35 et 37.

(2) Secousse. — Op. cit.

varie, toutes les deux semaines, pour atteindre, à la clôture du compte, le prix de 108 s., muid de chapitre, ce qui représenterait aujourd'hui fr. 43.20 de l'hectolitre.

Le compte s'arrêtait par périodes de 28 jours et était libellé ainsi : (Je choisis la partie la plus lisible de ces articles.)

« Item a dominica die Sancti Clementis usque « ad dominicam diem Sancti Thome apostoli « empti sunt :

« P° pro prima septimana, ii modii, xii sestuarii, « modius liiii s. valent . . . vii lb. iiii s.

« Et pro aliis tribus septimanis « sequentibus viii modii, vi « sestuarii, modius liii s. valent xxii lb. x s.

« Item pro moltura, vii ses- « tuarii, sestuarius iii s., valent xxi s.

« Et pro labore . , . . . xxx s.

« Summa bladi xi modii vii « sestuarii

« Summa pecunie , . . . xxxii lb. v s.

Ainsi le prix de la mouture s'acquittait en nature : le quotidianier notait, à la fin de chaque période, la quantité de grains qu'il avait donnée pour les frais faits au moulin.

La proportion de blé remis pour la mouture oscille entre 3 litres 534 et 4 litres par hectolitre passé sous la meule, soit une moyenne de 3 litres 716.

Mais la valeur du blé varie et le meunier trouve,

avec la hausse, une rémunération plus grande puisque le tantième de grains est sensiblement le même pour ses frais.

La colonne 5 du Tableau II donne le prix de la mouture évalué en argent pour six périodes où l'on a pu déterminer, avec certitude, les chiffres inscrits sur le parchemin. (1).

TABLEAU II

Numéros des périodes	DATES EXTRÊMES DES PÉRIODES	VALEUR de la mouture à l'hectolitre	PRIX de l'hectolitre	Evaluation en argent de la colonne 3
1	2	3	4	5
II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant St Simon et St Jude.	3 litres 731	72.15	2.70
III	Du Dimanche avant St Simon et St Jude au Dimanche St Clément	3 » 755	86.60	3.25
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas	3 » 534	21.65	0.765
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche Quà cantatur Esto michi.	3 » 676	21.65	0.795
VII	Du Dimanche Quà cantatur Esto michi jusqu'au Dimanche de Letare. .	3 » 603	21.65	0.780
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche Quà cantatur Quasimodo . . .	4 » »	22.85	0.915

(1) Les chiffres romains de la première colonne renvoient à la colonne 1 du tableau I. Même observation pour le tableau III ci-dessous.

L'inspection de ce tableau permet de voir les variations considérables provenant du mode de paiement en nature. Cet usage paraît être à l'avantage du meunier qui a déjà le son et les issues, déchets dont la valeur est considérée aujourd'hui comme payant ses services.

Au contraire, les frais de panification et de cuisson sont toujours évalués en argent et le boulanger a une rémunération sensiblement fixe.

Voici, pour les périodes déjà étudiées ci-dessus, la valeur actuelle de ces frais par hectolitre employé :

TABLEAU III

Numéros des périodes	DATES EXTRÊMES DES PÉRIODES	FRAIS de boulange par hectolitre
1	2	3
II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant St Simon, St Jude.	1.149
III	Du Dimanche avant St Simon, St Jude au Dimanche St Clément	1.219
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas	1.093
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche Quà cantatur Esto michi. .	1.132
VII	Du Dimanche Quà cantatur Esto michi jusqu'au Dimanche de Letare	1.105
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche Quà cantatur Quasimodo.	1.283

Les chiffres extrêmes sont 1.093 et 1.283 et donnent une moyenne de 1 fr. 163 pour les frais

de boulange par hectolitre de blé ayant servi à faire le pain des chanoines.

Quel pouvait être le prix du pain avec de pareils cours de blé ?

Sans vouloir abuser des chiffres, je suis heureux d'en citer d'officiels, la taxe du pain par les maieur et échevins, à une époque voisine, et de les traduire en valeur de notre époque.

Il s'agit d'un *espal de blé*, soigneusement fait le 25 avril 1365, et transcrit dans le registre M (1).

« L'an de grâce m ccc lxv, le xxve jour d'Avril,
« par Jaque de Mareuil, eschevin, furent acaté ou
« marquié d'Amiens iii setiers du meilleur blé au
« prix de viii s. vi d. le setier, le gros de Flandres
« x d., lequel blé le dit Jaque fist maurre et en
« fist faire pain de ii d. p. qui estoient du pois.

« Est ascavoir de x onces et demie le pain et y
« en ot lx et ii pains blans.

« Pain a bourgois xiiii onces et demye pesant et
« y en ot lx et iii pains.

« Plat bizet pesant xii onces et demie et y en
« eust lxxvii.

« Et considére la somme de l'acat dudit blé, le
« revenue d'iceluy et settier et demi de son prisié
« a iii s. vi d. et auxi considere le revenue dudit
« pain, tout cousteng et en consideracion aux
« louages de maison, maisnies et ad ce que fuille

(1) Arch. munic. d'Amiens. Registre M. f°s 24 verso et 25 recto.

« couste Est ordoné a faire pain du pois qui
« s'ensuit :
« est ascavoir pain de ii deniers blanc pesant x onces
« » pain a bourgois du pois de xiiii onces
« » et plat bizet du pois de xii onces

En 1365, la valeur représentative de la monnaie est plus considérable, par suite des guerres avec l'Anglais, des luttes intestines avec le Navarrais, des révoltes de la Jacquerie, des ravages des compagnies et des efforts faits après le traité de Brétigny (1360) pour payer la rançon du roi Jean.

La livre tournois, qui, en 1354, représente 55 fr., monnaie actuelle, équivaut en 1365, à f. 75.85.

La livre parisis est donc de f. 94.80.

Le pain blanc de 10 onces (1) ou 286 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 f. 80 soit 2 f. 80 le kilogr.

Le plat bizet de 12 onces ou 344 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 f. 80 soit 2 f. 30 le kilogr.

Le pain à bourgeois de 14 onces ou 401 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 fr. 80 soit 2 f. »» le kilogr.

Si l'on considére que, entre 1354 et 1365, la valeur de la livre a augmenté de 38 °/₀ (exactement 37.90), on peut calculer que

10 onces de pain blanc à ii d. p. seraient revenues en 1354, à 0 f. 496, soit le kilogr. à 1 f. 75

Le plat bizet de 12 onces et le pain à bourgeois de 14, coûtant également 0 f. 496, cela donne pour

(1) Une once, poids d'Amiens, vaut 28 g. 68.

le prix du kilogr. du premier 1 f. 45, pour le second 1 f. 25.

C'est là un aperçu qui permettra d'établir les autres prix du pain avec les chiffres variés du tableau I.

On peut conclure des exemples ci-dessus que la vie était bien difficile pendant la guerre de Cent ans et comprendre combien, avec les misères de l'invasion, les pillages des routiers, les révoltes de tout rang et de tout ordre auxquels se joignait la peste, ont dû être grands l'appauvrissement et la dépopulation de la France.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue des Études grecques, avril-juin, 1893. — 2° Annales du musée Guimet : Le Culte des morts dans le Céleste Empire et l'Annam, par MM. Bouinais et A. Paulus. Revue de l'Histoire des religions, mai-juin, juillet-août, 1893. — 3° Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires, tomes II et III. 4° Revue historique, septembre-octobre, novembre-décembre, 1893. — 5° Journal des Savants, juillet, août, septembre, octobre, 1893. — 6° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 4, 1893, n° 1. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, n°s 1 et 2.

II. Préfecture de la Somme.

1° Travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme, tome XXXV. — 2° Département de la Somme. Conseil général. Rapport du Préfet, 1893. — 3° Département de la Somme. Conseil général. Procès-verbaux des séances, 1893.

III. Les auteurs.

1° Fêtes et réjouissances d'autrefois. Entrée de Marie de Médicis à Avignon, par M. Labande. — 2° Varia, 1891-1893, par M. le comte de Marsy. — 3° Les reclus de Toulouse sous la Terreur, par le baron de Bouglon. — 4° Victor de Beauvillé, sa vie, ses œuvres, par E. Coët. — Thibaut Poissant, sculpteur picard, 1605-1668, par Henri Macqueron. — 6° Le cabinet d'un amateur picard. Collection de M. Decrept, à Poix, par Emile Delignières. — 7° Le libre-échange en matière scientifique, par le comte de Marsy. — 8° Deux prévôts des maréchaux de France en Picardie au XVIIe siècle, par G. de Witasse. — 9° Le Juif errant, par le chanoine Crampon. — 10° Journal du corsaire Jean Doublet, de Honfleur, publié avec introduction, notes et additions, par M. Charles Bréard. — 11° Le compte du clos des galées de Rouen au XIVe siècle, recueilli par René le Bourdellès, docteur en droit, procureur de la République à Redon, publié

et annoté par M. C. Bréard. — 12° Les Archives de la ville de Honfleur, notes historiques et analyses de documents, publiées par M. Charles Bréard. — 13° Notes sur Saint-Domingue, par Charles Bréard. — 14° La navigation des galères de Ponant, de Rochefort à Rouen, par Charles Bréard. — 15° Notes sur quelques lécythes blancs d'Érétrie par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — 16° La messe de Saint-Martin. — Les dix-sept brochures suivantes ont été offertes par l'auteur, M. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly (Oise). — 17° Représentations allégoriques de l'Eucharistie. — 18° Anciens *aournements* conservés dans le diocèse de Beauvais. — 19° Une corporation sous le patronage du Saint-Sacrement. — 20° Reliquaire de Villers-Saint-Sépulchre (Oise). — 21° Tapisseries de l'église de Vernon (Eure). — 22° Description de l'église de Chambly au XVIIIe siècle. — 23° Etude sur les vitraux de Triel. — 24° Chambly pendant la Révolution. 25° Instrument de Paix de l'église de Champagne (Seine-et-Oise). — 26° Diligences et chemin de fer, 1842-1892. — Notes pour servir à l'histoire de Chambly. — 27° Inscriptions de l'église de Bailleul-sur-Thérain. — 28° Notes d'un voyage en Touraine. — 29° Tournois de Chambly et de Bailleul-sur-Esches, 1519. — 30° Dais d'autel de Sérifontaine (Oise). — 31° L'abbé Longue-Épée, curé de Beaumont. — 32° Notice sur Claude Gaspard Maignieu, curé de la Villeneuve-le-Roy. — 33° Contribution à l'étude du gisement paléolithique de San-Isidro, près Madrid, 1re et 2me parties, par le baron de Baye.

IV. Sociétés Françaises.

1° Société nationale des Antiquaires de France. Bulletins, 1891 et 1892. Mémoires, 6me série, tome II. — 2° Mémoires de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, 3me serie, tome XXIX. — 3° Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1891-1892, tome I. — 4° Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5me série, tome I. — 5° Revue historique et archéologique du Maine 1893, 1er semestre. — 6° Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix, 2me série, tome VII. — 7° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1893, 2me semestre. — 8° Travaux de l'Académie de Rouen, 1891-1892. — 9° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze à Brives, tome XV, 3me livraison. — 10° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle, 1893. Bulletin, 3me et 4me livraisons. — 11°

Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, 1891-1892, 2me partie. — 12° Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1893. — 13° Bulletins et Mémoires de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine, tome XXII. — 14° Bulletin de l'Académie Delphinale, 4me série, tome VI. — 15° Mémoires de l'Académie de Marseille, 1888-1892. — 16° Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise, tome XVII. — 17° Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, Mémoires, tome XXXIV. — 18° Société Havraise d'études diverses. Recueil de publications. 1892, 4me trimestre. 1893, 1er et 2me trimestres. Fêtes du centenaire de Casimir Delavigne. — 19° Mémoires de la Société des sciences et arts de Douai, 3me série, tome III. — 20° Bulletin de la Société Belfortaine, 1893, n° 12. — 21° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain. Bulletin. 1893, n° 7. — 22° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XX, 4me et 5me livraisons. — 23° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LIV, nos 4 et 5. — 24° Société Dunkerquoise. Le siége de Dunkerque en 1793. — 25° Société Linnéenne du Nord de la France, bulletin, nos 253-256. — 26° Société de Géographie, bulletin, 1892, 4me trimestre. 1893, 1er et 2me trimestres de 1893. Comptes-rendus des séances, 1893, nos 13, 14, 15 et 16. — 27° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, mai et juin 1893. — 28° Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer. Bulletin, tome XXIX, nos 4-12. — 29° Bulletin de la Société Dunoise, n° 98. — 30° Société archéologique de Bordeaux. Mémoires, tome XVII, 2me et 3me fascicules. — 31° Annuaire de la Société philotechnique, tome LI. — 32° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. Mémoires, tome XIII. — 33° Académie d'Aix, séance publique. Mémoires, tome XV. — 34° Société archéologique de Nantes. Mémoires, tome XXXII, 2me semestre. — 35° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest 1893, 2me et 3me trimestres. — 36° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XIII, 5me et 6me livraisons. — 37° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction, septembre-novembre, 1893. — 38° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane, juillet-octobre 1893. — 39° Académie de Montpellier, mémoires de la section des lettres, 2me série, tome I, nos 1, 2 et 3. — 40° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie de Clermont-Ferrand.

2me série, nos 1-10. Mémoires. Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne Charlotte de Bréchard, étude historique par Edouard Everat. — 41° Mémoires de la Société historique du Cher, 4me série, tome IX. — 42° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 7me, 8me et 9me livraisons. — 43° Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, bulletin, tome IX, 2me livraison. — 44° Rulletin de la Société historique de Langres, tome IV. — 45° Société d'Emulation et des beaux-arts du Bourbonnais, Bulletin-revue, 1893, 2me et 3me livraisons. — 46° Société historique de la Charente, 6me série, tome II. — 47° Revue historique de Valenciennes, 1893. nos 6, 7, 8 et 9. — 48° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome III, n° 4. — 49° Société des antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 166. Mémoires. Usaiges et anciennes coustumes de la Comté de Guysnes. — 50° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne, 1893, 3me trimestre. — 51° Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome IX, 1er et 2me trimestres. — 52° Bulletin dc la Société archéologique du Midi dc la France, série in-8°, n° 11. — 53° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drome, 107me livraison. — 54° Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille. — 55° Bulletin de la Société académique de Brest, 2me série, tome XVIII. — 56° Académie de Savoie, à Chambéry. Documents. Anciennes corporations des arts et métiers. Personnel ecclésialtique du diocèse de Chambéry, 1802-1893, par L. Morand, sécrétaire perpétuel. — 57° Société archéologique d'Hippone, comptes-rendus, juin-octobre, 1893. — 58° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, livraisons 83me-89me. — 59° Recueil des travaux de la Société des sciences et belles-lettres de l'Eure, 4me série. tome X.

V. Sociétés Etrangères.

1° Académie royale d'Amsterdam. Les notions fondamentales du droit civil par S. van Bemelen, tome I, n° 1. Le code du Mâhayâna, en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque, par J. J. N. dc Groot, tome I, n° 2. Annuaire 1892. — 2° Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2me série, tome XVI. — 3° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas, tome XIV, 2me et 3me livraisons. — 4° Société d'histoire et d'archéologie de Genève,

tome I, 2me livraison, tome III, 3me livraison, tome V, 1re livraison. — 5° Académie royale de Belgique, annuaire, 1892 et 1893. Biographie nationale, tome XI, 3me fascicule, tome XII, 1er fascicule. Mémoires, tomes XLVIII, XLIX et L, 1re partie. Mémoires couronnés, collection in-4°, tome LII, collection in-8°, tome XLVI, Bulletins, 3me série, tome XXII, XXIII et XXIV. — 6° Revue belge de numismatique, 1893, 4e livraison. — 7° Annales de la Société des Antiquaires du Rhin. 94e livraison. — 8° Société royale des Sciences et de l'Université Georges Auguste de Göttingue. Mémoires, 1892 et 1893. — 9° Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Modène, 2me série, tome VIII. — 10° Comptes-rendus de l'Académie royale des Lynx, à Rome, série 5me, tome II, fascicules 5-8. — 11° Académie impériale des sciences de Vienne, section de philosophie et d'histoire, tome 127 et 128. — 12° Mémoires de l'Académie d'histoire et d'antiquités de Stockolm 1891-1893. Bulletin. — 13° Société historique de Styrie à Gratz. communications 1892, 1893. — 14° Table des annales de la Société archéologique de Namur, volumes XIII-XVIII. — 15° Communications de la Société impériale et royale de Géographie de Vienne, 1892. — 16° Revue de la Société historique et archéologique de Mayence, 1883, 1887 et 1893. — 17° Société impériale d'Archéologie de Russie, mémoires, 1892 et 1893. — 18° Eighth annal report of the bureau of Ethnology of the secretary of the Smithsoniau institution, 1891. — 19° Société historique de Berne, tome XIV, première partie. — 20° Communications de la Société d'art et d'Archéologie d'Ulm, 1893. — 21° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome IV, 4me et 5me livraisons. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4me série, tome XIII, 2me partie.

VI. Don de Madame Garnier.

1° De la rénovation littéraire en Provence par Gustave Dorieux 2° Guide du pèlerin à Notre-Dame d'Amiens par Charles Salmon. — 3° Extrait de ma vie rimée per Victor Dècle. — 4° Chès francs raideux, chanson picarde par Victor Dècle. — 5° Rapport sur le concours d'histoire locale par G. Lecocq. Société académique de Saint-Quentin, 1872. — 6° Lettre pastorale de Monseigneur Boudinet, évêque d'Amiens, pour le carême de 1873. — 7° Nouvelles réclamations de l'administration municipale d'Amiens contre des soumisrions et ventes de plusieurs biens patrimoniaux

de la commune, an v de la République Française. — 8° Programme de la Société d'agriculture du département de la Somme, lettre du préfet aux maires, 29 pluviose, an X. — 9° Arrêté des Consuls qui règle les costumes des sous-préfets, maires, commissaires de police, etc, 17 floréal, an VIII.

VII. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1155-1172. — 2° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 2me et 3me livraisons. — 3° Le Bulletin monumental, 1893, nos 3 et 4. — 4° Annuaire de la Société française de numismatique, 1892, janvier-décembre. Janvier-Octobre, 1893. — 5° Revue de l'art chrétien, 5me série, tome IV, 4me et 5me livraisons. — 6° Revue des questions historiques, 108me livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 9 janvier 1894.

Présidence de MM. DE GUYENCOURT et ROUX.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. Cardon, Mallet et Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Guerlin, Soyez et de Witasse s'excusent par écrit de ne pouvoir se rendre à la réunion.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Circulaires, de M. le Ministre de l'Instruction publique, relatives à la 18me session des Sociétés des Beaux-Arts et des Sociétés Savantes. M. le Ministre accuse réception de 133 exemplaires de

la Picardie historique et monumentale et des fascicules 6, 7 et 8 de l'Album Archéologique destinés aux Sociétés correspondantes. Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Pays-Bas.

M. le Conservateur du Musée informe qu'il vient de faire transporter dans cet établissement une porte, en bois sculpté, provenant du château de Damereaucourt ; il a déposé sur le bureau l'empreinte d'un sceau de Jean Macias trouvé à Folleville. La Société félicite M. le Conservateur du zèle qu'il apporte dans la recherche des antiquités picardes.

— MM. Anglès, Eugène Gallet, Gaudechon, Dubois, Mallet, Adéodat Lefèvre et Villars remercient la Société de leur admission en qualité de membres non résidants.

— Le Président de la Société normande d'études préhistoriques propose un échange de bulletins avec notre Compagnie. Cette demande est favorablement accueillie.

— M. Charles Bréard, notre nouveau collègue, est très reconnaissant de l'accueil fait à son travail sur le siège de Saint-Valery. Il remercie la Société d'en avoir voté l'impression.

— M. Poujol de Fréchencourt rend compte sommairement des ouvrages suivants, offerts à la bibliothèque de la Société et les signale à l'attention de ses collègues.

1° *L'Art en Bourgogne* par M. Perrault-Dabot, archiviste de la Commission des monuments histo-

riques au ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. 2° Les *Congrès archéologiques d'Abbeville et de Londres en 1893*, par MM. le Comte de Marsy et Emile Travers. 3° *Les premiers compagnons de saint Vincent de Paul*, originaires du diocèse d'Amiens, par M. le Chanoine Roze, curé de Tilloy. 4° *Marteaux, casse-tête et gaines de haches néolithiques, en bois de cerf ornementés*, par M. d'Acy. 5° *Histoire de Saint-Valery*, par M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau.

M. le Président de Guyencourt prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Au moment où expire mon mandat présidentiel, laissez moi, selon l'usage, jeter un coup d'œil sur l'année qui vient de s'écouler. Comme tant d'autres, elle eut ses douleurs et ses joies. Ses douleurs, je ne veut point les raviver en vous rappelant nos deuils ; ses joies, je n'ai pas besoin de les énumérer, mais l'apparition de la Picardie historique et monumentale est certainement la plus grande d'entre elles, la cause de presque toutes les autres. Je ne veux pas non plus omettre de citer les dons importants et nombreux, faits au musée par notre Société, pendant le cours de 1893 et, en fin de

compte, peut-être suis-je en droit de m'écrier aussi :

O fortunatam natam, me consule, Romam ! (1)

pour emprunter à l'Antiquité l'un des vers les plus remarquables qu'elle nous ait légué, parce que c'est l'un des plus mauvais.

Je remercie en bloc, — selon une expression qui tend à faire fortune, — tous mes collaborateurs de l'an passé, tous mes excellents collègues, toujours si bienveillants pour moi. Ils ne douteront pas de ma sincérité. Et maintenant c'est du fond du cœur que je souhaite la bienvenue aux membres de notre bureau renouvelé, à Monsieur Roux, que vous avez voulu remercier de ses beaux travaux historiques et artistiques, en le nommant Président, à Monsieur Dubois, le chercheur infatigable en qui la complaisance semble s'être incarnée ; à Monsieur l'abbé Boucher qui, je le sais, nous ménage une surprise littéraire toute prête à éclore.

Mais une Société comme la nôtre estime peu les longs discours, c'est pourquoi je me hate de convier les nouveaux élus à venir occuper les places d'honneur dont ils sont si dignes.

Après avoir pris possession du fauteuil de la présidence et installé les membres du bureau, M. Roux s'exprime ainsi :

Messieurs,

Le sentiment d'une grande conformité de vues

(1) Ciceron, cité par Juvenal, sat. vii. v. 120.

avec mon prédécesseur est, après votre indulgence, le principal motif qui me rassure alors que m'incombe la charge de lui succéder. Il m'est doux de la constater une fois de plus dès le début de ma présidence. Tous deux nous considérons les discours comme des hors d'œuvre dans les réunions d'une société qui se voue aux austères labeurs de la science. Pour l'histoire, en effet, la littérature ne doit être qu'un vêtement, dont l'harmonieuse simplicité laisse tout son relief à la vérité sans jamais en dissimuler la forme sous un amas d'ornements empruntés. Aux académies le soin de cultiver les lettres pour elles-mêmes ; le temps que nous leur consacrerions serait dérobé à notre tâche propre.

Je renonce donc à vous faire l'éloge des membres du bureau sortant, il serait trop long et d'ailleurs superflu. J'ajoute, toujours assuré du plein assentiment de M. de Guyencourt, qu'il nous faut éviter de donner la moindre apparence de fondement à certaines critiques dont l'écho nous est parvenu de divers côtés ; et mieux vaut refuser au mérite un hommage justifié que de le discréditer par des compliments dont la banalité rendrait la valeur suspecte.

Force m'est donc de me taire aussi à l'endroit de mes collaborateurs. Le plaisir que j'éprouve à vous remercier de me les avoir adjoints sera le témoignage le plus sincère de notre commune estime.

Mais aucune considération ne me dispense de

vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en m'appelant à diriger notre Compagnie cette année. « Pas de fausse modestie » me disait l'autre jour un de mes aimables électeurs. Je suivrai son conseil et vous confesserai franchement combien je suis touché de cette marque de votre bienveillance. Ce serait en méconnaître le prix que d'apporter des réserves à l'aveu de ma satisfaction. Voulant éviter qu'un retour sur moi-même ne vint la diminuer, M. de Guyencourt cherchait à déguiser le caractère tout gratuit de cette faveur en faisant allusion à mes travaux photographiques. Hélas ! Messieurs, le soleil y joue le rôle le plus brillant, et s'ils m'ont mis en lumière, je reconnais humblement que je jouis d'un éclat emprunté ; mon zèle, du moins, s'efforcera de répondre à votre attente à tous les points de vue, et sans employer un vieux cliché, je vous promets d'avoir pour seul objectif la prospérité de notre chère Société.

Ces deux discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

Il est ensuite procédé a la nomination des diverses Commissions pour l'année 1894. Selon le règlement dc notre Compagnie, la Commission d'impression est élue au scrutin secret. Elle se compose de MM. Crampon, Darsy, de Guyencourt, Janvier et Soyez. M. le Président désigne ensuite pour la Commission des recherches : MM. Antoine,

Durand, de Guyencourt, Janvier et Pinsard ; pour celle de l'album archéologique : MM. Durand, Pinsard et de Puisieux ; pour celle des achats de livres et manuscrits : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Durand, Leleu, Pinsard et Poujol de Fréchencourt ; et enfin pour la Commission des finances : MM. Boudon, de Calonne et Leleu.

— M. le Trésorier donne lecture de son rapport sur l'exercice de 1893.

MM. Henri Dubois, architecte à Paris, et Georges Digard, archiviste paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, présentés à la dernière séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.458 à 22.511.

La séance est levée à 8 heures 1/2.

FUNÉRAILLES DE MADAME GARNIER

Le 19 janvier 1894, les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, convoqués par lettre spéciale, se sont réunis au Musée, pour se rendre ensuite aux obsèques de Madame Garnier, née Marguerite-Victorine Carpentier, décédée à Amiens le 17 du même mois.

La Société avait tenu à rendre ainsi un dernier

hommage à la mémoire de son ancien secrétaire perpétuel, et à donner un témoignage de gratitude à la bienfaitrice qui, depuis le décès de Monsieur Jacques Garnier, avait offert chaque année un prix de Topographie en mémoire de son époux.

De nombreux membres non résidants s'étaient joints à leurs collègues pour accompagner le corps, qui après la cérémonie réligieuse fut transporté au cimetière de la Madeleine où eût lieu l'inhumation.

Séance ordinaire du Mardi 13 Février 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et Boucher.

MM. Brandicourt, Cardon, Mallet et Henri Macqueron, membres non résidants, assistent à la Séance.

M. Oudin s'excuse par lettre de ne pouvoir s'y rendre.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique. Les membres de la Société des Antiquaires de Picardie sont invités à envoyer une

délégation au 10me congrès des Orientalistes qui doit avoir lieu à Genève.

— MM. Louis Duthoit, Maurice Pascal, Digard, Henri Dubois, Dufourny, Dupont, Cocrelle, Dourlens et Devillers remercient le Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Lennel annonce que de nouveaux renseignements lui permettent d'affirmer d'une façon presque positive que la pierre trouvée à Montonvillers porte, comme l'avait du reste supposé M. de Guyencourt, le blason anagrammatique de Géneviève de Marles accolé à celui de la famille de Lameth.

— M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise), lauréat du dernier concours, accuse reception de la médaille qui lui a été envoyée.

— M. Antoine informe M. le Président des travaux faits à la tombe de M. Bouthors, dont l'entretien incombe à la Société.

— M. Lefebvre-Marchand écrit que l'on a trouvé au mois d'octobre dernier, près de la gare de Chaulnes, un beau bronze de Germanicus.

— Le Secrétaire perpétuel appelle l'attention de ses collègues sur le dernier volume de la Société Smithsonniène et sur les inventaires fort curieux de l'hôtel et du château de Rambouillet publiés par la Société Archéologique de cette ville. Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants : *Généalogie de la Maison de Guillebon, originaire du Beauvaisis*

offerte par M. Edouard de Guillebon : *Un rétable eucharistique au Musée de Cluny*, *la chapelle et le pélerinage des saintes hosties* à Marseille-le-Petit, et l'*Antependium de l'Hôtel-Dieu de Pontoise* par M. l'abbé Marsaux, curé doyen de Chambly ; *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne. A M. Perrault-Dabot auteur de « l'art en Bourgogne »* par M. Anthyme Saint-Paul.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président lit un compte-rendu fort complet et très fidèle de l'*Histoire de Saint-Valery* par M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville.

— M. Boudon donne lecture du rapport fait au nom de la commission des finances. La Société adoptant les conclusions du rapporteur, approuve le compte du trésorier pour l'exercice 1893, le budget proposé pour 1894 et remercie M. Duvette de son excellente gestion.

Sur la proposition de M. Roux, organe de la commission d'impression, la Société vote la publication dans le format de l'album archéologique, du travail de M. Enlart, l'*Architecture romane en Picardie.*

— MM. Olivier de Boncourt, Cocquillard et le Comte de Waziers présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

M. Dubois offre pour le Musée de Picardie, de la part de M. Camille Brachet, cultivateur à Wien-

court-l'Equipée, un vase trouvé au lieu-dit *les Romaines*, commune de Cayeux-en-Santerre (Somme). Des remerciements sont votés à M. Brachet.

— M. Durand donne lecture de la notice sur Saint Germain d'Amiens, qui sera publiée dans le troisième fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. Les héliogravures de cette église, dues au talent de M. le président Roux et qui illustreront cette monographie, sont mises soûs les yeux de l'assemblée. De vives félicitations sont adressées à MM. Durand et Roux.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22,512 à 22,560.

La Séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du Mardi 13 Mars 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Cardon, Codevelle, Brandicourt et Amédée de Francqueville, membres non résidants, assistent à la séance ; M. l'abbé Boucher et M. Janvier s'excusent, par écrit, de ne pouvoir y prendre part.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Marcassin, notaire à Saint-Riquier, annonce, de la part des héritiers de Madame Garnier, que le prix de topographie sera encore decerné cette année, s'il y a lieu, mais pour la dernière fois.

— M. le Président s'est chargé d'exprimer à M. Marcassin, les sentiments de gratitude de la Société.

MM. de Boncourt, Cocquillard, Roy et le Comte de Waziers remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— Sur la demande de M. le Bibliothécaire de la Sorbonne, la Société décide que son bulletin et ses mémoires seront envoyés à la Bibliothèque de la Sorbonne par l'entremise du Ministère de l'Instruction publique.

— Le Ministère annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis et accuse réception des exemplaires du bulletin de 1893, n° 3, destinés aux Sociétés correspondantes.

— M. Poujol de Fréchencourt signale, dans le Bulletin Monumental, une étude sur les filigranes des papiers lorrains et l'annonce d'une publication intitulée : *La France artistique et monumentale.* Il dépose sur le bureau les notices suivantes : *Le cimetière mixte de Chaloudry et le cimetière franc de Lucy-Ribemont* (Aisne), par M. Théophile Eck — *Jean de Billy, premier valet de chambre du duc d'Orléans*, par M. Gaëtan de Witasse. — *Noblesse et Chevalerie de Flandre, d'Artois et de*

Picardie, publié par Roger, offert par M. de Guyencourt.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Président lit ensuite un rapport de M. Collombier sur des trouvailles faites récemment dans le département de la Somme. On a découvert à Demuin deux bagues d'argent, des monnaies de Jean le Bon, de Charles V et de Louis, comte de Flandre. A Gapennes, on a trouvé des monnaies en or, en argent et en bronze des rois de France qui régnèrent entre Louis XI et Charles IX et aussi des Philippe d'Espagne frappés dans les Pays-Bas. Les monnaies de Gapennes ont été recueillies par deux personnes différentes. L'un des trésors était contenu dans une petite cloche rectangulaire composée d'un métal où le fer dominait. M. Collombier désirerait que la Société combattit selon son pouvoir, même par la voie de la presse, la légende accréditée dans le public des campagnes, légende selon laquelle une part revient à l'État dans toute découverte. Par suite de cette croyance, beaucoup de ces trouvailles sont dissimulées et par là même perdues pour la science. Or, l'article 716 du Code civil attribue positivement la propriété d'un trésor à celui qui le découvre dans son propre fonds ; s'il est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

— MM. Narcisse Dupont et Valery Obry, manufacturier à Prouzel, présentés à la dernière

séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. de Calonne, dans un travail très documenté, explique la topographie d'Amiens, son organisation politique et hospitalière et le jeu de ses corporations au XIIIe siècle, lorsque s'élève le chef-d'œuvre de Robert de Luzarches.

— M. Durand demande quels renseignements on possède sur la primitive paroisse Notre-Dame d'Amiens, qui comprenait les cloîtres et l'annexe de Saint-Laurent, au faubourg de Beauvais ? Les renseignements à ce sujet font défaut.

— M. de Guyencourt signale à la Société la liste des maïeurs, premiers échevins et maires d'Amiens, qui vient d'être gravée sur des tables de marbre à l'Hôtel-de-Ville. Un grand nombre des noms qu'on y lit ont été mal ortographiés et tout le travail a été conduit avec une négligence regrettable.

— M. Darsy, à propos de la notice de M. Soyez sur la Cathédrale d'Amiens, publiée dans *la Picardie historique et monumentale,* revendique de nouveau, avec pièces à l'appui, l'honneur exclusif pour Alphonse Le Mire et Massine de Hennaut, sa femme, d'avoir fondé les orgues de la basilique ; honneur que M. Dubois a attribué à Jacques Frérot, d'après une pièce des archives de la ville. Selon M. Darsy, ce document aurait été interprété d'une façon fautive, et la famille de Jacques Frérot aurait simplement contribué à la construction des orgues, par la destination donnée,

après sa mort, à certaine somme provenant de lui. Les époux Le Mire n'en furent pas moins, comme l'indiquaient l'inscription funéraire gravée sur leur tombe et l'obit célébré par le Chapitre jusqu'en 1789, pour le repos de leurs âmes, les principaux bailleurs de fonds et promoteurs de l'œuvre. C'est ce qu'il convient de retenir dans l'intérêt de la vérité.

— M. Dubois déclare maintenir son opinion en faveur de Jacques Frérot, dont Le Mire n'aurait été que le mandataire. M. Dubois développera, à la prochaine séance, les motifs et les preuves écrites sur lesquels il se base.

— M. Guerlin donne lecture d'un travail de M. le chanoine Marle sur la prospérité agricole de Béthune au moyen-âge sur l'importance de son marché aux grains et sur la règlementation du commerce des céréales.

— M. Poujol de Fréchencourt entretient la Société d'une étude de M. Lefebvre-Marchand, déposée sur le bureau et traitant de l'hôpital de Fonchettes, près Roye. Les documents concernant la commune de Fonchettes remontent à Charles-le-Chauve. Un monastère, remplacé au xe siècle par une maladrerie, y aurait alors existé. L'hôpital lui-même, fondé par les seigneurs de Liancourt et d'Herly, devint sans objet après la disparition de la lèpre. Les biens furent attribués sous Louis XIV à l'hospice Saint-Nicolas de Ham qui, dès lors, dût remplir les obligations à eux attachées. Cet état de

choses amena de nombreuses contestations entre les deux pays. Elles n'ont été tranchées définitivement que depuis peu d'années.

Des renseignements extraits de notes laissées par M. l'abbé Luzurier, ancien curé de Fonchettes, viennent compléter l'histoire de l'hospice et de la chapelle Saint-Catherine — dédiée postérieurement à Saint-Médard, puis à la Sainte-Famille — qui en dépendait. Des fouilles exécutées, près de l'emplacement de cette chapelle, ont fait découvrir des antiquités mérovingiennes. Plusieurs dessins accompagnent le manuscrit de M. Lefebvre-Marchand, auquel la Société adresse tous ses remerciements pour cette intéressante étude.

— M. de Guyencourt lit un travail de M. Ris-Paquot sur les vignettes du papier timbré de la Généralité d'Amiens, depuis son origine en 1673 jusqu'à la Révolution. Ce travail, accompagné de dessins et de photographies, décrit avec une grande fidelité tous les types des timbres plus ou moins artistiques de la Généralité.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22561 à 22606.

La Séance est levée à 9 h. 3/4.

LA CAPITULATION

DE

SAINT-VALERY-SUR-SOMME EN 1592,

par M. CHARLES BRÉARD.

La collection de manuscrits formée des papiers de Dom Grenier et qui porte son nom, contient un dossier important pour l'histoire de Saint-Valery-sur-Somme (1). A côté de notes, d'extraits et de copies, nous avons relevé un mémoire d'un médiocre intérêt, il est vrai, mais qui contient un chapitre intitulé : « Événements militaires. » C'est la nomenclature de faits classés chronologiquement, et que l'on nous dispensera de passer en revue, depuis Mérovée jusqu'au règne de Louis XIV. Des dates que ce mémoire offre à nous, nous n'en retiendrons qu'une, celle de l'année 1592, dont l'énonciation est suivie de ces lignes : « Le duc de « Nevers, par le commandement du Roy, prit la « ville de Saint-Valery sur les ligueurs et y laissa « une assez bonne garnison de François et « d'Allemands. Mais ceux d'Abbeville, par le moyen « d'un certain capitaine, estant entré par le château, « le 22 du mois de janvier, reconnurent la ville « pour les liguez. »

Le fait est exact, mais la date sous lequel il est

1) Bibl. nat. mss. coll. de D. Grenier, vol. 28.

rapporté est erronée ; la remarque en a déjà été faite avant nous (1). Nous apportons un document qui fournit les éléments nécessaires pour donner au fait relaté plus de précision.

Avant de donner le texte de la pièce, nous voudrions exposer brièvement les circonstances auxquelles le document se rapporte.

En janvier 1589, après le meurtre des deux frères de Guise, la ville de Saint-Valery adhérait au parti désigné sous le nom de Sainte-Union, mouvement populaire à l'origine qui dégénéra en intrigues où la politique étrangère faisait son œuvre. Les ligueurs d'Abbeville, pour s'assurer l'accès de la Manche et la libre navigation de la Somme, envoyèrent un peloton de soldats se saisir du Crotoy et de Saint-Valery ; cette garnison se maintint dans les deux localités pendant plus d'une année. Mais le parti contraire, c'est-à-dire les royalistes qui disposaient de forces assez considérables, tenait campagne au nord et à l'ouest d'Abbeville. Au mois de juillet 1590, les royalistes occupèrent Saint-Valery. L'année suivante, en novembre 1591, ils enlevèrent par surprise la ville de Rue, puis se dirigèrent de nouveau sur Saint-Valery, redevenue ligueuse, et qui fut réduite par le duc de Nevers en personne (décembre 1591).

Pendant ce temps, l'armée royale était campée sous les murs de Rouen, où Henri IV s'était rendu

(1) *La Ligue à Abbeville*, t. II, p. 356-357.

vers les derniers jours de novembre : le siège de la capitale normande se continuait sans grands progrès du côté des assiégeants.

C'est sur ces entrefaites que le duc de Parme, sollicité par Mayenne et pressé plus encore par Villars, se mit en marche à l'effet de faire lever le siège de Rouen. Il quitta La Fére à la fin de décembre 1591, en y laissant la plus grande partie de sa grosse artillerie, et prit son chemin par le Santerre, se dirigeant sur Ham et Amiens. Là, il pouvait y avoir deux chemins pour marcher vers Rouen : les uns demandaient qu'on allât par Abbeville, Eu et Dieppe, dont on se serait assuré : c'était le plus long, mais celui qui aurait pu incommoder le plus Henri IV. Les autres voulaient qu'on se portât vivement dans la direction de Beauvais. Ce fut ce dernier chemin que les troupes de la Ligue suivirent avec lenteur et une certaine irrésolution.

A la nouvelle de ce mouvement offensif dirigé à travers l'Amiénois et le Vexin, on devait s'attendre à voir les petites places fortes, restreintes à leurs seules forces, isolées les unes des autres et en proie à des divisions intestines, on devait s'attendre, disons-nous, à les voir ouvrir leurs portes aux Ligueurs. C'est ce qui arriva pour Saint-Valery-sur-Somme dès les premiers jours de janvier 1592 : des soldats de sa garnison trahissant la cause royale livrèrent la ville et le château au capitaine d'Amerval, qui y commandait quelques mois auparavant. On régla les conditions de la capitu-

lation, et l'on accepta et l'on signa l'acte qui suit :

Capitulation de la garnison royaliste de Saint-Valery-sur-Somme, 12 janvier 1592 (1).

La reddition du gouverneur, capitaines, gentilhommes et soldats qui se sont trouvez en la ville de Saint-Walery après la surprinse d'icelle et du chasteau, eux y estants retirez en l'ésglise et en la tour de l'eschevinage ; leur composition est ainsi qu'il s'ensuit :

Les gentilhommes et capitaines sortiront chacun avec ung cheval et leurs espées pour toutes armes. Les enseignes et tambours demeureront dans ladite ville. Les soldats sortiront avec la baguette.

Leur a esté promis que le sieur d'Ecle les accompagnera jusques au Maio ou Sainct-Fremin ; comme aussy il leur donne sa foy et ses compagnons de les conduire seurement sans leur faire aucun desplaisir et que ledit sieur d'Ecle retournera aussy tost en la ville de Saint-Wallery. Et pour l'asseurance de ce que dessus, la capitulation a esté signée tant d'une part que d'autre. Faict à Saint-Wallery, ce xij^e de janvier 1592.

Gde. Damerval. Delmenim.
A. de Vauthoult. Focthum.
Le Grubault. Charlet.
Philippe de Boussesse.

(1) Bibl. nat. fonds fr. 3621, fol. 25.

Nous dirons peu de choses de la pièce en elle-même : les signatures en sont autographes ; elle permet de dater avec précision la reprise de Saint-Valery par les troupes aux ordres de Charles de Lorraine, duc d'Aumale ; elle est en outre le commentaire de la gravure allemande que M. Ernest Prarond a signalée (1) et dont nous avons pu examiner un exemplaire dans les collections de la Bibliothèque nationale. C'est une gravure à l'eau forte qui ne porte aucune signature, mais elle est de François Hogenberg. On y lit la date : « Am. January 1592 ; » à gauche, les mots : *Valeri auff der Sonn,* et, au bas, douze vers en langue allemande.

Nous ferons remarquer, dans la pièce qui précède deux noms de lieu : *Mayoc* et *Saint-Firmin.* Le premier, qui a une origine très ancienne, puisqu'il a fait parti du domaine privé de Saint-Riquier, se rapporte aujourd'hui à une simple ferme située à deux ou trois kilomètres du Crotoy ; le second désigne un hameau où s'élève une petite église. Quant au nom du capitaine d'Ecle qui les suit, il est, à notre avis, celui d'un officier de la Flandre wallonne venu mettre son épée au service de la cause catholique et du parti espagnol.

Arrivons aux signataires de la capitulation. Les ligueurs sont placés d'un côté, les royalistes sont

(1) *La Ligue à Abbeville*, t. II, p. 357.
(2) Collection Hennin, t. X, n° 1.002.

de l'autre. Nous ne pouvons faire connaissance avec aucun de ces derniers, tandis que Damerval, leur principal adversaire, nous arrêtera un instant.

Cet officier se rattache sans conteste à la famille d'Amerval, dont la branche cadette résida dans le Ponthieu et forma la branche des seigneurs de Fresne-sur-Authie, élection d'Abbeville. On en donne comme témoignage les armoiries reproduites ci-après, et dans lesquelles se voit l'écu des d'Amerval de Fresne : *d'azur à trois besants d'argent.*

Le capitaine-gouverneur de Saint-Valery-sur-Somme, en 1592, se nommait Godefroy d'Amerval. Suivant les quittances que nous transcrivons, il avait été porte-enseigne de cinquante lances des ordonnances sous les ordres d'André de Bourbon-Rubempré. Voici les deux quittances tirées du cabinet des titres (1) :

1574, 16 juillet. — Gaudefroy Damerval, sieur du lieu, porte-enseigne de cinquante lances des ordonnances du roy en la compagnie de M. de Rubempré, donne quittance de la somme de 200 livres tournois pour ses gages. A Abbeville, le xvj^e jour de juillet 1574. — Signature Gaudefroy Damerval. Scellée d'un cachet.

1578, 28 juin. — Gaudefroy Damerval, sieur du lieu, porte-enseigne de M. de Rubempré, donne quittance de la somme de 200 livres tournois pour

(1) Bibl. nat., cab. des titres, pièces orig. 53.

les gages de son état. A Abbeville, le xxviij^e jour de juing 1578. — Signature G. Damerval. Scellée d'un cachet.

On trouve dans le *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* (1) la filiation de ce Gaudefroy d'Amerval. Il était fils d'Adrien d'Amerval, sieur du lieu, maréchal des logis dans une compagnie des ordonnances commandée par M. de Villebon. Il donnait quittance pour ses gages le 29 avril 1552 :

« Nous, Adrien Damerval, sieur du lieu, « mareschal des logis de la compagnie de quarante « lances fournyes des ordonnances du roy, nostre « sire, estans sous la charge et conduite de « Monsieur de Villebon, confessons avoir eu et reçu « comptant... la somme de trente six livres dix solz « tournois à nous ordonnée... tant pour nostre « estat ancien de mareschal des logis d'icelle « compaignie que... pour le quartier de janvier, « février et mars M. V^e cinquante et ung, etc. Nous « avons signé la présente de nostre main et scellé « du scel de noz armes, le vingt neufiesme jour « d'avril, l'an mil V^e cinquante deux après « Pasques. (2) »

A. Damerval.

Adrien d'Amerval est qualifié sieur des Marets-lez-Thérouenne dans une autre quittance de ses

(1) 2e édition (1876), col. 35 à 40.

(2) Bibl. nat. Titres scellés de Clairambault, vol. 4, fol. 125, pièce 78.

gages, du 24 janvier 1554. Il faisait usage d'un sceau que nous reproduisons (1).

L'écu est écartelé; les quartiers portent aux 1 et 4 des fasces et aux 2 et 3 une croix de Lorraine ; il est chargé en cœur d'un autre écu à trois besants ou trois tourteaux, timbré d'un heaume cimé d'une aigrette en éventail, supporté par deux lévriers à bec d'oiseau. La légende est formée de la devise : *Tant que vivré léal seray* (2).

Adrien d'Amerval, d'après le *Nobiliaire* cité plus haut, laissa sept enfants, dont Godefroy d'Amerval que nous avons vu signer la capitulation de Saint-Valery, en 1592. Les quittances que l'on a de lui sont scellées d'un cachet sur lequel sont figurées

(1) Bibl. nat. cab. des titres, pièces orig. vol. 53.

(2) C'est par erreur que M. de Belleval, qui donne cette légende dans le *Trésor généal. de la Picardie*, t. II, p. 4, n° 15, l'a lue ainsi : *Je seray tant que vivray*.

les armoiries suivantes qu'entoure le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

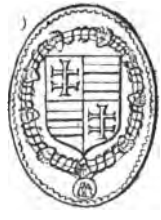

Godefroy d'Amerval, écuyer, porte-enseigne de cinquante hommes d'armes, capitaine de Saint-Valery-sur-Somme, avait épousé, en 1561, Françoise Le Greffier, dont il eut un fils qui fut seigneur de Fresne et de Montigny et mourut en 1623.

Dans le même temps où Godefroy d'Amerval suivait l'armée catholique dans le Ponthieu, il est fait mention d'autres d'Amerval qui prenaient part à des combats dans le Beauvaisis et le Vexin. Tels étaient Nicolas d'Amerval, guidon de la compagnie des ordonnances sous la charge et conduite de M. de Crèvecœur, et Boniface d'Amerval, écuyer, sieur de Condecourt ou Condencourt, maréchal des logis d'une compagnie de cent lances des ordonnances du roi sous la charge de M. de Montmorency, en 1571 et 1572. Les quittances de ce Boniface

d'Amerval sont scellées d'un cachet figuré ci-dessous (1) :

La famille d'Amerval de Condecourt paraît s'être fixée dans le Vexin, où au dix-septième siècle elle avait pour représentant Samuel d'Amerval, chevalier, seigneur de Condecourt, dont la veuve, Catherine-Elisabeth de Gallet, épousa en secondes noces M. de Saint-Lambert et vivait en 1698 (2).

Mais nous ne rechercherons point si des liens d'origine ou de parenté ont existé entre ces d'Amerval : la filiation des familles nobles avant le XVIe siècle est encore et probablement sera toujours pleine de confusions et d'obscurités. D'autre part, nos confrères ont trop l'habitude des documents généalogiques pour ignorer qu'un même nom de famille peut se trouver dans deux provinces, même dans deux paroisses voisines, sans que ces familles aient des rapports entre elles autres que cette

(1) Bibl. nat., cab. des titres, pièces orig. vol. 53.
(2) Arch. nat. M 260.

homonymie. C'est sans doute le cas pour les d'Amerval dont on vient de parler peut-être un peu longuement.

NOTE

SUR QUELQUES PIÈCES MANUSCRITES

Par M. F. Poujol de Fréchencourt

Messieurs, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau un dossier acquis, pour les archives de la Société, à M. Dumont, libraire à Paris, par la commission du legs Beauvillé. Il se compose des pièces suivantes, dont la plupart se rapportent à la seigneurie de Moyencourt en Santerre.

1° Du 17 octobre 1374. — Échange entre Jean de Moyencourt et Hue de Cressy.

2° Du 5 juin 1382. — Renonciation de Florent de Balastre, écuyer, et de Marguerite de Saucourt, sa femme, à la succession de sire Hue de Cressy.

3° Du 9 octobre 1394. — Accord entre Jean de Moyencourt et Marie de Cressy au sujet du fief et château de Moyencourt.

4° 1395-1396. — Testament de Regnault de la Chapelle et exécution testamentaire dudit dans

lesquels est circonstanciée la terre de Moyencourt et les fiefs et arrière-fiefs qui en dépendent.

5° 11 juin 1396. — Vente faite par la veuve et les exécuteurs testamentaires de Regnault de la Chapelle à Gérard d'Athies, archevêque de Besançon, et à Gérard d'Athies, son neveu, du fief de Moyencourt avec le « chastel de ladite ville, l'artillerie, canon et tout ce qui appartenoit et servoit à la deffence dudit chastel, la justice et seigneurie d'icelle ville, les terres, vuignes, près, etc., » moyennant la somme de 4.000 francs d'or.

6° 14 mars 1403. — Accord entre Simon de Moyencourt et Marie de Saucourt.

7° Copie sur papier du testament de Gérard d'Athies, chevalier, seigneur de Moyencourt, et exécution testamentaire dudit.

8° Du 11 février 1504. — Prise de possession par le bailli de Moyencourt au nom de messire Louis de Hangest, seigneur de Moyencourt.

9° La dernière pièce, qui n'est pas la moins intéressante, est le rôle des amendes et droits seigneuriaux du bailliage d'Amiens commençant au jour de saint Jean-Baptiste 1445 et finissant à la même époque 1446.

Je ne veux pas, Messieurs, terminer cette communication sans rappeler à votre souvenir le nom de Victor de Beauvillé. C'est grâce à sa libéralité que votre Commission a pu acquérir ces pièces intéressantes. Réunies à celles que nous

nous sommes procurées, depuis le décès de notre généreux et regretté collègue, elles augmenteront le précieux dossier qui fera suite, un jour, aux *documents inédits* publiés par l'historien de Montdidier.

UN MADRIGAL DE M. DE VILLE

Lecture faite à la Société des Antiquaires de Picardie à la Séance du 15 Décembre 1891,

Par M. Robert GUERLIN.

Messieurs,

Des causes futiles engendrent parfois des effets bien imprévus et bien disproportionnés !

La perte d'un seau mis jadis en feu deux villes de l'Italie, la conquête d'un lutrin révolutionna tout un clergé, onze méchants vers, tombés de la plume d'un Amiénois, bouleversèrent un instant le monde des lettres et furent l'origine d'une série d'évènements qui ne semblait pas à coup sûr, devoir découler d'un aussi mince point de départ.

Cette affaire, bien qu'elle ait été rapportée dans un ouvrage (1) assez récent, est fort oubliée de nos

(1) *Grimod de la Reynière et son Groupe*, par Gustave Desnoiresterres. Paris 1877. C'est dans ce livre que nous avons puisé la plupart des détails de la présente lecture et l'adage *cuique suum* nous fait un devoir de le déclarer ici.

jours et, notamment, dans notre ville. Elle n'a pas eu la bonne fortune de trouver un Tassoni ou un Boileau qui la travestit en poëme héroï-comique. Elle ne présente pas d'ailleurs, il faut bien le dire, un intérêt passionnant, toutefois comme elle met en scène l'un de nos concitoyens, je crois, Messieurs, que vous en entendrez le récit sans déplaisir.

Dans la seconde moitié du dernier siècle, le Bureau des Finances d'Amiens comptait parmi ses trésoriers un certain M. de Ville, magistrat des plus intègres, j'en suis convaincu ; orné, j'aime à le croire, de toutes les vertus de l'homme modèle et du parfait citoyen ; mais qui, en dehors de toutes ces qualités que nous voulons bien lui supposer, n'avait pas su se préserver d'un travers — oh ! mais d'un véritable travers — encore qu'il fut commun à cette époque ce qui est, assurément, une circonstance atténuante.

M. de Ville rimait à ses heures et, avouons-le, ses heures n'étaient malheureusement pas celles où soufflait le génie de l'inspiration.

Peut-être — et c'est ce qui expliquerait ce regrettable penchant vers les Muses, — peut-être M. de Ville avait-il laissé un grain d'ambition se loger dans sa cervelle : être président-trésorier de France, c'était fort beau, fort honorable, fort considéré, mais cela ne conduisait guère à l'immortalité ; tandis que les Lettres.....!

Et cette pensée troublait le sommeil de M. de Ville. Ses poésies avaient été accueillies avec

quelque faveur dans sa ville natale : c'était déjà une satisfaction, sans doute, et une première étape vers la gloire ; mais la Province est un théâtre bien étroit pour le talent qui cherche à se faire connaître, pour le mérite qui aspire à briller de quelque éclat : il leur faut pour se développer à leur gré, une scène plus vaste ; il leur faut, en un mot, Paris : c'était donc à Paris que M. de Ville brûlait de produire désormais ses œuvres.

En ce temps, la vogue en matière de littérature appartenait sans conteste au *Mercure de France* : c'était cette feuille qui régentait le bon goût : c'est là que les fins lettrés recherchaient les précieuses compositions alors en honneur, c'est là que tout bel esprit s'efforçait de faire paraître ses sonnets langoureux et ses quatrains ampoulés. Être imprimé au *Mercure,* cela vous sâcrait, — ou était censé vous sâcrer — grand homme ; on conçoit après cela que l'ambition secrète de M. de Ville fut de voir ses poésies accueillies par cet arbître du succès.

Pour y parvenir, il eut recours à l'intervention d'un auteur assez obscur, avocat le reste du temps, qui se nommait Duchosal et avait quelques relations avec l'un des rédacteurs du *Mercure*, Fariau de S. Ange. Il espérait, grâce à cette protection supposée toute puissante, pouvoir affronter sans encombre l'examen sévère du jury, je veux dire de la Rédaction : malheureusement pour notre concitoyen, ce n'était pas assez d'une recomman-

dation, si chaleureuse fut-elle, pour donner à ses vers une valeur qui leur faisait défaut : ils furent jugés faibles, et pour cause, et, conséquemment, repoussés.

Sans doute méritaient-ils ce jugement ; mais comme une vérité qui n'est pas à notre avantage est toujours désagréable à s'entendre dire, M. de Ville fut extrêmement piqué de son insuccès : il le témoigna à Duchosal, ajoutant que S. Ange ne se fut pas montré si difficile et eût trouvé les vers excellents s'ils avaient chanté ses louanges et fait l'éloge de sa traduction des *Métamorphoses*.

Au demeurant, la chose n'était pas invraisemblable : et comme il eut été assez plaisant de la voir se réaliser, MM. de Ville et Duchosal s'entendirent pour mystifier le pauvre S. Ange et voici le tour qu'ils imaginèrent.

De Ville rima le madrigal suivant :

O toi dont la *plume hardie*
De la fable à la comédie
Passe toujours avec succès,
O toi ! qu'une *mâle harmonie*
Et que des accords toujours vrais
Placent, en dépit de l'envie,
Au haut du Parnasse français,
Sans vouloir *outrer* la louange
Je puis te faire un libre aveu :
Ovide chantoit comme un ange,
Saint-Ange chante comme un dieu.

Ce n'était pas un chef-d'œuvre, on le voit !

Duchosal ayant recopié les vers de sa main, y joignit une lettre d'envoi, qu'il signa, et fit parvenir le tout à S. Ange qui... tomba dans le piège. Soit qu'il ne fut pas insensible au grain d'encens brûlé en son honneur, soit, simplement, par égard pour le nom de son correspondant, il fit accepter le madrigal qui parut dans l'Almanach littéraire, sous la signature de Duchosal.

De Ville avait gagné sa gageure !

Nos deux compères avaient-ils eu d'abord l'intention de pousser plus loin cette plaisanterie, c'est ce que je ne saurais dire : Dans tous les cas il est certain que ses conséquences dépassèrent de beaucoup toutes leurs prévisions et qu'ils se virent entraînés dans la suite bien au-delà de ce qu'ils avaient cherché.

Le *Journal de Paris*, en rendant compte de l'*Almanach littéraire* parla des vers en question avec de grands éloges pour S. Ange et profita de l'occasion pour envoyer, en passant un coup de griffe à l'auteur présumé du madrigal qui s'était en mainte circonstance montré beaucoup moins bienveillant à l'égard d'autres de ses émules du Parnasse et passait pour plus enclin à la satire qu'à la flatterie.

Ici nous laissons la parole à l'auteur de l'ouvrage que nous avons mentionné en commençant.

« C'était dans la feuille du 8 janvier, dit M. Des-
« noiresterres (p. 124), qu'il était question de cela;
« la feuille du 10 insérait une lettre de Duchosal

« qui se défendait formellement d'être l'auteur de « l'épître à Saint-Ange, et d'une façon plus qu'im- « pertinente. On savait le traducteur des *Méta-* « *morphoses* d'une si prodigieuse vanité, qu'il « vint à la pensée de plus d'un de supposer que les « vers étaient de lui et qu'en les faisant paraître « sous le nom d'un autre, il avait voulu donner le « change au public. Signés d'un nom imaginaire, « passe ; mais du nom d'un homme auquel un « pareil endos pouvait ne pas convenir, c'eût été « d'une impudence inouïe. L'on attendait avec « impatience le 15 ; Saint-Ange en face d'un « pareil démenti, ne saurait garder le silence, et « l'on était curieux de voir quelles explications il « donnerait. L'attente ne fut pas trompée : le « numéro du dimanche contenait une réponse dans « laquelle il soutenait et confirmait son dire par « deux pièces accablantes pour l'adversaire, les « vers et la lettre d'envoi écrits de la main de « Duchosal. Pour le coup si ce dernier n'avait pas « poussé la plaisanterie au delà de toutes limites, « s'il n'avait pas calomnié Saint-Ange avec « une effronterie sans égale, c'était à n'y rien « comprendre. Le numéro du dimanche avait « été attendu avec plus que de l'impatience, « la feuille du 24 fut attendue avec fièvre. Elle « contenait quelques lignes de Duchosal assez « vagues et qui ne satisfirent personne. « D'après « mes deux lettres, vous deviez me croire sans « réplique, écrivait-il aux rédacteurs du *Journal*

« *de Paris* ; mais comme un trop long silence me « rendrait coupable, pour rassurer mes amis et « suspendre l'opinion publique, je vous prie de « me permettre d'annoncer que je ne suis point « inquiet sur ma défense, et qu'elle se trouvera « consignée dans un *Mémoire justificatif*, impri- « mé à la suite de mes *Adieux à la satire*, qui « vont paraître incessamment ».

« Ce n'était pas, toutefois, de cette sorte que la lumière devait se faire ».

A ce moment, en effet, parut en scène un nouveau personnage, encore bien connu de nos jours, celui-là ; c'était Grimod de la Reynière, le futur auteur de l'*Almanach des Gourmands*.

La Reynière était en relations avec Duchosal qu'il recevait à ses célèbres déjeuners philosophiques. C'était, si l'on veut, un titre pour qu'il intervînt au débat, mais ce n'était pas le seul, ni même le principal motif de son intervention. La vérité est qu'il avait un compte personnel à régler avec S. Ange, lequel s'était précédemment approprié un madrigal écrit par lui, La Reynière, et l'ayant quelque peu modifié, l'avait fait paraître dans le *Mercure* (en 1780) sous son propre nom. C'est ce qu'on appelle du démarquage.

La victime de cette supercherie avait peu goûté «un procédé si malhonnête(1) » et s'était bien promis d'en tirer tôt ou tard une vengeance éclatante : la

(1) *Peu de chose* (Neufchâtel 1788).

querelle avec Duchosal venait à point lui en fournir une occasion favorable. Il n'eut garde de la laisser échapper.

En dépit de l'immense fortune de ses parents, La Reynière avait tenu à se faire recevoir avocat.

« Ce titre — continue M. Desnoiresterres — lui « permettait de donner à la plaisanterie un tour « judiciaire : le libelle prendra donc la forme d'un « mémoire à consulter ».

Le dit *mémoire* parut effectivement : il serait superflu d'en donner l'analyse ; constatons seulement qu'il trahit chez son auteur un sentiment de rancune peu généreux, car il persifle, ridiculise et bafoue à plaisir l'infortuné S. Ange, — fort bon homme cependant, à qui l'on ne pouvait guère reprocher, avec ce démarquage d'un madrigal — crime non pendable, — qu'une vanité immense, mais naïve et tout-à-fait inoffensive.

A l'appui du *Mémoire,* une lettre de M. de Ville à Duchosal, racontait par le menu l'histoire du petit complot tramé par eux.

Aussi la Reynière, fort de cet éclatant témoignage, estimait-il dans ses conclusions « que « Me Duchosal est bien fondé à demander une « déclaration du sieur de Saint-Ange par laquelle « il reconnaîtra qu'il n'est pas l'auteur des vers « qui sont le sujet de la consultation ; qu'il a droit « de répéter contre lui des dommages-intérêts « (applicables à œuvres pies) pour l'avoir fausse- « ment accusé d'une chose dont il n'avait qu'une

« certitude éventuelle et pour faire imprimer les « dits vers sans l'aveu de l'auteur ou dudit Me Du- « chosal..... ».

Ce mémoire eut deux éditions en cinq jours : c'est assez dire son succès : il excita un éclat de rire général aux dépens du malheureux défendeur, dont la fatuité comme nous l'avons dit était devenue proverbiale : les auteurs de la plaisanterie triomphaient donc sur toute la ligne et devaient se frotter les mains d'avoir imaginé un si bon tour. De Ville, Duchosal et... et... j'allais dire la Reynière, mais ce serait fort inexact. Si ce dernier, le principal auteur de cette comédie, avait d'abord partagé la satisfaction de ses compères, sa joie n'avait pas été de longue durée. A peine avait-il commencé à savourer sa vengeance qu'il eut à se repentir de l'avoir si malignement élaborée, car elle retomba sur lui-même.

Nous avons dit que c'était en qualité *d'avocat* qu'il avait composé le *mémoire à consulter ;* or, à cette époque, comme de nos jours, l'Ordre des avocats était singulièrement exigeant sur le chapitre de la tenue de ses membres et n'entendait pas que l'on compromit la dignité professionnelle par de semblables facéties.

Le pauvre la Reynière en fit l'expérience : il fut, suivant les uns rayé du tableau, suivant les autres, obligé de donner sa démission ; quelques-uns pensent que par considération pour son oncle, M. de Malesherbes, le Conseil de l'Ordre se con-

tenta de lui adresser une verte réprimande ; c'est un point qui n'est pas bien éclairci.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que Saint-Ange le menaçait d'un procès correctionnel ; que le marquis de la Salle, assez malmené dans une note du *Mémoire*, parlait de lui infliger une correction exemplaire, que ses meilleurs amis le tançaient à qui mieux mieux ; que Duchosal, voyant que l'affaire tournait mal, s'empressait de le désavouer : tant et si bien que ses parents, las de ses excentricités, en redoutant d'autres encore, obtinrent une lettre de cachet et le firent enfermer à Domèvre, avec la perspective assez vraisemblable d'être bientôt transféré à la maison de force de Mérinville, ce qui eut été pure cruauté.

La Reynière y échappa.

Mais, par un juste retour des choses d'ici-bas, lui-même se vit en butte pendant sa longue disgrâce, — alors par conséquent, qu'il n'était guère en état de se défendre, — à une triple mystification littéraire de la part de Rivarol et Champcenetz, qui firent paraître sous son nom des libelles auxquels il était tout-à-fait étranger. Même dans l'un d'eux se trouvait son portrait qu'il était censé avoir écrit en personne, et qui n'était en réalité qu'une satire due à la plume malicieuse de Rivarol.

Après tout, c'était la peine du talion et la punition méritée de ses sarcasmes envers autrui.

Grimod de la Reynière n'appartenant pas à la Picardie nous n'entrerons pas dans les détails de

ses revers, qui durèrent plus de deux ans. Quant à notre concitoyen, M. de Ville, bien renté, bien nourri, bien logé pendant ce temps, il n'en dut pas moins regretter s'il avait l'âme sensible — comme l'on disait à cette époque, — les malheureux vers qui avaient été l'origine de cette tempête et ne lui avaient, en définitive, nullement procuré la célébrité qu'il poursuivait.

Au surplus l'heure était à des préoccupations moins frivoles : la Révolution passait, supprimant du même coup lettres de cachet, fermiers généraux, présidents-trésoriers et Mercure de France, mais impuissante, hélas ! contre la vanité des auteurs et leur incurable susceptibilité, germe de nouvelles querelles et de nouveaux procès pour l'avenir.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1895.

Le Secrétaire perpétuel a l'honneur d'informer ses collègues que le Congrès des Sociétés savantes et la Session des Sociétés des Beaux-Arts s'ouvriront, en *1895*, le *16 Avril*.

Extrait du Programme du Congrès

Section d'Histoire et de Philologie.

1° Transformations successives et disparition du servage.

2° Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

3° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

4° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

5° Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes ; rechercher de préférence ceux qui sont particuliers à une région, et indiquer quelles différences ou quelles analogies ils présentent avec les jeux ayant existé ou subsistant encore dans d'autres parties de la France.

6° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms,

7° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

8° Recherches relatives à l'histoire de la marine française.

9° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

10° Etablir comment se faisaient, dans une région déterminée, le transport des correspondances et la transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

11° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

12° Étudier, dans une circonscription électorale de 1789, bailliage, sénéchaussée ou ville, la convocation des États généraux, les élections et les cahiers.

13° Etudier les délibérations d'une ou plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale.

14° Etudier dans un département, dans un district ou dans une commune, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II.

15° Étudier, dans un département ou dans un canton le fonctionnement du régime de la séparation de l'Église et de l'Etat sous le Directoire et sous le Consulat jusqu'au Concordat.

Section d'Archéologie

1° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

2° Rechercher en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède les originaux ou des dessins.

3° Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

4° Signaler les actes notariès du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

5° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département, réputés antérieurs à l'an 1000.

6° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

7° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

8° Signaler dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

9° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

10° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

11° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

12° Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

Section de Géographie historique et descriptive.

1° Signaler les documenrs géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui

peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Etudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française.

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites ou imprimées ; cartes du diocèse, de provinces, plans de ville, etc.

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

4° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches etc., ayant renfermé des restes de l'époque quartenaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge de fer.

5° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les usages locaux, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue historique, janvier-février, mars-avril, 1894. — 2° Annales du Musée Guimet, tome xxv : Histoire des monuments de

la Basse-Egypte. Texte copte et traduction française, par E. Amélineau. Histoire des religions, tome XXVIII, nos 2 et 3. — 3° Revue des Études grecques, juillet-septembre, octobre-décembre, 1893. — 4° Le Journal des savants, novembre et décembre 1893. — 5° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XXI. — 6° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, dressée, sous les auspices du Miuistère de l'Instruction publique, par Robert de Lasteyrie avec la collaboration de MM. E. Lefèvre-Pontalis et E. S. Bougenot, tome II, 4e livraison. — 7° Annuaire des bibliothèques et des archives, 1894.

II. Les auteurs.

1° Histoire de Saint-Valery par M. l'abbé Caron, curé doyen de Saint-Vulfran, archiprêtre d'Abbeville. — 2° Les congrès archéologiques d'Abbeville et de Londres, en 1893, par MM. le comte de Marsy et Emile Travers — 3° Une belle page dans l'histoire du diocèse d'Amiens. Les premiers compagnons de saint Vincent-de-Paul originaires du diocèse d'Amiens par l'abbé Roze, chanoine honoraire, curé de Tilloy. — 4° Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne. A M. Perrault-Dabot, auteur de l'*Art en Bourgogne*, par M. Anthyme Saint-Paul. — 5° Un rétable eucharistique au musée de Cluny, par l'abbé Marsaux. — 6° Chapelle et pélerinage des Saintes Hosties à Marseille-le-Petit (Oise), par l'abbé Marsaux. — 7° Le cimetière de Chalandry (Aisne) et le cimetière franc de Lucy-Ribemont (Aisne), par M. Théophile Eck. — 8° Antependium de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, par l'abbé Marsaux. — 9° Jean de Billy, premier valet de chambre du duc d'Orléans, par M. Gaëtan de Witasse. — 10° Généalogie de la maison de Guillebon, originaire du Beauvaisis, in-4° de 226 pages, imprimé à Amiens, chez Piteux frères, 1893. Non mis dans le commerce. Don de M. Edouard de Guillebon. — 11° Noblesse et chevalerie de Flandre, d'Artois et de Picardie, par Roger. Don de M. de Guyencourt.

III. Sociétés françaises.

1° L'architecture et la construction dans le Nord, décembre 1893, janvier et février 1894. — 2° Société archéologique de Bordeaux, bulletin, tome XVII, 4e trimestre, tome XVIII, 1er trimestre. — 3° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 10e et 11e livraisons, 1894, 1re et 2e livraisons. — 4° Comité

archéologique de Senlis, Comptes-rendus et mémoires, 3e série, tome VII. — 5° Société archéologique du Périgord, tome XX, 6e livraison, tome XXI, 1re livraison, — 6° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin, nos 150 et 151. — 7° Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, novembre et décembre, 1893, janvier 1894. — 8° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, nos 167 et 168. — 9° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XIV, 1re livraison. — 10° Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, tome XVII, 1er fascicule. — 11° Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, tome XIX. — 12° Mémoires de l'Académie Nationale de Caen, 1893. — 13° Mémoires de l'Académie de Toulouse, 9e série, tome V. — 14° Mémoires de l'Académie de Nîmes, 8e série, tome XV. — 15° Mémoires de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, 47e volume. — 16° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1894, 1er semestre. — 17° Mémoires de la Société des Sciences archéologique de la Creuse, 2e série, tome III, 1re lirraison — 18° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 108. — 19° Bulletin de la Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart, tome III, n° 5. — 20° Bulletin de la Société des Sciences et des Arts de Valenciennes, novembre et décembre 1893, janvier 1894. — 21° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°. n° 12. — 22° Société des Sciences et des Arts de la Sarthe, 2e série, tome XXVI, 2e fascicule. — 23° Société linnéenne du Nord de la France, bulletin nos 257, 258 et 259. — 24° Revue Savoisienne, publication de la Société florimontane, 1893, n° 6. — 25° Bulletin de la Société Dunoise, n° 99. Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. — 26° Bulletin de la Société des Science et Arts de Bayonne, 1893, 4e trimestre. — 27° Société archéologique de Rambouillet. Inventaires de l'hôtel de Rambouillet en 1666 et des châteaux d'Angoulême et de Montausier, publiés par Charles Sauzé. — 28° Mémoires de l'Académie de Vaucluse, tome XII, 3e trimestre. — 29° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1893, 4e trimestre. — 30° Bulletin de la Société historique de la Corrèze, à Brives, tome XV, 4e livraison. — 31° Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, tome XVI, 1re livraison. — 32° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, bulletin, février 1893 à février 1894. Mémoires, tome XXXI.

— 33° Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome XIII 34° Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome XXXVIII — 35° Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, 1893, tome II. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille, publié par M. l'abbé E. Morel, 1er fascicule. — 36° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1893, 1er semestre. — 37° Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1893, nos 1-4. — 38° Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XXXII. — 39° Revue archéologique du Maine, tome XXXIV 2e semestre. — 40° Société des Sciences et lettres du Loir-et-Cher. Mémoires, XIIIe volume. — Les métiers de Blois, documents recueillis et publiés par Alfred Bourgeois, archiviste de Loir-et-Cher, tome I. — Bulletin, 1893, janvier 1894. — 41° Revue de l'Avranchin, 1893, n° 8. — 42° Académie d'Hippone, comptes-rendus. — 43° Société philotechnique de Paris, Mémoires, 1893. — 44° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XV, 2e partie.

IV. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de numismatique, 1894, 1re livraison. — 2° Historischen verein für Niedersachsen, Zeitschrist, Jahrgang, 1893. — 3° Proceedings of the American philosophical Society, vol. XXXI. — 4° Nachrichten von der Kôniglichen Gesellscahft der Wissenchaften zu Gôttingen, 1893, 11-14. — 5° Académie royale d'Amsterdam, 1893, rapports et communications. — Quattuor carmina latina. — 6° Société Néerlandaise des lettres de Leide. — Levensberichen der afgestorven medeleden. -- Handelingen en Mededeelingen. — 7° De vrije Fries, Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en Taalkunde te Leuwarden, 1893. — 8° Smithsonian Institution. Bibliography of the chinookan languages by James Constantine Pilling, 1893. — Ninth annual report of the bureau of Ethnology, by J. W. Powel, 1887-88-90. — 9° Rendiconti della Reale academia dei Lincei, serie V, volume II, fascicoli 10, 11. — 10° Reale Istituto lombardo di scienze e lettere, rendiconti, serie II, volume XXV. — Memorie, serie III, volume XIX, fasciculo 1. — 11° Académie de Metz. Mémoires, 1888-1890. — 12° Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin, 4e série, tome XIV, 2e partie. — 13° Société impériale d'archéologie russe. Mémoires, tomes VI, VII et VIII. — 14° Nuremberg, indicateur des musées nationaux d'Allemagne. — Com-

munications. — Catalogue. — 15° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia 1893, april-september. — 16° Cercle historique et archéologique de Gand, bulletin, 1894, nos 1-3. — 17° Commission impériale archéologique russe. Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie. — Comptes-rendus 1882-1890 avec atlas. — Antiquités du Nord-Ouest de la Russie. — Antiquités Sibériennes. — Antiquités de la Russie méridionale. — Antiquités de la Russie du Sud-Ouest. — Recherches du professeur KoulaKovsky concernant une catacombe chrétienne de l'année 491, découverte à Kertch en 1890. — Inscriptions grecques et latines. — Etude sur un monument byzantin par MM. Strzygowski et Pokrowsky. — Nécropoles de Liada et de Tomnikoff, recherches de M. V. Iastréboff. — Recherches de M. Bertier de la Garde sur les monumeuts architecturaux de l'ancienne Chersonèse.

V. Revues périodiques.

1° Bulletin monumental, 6e série, tome VIII, nos 5 et 6. — 2° Annuaire de la Société française de numismatique, novembre-décembre 1893, janvier-février 1894. — 3° Revue de l'Art chrétien, 1893, 6e livraison. — 4° Revue des Questions historiques, janvier 1894. — 5° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 4e livraison. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1173 à 1184.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 avril 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Guerlin et Janvier s'excusent, par lettres, de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

MM. Collombier et l'abbé Cardon, membres non résidants, assistent à la séance.

Depuis le commencement du bulletin de l'année 1893, n° 3, il y a eu erreur dans la pagination. Ce fascicule aurait dû commencer par la page 339 et non 239. Il y a donc lieu de revenir à la véritable pagination et d'inscrire en tête du présent numéro la page 495.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société plusieurs ouvrages provenant d'Allemagne.

— M. Morel d'Arleux remercie M. le Président de l'envoi qui lui a été fait du premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*.

Des lettres de faire-part apprennent à l'assemblée la mort de M. Liénard, de Verdun, l'un des membres du congrès réuni à Amiens en 1886, et de M. Bélin, maire d'Ailly-sur-Noye, qui avait offert récemment, au Musée de Picardie, plusieurs objets anciens. Le Secrétaire perpétuel est chargé de transmettre aux familles de MM. Liénard et Bélin les regrets de la Compagnie.

— MM. Valery Obry et Narcisse Dupont remercient la Société de leur admission en qualité de titulaires non résidants.

— M. Moreau adresse un nouveau fascicule de son magnifique album Caranda et M. de Guyencourt offre un ouvrage pour la bibliothèque. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel communique à l'assemblée plusieurs dessins envoyés par M. Comte, notre collègue. Les uns représentent la partie gisante d'un moulin antique trouvé à Albert — plan, coupe, élévation. — La meule en grès a un *rayonnage* parfaitement régulier. Au centre, elle est perforée pour le passage de l'axe

de la partie mobile. La bordure est ornée d'un mascaron représentant une tête humaine grossièment sculptée, dont la bouche laissait s'échapper la farine. Les autres dessins reproduisent les fonts baptismaux de l'ancienne église d'Albert. La cuve octogonale était supportée primitivement par quatre colonnettes. Les huit pans sont ornés d'arcatures trilobées sur lesquelles on remarque des restes de dorure. Ces objets ont été acquis par M. Comte. La Société le remercie de son intéressante communication.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs journaux, entre autres le *Bosphore Egyptien*, dans lesquels se trouvent des articles sur les magnifiques découvertes de notre compatriote, M. Jacques de Morgan, dans la pyramide de Dachour. De nombreux applaudissements saluent le nom de M. de Morgan.

— M. l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelles, adresse une note sur quelques dictons picards et usages locaux de sa paroisse.

— M. Pinsard signale la découverte de plusieurs tombes anciennes, contenant des vases, dans le sol de la vieille église d'Albert. M. Comte veut bien se charger de surveiller les travaux de démolition et d'aviser la commission des recherches, s'il y a lieu de le faire.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un compte-rendu détaillé d'ouvrages remarquables à tous les points de vue et magnifique-

ment illustrés, envoyés à notre Compagnie par la Commission impériale d'archéologie de Russie. Les fouilles exécutées par cette Société ont été faites avec le plus grand soin et sous la protection efficace du gouvernement ; aussi ont-elles été couronnées de succès. Nous aurions beaucoup à apprendre à ce point de vue. La primitive cité de Chersonèse a été fouillée jusqu'au sol vierge. Des sarcophages grecs, en bois, y ont été découverts ; ils offrent le plus haut intérêt. Dans les gouvernements de Grodno, de Vitebsk et d'Ienisseisk les antiquités préhistoriques surtout ont été abondantes. Une catacombe chrétienne, datant de l'année 491, a été découverte à Kertch ; elle est riche en inscriptions. Le bouclier trouvé à Kertch est une pièce exceptionnelle. Il présente une image de l'empereur Justinien. La nécropole de Liada n'a pas fourni moins de 2000 objets, presque tous découverts dans des sépultures de femmes. Ce cimetière daterait des xe et xie siècles.

Dans le gouvernement de Kiew et en Volhynie, plus de 300 tumuli ont été explorés parmi les 7400 que l'on y rencontre. Peu d'armes ont été trouvées, mais des ustensiles de ménage en abondance. Ces tombeaux ont été élevés par une population agricole et paisible.

Enfin dans une étude sur l'art byzantin en Russie, par M. Bertier de la Garde, (un nom bien français, nous semble-t-il), il est prouvé que cet art n'a jamais eu de caractères originaux en Russie,

mais qu'il a toujours procédé directement de la métropole.

Des félicitations sont adressées par l'assemblée à la Commission impériale d'archéologie de Russie et des remerciements à M. Poujol de Fréchencourt.

— M. le Président annonce qu'une lettre signée par plusieurs membres de la Société a été présentée à Monseigneur l'Evêque d'Amiens pour le prier d'user de sa haute influence dans l'intérêt de la conservation d'un monument du XVIe siècle, l'église de Montières-lès-Amiens, menacée, comme tant d'autres, d'une destruction regrettable et injustifiée, si bien que l'on peut prévoir le temps prochain où la Picardie ne possèdera plus d'anciennes églises rurales. Monseigneur veut bien assurer la Société qu'il s'occupera avec le plus grand soin de cette affaire.

— MM. de Guyencourt et Billoré entretiennent l'assemblée de certains faits regrettables, qu'il serait bon de signaler aux autorités compétentes, pour en éviter le retour. On empêcherait ainsi les dégradations qui journellement se produisent au détriment des sculptures extérieures de notre belle Cathédrale.

La Société décide que plusieurs de ses membres se rendront auprès de Monseigneur pour appeler son attention sur les faits signalés par nos deux collègues.

— M. Collombier entretient l'assemblée d'une intéressante découverte de monnaies faites récem-

ment, à Abbeville, rue Saint-Vulfran, chez M. Bignon.

— M. de Guyencourt lit au nom de M. Pinsard plusieurs travaux dont le procès-verbal donne l'analyse suivante :

1° Enceinte fortifiée de Mailly-Maillet. — Elle est située dans un bois et sa forme est trapézoïdale. Sa superficie mesure près d'un hectare, les fossés et l'agger du retranchement sont encore assez bien conservés. Un chemin moderne traverse l'enceinte, qui peut remonter jusqu'à l'époque gauloise ou simplement mérovingienne, et est peu connue même des habitants de Mailly. Elle a été signalée par M. Comte.

2° Les fosses du bois de Mailly-Maillet. — Elles sont fort nombreuses, mais trois d'entre elles seulement ont été étudiées. De forme ovale, elles sont situées près de l'enceinte. L'une, assez irrégulière, a cinq mètres de profondeur à une extrémité de son grand axe, deux mêtres seulement à l'autre. Les deux diamètres de la seconde mesurent au niveau du sol 31 et 39 mêtres. La troisième fosse est plus petite, mais elle se fait remarquer par une sorte de descente inclinée, qui la prolonge vers le nord. Ces excavations remontent à une très haute antiquité et ont peut être servi d'habitations. Le temps les a beaucoup modifiées.

3° La butte de Martinsart. — Elle est connue sous le nom de la *Montinette* et recouvre une superficie de 1.030 mêtres, environ. Sa forme,

d'un ovale irrégulier, ne présente aucun des caractères d'un camp. L'usage de cette levée de terre est inconnu, son origine doit se perdre dans la nuit des temps, mais au moyen-âge le seigneur de Martinsart avait, dit-on, l'habitude d'y réunir ses vassaux. Cette motte a été également signalée par M. Comte. De beaux plans accompagnent les communications de M. Pinsard. M. le Président remercie au nom de l'assemblée notre zélé collègue.

— M. Dubois demande la parole pour revenir sur la question de l'origine des orgues de la cathédrale d'Amiens. Il cite des textes qui semblent en attribuer l'honneur exclusif à Frérot. M. Darsy répond en invoquant les titres fournis par les archives du Chapitre de Notre-Dame. Le Myre y est particulièrement désigné comme donateur des orgues. M. de Calonne croit que les deux opinions sont conciliables. Frérot aurait donné des fonds pour contribuer à la confection de l'instrument et Le Myre aurait surtout dépensé son activité pour mener l'entreprise à bonne fin, si bien qu'il aurait fait oublier le véritable bailleur de fonds (1).

— MM. l'abbé Bouthors, aumônier de l'hospice de Saint-Riquier, Leroux, organiste à Saint-

(1) Voir sur cette question : Notes sur les orgues de la Cathédrale, par M. Dubois ; bulletin de la Société, tome XI, pages 101 et 202. Etablissement des grandes orgues, par M. Darsy, bulletin, tome XI, pages 113 et 210.

Martin, Cauchetier, avoué près le tribunal civil, Eugène Delattre, Poujol de Molliens et Martin-Sabon, membre de la Société française d'archéologie et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, présentés à la dernière séance, comme titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.607 à 22.669.

Séance ordinaire du mardi 8 mai 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Emile Gallet et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. l'abbé Boucher s'excuse de ne pouvoir y prendre part.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— MM. l'abbé Bouthors, Cauchetier, Delattre, Leroux, Martin-Sabon et Poujol de Molliens remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre parmi ses membres.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse, pour la bibliothèque de la Société, des ouvrages provenant de la Belgique et des Etats-Unis.

— La Société française d'archéologie tiendra cette année, à Saintes et à la Rochelle, son 61ème congrès. M. le Directeur espère que notre Compagnie voudra bien y prendre part et lui adresse le programme des travaux.

M. Lafollye, notre collègue, architecte à Paris, doit se rendre au congrès de Saintes, la Société le délègue officiellement pour l'y représenter.

— M. Janvier est nommé délégué officiel au congrès de la fédération historique de Belgique.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs journaux qui rendent compte des fouilles pratiquées en Egypte par M. de Morgan, et les ouvrages suivants offerts par les auteurs : *Etude comparative sur les diverses cathédrales de France* par M. Barr Ferrée; — Etude sur le *Manuscrit de Carpentin*, le *Théâtre d'Amiens et les sculpteurs Carpentier*, les *Serviteurs d'autrefois*, par M. Robert Guerlin. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— La Société archéologique de Senlis demande des renseignements sur la famille de Sorel. M. de Witasse veut bien se charger de répondre.

— M. Collombier rend compte d'une trouvaille de monnaies, appartenant au règne de Charles VI, trouvaille faite à Equennes, canton de Poix.

— A l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Henri Debray, survenue le 7 mai 1893, M. de Guyencourt lit une notice nécrologique sur le regretté défunt.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture, au nom de M. de Jancigny, de la copie d'une charte, en français, d'Adelaïde d'Avesne, dame de Guyse, — du 19 février 1189 — réglant un accord entre l'église Sainte-Benoite d'Origny et Guion, chevalier de Lerzy.

Elle est accompagnée de nombreuses notes historiques et explicatives et d'un dessin du filigrane du papier ayant servi pour la copie de 1564.

Le fief de Lerzy, terre d'église, relevant de l'église et de l'abbaye d'Origny avait pour tenancier Guion, chevalier de Lerzy.

Une contestation s'étant élevé entre ce dernier et l'abbesse d'Origny, au sujet de la portion des dîmes et autres redevances du fief de Lerzy, revendiquées par chacun d'eux, la cause fut soumise à l'arbitrage d'Adélaïde, dame de Guyse, suzeraine des parties, et réglée par un accord qui fait l'objet de la charte du 19 février 1189.

La copie dont il est donné lecture, au nom de M. de Jancigny, n'est pas relevée sur l'original. Elle n'est que la reproduction d'une copie sur papier de format in 4°, attestée par les notaires

Martin et Fontaine et datée du 23 mars 1564. D'après le style de l'acte, les formes de langage et l'orthographe des mots, notre collègue ne semble pas douter de l'exactitude de cette copie et de l'authenticité de la charte qu'elle reproduit.

Le Président remercie M. de Jancigny au nom de l'assemblée. Plusieurs des membres présents reconnaissent, avec l'auteur du travail qui vient d'être lu, l'importance et l'intérêt que pourrait présenter cette charte, en français, si elle existait encore ; mais ils se demandent si la copie de 1564 n'est pas une traduction, ce qui leur semble assez probable.

— M. Guerlin signale un article de Melle Stockes dans le journal anglais l'*Académie*. L'auteur s'occupe des coutumes funéraires du comté de Wexford, identiques à celles que M. Darsy a retrouvées dans les environs de Gamaches, notamment en ce qui concerne l'usage de planter de petites croix de bois, à certains endroits, lors du passage d'un enterrement. MM. de Puisieux et de Guyencourt ont remarqué cet usage dans l'arrondissement de Saint-Pol (Pas-de-Calais). Selon Melle Stockes cette coutume aurait été introduite en France par les missionnaires irlandais. L'auteur de cet article a bien voulu adresser à M. Guerlin le dessin d'une porte en bois sculpté, qui proviendrait de l'église Saint-Furcy de Péronne.

— M. Guerlin appelle ensuite l'attention de

ses collègues : 1° sur un livre d'heures du XVIe siècle, de la bibliothèque de l'arsenal, portant le n° 570. Il provient de Thoinette Desprez, femme de Philippe de la Vallée, demeurant à Amiens, en la basse rue Nostre-Dame, décédée le 20 octobre 1573 ;

— 2° sur l'épitaphe de Louis Bourdon et de sa femme Catherine le Maire, tous deux d'Amiens, enterrés, d'après l'épitaphier du Vieux Paris, aux Grands Augustins (XVIIe siècle). Au-dessous de l'épitaphe se trouve un écusson portant de.... à trois épées de.... les pointes jointes dans le bas, accompagnées de deux étoiles de.... entre les gardes des épées.

3° Sur les comptes des frais de maladie, des aumônes, des legs, des funérailles de Margheritain, veuve amiénoise, (XIIIe siècle) insérés dans le tome XXXIII du *Magasin pittoresque*, année 1865.

— M. le Président remercie M. Guerlin de ses intéressantes communications.

— M. Poujol de Fréchencourt a remarqué et signale à ses collégues plusieurs notes sur la Cathédrale d'Amiens insérées dans une publication de la Société des Antiquaires de Londres, déposée aujourd'hui sur le bureau : l'Archéologia.

— M. Boudon cite également un article paru dans un journal encyclopédique de Paris, sur les sculptures de la Basilique Amiénoise. La Société remercie M. Boudon et charge le Secrétaire perpétuel d'acquérir ce numéro.

— MM. Albert de Gillès et Robert Dupont, présentés à la dernière séance comme membres non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Poujol de Fréchencourt propose de supprimer la séance ordinaire du mois d'août, époque à laquelle beaucoup de personnes ont quitté Amiens, et de la reporter au mois d'octobre.

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Les ouvrages reçues sont inscrits sous les numéros 22670 à 22719.

La séance est levée à 8 heures 3/4.

Séance ordinaire du mardi 12 juin 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Janvier, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse,

MM. Cacheleu, Collombier, Lafollye, Macqueron, Mallet, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— M. Antoine s'excuse, par lettre, de ne pouvoir y prendre part.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Il annonce, au nom de la famille, le décès de M. Hidé, membre titulaire non résidant, qui avait pris part au congrès et à l'exposition organisés par la Société en 1886. M. Poujol de Fréchencourt est chargé par l'assemblée d'exprimer à la famille de M. Hidé, tous ses regrets.

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme du 33e congrès des Sociétés savantes.

— M. le Président de la Société d'émulation du Doubs remercie notre Compagnie de l'envoi du 1er fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. Outre le tome VII, 6e série des mémoires de cette Société, il nous adresse, à titre gracieux, le catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon.

— MM. de Gillès et Robert Dupont remercient de leur admission en qualité de titulaires non résidants.

— Madame Félix Liénard a été vivement touchée de la part prise à sa douleur par la Société, à l'occasion de la mort de M. Liénard son mari, et remercie le Secrétaire perpétuel de la lettre qu'il lui a écrite.

— M. le Maire et M. le Président du Tribunal de Montdidier remercient la Société de l'envoi qui leur a été fait du fascicule de l'album archéologique contenant la reproduction de la magnifique tapisserie conservée au tribunal de cette ville.

— M. Duhamel-Decéjean adresse une note

complétant son étude biographique sur M. le chanoine de Cagny. Notre collègue a recémment appris par M. le Comte de Valicourt, membre non résidant, que M. de Cagny, en quittant Bouchoir, et avant d'être nommé à Ennemain, avait desservi pendant dix-huit mois la paroisse de Bécourt-Bécordel, au doyenné d'Albert.

— Le Secrétaire perpétuel signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° Les tomes IV et V des *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, publiées sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Le premier de ces volumes contient un travail sur l'Ordre de l'Hôpital, dans la péninsule Ibérique, et le compte-rendu de deux missions archéologiques dans l'Afrique du Nord, dont le but a été d'étudier sur place les monuments de l'époque Byzantine. Un chapitre est consacré à la forteresse de Timgad, dont notre collègue, M. Milvoy, nous a parlé dans son discours de recéption. Vingt quatre planches sont intercalées dans le texte. Le second volume est consacré à la relation très intéressante du voyage de l'aviso, *la Manche*, à l'île Jean-Mayen et au Spitzberg, en 1892, et à l'occupation temporaire de l'île de Minorque par la France, sous Louis XV.

2° *L'inventaire des archives municipales d'Amiens*, tome II, dressé par notre collègue, M. Durand. Ouvrage du plus haut intérêt pour ceux qui s'occupent de l'histoire de notre ville.

3° Un travail de notre collègue, M. Enlart, sur les églises cisterciennes de la Norwège, publié dans le *bulletin monumental.*

4° *Les statuts de l'Ordre de St-Michel*, in-4° avec gravure et reliure ancienne, offert par M. le capitaine Carbon.

5° *Théophraste Renaudot* et *la Gazette de France*, depuis son origine jusqu'à nos jours, édition de luxe avec gravures, don de M. Raoul Poujol de Fréchencourt.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la discussion sur le changement proposé par M. Poujol de Fréchencourt, quant à l'époque des vacances. L'assemblée décide qu'il n'y aura pas de séance pendant le mois d'août et qu'elle sera reportée au *troisième mardi d'octobre*.

— M. le Président invite l'assemblée à adopter un usage suivi par un grand nombre de Sociétés savantes, celui de faire quelques excursions archéologiques. Cette motion est adoptée à l'unanimité et, sur la proposition de M. Roux, il est décidé que la première visite sera pour la belle église de Saint-Martin-au-Bois, près de Maignelay (Oise). Elle aura lieu le lundi 25 juin.

— M. Collombier rend compte des trouvailles faites à Amiens, dans la rue Fossé-Bordier. On a découvert une trentaine de tombes, dont quelques unes seulement étaient intactes. L'une d'elles contenait trois squelettes, des monnaies anté-

rieures à l'an 200, un bracelet en bronze, un collier et des verreries. Dans un terrain voisin le fragment d'inscription suivant a été trouvé :

VITTATA. VIC
VIX. AN. VIIII

A la seconde ligne les lettres A N sont liées. (1)

M. le président remercie M. Collombier de son intéressante communication.

— A la suite des renseignements donnés par M. Guerlin, dans la séance précédente, sur certains objets qui se trouvent au Séminaire d'Amiens et dont M. le Supérieur serait disposé à se dessaisir, la Commission des recherches s'est rendue dans cet établissement. Elle a particulièrement remarqué une statue de sainte Catherine et quelques poteries gauloises, provenant de la collection de M. Blanchart, ancien vicaire de Warloy-Baillon.

(1) Le Musée de Picardie vient d'acquérir cette inscription. On a pu fort heureusement la rapprocher d'un autre fragment, d'une origine indéterminée, possédé par le Musée depuis 1890. Les deux pierres se sont parfaitement réunies et il a été possible de lire ces mots :

VITTATA VICTORINI FILIA
VIX. AN. VIIII.

La seconde ligne n'étant pas absolument sous le milieu de la première, il s'en suit, fort probablement, qu'un nom devait précéder le cognomen *Vittata*. (Voir le bulletin de la société, n° 4, 1890). Note de M. de Guyencourt.

— M. de Guyencourt informe la Société que le Congrès géologique, présidé par M. de Mortillet, venu à Amiens pour visiter les terrains de Saint-Acheul, s'est arrêté au Musée de Picardie et a vivement admiré le vase préhistorique offert par M. Devauchel, juge de paix à Amiens, dont la description a été donnée dans notre dernier bulletin.

— M. de Guyencourt signale encore à l'attention de la Société une statue de saint Christophe, dans le jardin de Madame Dufour, rue du Blamont.

— M. Pinsard informe l'assemblée que dans les terrassements exécutés à la citadelle, pour creuser un bassin de natation, au côté ouest de la demi-lune où se trouve le premier corps de garde, il a reconnu des fondations importantes. Elles ne peuvent être que celles de l'ancienne église Saint-Sulpice. Les substructions répondent au lieu indiqué par le plan d'Amiens de 1542. M. Pinsard joint à sa communication un dessin qui indique exactement l'emplacement de ces substructions.

— M. Darsy offre, pour le Musée de Picardie, une hache de l'âge du bronze, très intéressante. Elle a été trouvée en 1846, dans le grand marais de Gamaches, entre la tombelle et les ruines romaines, fouillées à cette époque, et décrites dans la notice sur *Gamaches et ses Seigneurs*, publiée au tome XIII des Mémoires de la Société.

— M. Latteux envoie aussi pour le Musée, par l'entremise de M. Poujol de Fréchencourt, un

curieux débris de couleuvrine trouvé dernièrement au Mesnil-Saint-Firmin (Oise), lieu dit le bois de l'abbaye. Cette pièce de terre, défrichée en 1853, et appartenant à Mademoiselle Bazin de Gribeauval, faisait partie de la forêt de la Hérelle.

Sur la proposition de M. le Président la Société vote des remerciements à M. Darsy et à M. Latteux.

— M. Roux donne lecture d'un travail sur le clocher roman de l'église de Cauffry (Oise).

— M. de Bellengreville, officier supérieur d'infanterie, en retraite, officier de la Légion d'honneur, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— M. Lafollye, architecte à Paris, délégué par notre Compagnie pour la représenter au Congrès, tenu à Saintes et à La Rochelle par la Société française d'Archéologie, est venu aimablement assister à la séance de ce jour pour remercier ses collègues et leur rendre compte sommairement des travaux et surtout des excursions archéologiques du Congrès. Il décrit successivement à l'assemblée la cathédrale de Saintes, la crypte de Saint-Eutrope, l'abbaye des Dames, dont la façade a été moulée pour le Musée du Trocadéro. M. Lafollye n'a garde d'oublier la délicieuse abside romane de Rioux et s'étend avec complaisance sur l'église d'Aulnay, un des monuments les plus curieux visités par les excursionnistes.

Notre collègue termine son intéressant rapport

par la description des principaux monuments de La Rochelle.

— M. Macqueron, le zélé secrétaire de la Société d'Emulation d'Abbeville, s'est aussi rendu au Congrès de Saintes. Il ajoute quelques détails à ceux qui viennent d'être donnés, en particulier sur La Rochelle, où il signale *la maison Venette*, ornée de médaillons représentant des médecins célèbres et parmi eux le picard Fernel.

Ces deux communications sont très applaudies et M. le Président adresse, au nom de la Société, les plus chaleureux remerciements à MM. Lafollye et Macqueron.

— M. de Calonne donne ensuite lecture de l'histoire des dernières années du règne de Henri IV, à Amiens. Il passe successivement en revue la nouvelle constitution municipale, imposée à la ville, à la suite de la surprise des Espagnols et la transformation de l'administration militaire et financière ; puis la construction de la citadelle, sur les plans d'Érrard, de Bar-le-Duc. L'auteur décrit les fêtes auxquelles donna lieu la proclamation de la paix de Vervins ; il raconte le séjour de Henri IV à Amiens, la fondation du collège des Jésuites ; puis les profondes réformes introduites dans l'industrie, jadis si prospère, de la sayeterie ; enfin les démonstrations non équivoques de regrets et de deuil occasionnées, dans notre ville, par la nouvelle de l'atroce régicide commis par Ravaillac.

Cette lecture est accueillie par les applaudissements de l'assemblée et les remerciements de M. le Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.720 à 22.751.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

du 25 Juin 1894.

Compte-rendu par M. Janvier.

Dans notre dernière séance, notre actif et dévoué président, M. Roux, nous rappelait que plusieurs sociétés s'occupant d'histoire locale, entr'autres la Société historique de Compiègne et la Société d'Émulation d'Abbeville, pour ne citer que ces deux là, avaient l'habitude de faire annuellement une ou plusieurs excursions archéologiques destinées à faire mieux connaître à leurs membres, les monuments les plus intéressants des régions objets de leurs études. Il nous demandait si la Société ne jugerait pas utile de suivre cet exemple et indiquait, à l'appui de cette opinion, différents points de la Picardie dignes de notre visite. Sa proposition fut acceptée avec empressement. Cette décision, du reste, n'était qu'un retour à ce qui

s'était déjà fait autrefois puisque, sous la présidence de M. l'abbé Corblet, nous avions, en 1856, tenu des assises scientifiques à Noyon, et à cette occasion visité les belles ruines de l'abbaye d'Ourscamps, puis en 1858 à Laon, en rayonnant à Notre-Dame de Liesse, Prémontré et Coucy. Mais, depuis cette époque, les divers comités que nous avions créés dans les principaux centres de la province ayant pris un rapide développement et s'étant transformés en sociétés indépendantes volant de leurs propres ailes, ces assises cessèrent d'avoir lieu, par crainte d'éveiller chez nos filles émancipées par l'âge, les soupçons de vouloir nous attribuer sur elles et malgré elles une suprématie quelconque.

Le projet de M. Roux étant adopté, notre président qui estime avec raison qu'il faut battre le fer quand il est chaud s'empressa de le réaliser. Des invitations furent adressées à tous ceux de nos collègues auxquels leur proximité d'Amiens permettait de se réunir facilement à nous ; par ses soins, la réduction du prix des places ordinairement accordée par la compagnie du chemin de fer du Nord en semblable cas, nous fut concédée et les divers besoins de notre voyage prévus et assurés. Aussi, dès le lundi 25, notre première excursion archéologique de 1894, je dis première car elle sera, je n'en doute pas, suivie de plusieurs autres, quittait-elle Amiens à 8 h. 57 du matin par le train 1172, en destination de Ménévillers et

de Saint-Martin-au-Bois, canton de Maignelay (Oise). Autour de notre président s'étaient réunis MM. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, Boudon, de Guyencourt, Durand, Janvier, comte de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, de Puisieux, membres titulaires résidants. MM. le commandant de Saint-Hilaire, Comte, l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelle, titulaires non résidants. A la gare de Montdidier nous sommes rejoints par M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, et à 10 h. 31 nous descendons à la halte de Ménévillers, comptant y retrouver le comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, et M. Sorel de la Société historique de Compiègne, qui avaient aussi promis de nous accompagner, mais dont l'absence est dûe au grave événement politique dont les journaux nous ont donné le matin la nouvelle. Par contre, nous faisons une recrue inattendue. M. Mareux, de Tricot, connaissant bien les localités, se présente sous les auspices de M. Armand Rendu, notre collègue, et sollicite de faire partie de notre excursion, ce que le Président lui accorde gracieusement.

Le temps est magnifique, un ciel bleu sans aucun nuage nous présage une belle et chaude journée d'été. Notre petite caravane prend pédestrement le chemin de Ménévillers où nous arrivons en quelques minutes. Sur la place de cette petite commune, d'une centaine d'habitants, s'offre tout d'abord à nos yeux une belle croix en pierre

du pays que Graves décrit ainsi dans son précis statistique du canton de Maignelay : « Il y a, dit-il, sur la place de l'église une croix dont le fût d'une seule pierre, long de vingt pieds, est surchargé d'arabesques et d'armoiries dans le goût de la Renaissance, ce monument ne manque pas d'élégance. » Mais Graves a sans doute écrit ces quelques lignes sur des renseignements donnés et sans avoir vu l'élégant monolithe, car ce n'est pas d'arabesques qu'il est constellé sur tout son pourtour, mais des instruments de la passion du Sauveur et d'autres sujets relatifs à cette histoire. Ainsi à côté de la croix, de la couronne d'épines du roseau, des cloux, l'on y rencontre l'oreille de Malchus près de l'épée de saint Pierre qui la trancha, le coq qui chanta après le triple reniement de l'apôtre de peu de foi, une main peut-être celle de Thomas qui toucha le flanc du Seigneur, etc. Elle remonte évidemment au XVIe siècle, mais qui la fit élever et quel artiste l'a exécuté ? deux problèmes encore sans solution.

L'église romane de Ménévillers, dont l'abbaye de Saint-Martin avait le patronage, et qui tient à la sacristie et à une ancienne ferme des moines, a un portail moderne construit en 1660, au-dessus duquel s'ouvre une petite fenêtre à plein cintre sans ornement. Les fenêtres de la nef du côté du nord sont pareilles, tandis que celles sur le midi sont des ogives simples du XVIe siècle, le chœur carré est sans caractère et nu. Le clocher central

franchement roman, recouvert d'un toit d'ardoises, est éclairé sur chacune de ses faces par deux fenêtres doubles, à colonnettes aux chapiteaux chargés d'animaux fantastiques. Sa corniche est formée d'arcades inscrivant des contre corbeaux aigus et appuyés sur des corbeaux plats à dessous variés. Vue de la cour de la ferme, l'église ne manque pas d'un certain caractère, quant au pauvre mobilier nous n'y voyons guère à signaler qu'une sonnette de bronze, couverte de fleurs de lys, qui peut dater du XVIIe siècle.

Mais malgé l'intérêt que présente ce rapide examen, il faut arrêter le cours de nos observations archéologiques, l'heure nous presse et déjà certains estomacs soupirent après l'heureux instant du déjeuner, l'on prend d'un pas alerte le chemin de Saint-Martin-au-Bois. Bientôt, après avoir laissé sur la droite un moulin de pierre d'une belle construction, émerge, à l'un des angles du cadre de verdure du bois des Croisettes qui couvre de sa frondaison le village, l'abside élancée de l'abbaye de Saint-Martin-au-Bois, connue aussi jadis sous le nom de Saint-Martin de Ruricourt.

Après un substantiel repas animé par une franche cordialité et terminé par quelques excellentes paroles de notre président, heureux de voir la satisfaction déjà manifestée par ses collaborateurs, dès leur première étape, l'on se dirige vers l'abbaye, que la plupart d'entre nous ne connaissent que par les dessins que le crayon de Duthoit lui a consacrés

dans le voyage pittoresque en Picardie du baron Taylor.

Monastère de l'Ordre régulier des chanoines de saint Augustin il fut fondé, dit-on, vers 1080, par la libéralité royale. Bien que ses annales se taisent sur la date de la construction de son église, encore debout malgré les coups du temps et des hommes, son style pur indique qu'elle fut élevée au XIIIe siècle, à la belle époque des grandes constructions religieuses du moyen-âge.

Autour d'elle et l'enveloppant de leurs dépendances existent deux fermes de construction différente, la ferme des moines du XIIIe siècle, celle de saint Antoine réédifiée au XVIIe siècle par les soins d'Anne de Lévis Ventadour, archevêque de Bourges et abbé commendataire. On pénètre dans la première par une porte ancienne surmontée de mâchecoulis, par lesquels, en cas de guerre, les paysans réfugiés dans l'enceinte de l'abbaye pouvaient jeter sur l'assaillant, des pierres, l'huile bouillante et les autres projectiles alors usités. Le principal corps de batiment de cet important siège rural, est une vaste grange signalée par Viollet-Leduc dans son dictionnaire d'architecture, et dont le rez-de-chaussée vouté, divisé en plusieurs pièces, était destiné à recevoir les troupeaux. Il conserve encore aujourd'hui cette destination. Au-dessus de ses voûtes, un vaste grenier contenait les fourrages nécessaires à leur alimentation. Après l'avoir examiné avec une vive curiosité, nous nous diri-

geons vers l'église dont le clocher et le portail, de même que les bâtiments claustraux, furent détruits par un incendie allumé par les anglais en 1445. On y pénètre aujourd'hui par une porte basse, pratiquée dans la haute muraille flanquée de deux tours carrées, élevée après l'incendie, pour aveugler le vaste vide causé par ce sinistre, et dès l'entrée, on est immédiatement impressionné par l'aspect tout à la fois simple et grandiose qui s'offre à vous. Comme presque toutes les églises construites par les Augustins, elle se compose d'une nef avec deux bas-côtés, sans transept, d'un chœur, qu'on se plait à comparer à celui de Beauvais pour l'élégance et la légèreté ou bien encore à la Sainte Chapelle de Paris ou à celle de Saint-Germer, sans chapelles rayonnantes, terminé par une abside polygonale percée de sept grandes fenêtres prenant leur base à quelques pieds seulement au-dessus du niveau du sol et se terminant sous l'intrados des voûtes. Divisées, chacune en trois compartiments, par des colonettes minces et délicates, hautes de 65 pieds, pour recevoir la retombée de petites ogives surmontées de trèfles, elles versent la lumière dans l'intérieur de l'édifice, par leurs verrières d'un gris verdâtre couvertes de fleurs et d'un réseau de teinte noire. Rien de plus hardi et plus léger que ce fenestrage élancé.

La nef, de même élévation que le chœur, est d'un style plus grave, les piliers, des cinq grands travées qui restent, sont flanqués de quatre demies

colonnes à chapiteaux à feuilles recourbées, les arcades encadrées de moulures cylindriques. Point de triforium, à la place qu'il devrait occuper des quatrefeuilles étalent leurs pétales arrondis, sur le plein du mur. Au-dessus, les hautes fenêtres, moins longues que celles du chœur, sont comme elles divisées en trois compartiments et couronnées de rosaces à jour.

Les stalles, qui décorent le chœur, paraissent avoir été exécutées dans les dernières années du règne de Louis XII, sous Gui de Baudreuil premier abbé commandataire, qui gouverna l'abbaye pendant de longues années de 1492 à 1531 et y fit de grandes restaurations. Elles se composent de trois parties principales, les sièges, les dossiers, et le couronnement. Bien que l'esprit prévenu par la richesse de composition, et le caractère grandiose de nos stalles d'Amiens, nous n'hésitons pas à reconnaître en francs picards, que celles de Saint-Martin n'en méritent pas moins d'être remarquées et d'occuper un rang honorable parmi ce qui a survécu dans notre province, de ce genre de mobilier. L'entailleur s'y est donné libre carrière, en décorant les accoudoirs et les miséricordes, d'animaux et de personnages fantastiques ou grotesques, de scènes satyriques ou symboliques. Il serait trop long de rappeler ici par le menu tous les sujets qu'a traduits son ciseau. On en trouve du reste une description détaillée dans l'excellente notice avec planches que l'abbé Barraud, chanoine

de Beauvais, a donné sur Saint-Martin-au-Bois dans le tome Ier des mémoires de la société académique de l'Oise et dans les dessins ci-dessus cités de Duthoit. Nous ne dirons donc qu'un seul mot de la cloison de ces stalles, composée de deux compartiments, correspondant l'un aux sièges, l'autre aux dossiers et couronnée d'un antéfixe qui se joint à ceux de leur grande façade. A droite en bas, sous une arcade à talon, surmontée d'une galerie simulée, Rahab fait évader les espions de Josué ; dans le second compartiment au-dessous d'une volute de feuillage d'où s'échappe un cerf, saint Ambroise avec un livre ouvert qu'il tient de la main gauche, à ses pieds une ruche, symbole de la vigilance; de l'autre côté en pendant à Rahab, Judith plongeant dans un sac la tête d'Holopherne, au-dessus saint Jérôme vêtu d'un manteau, la tête couverte d'un chapeau de cardinal dont les glands viennent se réunir sur la poitrine, tenant un livre ouvert de la main droite, de l'autre caressant un lion qui se dresse devant lui. Au milieu de la volute de ce compartiment se voient deux anges portant un écusson à deux fasces et à trois cœurs couronnés, et les armoiries de l'abbaye d'argent à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagné de six hermines posées en fasce, 3 en chef, 3 en pointe. D'autres cœurs couronnés, garnissent également l'encadrement du panneau.

Ces cœurs nous les retrouvons encore aux voutes de la sacristie, contemporaine des stalles, vaste

salle voutée à la droite du chœur, nous les retrouvons encore au-dessus de la porte de cette sacristie au milieu d'arabesques et d'ornements de la Renaissance. M. l'abbé Barraud les attribue à l'abbé sous lequel avait été élevée cette partie de l'église, ou à quelque riche prélat qui par ses libéralités aurait aidé à la construction. M. de Marsy plus affirmatif les donne avec raison à Gui de Baudreuil. Il serait en tout cas curïeux de connaître l'origine de ces cœurs couronnés sur l'écusson de cette famille nivernaise.

Vers la fin du second empire, une somme assez importante provenant de diverses sources a pu être utilement employée, sous la direction de M. Verdier, architecte du gouvernement, et la surveillance de M. Rendu, pour les travaux les plus urgents de restauration de l'église, dont la consolidation semble assurée maintenant. Mais combien de travaux resterait-il encore à exécuter pour rendre à Saint-Martin, aujourd'hui classé au nombre des monuments historiques, son antique splendeur, et à ses stalles, des réparations nécessaires.

Mais je m'arrête ici, car je sens qu'au lieu d'un simple compte-rendu d'une excursion aussi utile qu'agréable, je me laisse entraîner à mon insu, à esquisser, à mon tour, une monographie de Saint-Martin-au-Bois et j'empiète sur la tache qui incombera à celui de nous, qui doit l'écrire pour la Picardie historique et monumentale, car la description de ce bel édifice ne peut manquer d'y trouver

sa place, quand elle abordera l'étude des richesses artistiques de l'Oise. Il ne me reste plus qu'un mot à ajouter, et je crois être l'interprète fidèle de tous ceux de mes collègues qui ont pris part à l'excursion du 25 juin et de plusieurs de ceux qui n'ont pu y assister, pour une cause ou pour une autre, c'est de la voir bientôt suivie de quelques autres non moins intéressantes. *Dixi, caveant Consules!*

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR M. HENRI DEBRAY

Lue dans la Séance du 8 Mai 1894

Par R. DE GUYENCOURT.

MESSIEURS,

Voici un an déjà que nous apprenions presque en même temps la mort de l'un des plus dévoués parmi nos collègues non résidants, et les dispositions généreuses prises par lui en notre faveur. En effet, le 7 mai 1893 M. Henri Debray expirait à Lille, en léguant à la Société des Antiquaires de Picardie, dont il était membre depuis le 11 août 1874, une partie de ses collections et une somme importante destinée à la publication des

manuscrits de Don Grenier, spécialement de ceux relatifs à la ville de Corbie où le regretté défunt était né en 1820.

La Société manifesta immédiatement le désir qu'une courte notice soit écrite pour rappeler le souvenir de son bienfaiteur, mais aucun des nôtres n'avait eu l'honneur de connaître personnellement M. Debray. Toutefois l'un d'entre nous parvint à se procurer plusieurs documents imprimés dans les journaux de Lille et de Corbie ainsi que le discours prononcé le 10 mai 1893, au nom de la Société Géologique du Nord par M. le professeur Gosselet, en présence de la dépouille mortelle de celui qui avait été son élève et son ami.

Permettez-moi, Messieurs, de retracer selon mon pouvoir, au moyen de ces trop rares renseignements, la vie d'un homme bien digne d'une reconnaissance qui n'est pas prête à s'éteindre ; mais puis-je mieux faire que d'emprunter à M. Gosselet lui-même un passage de son remarquable discours ? « M. Debray, dit le savant professeur de géologie, appartenait à ce Corps des Conducteurs des Ponts-et-Chaussées dont la modestie égale le savoir et l'honorabilité ; il avait au plus haut degré toutes ces qualités. Sa probité administrative, son travail méticuleux lui eurent bientôt gagné l'estime de ses chefs. Il resta célibataire, mais ce fût pour consacrer toutes ses heures de loisir à la science. Bibliophile, numismate, historien, géologue, il ne négligeait aucune

occasion de s'instruire. Il suivait assiduement les cours de la Faculté où il fut un de mes premiers élèves. Je l'engageais à profiter de ses fréquents voyages de service, dans le Nord du département, pour étudier les tourbières de la plaine maritime, à l'époque où elles étaient encore en pleine activité. Son mémoire sur les tourbières, couronné et publié par la Société des sciences en 1873, fit faire un progrès sensible à nos connaissances géologiques et historiques sur la Flandre.

Depuis lors Debray continua ses observations. Il devait en faire l'objet d'un second mémoire, qui malheureusement n'a pas paru. Mais ses carnets sont couverts de notes prises avec un tel soin, qu'on y trouvera tout ce qui est nécessaire pour faire connaître complètement le pays.

La trombe, qui renversa en 1878 un mur de l'abbaye de Corbie, fut pour lui l'objet d'enquêtes et de calculs interminables. Un autre s'y serait rebuté; mais lui les poursuivit jusqu'à la fin. C'était son plaisir, sa distraction. Il n'en connaissait pas d'autres que l'étude.

Un jour, où j'allais le voir, cet hiver, je le trouvais occupé à lire un livre de calcul différentiel « J'ai toujours regretté de ne pas le savoir, me dit-il, je veux l'apprendre avant de mourir » Ce trait peint bien sa vie d'étude. ».

Le succès couronna les efforts de ce travailleur infatigable. M. Debray fut nommé officier d'Académie, et lorsqu'il prit sa retraite, il remplissait les

fonctions de Conducteur principal des Ponts-et-Chaussées. Notre regretté collègue appartenait aussi à la Société géologique de France, à la Commission historique du Nord et à la Commission administrative de la bibliothèque de Lille. Enfin il était l'un des membres fondateurs de la Société géologique du Nord et ses travaux remarquables sur les tourbières du littoral flamand lui valurent, à deux reprises, les plus hautes récompenses de la Société des Sciences de Lille. En 1872, dans un mémoire honoré par elle d'une médaille d'or, M. Debray décrivait, entre autres tourbières, celles d'Albert et d'Aveluy et cela d'une manière tout à fait scientifique. Non content de ce consciencieux travail, l'auteur y ajoutait des plans nombreux et des coupes, qui ne constituent pas la partie la moins intéressante de son ouvrage. Quelques années plus tard un squelette humain était découvert dans la tourbière d'Aveluy. M. Debray en faisait aussitôt le sujet d'une nouvelle notice publiée dans les annales de la Société Géologique du Nord. Il s'efforçait de faire remonter l'antiquité de ces ossements jusqu'à la période néolithique.

Enfin, le 20 février 1878, notre collègue communiquait encore, à la même Société, différentes observations sur la faune, la flore et l'archéologie des tourbières de notre région et revenait sur le squelette d'Aveluy pour caractériser quelques unes de ses particularités.

J'ai dû me résoudre à ne citer que les travaux

consacrés par le modeste savant à la région absolument picarde ; mais combien d'autres mémoires n'a-t-il pas rédigés? Ceux que je viens de rappeler suffisent pour justifier les regrets que nous a causés la perte d'un auteur si estimable. Son amour pour son pays, pour sa ville natale, où il a voulu recevoir la sépulture et qu'il a comblée de ses dons, doivent rendre son souvenir cher à tous ceux qui ont le culte de notre vieux sol, mais ses libéralités envers notre Société lui ont créé des droits particuliers à notre reconnaissance, droits que nous nous plaisons à proclamer bien haut.

EXPLORATION

D'UN

SOUTERRAIN-REFUGE,

DÉCOUVERT A HEUDICOURT (CANTON DE ROISEL),

en Mars 1892,

Par M. HECTOR JOSSE.

Les souterrains-refuges sont très communs dans le canton de Roisel. Il n'est guère de village, dans cette contrée, qui n'en compte plusieurs. Mais aucune de ces cryptes ne reste ouverte d'une manière permanente, et c'est une bonne fortune

quand une circonstance accidentelle en permet l'accès.

Cette bonne fortune m'échut le 3 avril, à Heudicourt, où l'on venait de découvrir l'entrée d'une *Muche*, dans la rue de Fins, en ouvrant les fondations d'une maison.

Le manque d'air respirable ne me laissa point le loisir de procéder à un examen bien méthodique de cette crypte, car elle a plus de 300 mètres de long et ne communique avec l'air libre que par un petit trou ne mesurant pas un mètre carré, à peine l'espace suffisant pour recevoir une échelle et un visiteur.

Dès que je me présentai, deux guides munis de lanternes à pétrole, s'offrirent à moi et furent bientôt suivis d'un troisième compagnon. On me fit revêtir une blouse de valet de ferme, précaution rendue nécessaire par les nombreux plat-ventre auxquels j'allais me condamner.

Je demandai à mes conducteurs s'ils étaient munis d'allumettes. « Oui, me fut-il répondu, mais c'est bien inutile, elles ne prendront pas feu. » La suite fera voir combien ils avaient raison.

Nous commençons notre descente, d'abord à l'aide d'une échelle, puis en suivant une pente raide et glissante, pratiquée dans l'argile.

Après avoir cheminé l'espace de 40 mètres environ, nous atteignons la couche de craie. Encore 4 à 5 mètres à descendre et nous voilà dans une galerie large de 1 m. 50, haute de 2 m. 30 en

moyenne, quand les éboulements ne l'ont pas réduite à 0,60 centimètres ou même moins.

A gauche s'ouvrent, de distance en distance, des chambres pouvant mesurer approximativement de 12 à 16 mètres carrés et dont quelques-unes portent la trace de poutres destinées, sans doute, à permettre la suspension d'objets divers, car le peu de hauteur de l'appartement n'a pu se prêter à l'établissement d'un étage.

Après avoir examiné cinq ou six de ces chambres, toutes creusées sur le même plan, nous trouvons, sur la droite, un local beaucoup plus spacieux, tout différent de forme. Les habitants d'Heudicourt l'ont décoré du nom de *Chapelle*, non sans apparence de raison. Au fond, en regard de la porte, s'ouvre une espèce d'absidiole, terminée par une arcade surbaissée, dominant une table de pierre. Cette disposition rappelle assez exactement l'*Arcosolium* des catacombes de la primitive Église. Au-dessus de l'archivolte de l'absidiole apparaît une petite niche cruciforme, ne laissant aucun doute sur l'objet sacré qu'elle devait recevoir.

Continuons notre exploration sans nous laisser arrêter ni par les chambres qui se succèdent de droite et de gauche, — de gauche surtout, — ni par les étranglements de la voie qui nous obligent à ramper comme des renards qui se terrent.

Peu à peu, nos lumières pâlissent, nos poitrines deviennent haletantes, notre respiration pénible et saccadée.

Voici, à droite, un enfoncement, une pente raide. Elle conduit, 5 ou 6 mètres plus bas, à l'orifice d'un puits rempli d'eau. Inutile de s'y aventurer.

Une lampe s'éteint. On la rallume à grand peine au contact de l'autre, mais pour quelques minutes seulement.

Encore quelques pas et nous touchons au labyrinthe. La galerie circule autour d'un pilier isolé et donne accès à plusieurs appartements, avant de s'enfoncer plus loin.

Enfin, nous atteignons le fond de la partie explorée jusqu'à ce jour. Il faut revenir sur nos pas ; l'oppression de nos poitrines nous avertit qu'il en est temps.

Bientôt, notre seconde lumière expire. En vain l'un des guides essaie l'emploi de ses allumettes. Celles-ci jettent pendant deux ou trois secondes une faible lueur phosphorescente, mais ne flambent pas. La provision est épuisée, nous voici replongés dans l'obscurité la plus complète.

Se sentir un plafond de 20 ou 30 mètres sur la tête ; se voir bloqué au bout d'un trou noir de 300 mètres de profondeur, sans espoir de faire entendre ses cris de détresse, cela produit une sensation désagréable que chacun peut concevoir.

Sans être absolument périlleuse, notre situation ne laisse pas que d'être passablement critique. N'allons nous pas nous égarer dans le labyrinthe et tourner indéfiniment sur nous mêmes, comme un

écureuil dans sa cage? Parviendrons-nous à retrouver ces « trous de renard » qui nous avaient livré passage en venant ?... Et ce fameux puits qui nous attend gueule béante ! !

Une courte prière mentale, et nous nous livrons à la Providence. Nous formons la chaîne pour ne point nous séparer, et le plus jeune des guides, un alerte garçon de 14 ans, qui, plusieurs fois déjà, avait parcouru les dédales de notre cachot, prend la tête de la colonne.

« Nous voici au labyrinthe, dit-il bientôt. » Et puis : « Perdus, nous sommes au fond d'une cham-
« bre sans issue ! Rétrogradons. — Encore une
« autre chambre ! En arrière ! — Cette fois, je
« crois être en bon chemin ! — Gare les têtes, j'ai
« heurté mon front contre une pierre ! — A plat-
« ventre, voici un trou. — Nous approchons du
« puits. Serrons la muraille de droite le plus pos-
« sible ! — Bon, nous sommes passés. — Encore
« à plat-ventre. »

Ces exclamations, entrecoupées de silences plus ou moins prolongés, peignent assez les péripéties de notre retour.

Enfin, une bouffée d'air frais nous caresse le visage. Nous respirons doublement : notre prompte délivrance est assurée.

J'aurais aimé à compter les chambres composant ce refuge, à interroger leurs murailles ; à leur arracher les secrets de leurs fugitifs habitants, à fixer leur âge. Mais rien de tout cela n'a été pos-

sible. Les quelques dates remarquées dans les premiers réduits se rapportent toutes à une visite faite en 1842, à la suite d'une découverte du souterrain, analogue à celle qui m'a permis à moi-même de le parcourir.

Mais si imparfaite qu'elle soit, mon exploration m'amène à formuler quelques conclusions.

D'abord, il est incontestable que le souterrain d'Heudicourt a été creusé pour servir de refuge. Sa longueur, le petit volume relatif des matériaux qui en ont été extraits, la disposition méthodique et le plan uniforme de la plupart des chambres, tout cela prouve qu'il n'a jamais été l'objet d'une exploitation industrielle.

Les sept ou huit encombrements de la voie, que nous avons eu tant de peine à franchir, étant composés d'argile et non de craie, ne proviennent pas de la voûte calcaire mais de la superficie du sol extérieur ; ils marquent donc la place d'anciens puits d'aérage ou d'entrées.

Le petit nombre de locaux creusés dans la première moitié du côté droit, à partir de l'orifice actuel, et leur aménagement tout différent de celui des autres locaux semblent indiquer que les premiers étaient destinés à des usages publics : magasins, lieux de réunions, etc. Il ne saurait y avoir de doute pour la chapelle et pour le puits. Les seconds, au contraire, devaient être affectés à des logements particuliers.

C'est un point, cependant, qui demande confir-

UNIV. OF MICH.

BUTTE

Coupe Verticale

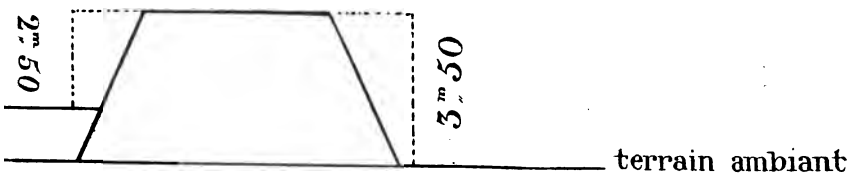

Plan horizontal

n de la Fortification de la Tour de Méry

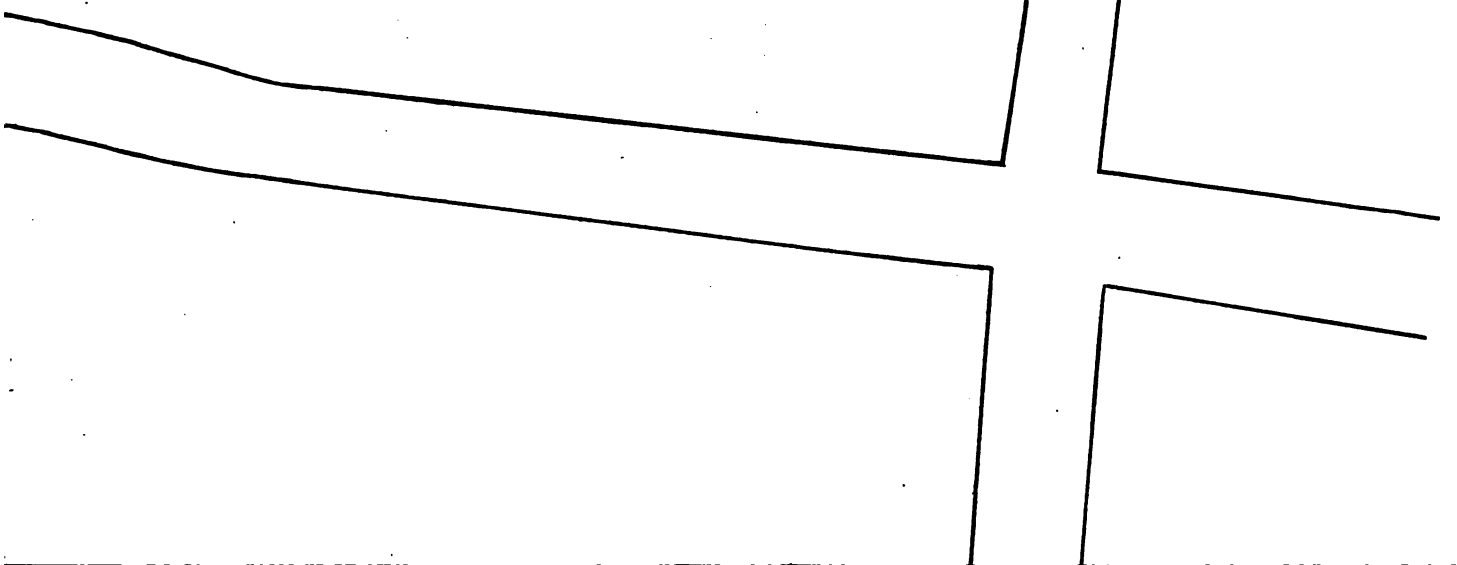

UNIV. OF MICH.

UNIV. OF MICH.

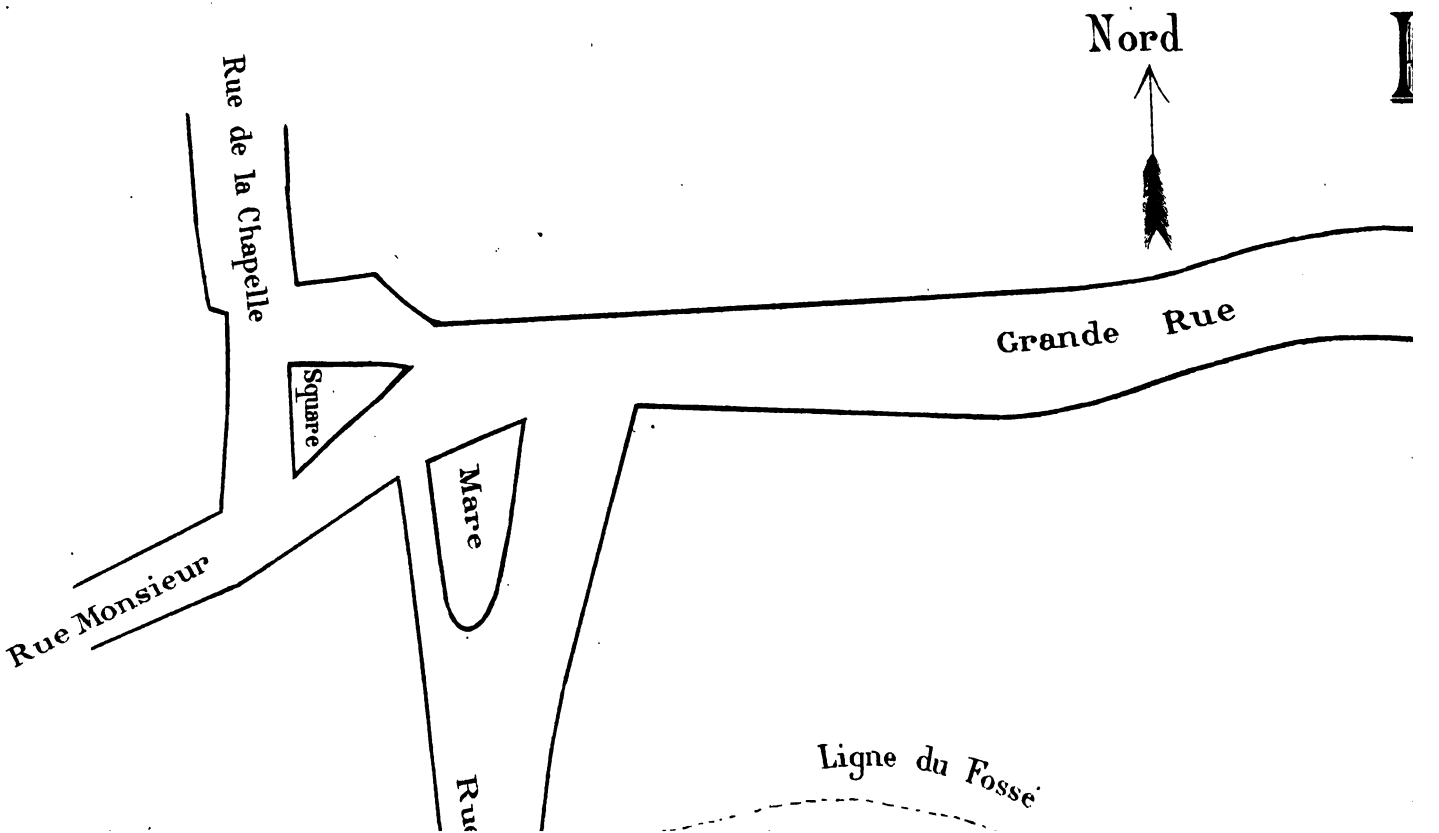
Nord
Rue de la Chapelle
Grande Rue
Square
Mare
Rue Monsieur
Ligne du Fossé

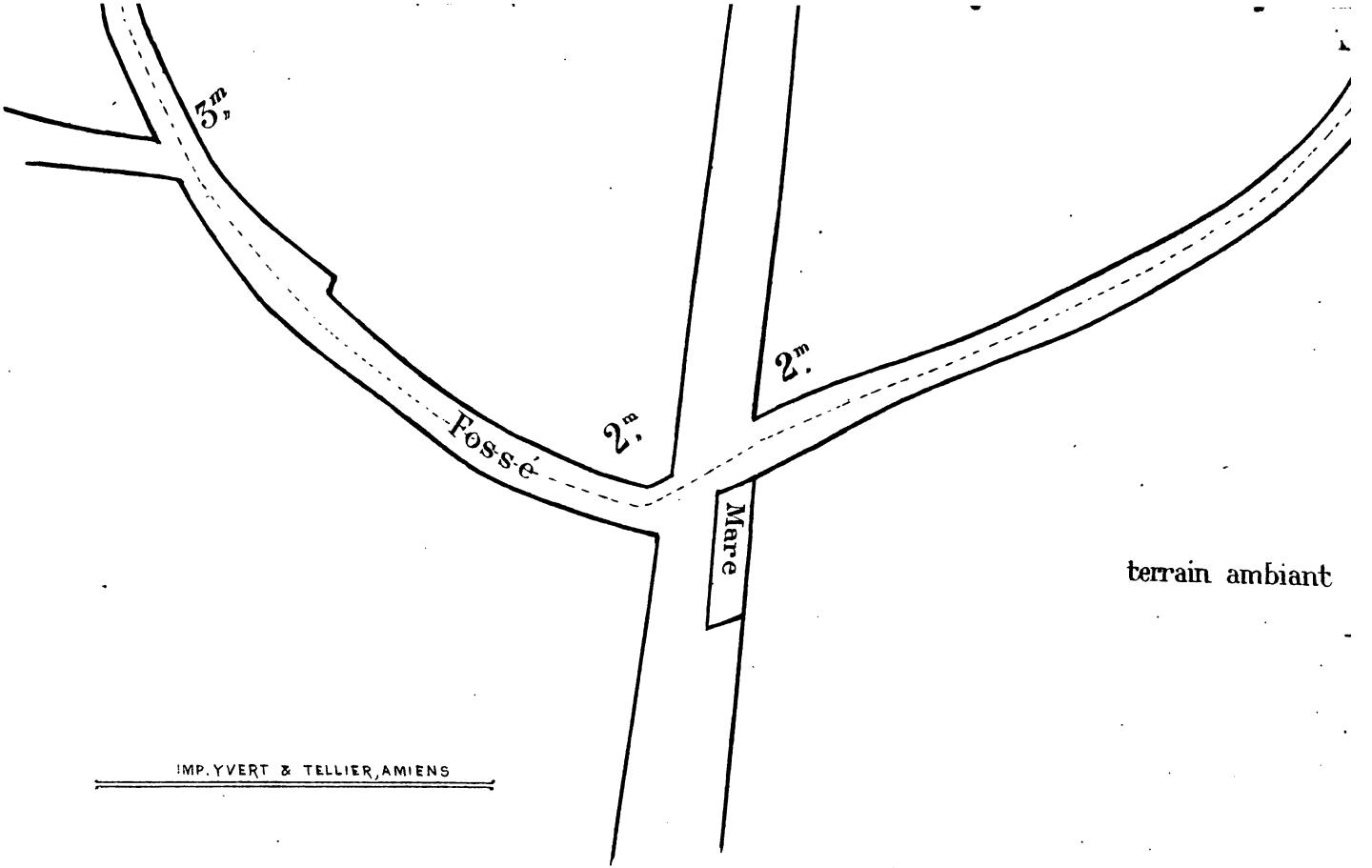

IMP. YVERT & TELLIER, AMIENS

UNIV. OF CALIF.

UNIV. OF MICH.

Rue du Bois
Mairie
Ecole
Cul de Sac
2m

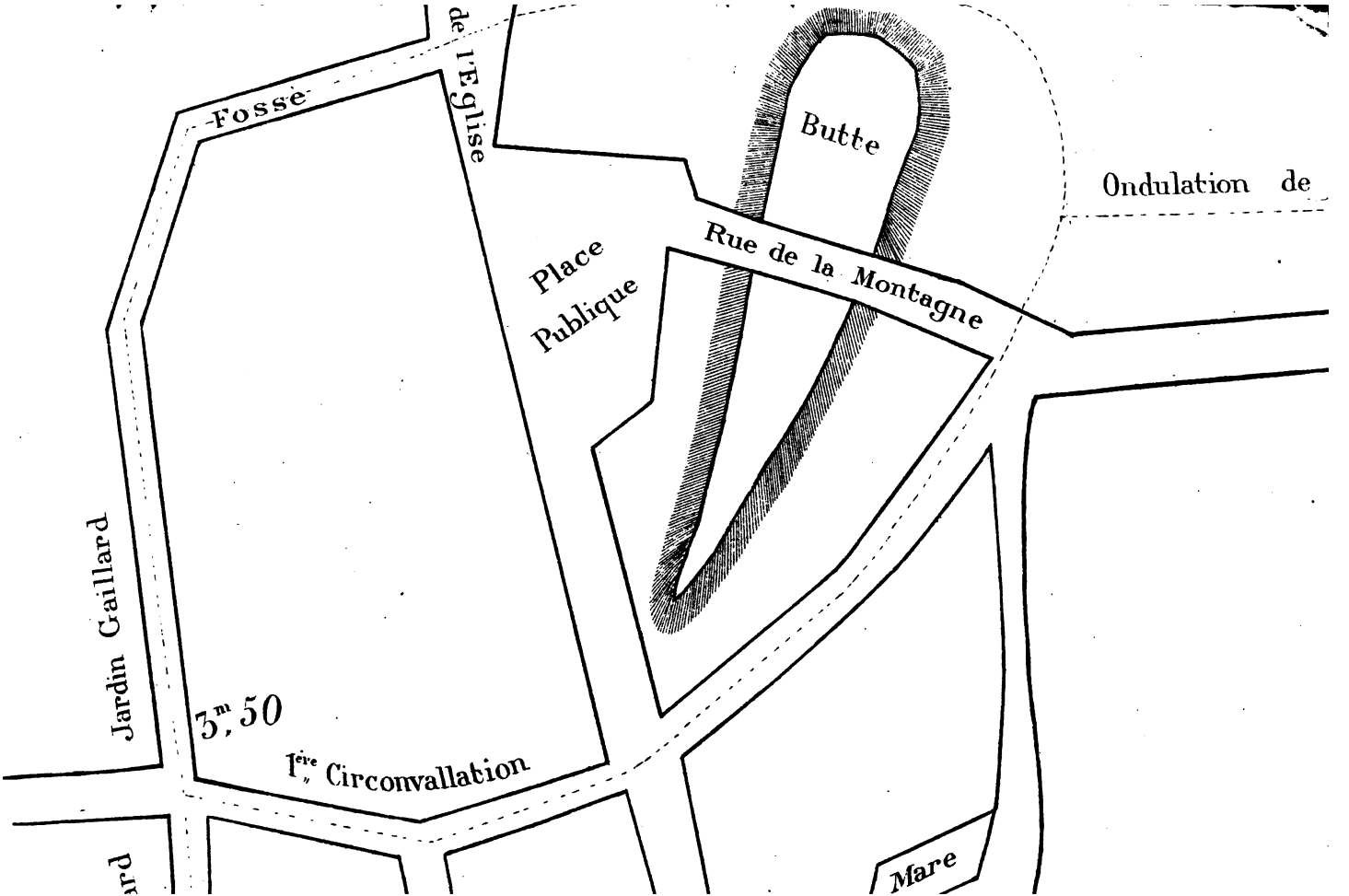
Fossé
de l'Eglise
Butte
Ondulation de
Place Publique
Rue de la Montagne
Jardin Gaillard
3m,50
1ère Circonvallation
Mare

UNIV. OF MICH.

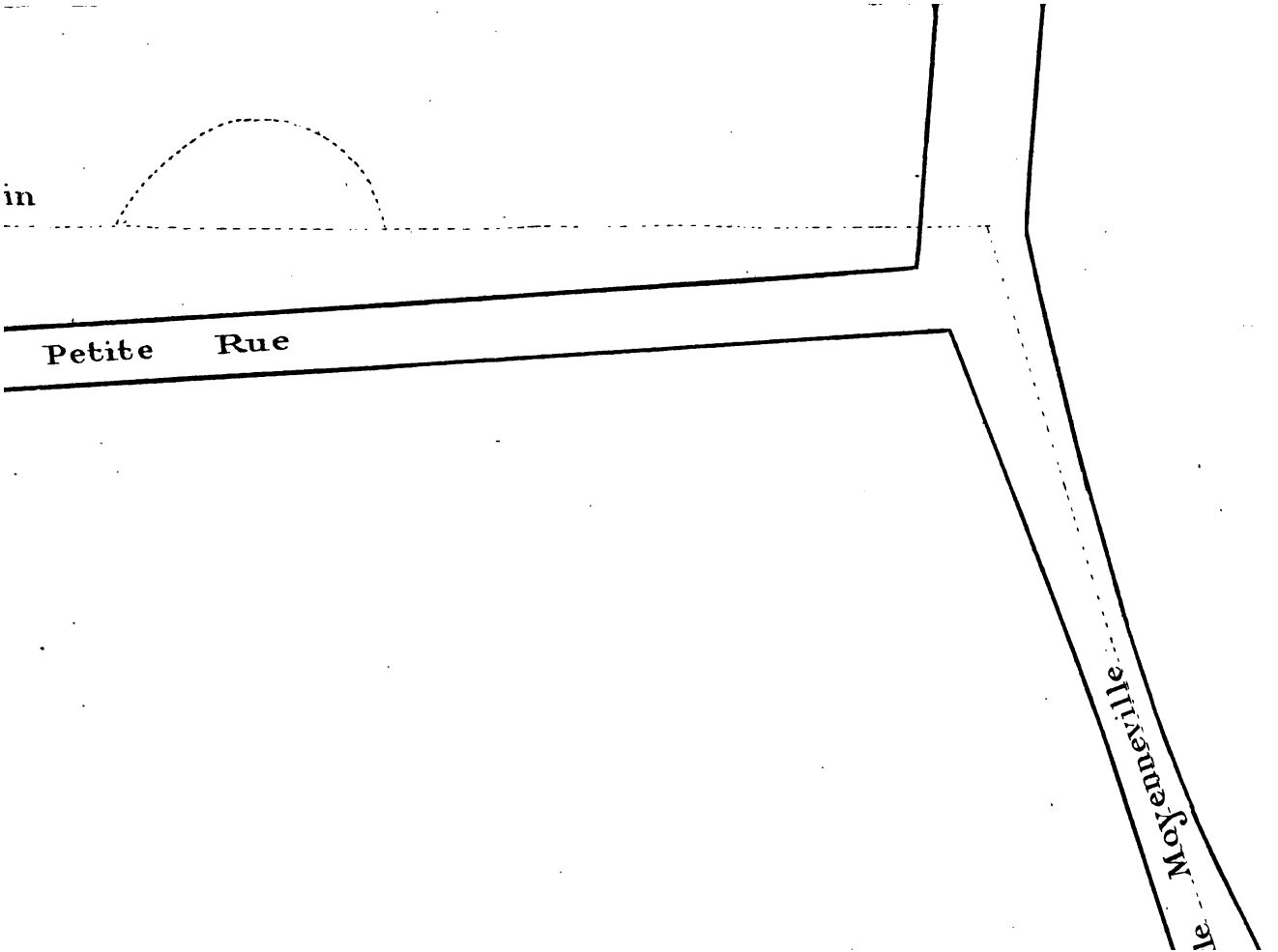
in
Petite Rue
le Moyenneville

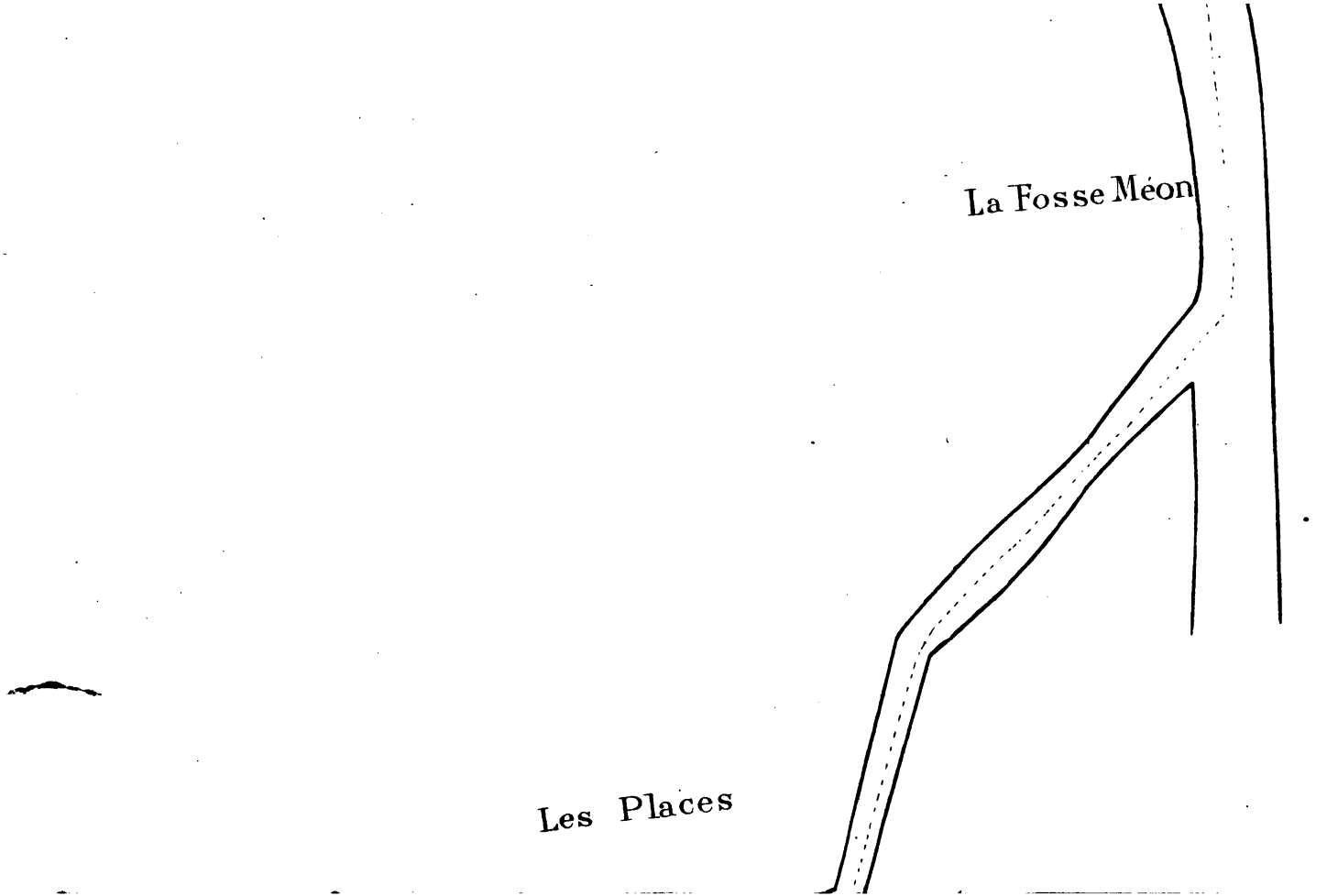
La Fosse Méon
Les Places

UNIV. OF MICH.

mation, et sur lequel j'appelle l'attention des futurs explorateurs.

Un nouvel examen fait le 6 octobre 1893, en de meilleures conditions hygiéniques, nous a permis de contrôler la plupart des faits énoncés ci-dessus.

Le souterrain-refuge d'Heudicourt, dont l'entrée reste ouverte dans la cave de M. Gustave Denglehem peut être aujourd'hui visité sans danger, sinon sans difficulté, sur une longueur de 120 mètres.

Dans cet espace, il offre douze chambres sur la gauche du corridor central, et dix sur la droite. Quatre autres sont traversées par ce même corridor. Enfin sept éboulements interceptent le passage à d'autres branches de souterrain ou d'autres locaux.

Le puits s'enfonce obliquement dans la craie, et non verticalement, de sorte qu'il fallait descendre au niveau de l'eau pour y puiser. Il est actuellement à sec.

LA TOUR DE MÉRY

par M. Armand RENDU

ancien Archiviste de l'Oise et de la Somme.

M. Graves, dans sa statistique du canton de Maignelay, pages 56-57, décrit ainsi la position de Méry, et la fortification de la Tour y existant :

« Son territoire, de forme ovalaire, constitue une plaine traversée par une croupe centrale sur laquelle le chef-lieu est bâti ; quoique ce tertre dépasse à peine les champs voisins, comme il n'est dominé par aucun autre, et qu'il est situé sur la limite des bassins de la Somme et de l'Oise, on aperçoit le village de fort loin ; son clocher est visible dans certaines directions jusqu'à dix lieues d'éloignement.....

« Le château, qui était fortifié, existait dans le village au lieu que l'on nomme La Tour, et où l'on voit les restes des fossés qui l'entouraient. Il était détruit depuis longtemps... On trouve dans l'étendue du pays, et sous le village même, des forts ou souterrains, dont on fait remonter l'origine à l'époque des invasions normandes. »

Cette fortification consiste en une butte entourée de deux circonvallations.

La butte se trouve entre la rue de l'Église et la petite rue, derrière la place publique. Elle est coupée par la rue de la Montagne. Elle se montre dans sa partie la plus saillante, sise au nord de la rue de la Montagne, élevée au-dessus des terres ambiantes d'un côté de 2^m, de l'autre de 3^m50. Sa forme est ovalaire dans sa partie la mieux conservée, celle sise au nord de la rue de la Montagne.

Cette butte est entourée d'une première circonvallation passant au nord dans les jardins des maisons voisines ; puis, par le fossé qui porte le

nom significatif de *Gaillard*, la rue neuve, et celle qui sépare la Tour de l'Église.

La plus grande étendue de cette première circonvallation est de l'Est à l'Ouest de 160^{m} et du Nord au Sud de 145^{m}.

La seconde circonvallation, dont n'a parlé aucun archéologue, se continue par le fossé du courtil *Gaillard*, traverse la rue du bois à l'endroit de la mare, se continue dans un sentier encaissé, suit la rue de Moyenneville, revient par une ligne passant dans les jardins au Nord de la petite rue, et aboutit à la butte. La largeur du fossé est très variable, elle est tantôt de 3 à 4^{m} comme dans le chemin de voiture, côté Ouest, tantôt réduite à un sentier côté Sud-Est, et quelquefois imperceptible, côté Est, dans son passage par les jardins.

Cette seconde circonvallation a une étendue, mesurée du Nord au Sud de 450^{m} et de l'Est à l'Ouest également de 450^{m}.

La forme générale est quadrilatère ; les côtés ne sont pas exactement rectilignes.

Dans la seconde circonvallation, à l'Est, bordant l'enceinte, se trouve une fosse, dite fosse Méon.

A la sortie du village de l'ancienne route départementale de Beauvais à Noyon, entre les haies et le moulin, se trouve un lieu dit *La Mothe*.

On rencontre quelques tuilots sur le pourtour de la deuxième circonvallation.

Quelle est l'origine de cette fortification, occupée par les seigneurs féodaux, et ayant servi aux

temps des invasions normandes, ainsi que le prouve l'existence de souterrains dont l'origine est attribuée à cette époque par la tradition ?

Il est à croire que la fondation de cette forteresse doit être attribuée aux derniers temps de l'Empire Romain comme celle de toutes ou presque toutes les fortifications existant sur notre sol, élevées à la dite époque, utilisées ensuite contre les invasions normandes, puis occupées par les seigneurs féodaux.

A l'appui de cette opinion sur l'origine de la forteresse de Méry se présentent les considérations suivantes :

1° Position comme poste d'observation et de communication à dix lieues de distance, avec les points circonvoisins dominant le pays ; position de premier ordre sous ce rapport, s'imposant à l'attention des *castrorum metatores* chargés de défendre le pays, et d'ailleurs ultérieurement choisie pour l'établissement d'un ancien poste télégraphique ;

2° Etendue de la forteresse dans ses plus grandes longueur et largueur de 450^{m}, étendue considérable, la grande forteresse romaine du Fort Philippe n'en ayant que 270 et 265 ; étendue immense que n'aurait jamaie pu défendre un petit seigneur avec ses troupes féodales ;

3° Position en face et en correspondance de forteresses d'origine romaine telles que les Forts du Tronquoy, du Ployron, de Tricot, du Catelet de

Coivrel et proximité du Fort Philippe de Montigny et de ses annexes ; se prêtant un mutuel appui, et semblant résulter d'une même ordonnance, disposition qu'a contatée chez lui M. Bulliot, page 14, dans son essai sur le système défensif des Romains au pays Eduen ;

4° Existence sur les lieux de tuilots romains ;

5° Position à proximité d'un lieu dit *La Mothe*, qui pouvait être un poste avancé de l'enceinte ;

6° Existence dans l'enceinte d'une fosse dite *fosse Méon*, analogue à celles dont la présence près des fortications romaines du pays Eduen a été constatée par M. Bulliot, (p. 12), qui a établi leur destination de lustration et de consécration ;

7° Passage à l'extrémité Ouest du territoire de la chaussée Brunehaut, grande voie romaine de Beauvais à Bavay ;

8° Passage, à 1.800^{m} de la forteresse, d'une autre voie romaine ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 81, « une autre voie romaine allait de Montdidier vers les bords de l'Oise. C'est sur son remblai que la route départementale n° 22 a été établie depuis Montdidier jusqu'aux approches de Ployron ; elle quitte cette route au moulin de Ployron, traverse le village, passe à l'Est de Tricot et vient rejoindre le carrefour des sept chemins, où elle porte, par opposition à la grande chaussée Brunehaut le nom de basse chaussée ; elle descend de là au Midi entre les bois du Fay et de Méry, passe à l'Est de

Ménévillers, et arrive dans Wacquemoulin où on la nomme le chemin des Chars ; après avoir traversé l'Aronde, elle tend en droite ligne vers Warnavillers et Estrées Saint-Denys. » Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 241, et dénommée voie de Nauteuil-le-Haudouin à Montdidier ;

9° Passage, à 1250^{m}, d'une autre voie Romaine ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 : « Voie romaine qui allait de Montdidier vers Compiègne, passant aux friches de Vaux où elle a près de 20^{m} de largeur, puis entre Vaux et le Frétoy, dont elle touche les dernières maisons au Midi, de là à Courcelles-Epagelles, enfin à l'Est de Méry. » Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique du département de l'Oise, p. 244, et dénommée voie de Montdidier à Venette.

De l'ensemble des caractères intrinsèques de la Tour de Méry, et des objets extrinsèques avec lesquels il y a pour elle relation et connexité, on peut conclure que ladite fortification faisait partie du système défensif élevé par les Romains, dans les derniers siècles de l'Empire, sur le plateau central du canton de Maignelay, séparant les bassins de l'Oise et de la Somme, position qui de tout temps s'est imposée, pour l'observation et la défense, à l'attention et au choix des stratégistes.

NOTE

SUR PLUSIEURS DÉCOUVERTES DE MONNAIES FAITES RÉCEMMENT,

par M. Collombier

I A Demuin. M. Thory a trouvé dans son champ, en février 1894, deux bagues en argent, un agnel en or de Jean le Bon, 50 pièces en billon de Charles V, roi de France, et de Louis, comte de Flandre.

II A Gapennes. M. Bridoux, en abattant un arbre derrière son habitation en mars 1894, a mis au jour un trésor comprenant un écu d'or de Louis XII, quelques testons des rois François Ier à Charles IX, plus de 250 pièces en billon appartenant aux règnes de Louis XI à Charles IX. La date la plus récente paraît être 1565, plusieurs de ces pièces portent la lettre X, qui n'indiquait pas alors l'atelier monétaire d'Amiens. Il y a également dans ce trésor des pièces en or et un assez grand nombre de pièces en argent à l'effigie de Philippe d'Espagne, ces dernières monnaies

portent presque toutes le nom de Flandre, de Brabant, de Hollande ou de Gueldres.

Il y a environ 6 mois, M. Bellavoine, maire de Gapennes, a trouvé dans son jardin 22 monnaies d'argent à l'effigie du roi d'Espagne, portant les dates de 1557 et 1560, de la dimension de nos écus de 3 fr. et de 6 fr., paraissant avoir été frappées en grande partie en Flandre ou dans les provinces voisines.

Les pièces trouvées par MM. Thory et Bridoux étaient contenues dans des pots qui ont été brisés par le coup de pioche, celles de M. Bellavoine étaient réunies dans une petite cloche rectangulaire composée d'un métal où le fer domine ; les débris sont rongés par la rouille, quelques traces de vert de gris témoignent d'un faible alliage de cuivre.

Les trouvailles de monnaies sont fort nombreuses en Picardie, mais elles sont portées, clandestinement à Paris; une légende, répandue dans les campagnes, laissant croire à l'existence d'un droit de prélèvement au profit de l'État sur les découvertes de cette nature. Notre Société aurait intérêt à faire donner une grande publicité à l'article 716 du Code Civil qui attribue la propriété d'un trésor à celui qui le trouve dans son propre fonds, ou pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

III A Equennes. M. Doffoy, charron, demeurant à Equennes, en défonçant un terrain près de son

habitation a découvert, au mois d'avril 1893, parmi des débris calcinés, des monnaies appartenant toutes au règne de Charles VI, comprenant : 2 écus d'or, plus de 100 blancs, quelques demi blancs, petits parisis et oboles.

Un incendie a probablement mis le propriétaire dans l'impossibilité de rentrer en possession de ces pièces.

IV A Abbeville. Une trouvaille très intéressante a été faite à Abbeville, rue Saint-Vulfran, dans les fondations d'une maison appartenant à M. Bignon, banquier. En enlevant la terre d'une tranchée à une profondeur d'environ 0.80 centimètres, deux ouvriers ont aperçu des monnaies ; ils ont ramassé 57 pièces en or et 15 en argent ; ils n'ont pas trouvé de bijoux et n'ont pu donner aucune indication sur la nature et la forme de l'enveloppe ; cette dernière était probablement en bois ou en toile. Les pièces d'or couvertes de de terre, les pièces d'argent très oxydées ne semblent pas avoir été protégées par une poterie.

On n'a pas la certitude que tout le trésor ait été recueilli.

A l'exception de deux, toutes ces pièces appartiennent à la série nationale, elles paraissent avoir été cachées par un Français sous le règne de Charles V.

Ci-joint la description sommaire de ces monnaies toutes bien conservées.

Monnaies trouvées a Abbeville,

Au mois d'Avril 1894.

OR

Charles IV le bel (1322-1328).	Royal		3	pièces	57
Philippe VI de Valois (1328-1350).	Royal	1	29	»	
	Écu	18			
	Pavillon	2			
	Chaise.....	7			
	Couronne	1			
Édouard III d'Angleterre, *roi de France* (1346-1356).	Écu		1	»	
Jean II le bon (1350-1364)	Royal	1	13	»	
	Mouton	3			
	Franc à cheval.	9			
Charles V (1364-1380).	Royal	9	9	»	
Guillaume, comte de Hainaut (1304-1345).	Cavalier	1	1	»	
Louis IV, empereur d'Allemagne (1328-1347).	Écu	1	1	»	

ARGENT

Louis IX (1226-1270).	Gros d'argent .		10	»	15
Philippe IV le bel (1285-1314).	Gros tournois .		2	»	
Louis X le Hutin (1314-1316).	Gros tournois .		2	»	
Charles IV le bel (1322-1328).	Gros tournois .		1	»	
	Ensemble.....				72

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Annales du musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, tome XXIX, n° 1. — Revue historique, mai-juin 1894. — 3° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, tomes IV et V. — 4° Revue des Études grecques, janvier-mars 1894. — 5° Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 31 mars 1894, par M. Spuller, ministre de l'Instruction publique, et par M. Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — Le Journal des Savants, janvier-avril 1894. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, nos 3-4. — 8° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, n° 2.

II. Préfecture de la Somme.

Conseil général, 1re session ordinaire de 1894. Rapport du Préfet. Procès-verbaux des séances.

III. Ville d'Amiens.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, tome II, série B. B. (1 à 38), par M. Durand, archiviste de la Somme.

IV. Les auteurs.

1° Supplément de l'album Caranda : Un dernier mot sur le port des torques par les gauloises. Envoi de M. Frédéric Moreau. — 2° Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois, par M. Robert de Guyencourt. — 3° Mémoire sur l'ancienne église des Cordeliers d'Amiens, par M. Robert de Guyencourt. — Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1890-1891, par M. F. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 6° Promenades historiques et archéologiques sur les bords de l'Escaut, par M. de Cardevacque. — 7° Gustave-Paul-Tiburce Delisse, ancien député, notice nécrologique, par M. de Cardevacque. — 8° The

Chronology of the Cathedral churches of France by Barr Ferrée, New-Yorck, 1894. — 9° Inauguration des statues de Théophraste Renaudot. Ses principales œuvres. La *Gazette de France* jusqu'en 1893. Édition de luxe. Don de M. Raoul Poujol de Fréchencourt. — 10° Les serviteurs d'autrefois, par M. Robert Guerlin. — 11° Notes sur la façade du théâtre municipal d'Amiens et les sculpteurs Carpentier, par M. Robert Guerlin. — 12° Le manuscrit des Carpentin, par M. Robert Guerlin. — 12° Les statuts de l'Ordre de Saint-Michel. Imprimerie royale, 1725. In-4° de 144 pages, reliure de l'époque. Don de M. le capitaine Carbon.

V. Sociétés françaises.

I° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, 1892, nos 1-12, 1893, nos 1-5. — 2° Société de géographie, bulletin, 3e et 4e trimestres, 1893. Compte-rendus, 1893, nos 17 et 18, 1894, nos 1-9. — 3° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, septembre-novembre, 1893. Mémoires tome XXXII, n° 1. — 4° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, tome XXXIII. — 5° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane d'Annecy, janvier-avril, 1894. — 6° Bulletin de la Société Industrielle d'Elbeuf, 1893. — 7° Bulletin de la Société historique du Limousin, tome XLI. — 8° Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc, 3e série, tome III. — 9° Bulletin de la Société des lettres de la Corrèze, à Tulle, 1894, 1re livraison. — 10° Bibliothèque de l'école des Chartes, LIV, 6e livraison. — 11° Société académique de Poitiers, Bulletin. — 12° Société archéologique de Tourraine, bulletin, 1893, 3e et 4e trimestres. — 13° Société régionale des Architectes du Nord. L'Architecture et la Construction dans le Nord de la France, mars et avril 1894. — 14° Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, cartulaire du prieuré de Saint-Marcel, publié par M. Canat de Ghizy. Mémoires, 1844. 1845 et 1846. — 15° Académie de Savoie à Chambery, mémoires, tomes I à XI, 1851 à 1869, — 16° Revue historique de la Société de Valenciennes, février-mars, 1894. — 17° Mémoires de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, tome VII. — 18° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin. 109e livraison. — 19° Société Normande d'Etudes préhisto-

riques, bulletin, 1893, n° 1. — 20° Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, 3e série, tome XXI. — 21° Bulletin de la Société Dunoise, n° 100. — 22° Société d'études du Lot, bulletin, tome XVIII, fascicules 1-4. — 23° Société de l'histoire de France, annuaire, 1893. — 24° Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, mémoires, 1862-1869. — 25° Mémoires de la Société archéologique de Constantine, tome XXVIII. — 26° Travaux de l'Académie de Rouen, 1892-1893. — 27° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1894, 3e et 4e livraisons. — 28° La Thiérache, bulletin de la Société archéologique de Vervins, 1894, 3e livraison. — 29° Académie de Vaucluse, mémoires, tome XII, 4e trimestre. — 30° Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, mars, 1894. — 31° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3e série, n° 24. — 32° Bulletin de la Société historique de la Corrèze, à Brives, tome XVI, 1re livraison. — 33° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome IV, n° 1. — 34° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XIV, 3e livraison. — 35° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, tome XII, nos 260 et 261. — 36° Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, à Saint-Dié, 1893-1894. — 37° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, tome XLVII. — 38° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, mémoires, tome XX; bulletin, 1893; table décennale, 1884-1893. — 39° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome XLVIII. — 40° Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 26, 1893. — 41° Catalogue des incunables de la bibliothèqne publique de Besançon, par Auguste Castan, publication posthume faite sous les auspices de la Société d'Emulation du Doubs — 42° Académie de Lyon. Cartulaire Lyonnais, documents inédits recueillis par M. Guigue, tome II. — 43° Annales de la Société académique de Nantes, 7e série, tome IV. — 44° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 169e livraison. — 45° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXXI, n° 2. — 46° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome XVI. — 47° Revue de la Société des Etudes historiques, 4e série tome XI. — 48° Société Havraise d'études diverses, 1893, 3e et 4e trimestres. — 49° Revue de l'Avranchin, tome VII, n° 1.

VI. Sociétés étrangères.

1° Académie royale des Sciences de Munich, section de philosophie, de philologie et d'histoire, 1893, tome II, livraisons 1, 2 et 3. Bulletin, nos 1, 2 et 3. Section de philosophie et de philologie, mémoires, tome XX, 1re livraison. — 2° Mémoires de la Société royale des Sciences et de l'Université Georges-Auguste de Gœttingue, 1893, nos 12-21; 1894, no 1. — 3° Rendiconti della reale accademia dei Lincei, série V, volume II, fascicol. 12, volume III, fascicoli 1-3. — 4° Société des Antiquaires de Zurich, communications, 58e cahier. — 5° Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome I, 3e livraison. — 6° Revue belge de numismatique, 1894, 2e livraison. — 7° Annales de la Société académique de Namur, tome XX, 3e livraison. — 8° Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, bulletin, 4e série des Annales, tome XV, 2e partie. — 9° Smithsonian Institution annual report, 1891. — 10° Institut de Luxembourg. Les communes luxembourgeoises par Emile Tandel, tome VI, A. B. — 11° Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Modène, série II, tome IX. — 12° Mémoires de l'Académie de Metz, 1890-91. — 13° Proceedings of the American philosophical Society, Philadelphia, volume XXXI, no 142. — 14° Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroy, tome XIX, 1re livraison. — 15° Mémoires de la Société historique de Tournai, tome XXIII. — 16e Proceedings of the Society of Antiquaries, of London, second séries, volume XIV, nos 2, 3, 4 Archaeologia, second séries, volume III. Index archaeological papers, publisched in 1891, 1892. — 17° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles tome VII, 4e livraison; tome VIII, 1re livraison. — 18° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome V, 1re livraison. — 19° Annalen des vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 1894, sechsundzwanzigster Band. — 20° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg, 1893.

VII. Revues périodiques.

1° Revue des Questions historiques, 110e livraison. — Revue de l'Art chrétien, tome V, 1re et 2e livraisons. — 3° Annuaire de la Société française de numismatique, mars-avril, 1894. — 4° Bulletin monumental, 6e série, tome IX. — 5° Messager des

sciences historiques de Gand, 1894, n° 1. — 6° Le Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, n°s 1186 à 1198.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 juillet 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, Emile Gallet, Mallet et de Saint-Hilaire, membres non résidants, assistent à la séance.

M. Antoine s'excuse par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le commandant de Bellengreville et M. Degouy, avocat, remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Martin Sabon, adresse pour nos archives un certain nombre de photographies reproduisant des monuments et de vieilles maisons d'Amiens.

M. Lion fait hommage à la Société d'une planche destinée à illustrer son histoire d'Hesdinfort. Une brochure intitulée : *l'Epoque éburnéenne* est offerte par M. Piette. M. Arthur de Rosny veut bien faire don à notre bibliothèque d'un magnifique *Album historique du Boulonnais*, dans lequel sont reproduits, par des procédés photographiques, plusieurs dessins, miniatures et pièces manuscrites concernant la ville de Boulogne-sur-Mer. Cet album n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires.

— L'assemblée remercie vivement les donateurs.

Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues : 1° dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes, une étude, de notre collègue M. Enlart, sur le style et le déambulatoire de l'église de Morienval, à propos des deux articles de M. Anthyme Saint-Paul ; 2° dans le même recueil, le compte rendu d'un ouvrage de M. Bréard, notre collègue, sur le clos des Galées de Rouen au XIVe siècle, et d'un autre ouvrage, par le R. P. Hamy, intitulé : Galerie illustrée de la Compagnie de

Jésus ; 3° dans la Revue de l'Art chrétien, le compte rendu des travaux suivants de M. Robert Guerlin : un portrait de Christophe Colomb, d'après une tapisserie de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens ; le sculpteur Vimeux ; Lexique du Costume et du mobilier d'après des miniatures du xve siècle.

M. Boudon dépose sur le bureau un parchemin du xive siècle, concernant le village de Francqueville, acquis par la Société sur les fonds du legs Beauvillé.

— M. Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, offre à la Société un dessin du xviiie siècle. C'est un plan projeté et non exécuté du pavage en marbres multicolores du chœur de la cathédrale d'Amiens, plan dressé par Francque, architecte du Roi, en 1763 ou 1765. M. Dufour, originaire d'Amiens, s'honore d'être l'arrière neveu de Bruno Vasseur, qui a tant contribué à la conservation de notre basilique amiénoise. L'assemblée vote des remerciements au donateur.

— La Société, informée par une lettre de part de la mort de M. Henri Hesse, membre non résidant, s'associe au deuil de la famille.

— M. le Proviseur du Lycée annonce que le prix du Cange a été mérité par M. Paul Goudard, de Belloy-sur-Somme.

— M. Pinsard informe l'assemblée que M. Bréard a découvert aux archives nationales, dans des pièces concernant le couvent des Moreaucourt, des sceaux inédits de Dreux d'Amiens et de Ber-

nard de Moreaucourt. Des remerciements sont votés à M. Bréard, qui est prié de faire exécuter, pour nos archives, le moulage de ces sceaux.

— M. de Guyencourt annonce la trouvaille faite récemment, dans une tranchée pratiquée près du portail, dit de Saint-Christophe, à la cathédrale, d'une inscription mérovingienne. Elle porte le nom de *Belsoaldus*. Notre collègue informe aussi l'assemblée que le Supérieur du grand Séminaire a offert au Musée de Picardie, avec l'approbation épiscopale et par l'entremise de notre Compagnie, trois vases gaulois, une gouache et cinq statues en bois, dont une, fort belle, du XVIe siècle, représente sainte Catherine. Enfin M. de Guyencourt nous apprend que, grâce à la vigilance et aux démarches de M. Collombier, la Société a pu acquérir, pour le Musée, plusieurs objets gallo-romains, entre autres, de fort belles verreries, notamment un gobelet en verre gravé. Ils ont été récemment découverts, en présence de M. Collombier, rue Fossé-Bordier, à Amiens. L'assemblée remercie vivement M. Collombier.

— L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Janvier sur l'excursion faite à Saint-Martin-au-Bois. Le Secrétaire perpétuel demande l'autorisation de lire auparavant une note adressée par un excursionniste, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle. Elle contient de fort judicieuses remarques sur un point discuté, le jour de la visite à Saint-Martin, à propos des bâtiments claustraux,

et quelques renseignements sur la croix de Ménévillers, élevée fort probablement par les soins de Charles d'Humières, abbé de Saint-Martin.

La Société remercie M. l'abbé Armand de son intéressante communication.

— M. Janvier donne ensuite lecture de son rapport, dont l'impression est votée (1).

— M. le Président fait remarquer qu'il existe une lacune dans le travail du rapporteur. Il a omis de signaler le toast dans lequel M. Roux le félicitait, au milieu des applaudissements de tous, de la récompense qui vient d'être accordée par le Conseil municipal d'Amiens à l'auteur du *Livre d'Or de la Municipalité d'Amiens* et de tant d'autres travaux historiques sur la Picardie.

— M. le Président est heureux de constater la réussite complète de la première excursion archéologique entreprise par la Société ; il demande à l'assemblée s'il n'y aurait pas lieu d'en accomplir une autre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la Société décide que, le lundi 23 juillet, elle se rendra à Creil et à Saint-Leu d'Esserent pour visiter les églises de ces localités.

— M. Poujol de Fréchencourt communique une liste de plusieurs capucins, nés en Picardie, qui ont été, avant la Révolution, gardiens d'un des couvents de cet Ordre à Paris. Elle est accompagnée d'une courte notice biographique sur cha-

(1). Ce rapport a été publié dans le précédent numéro du bulletin.

cun d'eux ; le tout est extrait du dernier bulletin de l'*Histoire de Paris*, page 139.

— M. de Guyencourt donne lecture de plusieurs notes adressées à la Société par M. Pinsard. 1° Sur quelques objets gallo-romains, trouvés en 1894 à Amiens, au lieu dit le Mont-Thomas, dans une propriété appartenant aux Frères des Ecoles chrétiennes. Ce sont : une clef-bague provenant d'un coffret ; une petite pince épilatoire ou peut-être un instrument de chirurgie ; un style ; le tout de bronze, et enfin un bracelet en lignite. — 2e note. Description de substructions gallo-romaines, découvertes en juin 1894, dans la propriété de M. Objois, rue du Boucaque, à Amiens, signalées par M. Emile Gallet. Elles consistent en quelques débris de murailles et des bases de colonnes, d'ordre ionique, placées à deux mètres de profondeur sous le sol actuel. D'après leur forme et leurs proportions, l'édifice qu'elles supportaient pouvait avoir une hauteur de $3^{m}60$ à $3^{m}70$. Une très belle lampe gallo-romaine, en terre rouge, portant l'estampille d'*Eucaris*, a été trouvée parmi ces ruines qui sont situées près des tombeaux, en dehors de l'enceinte gallo-romaine. M. Emile Gallet rappelle qu'une statuette gallo-romaine, en bronze, a été trouvée jadis sur le même emplacement. — 3e note. Sur le cimetière ancien découvert à Albert (Somme) et signalé par M. Comte. Il se trouve sous l'église qui vient d'être démolie, à l'endroit où l'on va édifier le nouveau clocher. Les

tombes sont rangées symétriquement, dirigées de l'Est à l'Ouest et creusées dans le tuf à 1m90 au-dessous du sol actuel. On en a découvert 16, mais le cimetière doit en contenir davantage. Le fond de chaque fosse, beaucoup plus large aux épaules qu'aux pieds, est sur le tuf naturel, recouvert de sable, sur lequel a été déposé le corps. Les côtés de chaque fosse, ainsi que le dessus, sont protégés par des pierres plates. La tête du défunt est logée dans un compartiment rectangulaire. Quelques sarcophages et cercueils de bois existent aussi dans le cimetière d'Albert ; il renferme également de simples fosses creusées en plein tuf, sans revêtement de pierres. M. Comte a recueilli la plupart des objets trouvés pendant les fouilles, à proximité des squelettes : couteaux, poignards, lances, agrafes en bronze, tresse en filigrane de cuivre, vases merveilleusement conservés — ils sont en forme de petites cruches, paraissent d'origine locale et ne datent que du moyen âge, — bassine en bronze, modillon en pierre représentant une tête d'animal, monnaies d'Amiens, d'Abbeville, de Corbie, de Douai et de Noyon, datant toutes du XIIe siècle, enfin fragments fort anciens d'étoffes, analogues au satin et au batavia modernes, d'après M. Sadon, professeur de tissage à la Société Industrielle d'Amiens. Tous ces objets s'échelonnent, comme dates, de l'époque gallo-romaine au XIIe siècle. Les communications de M. Pinsard sont accompagnées de nombreux dessins.

— La Société remercie vivement et l'auteur de ces notes intéressantes et M. Comte, pour la gracieuseté avec laquelle il a bien voulu nous faire profiter de ses recherches.

— Le Secrétaire perpétuel annonce que deux manuscrits sont présentés pour le concours d'histoire, prix Leprince. L'un est une *description historique et archéologique du canton de Montdidier,* avec cette devise: *Feci quod potui, faciant meliora sequentes.* L'autre est une étude sur *Molliens-au-Bois et-au-Val* ayant pour devise : *Il y a aussi profit et agrément à explorer les petits sentiers.* M. le Président désigne pour faire partie de la commission du prix Leprince, MM Darsy, Dubois, Janvier, Oudin et de Puisieux.

Le concours de topographie, prix Garnier, ne compte qu'un seul concurrent. Il présente le plan de Cagny, près Amiens, sur lequel est inscrite la devise suivante : *prœsentia prœteritaque insignia.* M. le Président charge MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard d'apprécier la valeur de ce plan.

— La séance est terminée par une lecture de M. Durand. Il analyse le bel ouvrage de notre collègue et ancien lauréat, M. Enlart, sur *l'Architecture gothique en Italie.* Après avoir constaté l'origine française de cet art et son introduction en Italie, grâce à l'Ecole cistercienne, l'auteur décrit les monuments les plus remarquables de ce style. L'existence de plusieurs

d'entre-eux est révélée pour la première fois. Il faut constater du reste que l'art gothique est resté inférieur en Italie à ce qu'il fut en France. La Société félicite l'auteur et remercie M. Durand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 22752 à 22808.

CLAUDE DE MONS

SEIGNEUR D'HÉDICOURT

LITTÉRATEUR AMIÉNOIS

Lecture faite en Séance publique, le 3 Décembre 1893,

PAR

M. ROBERT DE GUYENCOURT, PRÉSIDENT.

MESDAMES, MESSIEURS,

A plus légitime des préoccupations, pour tout président de notre Société, réside dans le choix du sujet dont il traitera en séance solennelle, devant une Assemblée d'élite comme celle qui me fait l'honneur de m'écouter. Le nombre des matières susceptibles de lui être

STEMMA HEDICVRIALE,
Quo Virtutem, super omnia sibi propositam,
Claudius Monstius, Ambianus optans innuebat
Anno ætatis suæ 37. salutis 1628.

HELIOG. H. RACLE, PARIS.

UNIV. OF MICH.

présentées va nécessairement chaque jour en s'amoindrissant. Les travaux des chercheurs, les publications des Sociétés savantes, les revues de toutes natures ont, depuis soixante ans, presque épuisé le filon où l'on est obligé de fouiller toujours. Le temps limité même, qu'un auditoire trop généreux encore veut bien accorder, impose quelque contrainte. Une lecture ne doit guère excéder la demi-heure réglementaire. Il faut utiliser ces courts instants en développant un point d'histoire locale, avec brièveté, mais d'une manière suffisamment complète. Cela présente souvent une certaine difficulté. Signalerai-je enfin le danger de prendre position sur un terrain déjà soigneusement exploré ?

Certes, l'archéologie peut toujours offrir des sujets d'étude d'un haut intérêt, mais ils exigent, pour captiver l'attention, tout un cortège de dessins, de vues, de projections même, devant lequel on recule, parfois bien à regret.

Pour moi, désireux d'imiter, selon mon pouvoir, l'exemple donné par mon savant et cher prédécesseur, M. Edmond Soyez, je me suis réfugié dans un canton spécial du domaine historique, dans la biographie et la critique littéraire, et je me propose d'examiner aujourd'hui la vie et l'une des œuvres d'un poète, je devrais dire avec plus de justesse, d'un rimeur amiénois du XVIIe siècle, Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt.

Mais, dès le premier pas, je me heurte à l'écueil par moi-même indiqué.

Déjà le Père Daire et M. F. Pouy, ancien membre de notre Société, ont dépeint mon héros, analysé mon écrivain (1). La notice à lui consacrée par le Père Daire est même fort exacte, tout en pêchant peut-être par excès de sévérité. Depuis, les autres biographes, — peu nombreux à la vérité — ont marché sur les traces de l'auteur de l'histoire littéraire d'Amiens. Quelques citations nous feront voir si Claude de Mons ne mérite pas une plus grande indulgence.

Issu d'une ancienne famille originaire du Santerre où elle résidait dès le début du xve siècle (1420) (2), notre poète descendait de Drieu de Mons, écuyer, seigneur de la Mairie de Bouchoir et du fief du Quesnoy, sis à Ignaucourt (3).

(1) Le Père Daire, *Hist. litt. de la ville d'Amiens*, p. 122. — F. Pouy, *Blasons et Anagrammes picards*, in-12, Amiens, Lemer aîné, imp. 1866. — Voir aussi du même auteur : *Recherches hist. sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens*, etc., p. 118.

(2) Arch. de la famille de Mons.

(3) Drieu de Mons vivait encore en 1458. Il avait épousé Jeanne de Hourges. — (Arch. de la famille de Mons).

Une généalogie nomme trois ascendants de Drieu de Mons.

(A) Jean, vivant en 1381, père de

(B) Hue, seigneur du Hamel-les-Hucquéliers (Pas-de-Calais) et de Valhuon en partie, vivant encore en 1429, père de

(C) Jean, auteur de Drieu.

Cette ascendance parait être le résultat d'une confusion entre deux familles, de même nom, mais d'origine différente.

Ce fut vers le commencement du XVIe siècle que le petit-fils de celui-ci, Antoine de Mons, chevalier, vint se fixer à Amiens par suite de son mariage (1). En 1555, Jean, deuxième du nom, fils du précédent, épousait en la même ville (2) Antoinette Le Mattre, dame de Puchevillers et sœur de l'héroïque gardien de la patrie amiénoise. Cette union fixait définitivement en notre cité les nouveaux venus.

Je ne veux point me livrer ici à un travail généalogique. Cela présenterait un intérêt minime et m'écarterait de mon sujet. Je dois pourtant ajouter que Claude procédait de ces derniers au deuxième degré.

Son père, Jean III de Mons, — aussi poète à ses heures et même très mauvais poète (3), — se maria

Le fils de Drieu, Jean I de Mons, demeurait à Ignaucourt.

Il avait épousé Marguerite de Béthencourt, dame de Labroye (Arch. de la famille).

(1) Il avait épousé Antoinette Caignet, fille de Thihault, sgr de Brassy et de Marguerite de Chaulne. (Arch. de la famille).

(2) Contrat du 20 mars. Antoinette étant morte avant le 20 mai 15... Jean épousa en 2es noces, Adrienne Héron, veuve de Firmin Picquet. — La terre d'Hédicourt, (Aujourd'hui Saint-Sauveur, arr. d'Amiens) vint aux de Mons par les Le Mattre. (Arch. de la famille). Jean s'intitulait homme d'armes ; il fut Prévot d'Amiens en 1557.

(3) Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*) lui consacre un article des plus sévères. Les ouvrages de J. de Mons sont aujourd'hui excessivement rares et de grand prix.

deux fois. D'abord avec Antoinette Picquet (1), puis avec Honorée de Villers (2).

Claude était issu de la première de ces unions (3). Il devint le chef de sa nombreuse famille (4) et seigneur d'Hédicourt, par suite de la mort d'un frère aîné (5).

Le Père Daire nous renseigne suffisamment sur l'existence de notre littérateur et sur les diverses fonctions qu'il eut à remplir.

Claude naquit en 1591 (6), fit d'excellentes études classiques, puis, se fixa pendant quelque temps à Paris, pour y acquérir la science du droit. C'est là, vers sa dix-huitième année, qu'il commença à courtiser la Muse, en latin, en français, en petits

(1) 21 juillet 158.... Contrat par devant Castelet, notaire à Amiens. Antoinette Picquet était fille de Firmin Picquet et d'Adrienne Héron, qui épousa en secondes noces le propre père de Jean III de Mons. (Arch. de la fam.)

(2) Contrat du 6 octobre 1599, par devant de Louvencourt et Pièce, notaires à Amiens. (Archives de la famille). Jean III de Mons fut bailli de Lucheux, puis conseiller au bailliage d'Amiens. Il demeurait rue des Lombards à Amiens, avant d'avoir hérité de l'hôtel Clabault, rue au Lin, qui lui vint des Le Mattre. Il fut enterré à Saint-Firmin à la Porte en 1629.

(3) C'est par erreur qu'à l'article consacré à Jean III de Mons, le Père Daire fait descendre Claude d'Honorée de Villers,

(4) Il eut deux frères, un demi-frère et six demi-sœurs. (Arch. de la famille).

(5) Jean IV de Mons, allié à Marie de Sachy. Sans postérité. (Arch. de la famille).

(6) Probablement à Amiens, dans la maison de la rue des Lombards.

vers et en alexandrins (1). Mais un véritable amiénois ne quitte jamais sa patrie sans esprit de retour. L'exilé revint donc en notre bonne ville pour y occuper, un peu plus tard, une place de conseiller au bailliage et siège présidial (2). C'est aussi à Amiens qu'il épousa Marie de Villers (3). De cette union naquirent six enfants, — trois fils, dont deux moururent en bas-âge et trois filles, dont deux entrèrent en religion, au couvent de la Visitation Sainte-Marie (4).

Notre excellent compatriote était revêtu de la dignité de subdélégué de l'intendant de Picardie, lorsqu'il mourut, le 7 mai 1677, à l'âge de quatre-vingt-six ans (5).

Ces renseignements biographiques seront

(1) Comme son contemporain et concitoyen Adrien de Lamorlière, de Mons réussit toujours mieux ses poésies latines que celles qu'il écrivit en français.

(2) Il fut conseiller du 26 juin 1620 au 12 juillet 1645, puis il devint conseiller honoraire. (Note de M. Dubois). Le père de Claude avait exercé les mêmes fonctions.

(3) Contrat du 16 octobre 1614, par devant de Bacq et de Miraulmont notaires. (Arch. de la famille). Marie de Villers, fille aînée de Louis et de Marie Gonnet, appartenait à la même famille que la seconde femme de Jean III de Mons.

(4) Le Couvent de la Visitation Sainte-Marie était situé à Amiens rue des Rabuissons (aujourd'hui de la République), à l'endroit où se trouve la rue dite des Saintes-Maries.

(5) D'après le P. Daire. Mais M. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie, a trouvé que la femme de Claude était veuve en 1673, année de sa mort. Nous avons lieu de croire que celui-ci mourut en 1666, et que le P. Daire a confondu Claude avec son fils Jacques qui trépassa effectivement en 1677.

absolument complets quand nous aurons ajouté que Claude de Mons fut nommé administrateur des « Pauvres » d'Amiens en 1626 (1), échevin en 1635, qu'il fut confirmé dans sa noblesse en 1663 et qu'il se montra toujours, selon l'expression du Père Daire, très honnête homme et magistrat intègre (2).

Mais il est temps, je crois, après avoir fait connaissance avec l'auteur de juger son œuvre.

Claude de Mons aurait publié six ouvrages, d'après l'histoire littéraire d'Amiens qui en donne les titres ; mais l'une de ces productions n'est certainement pas de notre poète. Elle est l'œuvre de son père, Jean III de Mons (3). En effet, la « Sextessence dialectique et potentielle » fut éditée en 1595, lorsque Claude avait seulement quatre ans. — Nous savons les prodiges accomplis par la Muse, toutefois nous doutons chez notre compatriote d'une telle précocité.

Des cinq autres opuscules, plusieurs ont été

(1) Du 18 juillet 1626 au 29 décembre 1629. Renseignement communiqué par M. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie.

(2) On peut ajouter qu'il se montra aussi extrêmement imprudent le jour où il menaça son fils Jacques, — dans le simple but de l'effrayer, — avec un pistolet qu'il ne croyait pas chargé. Le coup partit, sans blesser personne, dès que l'arme eut été reposée sur le marbre d'une cheminée. — Ce fut là un des faits saillants de l'existence de notre héros,

(3) V. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*

signés par leur auteur d'un pseudonyme étrange, car de Mons, très ami des longs mots à consonnance hellenique, s'y intitule lui-même « le Hiérapolitain d'Amiens. »

Pourquoi ce vocable bizarre ? Je vois deux manière de l'interprêter.

Si l'on se reporte à l'étymologie du mot, un « Hiérapolitain » serait, soit l' « habitant d'une ville sacrée », soit un « habitant d'Hiérapolis », cité phrygienne où naquit Epictète.

Le poète entend-il manifester son patriotisme, son amour pour sa ville natale, en décernant à Amiens, dont il est citoyen (1), une épithète sacrosainte ? Cela est fort possible et fait honneur à ses bons sentiments ; il devient ainsi, de sa propre autorité, l'habitant d'une ville sacrée à ses yeux. Veut-il au contraire se poser en Epictète picard ? Cela est possible encore, mais en ce cas, notre compatriote manque d'à-propos, — lui parfois assez mordant en ses critiques, — lorsqu'il cherche à se comparer au philosophe résigné dont la douceur fît l'admiration de Rome. Notre censeur amiénois, qui ne dédaignait pas de décocher les traits de la satire ou d'aiguiser une épigramme (2), s'écarterait donc singulièrement du modèle, toujours indulgent et bon, qu'il semblerait s'être

(1) Il demeurait dans l'ancien hôtel de la famille Clabaut rue au Lin. D'abord il avait résidé rue des Lombards.

(2) Sous forme anagrammatique.

proposé. C'est pourquoi nous adopterons de préférence la première des deux explications et nous verrons simplement dans le mot « hiérapolitain », un pseudonyme patriotique.

On n'attend point que je passe en revue toute l'œuvre de Claude de Mons. Peut-être même frissonne-t-on à la simple pensée que je puisse en avoir la tentation. Je supplie mes auditeurs de se rassurer. Je ne dirai rien des « Blasons anagrammatiques, très chrestiens et religieux, sur diverses fleurs personnelles de piété, de noblesse, de justice et de littérature signalans en Dieu la contrée, » bien qu'ils forment un joli petit in-8°, imprimé à Amiens, chez Musnier, en 1661 (1).

Encore moins parlerai-je du « Bref idyliacq, senil et contemplatif, mis pour eulogie préalable devant les blasons anagrammatiques très chréstiens et religieux (2). »

Les « Propos salutaires du père de famille » et le « Reditus » (3) seront également passés sous silence (4), car seuls les chants oraculeux, publiés

(1) M. Pouy s'est chargé de décrire et d'analyser cet ouvrage, qu'il a même réédité en partie. — V, « Blasons et anagrammes picards, » Amiens, Lemer aîné, 1866 ; et « Recherehes historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens ; » Amiens, Lemer, 1861.

(2) Un exemplaire de ce très rare opuscule est conservé à la bibliothèque communale d'Amiens.

(3) Cette pièce célébrait le retour du duc de Longueville à Amiens.

(4) Nous n'avons pu nous procurer ces deux opuscules signalés par le P. Daire.

en 1627, vont désormais absorber toute notre attention (1)

Et d'abord, pourquoi l'épithète donnée par de Mons à son œuvre poétique ? Lui-même se charge de nous l'apprendre en la préface du recueil. Ses chants sont oraculeux, « non pas en traits et paroles de son creu, mais principalement en véritéz de Dieu, des S.S. Pères et d'autres grands autheurs qui ont embouché sa muse de leurs oracles. »

Le bon homme constate une simple vérité, car à tous propos, et même hors de propos, il bourre ses poésies de textes latins, quand elles ne sont pas entièrement rédigées dans cette langue. Mais il y a une excuse. Est-ce que Perse et Juvenal n'ont point mêlé du grec à leur latin? L'infortuné, il ne pouvait prévoir que Philaminte, sa contemporaine, allait bientôt lui répondre :

« Monsieur, avec du grec on ne peut gâter rien, » (2)

et cela sans même accorder un souvenir à

(1) *Les chants oraculeux tant en acclamation d'honneurs et louanges pastorales sur dignes sujets ; qu'en libres déclamations et pures véritéz de Dieu, des Saints Pères et d'autres grands autheurs ; sur les abus, vanitéz et corruptions du monde, par essais de Claude de Mons, amiénois, seigneur de Hédicourt, conseiller du Roy, magistrat au siège baillial et présidial d'Amiens. — A Amiens, de l'imprimerie de Iacques Hubault, demeurant devant le Beau-Puits, 1627. — avec permission.* — In-12, 240 pages. Ce volume est plutôt de 1628, — c'est du moins la date gravée sur le portrait de C. de Mons, qu'on trouve à la page 9e.

(2) Molière. Les Femmes savantes, A. III, s. 5.

la langue de Virgile. La meilleure excuse de notre écrivain eut été que ses poésies latines, selon une juste remarque de ses biographes, sont généralement préférables à ses compositions françaises (1). Mais quel poète s'est jamais rendu un compte exact de ses vrais mérites? Claude de Mons, tout comme un autre, fut plein d'illusions et si parmi le « *genus irritabile vatum*, » quelqu'un n'est point son admirateur, il vous le traite bellement de « poëtastre » (2). Du reste il n'est pas absolument fâché de compter des adversaires parmi ses confrères en Apollon ; il en parle volontiers, il les espère presque, en affirmant cependant « vouloir faire de toute matière, lien d'amitié. » (3) Cela ne l'empêche pas toutefois d'avertir ses critiques possibles, qu'il s'abstiendra « aussi chrestiennement de leur complaire que de les hayr. »

Sans vouloir hasarder un jugement prématuré, peut-être pouvons nous, dès maintenant, laisser entrevoir notre conclusion. Elle sera celle-ci : littérateur parfois filandreux, souvent obscur, Claude de Mons a pourtant un mérite : il fait pressentir en quelques passages le grand homme qui bientôt incarnera le génie comique de la France.

(1) On peut en dire autant de Lamorlière, contemporain de C. de Mons.

(2) Les chants oraculeux, préface.

(3) Les chants oraculeux, préface.

On sent, en lisant l'auteur amiénois, qu'à son époque Molière était dans l'air (1), — si l'on veut bien tolérer cette expression. — Claude de Mons ne se présente-t-il pas lui-même comme une sorte d'Alceste, plus docile que le célèbre misanthrope, mais pourtant de même race ?

Cependant ce mécontent tourne parfois au genre pastoral. Nous l'envisagerons d'abord sous cet aspect.

Des deux livres dont se composent les chants oraculeux.

L'un chante la vertu, l'autre blasme le vice (2).

— Ici, je m'arrête immédiatement pour faire remarquer que ce vers n'a point si mauvaise tournure. — Mais pour notre poète, chanter la vertu, c'est tout spécialement encenser le duc de Longueville (3), gouverneur de Picardie et la famille de ce prince. Or la flatterie à jet continu est bien importune, et celui qui la pratique en ses vers, fait douter à coup sûr de son grand courroux contre

(1) Comp, Cl. de Mons (Ch. orac. livre satirique p. 97), portrait du faux dévôt, avec Molière (Tartufe A. I, s. VI), même portrait. Tartufe fut joué pour la première fois en 1667 ; Cl. de Mons écrivait le passage sus-indiqué avant 1627.

(2) L'autheur à Monsieur son père. — Epigramme.

(3) Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Picardie. La mère de ce prince était Catherine de Gonzague de Clèves. Il avait épousé Louise de Bourbon. La maison de Chaulnes eut aussi le don d'inspirer souvent la Muse de Cl. de Mons.

les mœurs du temps. Toutefois, dans la pièce intitulée : « le Rameau d'olive amiénois. » peut-on ne pas accorder un instant d'attention à ce petit tableau, consacré à dépeindre les charmes de la paix succédant aux horreurs de la guerre, bien qu'en 1627 l'idée n'en fut déjà plus toute nouvelle ?

Plus volontiers, le fer qui brille et tue
Changeant sa forme en outil de charrue,
De son labeur fera vivre le corps,
Qu'ore il n'en mit souvent l'âme dehors.
Les soldats même iront au labourage
Plus volontiers qu'ils ne vont au pillage,
Estimant plus un peu, mais bien acquis,
Que tant de biens iniquement ravis.

Il la désire, il la veut cette paix, le bon de Mons, et il l'aura, c'est son plus ferme espoir. Louis XIII saura la donner à la France car le père du monarque,

Henry le grand, ce conquéreur insigne,
Le désira paisible, et pour un signe
De ce désir, luy fit prendre le nom
De douze rois qui eurent ce renom.

Mais rien n'est plus long que de chercher des perles, — eussent-elles appartenu à Ennius lui-même — et nous sommes seulement au début de notre exploration.

Il nous faut donc aborder le chant ménalien (1),

(1) La première partie des chants oraculeux s'appelle le livre bucolique. Il est composé d'une vingtaine de morceaux dont les neufs premiers sont décorés d'épithètes caractéristiques.

dédié au duc et à la duchesse de Chaulnes.

Cette pièce est curieuse. C'est un dialogue entre la Muse, le poëte qui se dissimule sous les traits du berger « Monsois », et un chœur de nymphes. Tous ces acteurs sont d'accord pour chanter les louanges de Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, devenu tout simplement « Horet » sous la plume pastorale de l'auteur, tandis que la duchesse se nomme « Ailliette » (1).

Claude de Mons se met d'abord en scène et s'exprime ainsi :

Monsois, l'un des pastoureaux
Des champs hedicuriaux, (2)
(En qui se joint et ramasse
La iumelle antique race
Des Clabaults et Morvilliers (3),
Palladins et chanceliers),
S'étant un peu mis en arrière
Des autres, vers la rivière, (4)
Fit, des Muses nourrisson,
Bruire une telle chanson
De sa voix appareillée
Au son d'une loure gaye.

(1) Horet, Ailliette, diminutifs d'Honoré et du nom de la famille d'Ailly à laquelle appartenait la duchesse.

(2) La terre d'Hédicourt (aujourd'hui St-Sauveur : arr. d'Amiens) dont Cl. de Mons était seigneur.

(3) Cl. de Mons descendait des deux familles amiénoises Clabault et de Morvilliers. La première fournit le maïeur Antoine Clabault qui, selon une légende que Claude semble adopter, aurait battu en 1492 ou 1493 sous les murs d'Amiens, les troupes de Maximillien d'Autriche venues pour surprendre la ville. La seconde produisit un chancelier de France, un grand échanson et un premier président du parlement de Paris.

(4) La Somme.

Et immédiatement, Monsois se livre à des fantaisies étymologiques sur le nom de la ville d'Amiens, en l'honneur de ses illustres hôtes :

Iô ! belle-isle d'Amiens !
Iô ! belle-isle qui tiens
Horet et son Ailliette !
Iô ! des cieux amiette !

« Quia ambitus amnium format Ambianum » a-t-il soin d'ajouter.

Mais le « beau carme villageois » n'en reste point là, car Montsois reprend :

Ailliette, sage, belle,
Et candide pastorelle,
Sur toutes les autres luit,
Comme la lune, de nuit,
Sur toute la fourmilière
Des astres luit emperière.
. . . . . .
C'est notre seigneuriale
Bergère hedicuriale ;
Et toutefois, encor est
Davantage son Horet.

Je ne puis me décider à trouver tout-à-fait mauvaise cette naïve poésie, quoique le style en soit bien vieux, comme celui de la « mie ô gué », mais, sans vouloir rééditer l'œuvre du rustique écrivain, je me hate de continuer à le citer.

Ailliette en son Horet,
Comme la pierre en l'or, est
Mise par un assemblage
De céleste mariage.

Ici, — on le trouvera avec infiniment de raison, — l'auteur manque tout-à-fait de goût, en se livrant au calembour. Et pourtant, il n'en est pas moins vrai que sous l'influence de ce déluge poétique, la Somme elle-même finit par se mettre de la partie :

La Somme, finalement,
Vient aussi d'espanchement
Tel, à cette mélodie,
Qu'elle inonde la prairie,
Ce qui force à déloger
Les silvains, et le berger ;
Eux, regagnant le bocage,
Et lui, le haut pasturage.

C'est un dénouement original et inattendu ; mais il faut que les meilleures choses aient une fin et celle-ci n'est point banale. De plus, la Somme nous rend un réel service : celui de faire cesser le chant « menalien » pour nous permettre d'écouter le « tityrien ».

Maintenant de Mons va se mesurer avec Virgile et traduire, de son mieux, la première églogue du poête de Mantoue. Mais sur une lyre picarde, le nom de Tityre va se changer en « Gazin » (1) et celui de Melibée en « Cenicole » (2).

Le premier a obtenu les faveurs du roi ; le second a mérité un châtiment exemplaire à cause

(1) Gazin (de *casanus*) représente un homme sédentaire. C'est celui qui demeure.

(2) Cenicole (de χενος et de *colo*,) est celui qui erre à l'étranger, l'exilé, le banni.

du parti qu'il avait tenu sans doute, dans l'une des nombreuses conspirations, « cabales », ou guerres de religion, qui marquèrent le règne de Louis XIII.

Au point de vue littéraire, nous avons été charmé nous l'avouons, par ce passage de la traduction :

Cher ami Cenicole, un grand dieu m'a donnée
Cette paix où me voit ta pauvre âme estonnée.
Ouy, pasteur, un grand dieu, car il est et sera
Tel en mon âme, tant quelle batellera.
Même, souventefois, il aura mon offrande
D'un petit agnelet, beau sur toute la bande.
Mois ne se passera qu'un sacrifice tel,
D'ores tout en avant, n'abreuve son autel.
De sa grâce, mes bœufs errent dans une prée,
Tandis, (comme tu vois), qu'icy je me récrée.

Du reste Gazin,

Dessous un large fau respandu mollement,

s'exprime toujours bien mieux que son ami Cenicole, dont la seule et très peu poétique perspective est certainement d'aller ramer sur les galères du roi, puisqu'il traduit ainsi le fameux « *Alii sitientes ibimus Afros* » (1) :

Quant à nous autres, las ! nous irons en la terre
De Zelande (2) une part, et l'autre en Angleterre.

(1) Virgile. Ecl. I, v. 65.

(2) Peut être faut-il voir en Cenicole, la personification des savants et des philosophes peu orthodoxes qui, au XVIIe siècle, se réfugiaient volontiers en Hollande.

Hé ! ne verray-je point encore quelque jour
Mon pays une fois, et mon pauvre séjour
De palustre gazon, si bien comblé de chaume,
Après maintes saisons rentrant dans mon royaume ?

Mais il lui faut marcher encore, marcher toujours, en poussaut devant lui son malheureux troupeau :

Allez, allez au loing, vagabondes chevrettes,
Ci-devant heureux ost !.....
Je ne chanterai plus aucune chansonnette,
Toy broutant le cythise, o troupe camusette !

Après ces citations, nous pouvons négliger un certain nombre de chants pour nous arrêter seulement à celui qui porte l'épithète de « pollionin ».

Ce morceau, dédié au duc de Chaulnes, exalte, à grand renfort d'imagination, la manière dont cet illustre personnage va gouverner la Picardie pour le Roi. Ce sera l'âge d'or. Tout se fera comme par enchantement dans notre heureux pays. Mais pourtant, comment les teinturiers si nombreux à Amiens, feront-ils pour protéger leur industrie menacée ? Qu'on écoute plutôt.

La toison de laine pure,
Ainsi, par une teinture,
Ne se desguisera plus
En rouges creseaux (1) et bleuds.

(1) Grosse serge, selon certains auteurs ; légère étoffe de laine selon d'autres.

Ains, au milieu de la prée,
Telle brebis empourprée
D'elle-mesme esclatera,
Ettelle autre iaunira.

Décidément de Mons devient extraordinaire. Ne s'avise-t-il pas maintenant de faire l'éloge de sa belle-mère (1). On à peine à concevoir pareille chose.

En dédiant à la vénérable dame quelques poésies religieuses, il lui dit :

D'estre à Dieu serviteur, ie dois grace lui rendre,
D'estre fils à mon père, et de vous estre gendre,
Veu qu'entre les faveurs les plus rares de Dieu,
Ces trois, à mon regard, tiennent le premier lieu.
. . . . . .
Aussi, je ne pouvais plus aimable entre tous
Désirer un party, que celui de chez vous,
Tant de biens et d'honneur et d'amitié certaine,
Mais sur tout de vertu, pour moi, vous estes pleine.
. . . . . .
Qu'a Dieu, qu'a vos enfants, qu'aux pauvres, votre vie
Puisse estre d'un long temps encore poursuivie, etc..

O tempora, *o mores*, et comme tout cela a changé depuis le XVIIe siècle ! Changeons nous même de sujet, car nous sommes arrivés au seuil du second livres des chants oraculeux ; de Mons va devenir satirique.

(1) Marie Gonnet, veuve de Louis de Villers, fille de Pierre Gonnet et de Marie Feret. Elle fut mère de Marie de Villers épouse de Claude de Mons.

Incontestablement ce genre convient mieux que tout autre au tempérament de notre poète et le premier des sept chants composant la seconde partie de son livre, contient, dès le début, plusieurs vers que Molière lui-même n'eut point dédaignés. Ceux-ci par exemple :

Il faut s'accommoder à l'usage des hommes,
Des affaires, du temps et des lieux où nous sommes.

N'est-ce pas, à peu de choses près, l'idée ainsi exprimée par Philinte ?

Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques dehors civils que l'usage demande ! (1)

Toutefois nous sommes loin de tout approuver dans ces satires, et même nous voici fortement tentés de chercher querelle au bon de Mons.

Qu'il censure les travers de son temps, rien de plus juste et rien de mieux ; mais pourquoi s'en prendre aux Antiquaires, — gens d'ordinaire essentiellement pacifiques, — qui, s'ils aiment la numismatique, distraction tout-à-fait inoffensive, ne font du moins aucun mal à leur prochain ?

Je signale aussi mon poète à la vindicte de nos Collègues de la Société d'horticulture, car il pré-

(1) Misanthrope A, I, s. I. — Le Misanthrope fut joué pour la première fois en 1666, soit 39 ans après la publication des chants oraculeux.

tend que les plus respectables « têtes » de son époque, pourvu qu'elles soient amies de l'antiquité ou des jardins, sont des « cruches », tout justes bonnes à servir de pots pour les fleurs, ou à contenir des vieux sous. Ecoutez plutôt le texte incriminé Oui, dit-il :

Notre sage s'entend aux médailles antiques,
Et des tulippes sait tous les noms fantastiques,
En tient un bon registre, où par ordre elles sont
Contr'écrites, selon qu'au parterre elles vont.
Il fait plus grand honneur au cuivre où sont empreintes
Des faces de tyrans, qu'à des reliques saintes,
Préférant aux sacréz, non sans impiété,
Ainsi tes monimens, profane Antiquité.
Quelqu'un penserait-il estre galand, et comme
Meshuy l'âge requert...,
Qui de médailles plein n'eust pas un cabinet,
Et d'oignons porte-fleurs un iardin poupinet ?
Ne sont-ce pas des fous que l'on va, maintenant
Comme iadis, encor pour sages mesprenant ?
Que l'antiquité mesme, ou la belle fabrique,
Aille recommandant une médaille antique,
Ou l'une et l'autre ensemble, il ne me semble pas
Que l'on deusse pourtant en faire si grand cas,
. . . . . .
Car ces vieux monimens de la gentilité,
N'ont rien, en tant que vieux, qu'un peu de rareté.
. . . . . .
Que le monde irait mal, si l'on forgeoit encor
Aussi bien que iadis, ores l'argent et l'or !
Car vous nous en feriez les espèces plus rares
Mille fois (ô rêveurs), que ne font les avares,
Et serait le commerce enfin tout desvoyé,
Faute de cuivre et d'or et d'argent monnoyé,
Tant vous enfermeriez les escus et les dales
Chez vous estroitement, en guise de médalles.

Mais le vieux temps de l'art (peut-être) ensemblement.
Font les mailles de prix, à votre iugement,
A cause de l'histoire et que, par ces remarques,
On scait quels artizans eut Rome et quels monarques ;
Encore n'est-ce point un sujet que cela,
Pour anicher en vous ces antiquailles là !

Et le malheureux épuise ainsi son exécrable sujet. Nous ne le refuterons pas. Nous nous excuserons seulement de l'avoir si longuement cité et nous envierons le temps passé, fécond en numismates, qui ont laissé beaucoup trop peu de successeurs parmi nous.

Il n'est pas possible de suivre de Mons dans toutes les critiques qu'il adresse à ses contemporains, à l'orgueilleux, à l'ambitieux et à tant d'autres ; la tâche serait trop longue. Mais, — les Antiquaires mis à part bien entendu, — il juge les hommes avec sagesse, et ses principes sont excellents.

S'il s'occupe d'économie, il s'écrie :

Il y a double moyen
D'enrichir : ou bon mesnage,
Ou travail, et j'erre bien
S'il y en a davantage.

A notre époque, il aurait été partisan de l'antisemitisme, car Israël lui est peu sympathique :

Le juif est un oiseleur.
Quiconque à lui va recourre,
Dans un piège de mal heur
Le misérable se fourre.

Mais il réserve toutes ses foudres pour les égoïstes et les exploiteurs et leur prête ces paroles :

Allons d'un bras fort et robuste
Supplantant le pauvre homme juste,
Et n'espargnons pas, disent-ils,
Ni la vefve ni les pupils !

Nous voici parvenus au point où, dans l'œuvre de Claude de Mons, la prose va se mêler aux vers, pour y jouer le principal rôle, comme il convient en une sorte de sermon.

Ici le poète se fait théologien et prend le ton d'un véritable prédicateur. Nous négligerons ces *devis*, — pour nous servir du nom que l'auteur leur a donné, — ces méditations religieuses et philosophiques qui alternent avec les traductions rimées et fort médiocres de certains psaumes, et avec quelques compositions poétiques, — l'une entre autres à propos du siège de la Rochelle. Dans cette partie de l'ouvrage on lit encore des maximes : telle celle relative aux enseignements divins :

Beaucoup plus doux que le rayon de miel,
Le pain de sucre et la manne du ciel.

Les amants de la rime riche nous reprocheraient sans doute de ne pas signaler aussi ce passage du psaume 109, mis en vers français :

Dieu fera surgir le scion
De ta vertu, du mont Sion.

Enfin pour terminer son volume, de Mons reproduit le discours qu'il prononça lors de son admission comme conseiller au bailliage d'Amiens. C'est un adieu à la Muse et un hommage à Themis qu'il servira exclusivement désormais (1). Ce discours fut prononcé en latin, mais l'orateur a cru devoir le traduire en français, pour les dames qui ignorent la langue de Cicéron, — peut-être aussi pour les messieurs qui parfois, dit-on, peuvent l'avoir oubliée. — Là encore quelques vers sont disséminés, entre autres cette imitation d'Horace qui compte parmi les meilleures productions de Claude de Mons :

L'homme est vrayment heureux
Qui, desgagé d'affaires,
Exerce de ses bœufs
Ses champs héréditaires,
Et demeurant en paix,
Sans dol et sans malice,
Ennemy des procès,
Evite la justice.

Nous cesserons ici les citations, sans même rapporter le naïf épilogue qui termine les *Chants oraculeux*, car nous sommes arrivés à la fin de l'ouvrage que nous nous étions proposé d'examiner. Nous avons observé dans l'œuvre du littérateur amiénois une forte dose d'imagination qui ne fut point toujours mise au service du bon goût.

(1) Pourtant, il publiait encore ses *Blazons anagrammatiques* en 1662.

Nous reprocherons aussi à notre poète de voir trop souvent les choses par leurs petits côtés. Il analyse sans cesse, jamais il ne généralise, jamais il ne se laisse aller à quelque grand entraînement poétique. Son style, parfois embrouillé et rocailleux, ne lui eut point permis cela. Il manque de souffle et de véritable émotion, parce que le bon sens modère chez lui l'essor de la passion. Son dialecte (1) semble être en retard sur celui des bons auteurs, ses contemperains. De ses poésies l'on pourrait dire avec justesse :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

L'élégance, la souplesse, l'harmonie surtout, si indispensable à qui veut écrire en vers, leur font trop souvent défaut ; mais nous savons qu'un moraliste cherche moins à plaire qu'à instruire et à corriger les vices de son époque.

Malgré toutes les imperfections signalées, j'espère avoir prouvé que l'œuvre du satirique picard n'est point tout-à-fait indigne de quelques instants d'attention. Me permettra-t-on maintenant de décrire la physionomie de mon héros ?

Il est assez facile d'accomplir cette tâche, car le portrait de Claude de Mons est parvenu jusqu'à

(1) Comme celui de plusieurs écrivains picards : La Morlière entre autres.

nous. On le trouve à la dixième page des *Chants oraculeux*, (1), non pas

Couronné de lauriers par la main de Nanteuil (2),

mais accompagné des emblèmes de la Passion.

Le pieux écrivain est placé dans un angle de la composition, Sa main gauche est appuyée sur un globe crucifère renversé (3) ; de sa droite, il semble donner l'essor à un cœur enflammé qui s'envole à tire-d'aile vers les instruments de la Rédemption. — Notre compatriote exprime ainsi son amour pour Dieu. — Dans un autre angle, on voit, au milieu d'une guirlande de fleurs, le blason de la famille de Mons (4).

(1) Il n'a point été signalé par M. H. Macqueron dans son *Iconographie du département de la Somme.*

(2) Boileau.

(3) Emblème des désordres qui règnent dans le monde (?).

(4) Il porte : écartelé, au 1, de sinople à l'escarboucle de chaînes d'or, contrefaçonnée de Navarre, qui est Clabault ; au franc canton de sable, chargée d'une croix ancrée d'argent, qui est des Groseillers ; au 2, d'or à 3 merlettes de sable, à la bordure engrelée de gueules qui est de Morvilliers, (la bordure a été omise sur la gravure) ; au 3, d'azur au chevron d'or, accompagné de deux molettes en chef et d'une rose en pointe, le tout de même, qui est de Mons (la gravure donne une variante) ; et au 4, contre écartelé, aux 1 et 4, d'azur à l'écusson d'argent, aux 2 et 3 de gueules plein, qui est Le Mattre.

Au-dessous de la gravure une phrase latine dit que le recueil des *Chants oraculeux* est la poétique guirlande par laquelle Claude de Mons d'Hédicourt, citoyen d'Amiens, s'efforce de prouver que la vertu est le but qu'il s'est spécialement proposé ; puis vient l'indication de l'âge du poète et le millésime 1628.

La planche de cuivre, gravée pour tirer cette image, existe encore, parfaitement conservée, et prête à servir de nouveau.

Il y a quelque trente ans, elle fut retrouvée en fouillant le sol, à Dury, près d'Amiens. Présentée au docteur Goze, celui-ci reconnut sans peine les armoiries et adressa l'inventeur à l'un des descendants du poète, qui s'empressa d'acquérir la planche et la conserva précieusement.

Sur son portrait, notre concitoyen paraît revêtu d'un ample vêtement à larges manches qui semble l'envelopper tout entier. Ce manteau laisse voir, par son entrebaillement, un pourpoint boutonné sur la poitrine et serré à la taille par une ceinture. Une grande collerette blanche complète ce costume.

Le visage, d'un galbe allongé, est grave sans être sévère. Claude de Mons porte une barbe assez longue et taillée en pointe selon la mode de son époque. Ses moustaches se redressent vers leurs extrémités, d'une façon assez militaire. Ses cheveux, courts au sommet de la tête, sont ramenés sur le front et s'épanouissent en longues touffes soyeuses de chaque côté de la figure. Ses yeux sont surmontés de sourcils placés très haut, assez écartés et fortement arqués. Son nez devait être très fin.

Claude avait 36 ou 37 ans (1) quand il fit graver

(1) La gravure date de 1628, mais le volume où elle figure porte le millésime de 1627.

ce portrait qui semble lui donner un âge plus avancé. Sa physionomie est avenante et, si l'on distingue dans sa tenue et parmi ses traits, une pointe d'ascétisme, unie à l'ironie d'un satirique et à la gravité d'un magistrat, — ce qui n'est point pour étonner, —l'on est surpris d'y constater aussi un air de résolution que l'on attribuerait volontiers à un ancien mousquetaire revenu des erreurs de ce monde. De cet ensemble résulte un original et sympathique visage, physiquement complexe, comme la manière d'écrire de l'auteur est confuse au point de vue littéraire. Ceci permet peut-être de rappeler, sans trop en forcer le sens, le mot célèbre appliqué par Buffon au moral des écrivains : « Le style c'est l'homme ! »

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1892-1893,

Par M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel,

Lu à la Séance Publique du 3 Décembre 1893.

Mesdames, Messieurs,

Rien n'est tyrannique comme la mode. Combien voudraient s'en affranchir et ne l'osent pas. Pour cela, il faudrait montrer un héroïsme qui, certes ne fait point défaut en d'autres circonstances, mais n'existe plus dès qu'il s'agit de combattre la puissance de ce mot magique : la mode ! Que de sacrifices, souvent pénibles, pour obéir à ce cher tyran ! Avec son aide vous avez réponse à tout, n'est-il pas vrai, Mesdames ? — Quand vous m'avez dit : c'est la mode, ne dois-je pas me déclarer vaincu. Le suis-je complètement ? N'ai-je rien à opposer à ce mot, que vous devez trouver étrange dans la bouche d'un antiquaire ? — S'il vous faut obéir aux lois de la mode, souffrez alors que je me conforme aux nécessités non moins absolues de l'usage. Or l'usage, vous le savez, impose au Secrétaire perpétuel la tâche de vous rendre compte chaque année des travaux accomplis

dans nos réunions et des changements survenus dans l'état de la Société. Ce rapport annuel est peu attrayant ; il serait avantageusement remplacé par le travail d'un de mes savants collègues, qui vous intéresserait beaucoup plus, mais, à mon tour, je suis obligé de vous répondre, que voulez-vous ? c'est l'usage ! Il ne me reste donc qu'à lui obéir, après avoir toutefois sollicité votre bienveillante indulgence. Je sais, par une heureuse expérience de quatre années, qu'elle ne me fera pas défaut.

Mon premier devoir est de rendre hommage à la mémoire des collègues, — hélas trop nombreux, — que nous avons perdus.

Bien peu de jours après la séance publique, M. Michel Vion, Licencié-ès-lettres, membre de l'Académie d'Amiens, Officier de l'Instruction publique, était frappé par la mort. Il appartenait à notre Compagnie depuis 1853. L'un des plus assidus à nos réunions mensuelles, — pendant de longues années, — M. Vion s'était vu forcé, dans ces derniers temps, de donner sa démission, à cause de son grand âge et de son état maladif. La Société, désireuse d'offrir un dernier témoignage d'estime à l'historiographe de Pierre l'Hermite, lui décerna le titre de Membre honoraire. M. Vion comptait donc encore parmi les nôtres à l'époque de son décès ; c'est pour nous un devoir de nous en souvenir et de consigner ici nos regrets.

L'année 1892 ne s'est point terminée sans que

nous n'ayons eu à enregistrer un nouveau vide dans nos rangs. Le 27 décembre, M. l'abbé Théodose Lefebvre, — fils du vénérable doyen du commerce amiénois — est décédé à Doullens où il remplissait les fonctions d'aumonier du Refuge. Admis dans la Société, en 1869, comme membre non résidant, il prend aussitôt une part artive à nos travaux. Au concours d'histoire de 1873, une médaille d'argent lui est décernée pour un *Mémoire sur Senarpont et ses Seigneurs*; en 1879, *l'Histoire des Communes du Canton de Doullens* lui mérite le prix Leprince. Enfin il partage, en 1891, ce même prix Leprince, avec un de ses concurrents, pour une *Notice sur les Communes du Canton de Bernaville*. Le temps me fait défaut pour résumer la vie si bien remplie du savant modeste, du pieux ecclésiastique, du sympathique collègue. M. Soyez s'est chargé de ce soin, avec le talent d'écrivain que vous lui connaissez et la délicatesse qu'il sait mettre dans toutes ses œuvres.

L'année dernière, à pareil jour, on proclamait, au milieu des applaudissements de l'assemblée, le nom du premier lauréat du concours de topographie. M. Ricquier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, en retraite, obtenait, pour un remarquable plan de la commune de Clairy, une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs. Il était à cette époque gravement malade, et dans les premiers jours de janvier, c'est sur son

cercueil que je déposai, au nom de mes collègues, cette récompense si bien méritée.

M. Riquier avait été admis dans la Société en 1871, comme membre non résidant. Depuis lors il nous avait adressé plusieurs plans fort bien exécutés et de nombreuses notes sur les fouilles et les découvertes faites aux environs d'Amiens.

M. Albert Hecquet de Roquemont, membre titulaire résidant, président de Chambre honoraire à la Cour d'Appel d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, est décédé le 3 mars 1893. Il appartenait à une ancienne famille du Ponthieu qui compte parmi ses membres, Philippe Hecquet, le célèbre doyen de la faculté de médecine de Paris au XVIIe siècle. Un de nos collègues, M. Jules Dournel, que des liens de parenté rattachent à la famille Hecquet, nous a adressé sur elle, après le décès du président de Roquemont, une intéressante notice généalogique. Pour obéir à la volonté expresse du défunt aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe. M. de Roquemont, par ses travaux historiques et archéologiques, par sa situation éminente, par la dignité de sa vie, avait tenu une place trop considérable dans notre Compagnie, pour qu'il n'en fut pas fait mention dans nos annales. M. Soyez a bien voulu se charger d'écrire une notice biographique sur notre regretté collègue. Elle a été insérée au Bulletin. Je ne pourrais que déflorer ce souvenir déposé sur

le cercueil d'un confrère par un ami, digne de le comprendre et de le louer. Il me suffira de rappeler que M. de Roquemont fut élu membre résidant de la Société le 12 décembre 1847 et que, sous sa présidence, eut lieu, le 2 septembre 1855, la pose de la première pierre du Musée de Picardie, ce remarquable monument, dont la construction fut entreprise par l'initiative et sous les auspices de la Société des Antiquaires.

Notre Compagnie a éprouvée, cette année, une autre perte bien sensible en la personne de son vénéré Président honoraire, M. le chanoine De Cagny, membre de la Société depuis cinquante-six ans, décédé le 22 avril dernier. Au jour des obsèques, M. de Guyencourt a su rendre à notre éminent collègue, un hommage éclatant et résumer en termes émus son existence si bien remplie et ses nombreux travaux. Dans le *Journal de Saint-Quentin*, M. Elie Fleury a voulu témoigner à son premier maître en archéologie son affection et sa reconnaissance, par un remarquable article dans lequel l'élégance de la plume ne le cède qu'à la délicatesse des sentiments. Enfin M. Duhamel-Decéjean nous a lu, sur le savant archéologue et le saint prêtre, son compatriote et son vieil ami, une notice biographique des plus complètes et des plus intéressantes, dont l'impression a été immédiatement votée par l'assemblée. Quant à moi il ne me reste, après ce qui a été si bien dit, qu'à rendre, au nom de notre Com-

pagnie un dernier hommage au savant historien de l'arrondissement de Péronne, et à résumer le dernier travail qu'il nous adressait à la veille de sa mort. Cette note lui avait été suggérée par l'étude de M. Pinsard sur les ornements d'une bride de cheval, découverts à Renancourt et faisant partie de la collection de M. Collombier. Avec une incroyable lucidité M. De Cagny rappelle les trouvailles, faites en Picardie depuis 1842, d'objets pouvant se rapporter au passage des Huns dans nos contrées. Il se demande si les riches ornements, décrits par M. Pinsard, ne proviennent pas de la même origine ? Ils dateraient alors du ve siècle.

M. Henri Debray, originaire de Corbie, conducteur des Ponts-et-Chaussées en retraite, est mort à Lille, au mois de juin dernier. Travailleur infatigable, les occupations multiples d'une laborieuse fonction ne suffisaient pas à son activité. Il considérait comme un repos d'y ajouter l'étude des questions historiques et géologiques. M. de Guyencourt, qui joint aux honneurs de la Présidence la lourde charge de mettre en ordre nos 22,000 volumes et d'en dresser le catalogue, pourrait vous énumérer la longue liste des brochures dues au travail incessant de M. Debray, qui faisait partie de la Société depuis 1874. L'année prochaine, si Dieu me prête vie, je pourrai à l'aide de la notice que prépare l'un de nous sur notre regretté collegue vous le faire mieux con-

naître. Je tiens dès aujourd'hui à vous apprendre que M. Debray, par ses dispositions testamentaires, a laissé à la Société, outre un certain nombre d'objets anciens, une somme importante, dont le revenu est destiné à la publication des documents de Dom Grenier sur la ville de Corbie. Interprête de mes collègues, je me permettrai en exprimant la reconnaissance de la Société des Antiquaires pour ce magnifique souvenir, de joindre, au nom du généreux donateur, celui de Madame Petit-Debray qui, avec une délicatesse et un désintéressement dont nous ne saurions trop la remercier, a bien voulu faciliter de tout son pouvoir l'exécution des bienveillantes intentions de son frère.

Si la Société a éprouvé, pendant cette année, des pertes bien douloureuses, elle a eu d'autre part la satisfaction de constater que les demandes d'admission dans ses rangs deviennent de plus en plus en plus nombreuses. C'est une preuve, dont nous nous réjouissons, que dans notre vieille Picardie, le goût des études historiques et archéologiques fait chaque jour de nouveaux progrès. Les jeunes eux-mêmes ne craignent point de solliciter ce titre d'antiquaire qui semblait autrefois ne convenir qu'aux figures austères et aux barbes grises.

La Société a reçu en 1893, comme membres non résidants, M. Pierre Oudin, fils de notre sympathique collègue, M. le Conseiller Oudin,

M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle et membre de plusieurs sociétés savantes, M. Léon Delgove, ancien notaire de Villers-Bocage, dont la collection de gravures est bien connue, M. Natalis Trouille, fin connaisseur des objets d'art anciens, M. Jean de Francqueville, dont le crayon délicat et facile a illustré plusieurs de nos œuvres ; M. le commandant de Saint-Hilaire, officier de la Légion d'Honneur, M. l'abbé de Neuvillette, vicaire à Saint-Gilles, d'Abbeville, M. Roger Rodière, connu par ses travaux sur l'arrondissement de Montreuil, M. René de Becquincourt, M. Arthur de Rosny, qui vient de publier un fort bel ouvrage sur le Boulonnais, M. Vayson, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, M. Lafollye, architecte à Paris, M. Comte, dont les belles collections sont visitées par tous les pèlerins d'Albert et M. Bréart, savant archéologue de Versailles.

Le titre de correspondant a été décerné à M. le baron de Baye, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France, auteur de remarquables travaux sur l'art chez les barbares.

Enfin notre Compagnie a été heureuse d'admettre, au nombre de ses membres titulaires résidants, M. Gaëtan de Witasse. Deux fois lauréat de nos concours il avait sa place marquée au milieu de nous. Ses nombreux travaux historiques et généalogiques lui donnaient assurément, dès son arrivée à Amiens, un droit incontestable à nos suffrages. Il a tenu néanmoins à nous commu-

niquer une nouvelle étude dans son discours de réception. Les archives du château de Remiencourt lui ont fourni des matériaux dont il a su tirer bon parti. *Deux Grands Prévots de Picardie au* XVIIe *siècle*, tel est le sujet du travail dont il nous a été donné d'entendre la lecture dans la séance du 29 avril dernier. Le Grand Prévot de Picardie, que nous appellerions aujourd'hui Colonel de Gendarmerie, avait sous ses ordres trois lieutenants, établis à Abbeville, à Amiens et à Boulogne. Un quatrième fut créé à Arras en 1650. De chaque lieutenant relevait un certain nombre de résidences. En 1619, Oudart Briet, écuyer, seigneur de Fontaines, est désigné par le Roi pour remplir la charge de Grand Prévot au Gouvernement de Picardie, Boulonnais, Artois et pays reconquis. Il prêta serment le 27 mai et conserva sa charge jusqu'à l'époque de sa mort survenue en 1641. — M. de Witasse donne d'intéressants détails sur les frais occasionnés par la dernière maladie d'Oudart Briet, son inhumation et les services solennels célébrés à Boves. Après divers incidents, la charge de Grand Prévot de Picardie est recueillie par son second fils Nicolas, écuyer, seigneur de Fortmanoir, officier au régiment d'Aubeterre. Il se distingue pendant la campagne de Flandre et des lettres patentes de 1677 ajoutent à sa première fonction celle de Prévot provincial de la Comté de Bourgogne. Incapable de faire face à toutes les exigences d'un

double mandat, Briet, qui n'admettait pas le cumul, vend en 1679 son office de Grand Prévot de Picardie à Jean du Val, seigneur de Zalleux, ancêtre des du Val de Nampty. — M. de Witasse nous initie à la vie intime de Nicolas de Fortmanoir, il décrit son mobilier, ses vêtements, ses armes ; il nous conduit, à la suite de Marguerite Baron, femme du Grand Prévot, de Besançon à Paris et à Amiens, faisant connaitre, ses frais de voitures, d'hôtel, de nourriture pendant ce voyage. En un mot il nous fait vivre, pendant quelques instants, de la vie d'un gentilhomme picard transplanté en Bourgogne, par suite des exigences de son service. Quoiqu'en ai dit notre trop modeste collègue, ces instants nous ont paru courts. Nos applaudissements le lui ont prouvé.

Peut-on faire un compte-rendu des travaux de la Société sans que le nom de M. Pinsard vienne immédiatement à l'esprit ? C'est vous dire, Messieurs, que cette année encore notre laborieux collègue a poursuivi avec une ardeur toute juvénile ses recherches et ses études sur Amiens et la Picardie. Disons une fois pour toutes que chaque communication de M. Pinsard est accompagnée d'un remarquable dessin qui en augmente le charme. Notre collègue, vous le savez, a un faible pour l'étude des temps anciens, aussi est-ce avec bonheur qu'il nous annonce la découverte d'une enceinte gauloise très importante dans le bois de Mailly-Maillet. Elle n'a jamais été signa-

lée jusqu'à ce jour. M. Pinsard se propose de l'étudier en détail avec les fossés que l'on remarque dans les environs. Une autre découverte lui fournit le sujet d'une seconde lecture. Il s'agit d'un cercueil, de l'époque gallo-romaine, trouvé à Amiens près du boulevard de Chateaudun. Le propriétaire du terrain, M. Chatelain, a bien voulu offrir au Musée de Picardie ce monument remarquable par sa conservation et la netteté de ses lignes. Une trouvaille plus rare a été celle d'une fort jolie boucle métallique. Notre collègue très compétent en ces matières la croit du IIIe siècle. Elle a été déconverte à Villers-sur-Authie, et appartient à M. le Comte de Forceville. D'après M. le sénateur Tocilesco, délégué de Roumanie au dernier Congrès tenu à Abbeville par la Société française d'archéologie, cet objet serait semblable à une boucle conservée au Musée de Bukarest. M. Collombier estime que ce bijou est en électrum et qu'il a pu être confectionné dans notre région.

Dans une autre séance, M. Pinsard a donné une description du *Grès d'Assevillers*, commune du canton de Chaulnes. S'il faut en croire une curieuse légende, très en faveur dans le pays, saint Martin aurait fait boire son cheval dans le creux de cette pierre. Depuis lors l'eau s'y conserve toujours et les chevaux malades qui la boivent ne manquent pas d'être guéris. Sans nier l'authenticité de la pieuse légende, M. Pinsard a reconnu, dans le

Grès d'Assevillers, un magnifique polissoir préhistorique dont la longueur n'est pas moindre de deux mètres 42 centimètres. La cuvette longue de 0.80 cent., large de 0.35 offre une profondeur de 0.32 centimètres.

Notre collègue, remontant le cours des âges, nous a lu une note sur une singulière statuette en plomb, trouvée à Amiens. Elle appartient à M. Lefèvre-Bougon et paraît représenter un Evêque des fous. Elle porte la date de 1512. Rien de ce qui touche à la Picardie n'échappe à M. Pinsard, il nous a rapporté, d'après le *Journal des Deux-Ponts*, de 1788, que le maître de l'auberge du *Charriot d'Or*, à Amiens, avait été au service de Voltaire. Il aurait pu se faire une véritable fortune en publiant un certain nombres de notes inédites provenant du célèbre philosophe. Sur l'avis de son confesseur il crut en conscience devoir les détruire. Voici maintenant à l'usage des historiens et des généalogistes, quelques renseignements sur les lieux et dates de l'inhumation à Paris de plusieurs picards : Guillaume Sanson, géographe ordinaire du Roi ; Claude Mellan, l'illustre graveur ; Jean Fernel, médecin de Henri II ; le célèbre Voiture ; Philippe de Morvilliers, premier président du parlement de Paris, sa femme, Jeanne du Drac et Pierre de Morvilliers. Enfin M. Pinsard nous a lu une intéressante notice sur l'ancien grenier au sel. A l'aide de documents, plans et dessins, retrouvés aux archives de la Somme, il croit pouvoir fixer

d'une manière positive la situation de cet établissement à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'asile Morgan, dans l'île Saint-Germain.

Puisque je viens de vous parler d'un monument du vieil Amiens, permettez-moi de vous citer les autres travaux faits sur notre bonne ville.

Et d'abord pourrais-je passer sous silence une œuvre magistrale. Elle n'a pas paru dans nos mémoires, mais elle a été publiée par un des nôtres, dont l'éloge n'est plus à faire. Le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise*, par M. Janvier, est un de ces ouvrages qui doit avoir sa place dans toute bibliothèque picarde.

« De tous ceux, dit M. de Calonne dans le « compte-rendu qu'il en a donné, de tous ceux, « dont les érudits de la province sont redevables « au travail persévérant et aux consciencieuses « recherches de M. Janvier, il n'en est peut-être « pas qui présente un intérêt si varié que celui-ci. »

En vous rappelant, Messieurs, que nous devons déjà au même auteur la *petite Histoire d'Amiens*, l'*Histoire des Compagnies privilégiées*, l'*étude sur les Clabault*, *Messieurs les Gardes du Corps de la Compagnie de Luxembourg*, pour ne nommer que ses œuvres les plus importantes, vous adopterez les conclusions du rapporteur et vous proclamerez avec M. de Calonne que M. Janvier a bien mérité de la ville d'Amiens !

Outre ce compte-rendu remarquable de l'œuvre de notre collègue, M. de Calonne a fait une lecture

des plus intéressantes et très documentée sur les commencements de la Réforme dans la capitale de la Picardie. Cette étude, jointe à celles dont la Société a eu communication pendant les années précédentes et au travail lu au Congrès archéologique d'Abbeville, nous fait espérer que ces différents chapitres formeront bientôt un tout. Alors l'un de nous en rendant compte de l'Histoire d'Amiens pourra redire à M. de Calonne, le mot si justement appliqué par lui à M. Janvier.

Que de travaux sur Amiens ont été faits aussi par M. Dubois ! Que de recherches patientes dans les archives mnnicipales, dans les études de notaires, partout où l'on a chance de découvrir quelque pièce inconnue jusqu'à ce jour ! Aussi, que de notes curieuses possède notre laborieux collègue, notes communiquées avec une bonne grâce parfaite, à ceux d'entre nous qui trouvent plus agréable et moins pénible d'aller chercher un renseignement à la maison hospitalière du boulevard du Cange, que de remuer la multitude de microbes renfermés dans des dossiers poudreux. M. Dubois nous avait déjà parlé d'une offrande assez singulière faite à N. D. d'Amiens, par l'échevinage, à la suite d'un vœu. Il n'avait jusqu'ici trouvé rien de bien positif sur cet étrange présent. Avait-on offert un cierge démésuré, dont la longueur aurait embrassé toute la circonférence du vieil Amiens ? Était-ce simplement une repré sentation de la ville, faite en cire ? Notre collègue

penchait pour cette dernière hypothèse et son opinion paraissait fort plausible. Il vient d'acquérir la certitude qu'il s'agit d'un cierge énorme. Replié sur lui-même, nombre de fois, il aurait pu, paraît-il, étant développé entourer, comme d'une ceinture, les remparts de la ville. C'est dans un registre aux comptes de 1420. Dans une autre séance notre collègue nous a communiqué le travail qu'il avait lu au congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne. Véritable œuvre de bénédictin, par la quantité de recherches qu'elle a exigées, cette étude répond de tous points, en ce qui concerne Amiens, à la question suivante, posée par le programme : « Etudier quels ont été « les noms de baptême usités, suivant les épo- « ques, dans une localité ou une région, en « donner, autant que possible, la formule exacte ; « rechercher quelles peuvent avoir été l'origine « et la cause, plus ou moins longue, de ces diffé- « rents noms ? » Ces questions vous indiquent assez, Mesdames et Messieurs, quelle patience il a fallu pour donner la réponse. Inutile d'insister pour appeler votre attention sur la multitude de noms transcrits sur les tableaux présentés à la Sorbonne par M. Dubois.

M. Boudon lui aussi est un chercheur. Il a un talent tout particulier pour découvrir au dos des vieux registres, certaines pièces du plus haut intérêt. Une feuille de parchemin collée sur le grand livre des comptes de la brasserie de Madame

Becquet, bis-aïeule de notre collègue, est une curieuse épave de la *Quotidiane* du Chapitre de la cathédrale d'Amiens. M. Boudon commence par discuter la date exacte du feuillet qu'il a entre les mains. Puis il fournit de précieux renseignements sur l'état du Chapitre au XIVe siècle, sur la *Quotidiane* et le chanoine *quotidianier* ; il transcrit la liste des chanoines qui, du 1er septembre 1353 jusqu'à pareil jour de l'année suivante, ont joui de la distribution, tant en nature qu'en argent, désignée sous le nom de *Quotidiane*, avec la part allouée à chacun. Notre collègue donne ensuite le prix d'achat du blé, de la mouture et celui de la panification à cette époque.

Il en profite pour faire avec sa haute compétence, en pareille matière, une étude sur les prix et les cours du XIVe siècle comparés à ceux de notre temps et sur les causes — guerre, peste, famine — qui amenaient en très peu de jours des variations considérables. M. Boudon a bien voulu déposer dans nos archives la curieuse pièce dont il vient d'être question. Pour compléter ce travail il nous a lu une note sur les *Canonici forenses*. Ces chanoines n'étaient point tenus d'être prêtres, témoin Thierry Larchier, plus connu sous le nom de Thierry d'Hireçon, chanoine d'Amiens en 1309. Ce diplomate fort apprécié par Philippe-le-Bel ne reçut la prêtrise qu'en 1316. Il devint par la suite évêque d'Arras.

Chercheur aussi, mais d'un autre genre,

M. Guerlin s'occupe spécialement de l'histoire de l'art en Picardie. Plusieurs de ses études, sur cette intéressante matière, ont été remarquées à différents congrès des Beaux-Arts à Paris. En recherchant, partout où il a l'espoir de les découvrir, les œuvres des vieux artistes amiénois, — sculpteurs, peintres, brodeurs — notre collègue fait partout des trouvailles. C'est ainsi qu'il nous a signalé et décrit différentes peintures qui décorent les appartements de la maison dite du *Saumon d'argent*, propriété de M. Veillet. Elles représentent l'embarquement pour Cythère d'après Watteau et plusieurs scènes, copies de Lancret et de Parrocel.

Comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, l'histoire d'Amiens, de ses monuments, de ses mœurs, de ses usages, a fait principalement l'objet de nos études. Mais l'excellente coutume des excursions n'a pas été abandonnée. Un objet curieux est-il signalé ? Dès le lendemain MM. Pinsard et de Guyencourt, accompagnés parfois de l'un de nous, se mettent en route pour en constater la valeur. Si l'objet en question n'est pas toujours acquis pour le musée, au moins la promenade archéologique fournit une intéressante communication. C'est ainsi que M. de Guyencourt, rapporteur inamovible de ces excursions, nous a entretenus de celle faite à Ailly-sur-Noye, pour étudier un sarcophage découvert sur l'emplacement de la nouvelle église. Il appartient à l'époque

gallo-romaine. Malheureusement, des antiquaires fort peu délicats ont trouvé bon de le fouiller, il y a quelques centaines d'années. Ils n'ont laissé à leurs successeurs qu'une charmante petite fiole et une épingle en ivoire ou en os, qui ont été offertes au Musée de Picardie.

Un autre jour, M. de Guyencourt, accompagné de M. Collombier, s'est rendu à Lihons-en-Santerre pour examiner une collection de monnaies dont M. Lefèvre-Marchand avait signalé la découverte. Ce trésor comprenait 1350 pièces, en potin, datant des règnes de Gordien III à Posthume. Une bague en argent a été recueillie parmi les monnaies ; son chaton est orné d'une cornaline représentant un lévrier.

C'est aussi à Lihons que M. de Guyencourt a vu une sculpture assez curieuse appartenant à M. Ponchon, directeur de l'école communale d'Airaines. Découverte, il y a quelques années, à l'Echelle-Saint-Aurin, près de Roye, elle doit provenir d'un monument fort ancien. Le bloc, qu'elle décorait, a été creusé ensuite pour faire partie d'un sarcophage. Le sujet, dans son entier, devait représenter une chasse, actuellement réduite à deux lévriers s'élançant dans un taillis. Cette sculpture a été acquise pour le Musée.

Sur la gracieuse invitation de M. Lennel, propriétaire du château de Montonvillers, canton de Villers-Bocage, nous nous sommes rendus, M. de Guyencourt et moi, dans cette localité. Nous

y avons vu de fort belles choses, dont mon aimable compagnon de route a bien voulu faire la description à la Société. Dans l'église on remarque un beau rétable attribué à Blasset, une curieuse statue de saint Antoine, du XVIe siècle, et une niche fort élégante. Au château, M. Lennel nous a montré plusieurs tableaux de Largillière. Ils représentent des membres de la famille Houzé de Cavillon à laquelle s'était alliée la fille de l'illustre peintre. Nous y avons vu aussi deux statues qui ne sont pas sans mérite ; une Vierge Mère et une sainte Catherine, qui sera reproduite dans l'album archéologique. Un écusson, sculpté sur pierre, ornait la porte de l'ancien château de Montonvillers ; il est précieusement conservé. Je dois dire que les armoiries qu'il représente ont causé bien des soucis à notre honorable Président, dont tous se plaisent à reconnaître le profond savoir héraldique. Cet écusson est : parti au 1er de Lameth et au 2e, vraisemblablement d'une alliance de cette maison.

M. de Guyencourt émet l'hypothèse que Geneviève de *Marles*, épouse de Léonor de Lameth, aurait adopté ce blason anagrammatique — puisqu'il contient des *larmes* — à la suite d'un douloureux drame de famille.

Pour en finir avec l'excursion de Montonvillers, je dois ajouter qu'à l'aide d'une curieuse note découverte sous le velours du tabernacle et d'une bienveillante communication de la Révérende Mère Supérieure de la Visitation d'Amiens, j'ai

pu établir que le rétable, dont il vient d'être parlé, provient de l'ancien monastère situé sur l'emplacement de la rue des Saintes-Maries.

Les nombreux ouvrages que nous avons reçus offraient-ils moins d'intérêt que ceux des annécs précédentes ? je ne le crois pas. J'ai le regret de constater que leur examen n'a malheureusement fourni que peu de ces comptes-rendus, parfois si intéressants et toujours utiles pour les recherches des travailleurs. Aussi n'aurai-je garde d'oublier celui de M. de Guyencourt sur une lecture faite, en 1892, à la Société Nationale des Antiquaires de France. Il s'agit de la description d'un fragment de terre rouge sigillée représentant une scène de tauromachie, considéré, par l'auteur de cette étude, comme le premier document de ce genre découvert en Gaule. A ce propos M. le Président réclame en faveur de la Picardie. Il décrit et fait examiner à l'assemblée un exemplaire à peu près identique provenant de la collection de M. le baron René de Boutray.

Ce rapport, Mesdames et Messieurs, doit vous sembler interminable et vous vous demandez avec effroi si vous n'en verrez pas bientôt la fin. Malgré tout mon désir de ne pas abuser de votre indulgence, puis-je omettre les travaux de nos membres non résidants.

Ils m'en voudraient de ne penser qu'à nous et de ne pas parler du sérieux appoint qu'ils apportent à l'histoire de la province.

M. Rendu, ancien archiviste de la Somme, a envoyé un travail sur la forteresse, connue sous le nom de la tour de Méry. Située près de Maignelay, dans l'Oise, elle fit partie, d'après l'auteur, du système défensif élevé par les Romains, — utilisée contre les invasions normandes —, elle devint ensuite l'emplacement du château féodal.

Puisque nous en sommes à la féodalité, profitons-en pour parler d'une intéressante notice de M. le chanoine Marle, sur le comté de Marles-en-Artois. L'auteur en fait l'historique depuis 1120 jusqu'en 1781. La terre de Marles relevait du château de Lens. Elle appartint successivement aux maisons de Marles, de Rebecques, de Noyelles et de Beaulaincourt. Notre collègue termine son travail par l'énumération des fiefs dépendant de ce comté et par quelques lignes sur l'église construite en 1536.

Nous sommes encore en pleine féodalité avec M. Lefebvre-Marchand qui nous a adressé l'histoire et la description du vieux château de Liancourt-Fosse. Pouvait-il, en traitant ce sujet, résister à la tentation de parler de Gabrielle d'Estrées. C'eut été difficile ; notre collègue a joint à un certain nombre de notes sur la belle chatelaine de Liancourt la sentence de l'official sur la nullité de son mariage avec le malheureux Nicolas d'Amerval. M. Lefebvre-Marchand ne s'en est pas tenu à ce travail. Nous avons entendu avec grand plaisir la lecture de la copie, qu'il nous a envoyée, d'un sermon

picard du XVIIIe siècle. Il aurait été prononcé à Rosières et on l'attribue à l'abbé Blaine, originaire de Chaulnes. Cette spirituelle composition est une suite de proverbes et de sentences que notre collègue a accompagné d'intéressantes notes historiques. C'est encore à M. Lefebvre-Marchand que nous devons une notice généalogique sur la famille du grammairien Lhomond.

M. Gallet, juge honoraire au tribunal civil d'Amiens, a donné lecture d'un curieux procès en destitution contre le sieur de Sévigny, chanoine de la collégiale de Longpré, pour cause de non résidence. Ce récit, égayé par de nombreux termes d'ancienne procédure, a été accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

M. l'abbé le Sueur, l'historien de Fontaines-sur-Somme et de Molliens-Vidame, a envoyé quelques notes sur de vieux usages locaux encore observés de nos jours à Francières, à Eaucourt-sur-Somme et à Limeux.

En vous donnant, l'année dernière, les noms des nouveaux membres de la Société, je résumais en quelques mots le charmant discours de réception de M. Elie Fleury ; discours plein de promesses dans lequel l'historien et l'érudit se montraient à la hauteur de l'écrivain distingué qui nous était connu. Par suite des exigences de sa profession M. Fleury a dû quitter Amiens au grand regret de ses amis. Il a voulu néanmoins rester attaché à notre Compagnie par un lien, moins étroit sans doute,

mais qui nous permet de recevoir de temps à autre, sous forme d'articles de journaux d'intéressantes communications. Je vous citerai une étude hagiographique sur saint Sauve vénéré à Essigny et une note sur les fouilles récemment faites à Saint-Quentin.

Enfin M. Henri Dabot, avocat près la Cour d'Appel de Paris, auteur de deux charmants petits ouvrages les *souvenirs d'une famille péronnaise* et les *lettres d'un étudiant*, en adressant à la Société un dessin du portail de l'église de Villers-Carbonnel, dû à l'habile crayon de M. Alfred Rey, l'a accompagné d'une note sur ce monument et sur les anciens seigneurs du lieu.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant ce compte-rendu de nos travaux d'y ajouter le récit de quelques faits tout à l'honneur de la Société des Antiquaires.

Et d'abord vous serez heurenx d'apprendre que l'un des vétérans du sacerdoce à Amiens, membre des plus distingués du vénérable Chapitre, M. le chanoine Duval, a été proclamé; dans la séance du mois de janvier, président honoraire de notre compagnie. Il avait été nommé membre titulaire résidant le 11 janvier 1843. C'était de toute justice, pour fêter la cinquantaine de notre doyen, de lui décerner ce titre.

Le nouveau diplôme de la Société, exécuté par un dessinateur, dont la réputation n'est plus à faire, notre collègue, M. Milvoy, a pu être distribué dans

le courant de cette année. La Société a voulu reconnaître et le talent et le désintéressement de de l'auteur en lui offrant une médaille de vermeil. M. de Guyencourt en remettant ce souvenir à M. Milvoy a su lui exprimer en termes délicats toute la reconnaissance de ses collégues.

A propos de ce diplôme qui, entre autres ornements reproduit les armes des sept villes épiscopales de l'ancienne Picardie, un éminent archéologue nous a adressé une légère critique. D'après M. Enlart, la ville de Boulogne-sur-Mer n'a jamais été autorisée à porter le *chef* de France. M. de Guyencourt s'est chargé, si non de venger, au moins de défendre la commission qui avait bien voulu aider M. Milvoy de ses conseils. Si elle s'est trompée elle l'a fait en bonne compagnie. Le chef incriminé se trouve sur l'écusson placé, à la demande de nos aînés, dans la salle de nos séances. De plus, M. le Président l'a découvert dans un ouvrage de 1736, intitulé : Plan des principales places de guerre et villes maritimes de France par M. de la Jaisse.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je rappellerai, non sans une certaine fierté pour notre Compagnie et j'ose dire pour la ville d'Amiens, la publication du premier fascicule de la Picardie historique et monumentale. Tout l'honneur, vous le savez, en revient à notre généreux collègue, M. Soyez : je suis certain néanmoins d'être son interprête en unissant à son nom, dans nos remerciements et

dans notre reconnaissance, le nom de M. Roux, l'auteur des magnifiques photographies qui illustrent ce bel ouvrage.

Oublierai-je que les honneurs décernés aux membres d'une Société jettent un nouveau lustre sur cette Société tout entière ? Je tiens donc à consigner dans ce rapport les récompenses reçues au Congrès d'Abbeville par plusieurs membres de notre Compagnie.

La Société française d'Archéologie a bien voulu décerner une médaille de vermeil à MM. Durand et Pinsard et une médaille de vermeil grand module à M. Edmond Soyez. Vous vous associerez à nous, je n'en doute, mesdames et messieurs, pour féliciter nos savants collègues et si vous avez la tentation bien pardonnable, de maudire la loquacité du rapporteur, j'ose espérer, qu'en sortant de cette séance, vous emporterez la conviction que cette année encore, la Société des Antiquaires de Picardie est restée digne de son antique renom.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A CREIL, SAINT-LEU D'ESSERENT ET MONTATAIRE

Compte-rendu par M. l'abbé BOUCHER.

Le 23 Juillet 1894, la Société a fait sa seconde promenade archéologique de l'année.

Etaient présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Guyencourt, Janvier, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Roux.

MM. Armand, Lafollye, Macqueron, de Marsy, Scellier, Sorel, Le Sueur, membres non résidants, s'étaient joints à nous.

La première étape de l'excursion était Creil. La première visite est pour l'église St Evremont — on pourrait aussi bien dire pour les ruines de St Evremont. Cette malheureuse église, en partie enterrée, a subi l'amputation de trois travées, elle n'en est pas moins un curieux spécimen de l'architecture au XIIe siècle. Elle offre des chapiteaux d'un travail exquis ; mais l'on ne saurait trop déplorer les remaniements qu'a subis son abside dans laquelle on a plus tard taillé de grandes ouvertures gothiques.

Tout près de là on voit les restes, peu importants d'ailleurs, du château. La visite en paraît

peu intéressante, il faudrait traverser le *violon municipal*, épreuve redoutable que n'ose affronter même une compagnie d'archéologues.

Nous nous rendons ensuite à l'église paroissiale, édifice des XIIIe et XVe siècles ; ce qui surprend le plus en y pénétrant, c'est son plan très original et cette particularité que le mur absidal n'est pas en équerre avec les murs latéraux.

Plusieurs détails nous arrêtent : une clef de voûte, une pierre tombale d'un fort bon dessin, la hotte de la cheminée qui servait à chauffer l'eau pour le baptême par immersion. En sortant, et en contournant l'église, nous nous rendons compte de la raison pour laquelle cette église se termine d'une façon si bizarre, c'est que, appuyant son chevet sur les murs de la ville, elle a dû en suivre la ligne qui la coupe en travers.

L'heure du déjeuner avait sonné ; car nous n'osons essayer d'accréditer cette légende que des Antiquaires en excursion passent la journée sans manger. On a dit : *Otiare quo melius labores*, nous n'avons repris des forces que pour mieux travailler.

Dans l'après-midi nous allons à St Leu d'Esserent. En sortant de la gare, la magnifique église de ce pays nous présente son admirable chevet, sa silhouette de cathédrale avec ses deux tours à la naissance de l'abside.

Mais c'est de près qu'il faut juger cette église : son pronaos, son clocher, seul et unique, mais qui

devait avoir un pendant, comme le prouvent des arrachements.

M. l'abbé Abraham, curé de St-Leu, vient au devant de nous et se fait un plaisir de nous montrer l'ancien cloître, puis l'intérieur même de son église.

Elle parait bâtie à deux époques différentes, mais rapprochées, l'abside est du pur roman, avec voûte sur plan carré. Toutefois les fenêtres du chevet ont subi des modifications ultérieures.

Nous montons dans la tribune qui forme le premier étage du pronaos et qui renferme un véritable musée ; c'est la collection de toutes les sculptures qu'on a dû remplacer en restaurant l'église, on y voit de vieux chapiteaux ; une tête de Christ, du galbe le plus pur, provoque l'admiration de tous.

Le temps, *avec art ménagé*, nous permet une troisième et dernière excursion qui prend Montataire comme objectif.

Les aimables châtelains, M. et Madame Dunbar Schultz, avaient bien voulu envoyer au devant de nous un guide sûr et intelligent.

Nous visitons d'abord une grotte où la tradition rapporte que Pierre l'Hermite habita quelque temps. Puis nous pénétrons dans le château. Bâti au xve siècle, lui aussi il a subi au cours des âges de nombreux remaniements, mais ce que le temps n'a pas transformé c'est le magnifique panorama qui se déroule au pied de ses terrasses.

Nous voyons la salle des gardes, le salon orné

des portraits des Médicis, la chambre où Massillon habita souvent, et dans l'épaisseur de la muraille le petit réduit où une tradition locale veut qu'il ait composé son *Petit Carême* (1).

Les charmes discrets de cette belle campagne durent avoir une influence sur l'aimable orateur. Son éloquence si douce et si persuasive semble en pleine harmonie avec les belles vallées de l'Oise et du Thérain, leurs prairies, leurs grands arbres et leurs horizons boisés. Mais nous laissons à un critique autorisé le plaisir de traiter la question (2).

Les châtelains voulurent bien nous recevoir et nous firent l'accueil le plus gracieux, réalisant la devise que nous avions relevée sur l'imposante cheminée de la cuisine : *Abundantia in turribus tuis*.

Nous n'avons plus que quelques instants à

(1) Dans les inventaires du château, cette chambre est toujours désignée sous le nom de Chambre de Massillon, et le cabinet sous celui de cabinet du Petit Carême.

(2) A la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe cette terre appartenait à Louis de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire, maréchal de camp à 22 ans et blessé à la bataille de Lens en 1682 ; il épousa une fille de Bussy-Rabutin. Aussi est-il plusieurs fois question de M. et de Madame de Montataire dans les mémoires de Bussy et dans les lettres de Madame de Sévigné. (Voir en particulier une lettre du 14 Mai 1686). M. de Montataire mourût en 1708, âgé de 79 ans ; la terre vînt ensuite aux mains de Louis-Joseph de Madaillan, marquis de Montataire, mestre de camp de cavalerie, décédé en 1739, ainsi que le constate son épitaphe dans le chœur de l'église.

consacrer à l'église, édifice des XIe et XIIIe siècles. Les bas-côtés sont couverts de larges dalles ; cette église, comme celle de Creil, a une cheminée.

La journée a été bien remplie, tout a réussi à souhait et l'on revient satisfait, plein de reconnaissance pour le dévoué président qui a si bien organisé l'excursion et tout prêt à recommencer une prochaine année.

FUNÉRAILLES

DE

Monsieur le Chanoine Crampon.

Le samedi 18 août 1894, à 9 heures 1/2 du matin, la Société, convoquée par lettre, s'est réunie au Musée de Picardie, pour se rendre en corps aux obsèques de l'un de ses membres titulaires résidants, M. le chanoine Joseph-Augustin-Edouard Crampon, décédé à Paris, le mardi 14 août, à l'âge de 68 ans.

Etaient présents : MM. Antoine, l'abbé Boucher, Boudon, Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier, Roux et Soyez, membres titulaires résidants.

M. Duhamel-Decéjean s'est excusé par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues, en cette triste circonstance.

De la gare, lieu de réunion, jusqu'à la cathédrale, où a été célébré le service solennel, les coins du drap mortuaire ont été tenus par M. le chanoine de Brandt, M. le chanoine Francqueville, M. Macque, représentant l'Académie d'Amiens à laquelle le défunt avait l'honneur d'appartenir, et M. Roux, président de notre Compagnie.

On remarqnait dans le cortège : M. Laurent Caron, M. l'abbé Cocrelle, M. l'abbé Dourlens, M. le chanoine Marle, M. le colonel Morel, M. le chanoine Roze et M. le chanoine Pihan, de Beauvais, membres non résidants.

Après la messe célébrée par M. le Doyen du Chapître et l'absoute donnée par Monseigneur l'Evêque d'Amiens, le corps fut conduit jusqu'au port d'Amont, pour être transporté à Franvillers (Somme), où devait avoir lieu l'inhumation.

Avant de quitter la dépouille mortelle de notre vénéré collègue, M. Roux, président, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Notre vénéré collègue, M. l'abbé Crampon, n'était point de ces hommes dont l'existence vide déconcerte les orateurs les plus bienveillants.

« La richesse de son œuvre, l'importance de ses

services, embarrassent seuls celui à qui revient le triste honneur de lui rendre aujourd'hui un hommage insuffisant. L'Académie et notre Société peuvent rappeler successivement quelques-uns des titres qu'il possède à nos regrets. Loin de les épuiser il faut nécessairement en omettre.

« M. Macque a envisagé ses travaux au point de vue littéraire, et nous a montré l'écrivain traduisant les livres sacrés, interprétant avec sûreté la pensée de l'auteur inspiré, que sa profonde connaissance de l'hébreu lui permettait de saisir dans son expression originale, la rendant avec clarté dans notre langue française dont il s'était assimilé les règles pour les enseigner aux autres.

« Absorbé par cette vaste entreprise, M. le chanoine Crampon n'avait guère le loisir de participer aux recherches locales, qui forment le but principal de notre Société. C'était pourtant à bon droit qu'on l'avait admis le 9 novembre 1869, comme membre titulaire résidant parmi les Antiquaires de Picardie.

« Et quelle antiquité plus vénérable que celle de la Bible ? Combien l'intérêt général de nos origines chétiennes ne l'emporte-t-il pas sur l'histoire de nos provinces ? Notre collègue se fût fait un scrupule d'en distraire son esprit au profit de ces dernières. Les devoirs de la présidence qui lui fut déférée en 1885 l'y décidérent pourtant et nous eûmes alors la bonne fortune de goûter, dans une analyse qu'il nous présenta d'un style

sobre et élégant, les beautés de la chanson de geste intitulée Girart de Roussillon. Déjà en 1873, sans sortir presque du cadre ordinaire de son activité intellectuelle, il nous avait communiqué une intéressante étude sur les prédicateurs picards au XIIIe siècle.

« Mais si la grande œuvre à laquelle il avait voué sa carrière lui interdisait tout travail étranger de longue haleine, il prenait amplement sa part des labeurs obscurs d'autant plus méritoires que leur seule récompense est la satisfaction intime d'avoir contribué à la prospérité commune. Il ne se contentait pas d'assister régulièrement à toutes nos séances ; comme membre de la commission d'impression, il prêta à nos publications un concours dont j'ai eu le plaisir d'apprécier personnellement toute la valeur.

« Dans ce cabinet où son assiduité au milieu de ses livres permettait de le trouver à coup sûr, son érudition, sa science grammaticale, son expérience nous encourageaient à aller lui demander une solution, toujours certaine, à ces mille difficultés que suscite l'établissement d'un texte correct. Un accueil invariablement affable attendait le visiteur qui l'arrachait pour quelques minutes à une tâche dont l'importance ne pouvait cependant lui échapper malgré sa modestie ; mais il s'agissait de rendre service, et aussi bien dans les petites choses que dans les grandes, ce travailleur infatigable voulait avant tout être utile.

« La science pour la science n'est qu'un vain amusement, indigne d'un chrétien, à plus forte raison d'un prêtre. Son âme sacerdotale ne cherchait en approfondissant les textes bibliques qu'à faciliter aux simples fidèles les sublimes enseignements qu'ils contiennent. Aussi, le bien des âmes venait-il réclamer son ministère sous d'autres formes, il posait la plume sans murmurer.

« Pendant près de 40 ans, directeur de la Sainte Famille, il a pris un soin particulier de l'instruction des petits, perfectionnant les méthodes scolaires, ne dédaignant pas de composer à leur usage des livres élémentaires, mieux encore, présidant à la formation des humbles sœurs qui se sacrifient à la sublime vocation d'élever les enfants du peuple. Telles étaient ses occupations extérieures en temps de paix. Mais quelque grande cause menacée sollicite-t-elle son appui, l'éducation chrétienne compromise trouve en lui un champion prêt à la lutte. Il quitte tout pour prendre la direction d'un collège important, arraché par la violence à ses fondateurs, tient haut et ferme devant la persécution légale le drapeau de la liberté de l'enseignement secondaire et lorsque ses ennemis pour se débarrasser d'un si redoutable adversaire veulent, amère dérision, torturer la langue française pour frapper le fin lettré d'une mesure contraire au droit commun, l'autorité de son caractère, sa réputation comme éducateur déjouera leurs efforts.

« La crise passée, ni les fatigues du combat, ni l'âge qui avance ne lui semblent une raison suffisante pour jouir d'un repos bien justifié. Il n'a point encore achevé le cycle de ses études scripturaires, sa tâche ici-bas n'est donc point terminée. C'est la plume à la main qu'il devra tomber, heureusement la mort ne l'a brisée qu'au moment où elle arrivait au terme de son lumineux sillon. Dans la peine que nous cause une telle perte M. Crampon nous laissera le souvenir consolant d'une mission que Dieu même attendait de voir si bien remplie, pour lui accorder une plus ample couronne. »

Au cimetière de Franvillers, le Secrétaire perpétuel, M. Poujol de Fréchencourt, par une attention touchante, a bien voulu, en prononçant quelques mots inspirés par le cœur, déposer ce qu'il a appelé « une modeste fleur sur la tombe de son bien cher et vénérable ami et collègue. »

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° La Revue historique, juillet-août, septembre-octobre 1894. 2° Annales du musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, tome XXIX, n° 2. — Résumé de l'histoire de l'Egypte, par E. Amélineau. — 3° Le Journal des Savants, mai, juin 1894.

II. Les auteurs.

1° 1° Mémoire pour le sieur Antoine-Charles-Gabriel de Folleville contre le sieur Félix Musnier, général de division Mémoire du général Musnier en réponse au mémoire du sieur de Folleville, offerts par M. Poujol de Fréchencourt. — 2° L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glypticque, par Ed. Piette. — 3° Autour de Dammartin, notes de voyages, par l'abbé Marsaux. — 3° Mœurs et coutumes avignonaises des XIVe et XVe siècles, par M. Labande, lauréat de l'Institut. — 4° Album historique du Boulonnais, par M. A. de Rosny. — 5° Saint-Quentin dans l'antiquité et au moyen âge, par Théophile Eck. — 6° Origines françaises de l'Architecture gothique en Italie, par M. Enlart, archiviste-paléographe, ancien membre de l'Ecole française de Rome.

III. Sociétés françaises.

1° Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1893, nos 1-10. Mémoires, 2e série, 6e fascicule. — 2° Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron. Mémoires, tome XIV. Guide au musée de Rodez, 2e partie. — 3° Académie de Reims. Travaux, 1891-1892, tome II. — 4° Société archéologique de Bordeaux, tome XVIII, 2e, 3e et 4e fascicules. — 5° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 262 et 263. — 6° Académie de Poitiers, bulletin n° 317. — 7° Société archéologique du Finistère, 1894, bulletin, 5e livraison. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, 1er trimestre. — 9° Société régionale des Architectes du Nord de la France. L'Architecture et la Construction dans le Nord, mai 1894. — 10° Bul-

letin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXI, 3e livraison. — 11° Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, bulletin, tome XXX, n° 4. — 12° Mémoires de l'Académie d'Arras, 3e série, tome XXIV. — 13° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, janvier-avril 1894. — 14° Bulletin de l'Académie Delphinale, 4e série, tome VII. — 15° Société Archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin, tomes I, II, III, XIII. Le livre juratoire de Beaumont de Lomagne, publié par MM de Rencogne et Moulenq. — 16° Publications de la Société Archéologique de Montpellier, 2e série, n° 1. — 17° Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1892-1893. — 18° Société de Géographie. Comptes-rendus des séances, 1894, nos 10-14. Bulletin. 1894, 1er trimestre. — 19° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, tome XVI, n° 2. — Société académique de l'Aube. Mémoires, 3e série, tome XXX. — 21° Société archéologique, 3e série, tome II.

IV. Sociétés étrangères.

1° Société d'Emulation de Liège. Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège, par J. S. Rénier. — 2° Revue numismatique, 1894, 3e livraison. — 3° Nachrichten von der Koniggl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen, 1894, nos 1 et 2. — 4° Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand, 2e année, n° 1. — 5° Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, série V, vol. III, fasc. 4°. — 6° Quartalblatter des historichen Vereins für das Grossherzogthum Hessen, 1893, I Band, n° 9. — 7° Annales du Cercle archéologique de Waas, juin 1894. — 8° Bulletin de l'Institut archéologique liègeois, tome XXIII, 3e livraison. — 9° Société d'Archéologie de Bruxelles. Annuaire, 1894. Annales, tome VIII, 2e livraison. — 10° Institut archéologique du Luxembourg. Les Communes Luxembourgeoises, par Emile Tandel, tome VII. — 11° Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, tome XVI, 2e partie.

V. Revues périodiques.

1° Revue des questions historiques, juillet 1894. — 2° Annuaire de la Société française de Numismatique, mai-juin-juillet-août 1894. — 3° Revue de l'Art chrétien, 1894, 3e livraison. — 4° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens. nos 1199-1202.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 16 octobre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boucher, Boudon, Dubois, Durand, Duvette, Janvier, Josse, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. l'abbé Cardon, Colombier et Leroux, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

MM. Darsy et de Guyencourt s'excusent de ne pouvoir se réunir à leurs collègues.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique

adresse, pour la Société, plusieurs ouvrages provenant de la Belgique, de la Suisse, des Pays-Bas et des États-Unis.

Des lettres de part annoncent la mort de MM. Henri Morel et Octave de Septenville, membres non résidants, et de M. Cotteau, président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne.

— M. le Bibliothécaire de la Sorbonne remercie la Société d'un envoi de bulletins.

M. le Conservateur du musée de Picardie accuse réception de différents objets offerts au musée par notre Compagnie.

— M. Duhamel-Décéjean envoie quelques renseignements précieux à propos de l'acquisition d'un dossier, sur Moyencourt-en-Santerre, faite pour les archives de la Société par la commission du legs Beauvillé. Il veut bien y joindre une note nécrologique sur notre regretté collègue M. Remi Morel.

— M. Poujol de Fréchencourt appelle l'attention de l'assemblée sur plusieurs ouvrages, déposés sur le bureau :

1° *Les origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, par M. Camille Enlart.

2. L'envoi du Ministère de l'Instruction publique comprenant le cinquième volume des *Lettres de Peiresc*, *Le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, tome v, *l'Inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1157-1300 et quatre nouveaux volumes du catalogue général des ma-

nuscrits des bibliothèques publiques de France.

3. Plusieurs brochures offertes par M. d'Acy, dont deux intéressent particulièrement notre Compagnie : *Quelques silex trouvés à Montières, près Amiens* et *Silex taillés, du limon des plateaux de la Picardie et de la Normandie*: 4° Un important ouvrage acquis par la commission d'achat : L'*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux* XIe *et* XIIe *siècles* par E. Lefèvre Pontalis. 5° *Saint Quentin dans l'antiquité et au moyen âge. Découvertes faites en 1892 et en 1893*. Notice par Théophile Eck. 6° *Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieu* par L. Ricouard.

— MM. Albert Degouy avocat, et Ricquier, percepteur à Oisemont, remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

— M. le Président rend compte à l'assemblée de l'excursion faite récemment à Amiens par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. En l'absence du président, retenu à son grand regret hors d'Amiens, M. Dubois, vice-président, accompagné de M. le Conservateur du Musée de Picardie, de M. le Secrétaire perpétuel et de plusieurs membres de la Compagnie, a fait visiter à nos confrères du Midi, la cathédrale, le musée et les principaux monuments de la ville. M. Roux regrette que la date du voyage de la société archéologique du Tarn-et-Garonne, et différentes autres circons-

tances n'aient pas permis de lui faire un accueil plus hospitalier.

— M. l'abbé Boucher rend compte de l'excursion faite en juillet dernier, à Creil, à Saint-Leu d'Esserent et à Montataire. (1).

— M. Pinsard offre à la société un plan de St-Valery-sur-Somme, avec les anciennes fortifications ; plan qu'il a exécuté en 1873.

— MM. Jules de Valois, le Marquis de Bernes de Longvilliers et l'abbé Niquet, curé de Villers-sur-Coudun (Oise), présentés à la dernière séance comme membres titulaires non-résidants, sont admis en cette qualité.

L'ordre du jour appelle la lecture des rapports sur les différents concours de 1894.

La parole est donnée à M. Janvier. Il analyse les deux manuscrits présentés au concours d'histoire et formule ensuite les conclusions de la commission dont il est l'organe. Elles sont adoptées par la Société qui décerne le prix Leprince au mémoire intitulé : *Histoire du canton de Montdidier*, et une médaille d'argent à l'étude portant comme titre : *Notice sur Molliens-au-Bois et Molliens-au-Val.* A la suite de ce vote le Secrétaire perpétuel ouvre les enveloppes contenant les noms des concurrents. L'auteur du premier travail, le lauréat du prix Leprince, est M. l'abbé Godard, professeur à l'école libre de Saint-Stanis-

(1). Cette lecture a été imprimée dans le précédent bulletin.

las, d'Abbeville. Le second mémoire, honoré d'une médaille d'argent, est l'œuvre de M. Ernest Héren, instituteur adjoint de l'école Saint-Roch, à Amiens.

— M. Milvoy lit ensuite le rapport sur le concours de topographie.

La Société ayant adopté les conclusions de la commission décerne le prix Garnier à l'auteur du seul plan présenté, celui de la commune de Cagny. Le nom du lauréat est proclamé : c'est M. Maurice Firmin, élève du Lycée d'Amiens qui, déjà l'année dernière, a obtenu ce même prix.

— M. Collombier entretient l'assemblée de la trouvaille faite à la Neuville-les-Corbie (Somme), par M. François Marreau, d'un certain nombre de monnaies : six pièces en or de Louis XIII, des écus, des demi-écus et un demi-louis à l'effigie de Louis XIV. Cette dernière pièce est de 1645, celles d'argent portent différentes dates, la plus récente est de 1691. Plusieurs de ces monnaies ont été frappées à Amiens. Il n'y avait aucune trace d'enveloppe. On doit remarquer, ajoute M. Collombier, l'absence de monnaies d'or postérieures à 1645, c'est-à-dire pendant plus d'un demi siècle. Louis XIV ayant fait frapper de nombreuses pièces de ce métal à toutes les époques de son règne, il est permis de supposer qu'un trésor plus important avait fait primitivement l'objet de la cachette.

— M. Durand donne lecture d'une note sur une inscription découverte récemment par M. Pinsard

pendant les travaux faits pour l'établissement d'un aqueduc, près du portail Saint-Christophe de la Cathédrale d'Amiens. Cette lecture est renvoyée à la commission d'impression.

— M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. le Préfet. Elle annonce le vote par le Conseil Général de la subvention de cinq cents francs en faveur de la Société.

Des remerciements sont adressées au Conseil Général et à M. le Préfet.

— M. Poujol de Fréchencourt informe l'assemblée que, dans sa dernière séance, la Société d'Émulation d'Abbeville a solennisé d'une façon toute spéciale le cinquantenaire de l'admission de M. Prarond parmi ses membres et lui a offert à cette occasion une médaille d'or. M. Prarond appartient depuis quarante trois ans à notre Compagnie ; ne serait-il pas de bonne confraternité de se joindre en cette circonstance à la Société d'Emulation et d'adresser au savant historien du Ponthieu les compliments et les vœux de la Société des Antiquaires de Picardie ? L'assemblée à l'unanimité approuve la proposition du Secrétaire perpétuel et le charge d'être son interprête auprès de M. Prarond.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22809 à 22925.

Séance ordinaire du Mardi 13 novembre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM, Boucher, Boudon, Dubois Guerlin, Josse, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Antoine et de Guyencourt s'excusent par lettre de ne pouvoir se rendre à la séance.

MM. de Boutray, l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la réunion.

— Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'instruction publique annonce l'envoi de différents ouvrages provenant de l'Autriche, des Pays-Bas et des États-Unis,

— M. Prarond, président d'honneur de la Société d'Emulation d'Abbeville, ancien Conseiller Général, membre non résidant de notre Compagnie, remercie la Société d'avoir bien voulu unir ses compliments et ses vœux à ceux de ses confrères d'Abbeville à l'occasion de son cinquantenaire.

— MM. le Marquis de Longvilliers, l'abbé Nicquet et Jules de Valois remercient la Société de les avoir admis comme membres titulaires non-résidants.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention

de l'Assemblée un certain nombre d'ouvrages et de travaux déposés sur le bureau.

D'abord trois envois de notre laborieux collègue M. Charles Bréard.

1° Une étude intitulée : *Les vieux papiers du château de Prouzel.* 2° Une copie de l'acte par lequel Bernard de Moreaucourt renonce à un droit de terrage ou de champart en faveur de l'église de Moreaucourt (24 août 1276) et le moulage obtenu par l'entremise de M. Bréard, de deux sceaux qui se trouvent appendus à cet acte (1). 3° Une copie de l'aveu et dénombrement du fief des Marconnelles situé à Amiens aux environs de la porte de Beauvais, rendu le 27 septembre 1681, par Antoine Louvel, chevalier, seigneur de Fresnes (2). 4° La reproduction en cire de deux sceaux concernant la ville de Saint-Valery offerts par M. Pascal. 5° Une notice biographique sur Louis Gabriel de Gomer, don de M. Pinsard. 6° La photographie d'un plan de la ville et des environs de Péronne exécuté en 1779, don de M. le capitaine Carbon. 7° *Compte-rendu des travaux du* IXe *congrès russe d'archéologie précédé d'une étude historique sur la Lithuanie et antiquités frankes trouvées en Bohême*, offert par l'auteur, M. le baron de Baye. 8° *Prix et salaires à Amiens au* XVe *siècle*, par M. Georges Boudon. 9° *Notice*

(1). Archives nationales-titres domaniaux 9l 1546-1547.

(2). Archives nationales Rl 34, papiers des princes, Artois.

biographique sur M. Henri Debray par M. R. de Guyencourt.

L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un billet de part adressé par M. le Directeur et le Conseil de la Société Française d'archéologie annoncant le décès de M. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière et de M. Léon Palustre, l'un Secrétaire général et l'autre Directeur honoraire de cette savante compagnie. L'assemblée décide que mention sera faite au procès verbal de la séance des regrets profonds éprouvés par la Société des Antiquaires de Picardie en apprenant cette triste nouvelle. Elle prend une vive part à la douleur des familles de MM. de Laurière et Palustre et à la perte sensible faite par la Société française d'archéologie en la personne de deux de ses membres les plus distingués.

— M. Poujol de Fréchencourt lit ensuite une note de M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse. Notre collègue a remarqué dans le tome XXXIIe de nos mémoires à la page 252, l'énonciation suivante : « D'après E. Monnier cette chapelle (de Bellicourt) était autrefois dédiée à Saint-Barnabé, dans la suite elle le fut à Saint-Jean Baptiste : elle aurait été détruite à la Révolution ».

Voisin de Bellicourt, M. l'abbé Martinval n'a jamais entendu dire que cette chapelle ait changé de nom; elle est encore appelée la chapelle de

Saint-Barnabé. Elle est dépourvue actuellement de son mobilier et de son autel, mais elle existe toujours et le propriétaire de la terre de Bellicourt M. Gravet, d'Orléans, tient à ce qu'elle soit conservée en bon état.

— M. Guerlin a parcouru un des ouvrages offerts à la bibliothèque de la Société, intitulé : *Annales du Comité flamand de France* tome XXI, 1893. Il contient une étude sur le commerce entre la France et la Flandre au moyen âge d'après les tarifs de péage de Bapaume... par M. Finot, archiviste du Nord. On y remarque de nombreux détails concernant le commerce d'Amiens, l'analyse de procès intéressant l'histoire de nos relations commerciales. A la page septième se trouve le nom de *Pierron*, bailli d'Amiens, en 1202, nom qui ne se rencontre pas dans les historiens picards.

— La société, sur la proposition de M. le Président, décide que la séance publique aura lieu dans la grande salle de la Société Industrielle, le mercredi 28 novembre à 8 heures 1/2.

L'ordre du jour appelle la lecture des différents travaux qui sont appelés à figurer sur le programme de cette séance. M. le Président communique à l'assemblée sa monographie de l'église de Poix. Elle sera accompagnée de projections à la lumière oxydrique faites par M. Duchaussoy, professeur au Lycée.

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux de l'année et M. Dubois

lit une étude sur les amendes municipales à Amiens aux xveme et xvieme siécles, les trois lectures sont approuvées par l'assemblée et le programme de la séance publique est définitivement fixée de la manière suivante :

1° Monographie de l'Eglise de Poix par M. J. Roux, président ;

2° Compte rendu des travaux de l'année, par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel ;

3° Rapport sur le concours d'histoire, par M. Janvier ;

4° Rapport sur le concours de topographie, par M. Milvoy ;

5° Amendes municipales aux xveme et xvieme siècles par M. Dubois.

— MM. l'abbé Henri Debout, missionnaire apostolique à Arras, Paul Ansart, ancien vice président du conseil de préfecture de la Somme, Guilmont, agréé, et Paul Desavoye, étudiant, présentés à la réunion précédente, comme membres titulaires non résidants, sont élus en cette qualité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à neuf heures 1/4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réuuion sont inscrits sous les numéros 22926 à 22977.

Séance publique du 28 novembre 1894,

tenue dans la grande salle de la Société Industrielle sous la présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, de Witasse, membres titulaires résidants, et MM. Ansart, l'abbé Armand, de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cacheleu, l'abbé Cardon, Laurent Caron, Collombier, Delgove, Dournel, Narcisse Dupont, Emile Gallet, Graire, Guilmont, Hodent, Sarry, Lecomte, l'abbé Lesueur, Lupart, Henri Macqueron, le chanoine Marle, Mélin de Vadicourt, le lieutenant-colonel Morel, Pascal, Percheval, Poujol de Molliens, le commandant de Saint-Hilaire, Trouille et le chanoine Vitasse, membres non résidants.

Un nombreux auditoire a bien voulu répondre à l'appel de la société et témoigner par sa présence de l'intérêt qu'il porte à ses travaux. Plusieurs notabilités de la ville assistent à la séance.

— M. Roux, après avoir retracé en quelques lignes le but des Antiquaires, propose à l'assemblée de se transporter par la pensée, dans la charmante petite ville de Poix, pour y étudier l'église de cette localité, morceau d'architecture du plus haut intérêt. La description de ce monument, facilitée par

les projections à la lumière oxydrique dirigée par le très obligeant professeur, M. Duchaussoy, assisté de M. Sadon, secrétaire de la Société Industrielle, intéresse vivement l'auditoire. De nombreux applaudissements prouvent à M. Roux combien son travail a été gouté et apprécié.(1)

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture du compte rendu des travaux de l'année. Il souhaite la bienvenue aux membres nouvellement admis et rend un pieux hommage à la mémoire des confrères décédés.

— M. Janvier, rapporteur de la commission du concours d'histoire, donne une fine analyse de *l'Etude sur le canton de Montdidier*, qui a mérité le prix Leprince à son auteur et de la *Monographie de la commune de Molliens-au-bois*, dont le jeune historien est récompenseé par une médaille d'argent.

Le nom des lauréats est proclamé par M. le Président au milieu des applaudissements de l'assemblée.

— M. l'abbé Godard, professeur à l'école Saint-Stanistas d'Abbeville, auteur de l'histoire du canton de Montdidier, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance. M. Ernest Héren, instituteur adjoint à l'école Saint-Roch d'Amiens, vient recevoir la médaille d'argent qu'il a obtenue.

(1) La monographie de l'église de Poix, par M. Roux sera publiée dans la *Picardie historique et monumentale.*

— La parole est donnée à M. Milvoy, qui lit un rapport très précis sur le plan de la commune de Cagny présenté au concours de topographie. Le prix offert pendant plusieurs années par la veuve du savant et si regretté secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires, est délivré une dernière fois, grâce à la générosité de Madame Garnier.

— Le lauréat, M. Firmin, élève du lycée d'Amiens, reçoit des mains de M. le Président, aux applaudissements de tous, la récompense que malgré son jeune âge, il obtient pour la seconde fois.

La séance est terminé par une lecture fort originale et très documentée de M. Dubois, vice-président, sur les amendes municipales, à Amiens, aux XVème et XVIème siècles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures 1/4.

Séance générale du jeudi 29 novembre 1894,

tenue au Musée de Picardie, à 2 heures.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Billoré, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Armand, de Boutray, l'abbé Cardon, Comte, l'abbé Gossellin, le chanoine Marle, Mé-

lin de Vadicourt, Pascal, Poujol de Molliens, le président Sorel et le chanoine Vitasse, membres non résidants, assistent à la séance.

Se sont excusés par lettre de ne pouvoir y prendre part, MM. Boudon, de Calonne, Duhamel-Decéjean, Josse, d'Ablaincourt, Bréard, l'abbé Godard, de Jancigny, Lafollye, Macquet et de Marsy.

— Sur l'invitation de M. Roux, M. Sorel, président du tribunal civil de Compiègne, prend place à sa gauche.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de novembre et celui de la séance publique sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Duhamel-Decéjean, annonce la prochaine impression d'un manuscrit appartenant à la société comme ayant été présenté à ses concours. L'assemblée remercie M. Duhamel de lui avoir communiqué ce fait et décide à ce propos que, pour éviter toute surprise à l'avenir, la clause suivante sera insérée dans le programme des concours : *l'auteur ne pourra faire imprimer le mémoire présenté sans l'autorisation expresse de la société.*

— M. l'abbé Marsaux adresse quelques observations au sujet du compte-rendu de l'excursion du 25 juin dernier.

La main, dit-il, figurant sur la colonne de Mene-

villers parmi les instruments de la Passion, rappelle les soufflets que reçut N.-S. Jésus-Christ. C'est aussi l'emblême de la sybille Tiburtine qui prédit cette circonstance de la Passion. A Saint-Martin-au-bois, M. l'abbé Marsaux a remarqué une porte du XVIe siècle ornée précisément de la représentation des sybilles.

— MM. l'abbé Debout, Guilmont et Ansart remercient la société de les avoir admis comme membres non residants.

M. le Ministre de l'Intruction publique adresse à la société des ouvrages provenant des États-Unis et annonce que la 19e session du Congrès des sociétés des beaux-arts des départements est fixée au 20 avril 1895.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau des ouvrages offerts par le M. le Préfet de la Somme, M. l'abbé Armand, M. l'abbé Debout, Mgr Barbier de Montault et M. le Vicomte de Sanchez de Baëna. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale ensuite à l'attention de l'assemblée l'importance et l'intérêt de plusieurs publications adressées par la Société Smithsonnienne, et d'un volume — compte-rendu de la session des sociétés des Beaux-arts en 1894 — offert par le Ministère de l'Instruction publique à la sollicitation de M. Guerlin.

Ce dernier ouvrage contient deux intéressantes études de notre collègue, sur le sculpteur picard

Vimeux et sur les manuscrits des Clarisses d'Amiens. La Société remercie vivement M. le Ministre de ce don et M Guerlin de sa bienveillante intervention.

— M. de Guyencourt présente à l'assemblée une planche gravée sur cuivre, au burin, d'un portrait de du Cange. Elle est très bien conservée mais le nom de l'auteur a été supprimé. Elle vient d'être acquise d'un brocanteur de Paris pour le Musée de Picardie.

L'ordre du jour appelle la discussion du programme des concours.

Le libellé des concours fondés par MM. Le Dieu et Leprince et par Mme Pinsard est maintenu intégralement, mais il sera valable pour deux ans, soit 1895 et 1896.

Il n'y aura donc pas lieu de discuter le programme des concours en 1895. Le prix Garnier est supprimé.

— La parole est donnée à M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, pour la lecture d'un travail sur la *Croix de Broyes*.

Cette croix très remarquable est en chêne lamé d'argent ; elle mesure 0,58 centimètres de hauteur. Sa décoration consiste en filigranes habilement disposés, formés d'un fil d'argent enroulé autour d'un second fil de même nature de façon à former avec le premier un tout recouvert de stries très réguliéres. Le revers de la croix est décoré d'ornements estampés. Les branches, terminées en forme de fleurs de lys, sont ornées de médail-

lons quadrilobés contenant les figures des quatre évangélistes accompagnées des animaux qui caractérisent chacun d'eux. Au centre se trouve un Christ. La croix de Broyes (Oise) n'a point d'histoire, on sait seulement qu'elle fut donnée à l'église qui la possède aujourd'hui par le chanoine Bertin de Saint-Maurice, décédé en 1808. M. l'abbé Armand pense que cette croix servit d'abord de reliquaire et après avoir subi plusieurs transformations à diverses époques, fut utilisée comme croix processionnelle. Il lui attribue au moins dans sa première partie, une haute antiquité. Elle est du reste admirablement conservée.

M. Durand serait d'avis, vu son analogie remarquable avec la croix de Bray-lès-Mareuil, que l'on peut voir au Musée de Picardie et qui a été d'ailleurs publiée dans l'album archéologique de la Société, que la croix de Broyes date seulement du XVIe siècle. Il ne pense pas qu'elle ait subi aucune modification ou transformation. Plusieurs membres de l'assemblée se rangent à l'avis du savant archiviste de la Somme.

Les applaudissements ont accueilli l'étude fort complète de M. l'abbé Armand.

M. le Président lui adresse les remerciements de la Société et le prie de transmettre l'expression de sa gratitude au Conseil de fabrique de Broyes qui a bien voulu autoriser le transport à Amiens du remarquable objet que l'assemblée vient d'examiner avec le plus vif intérêt.

— M. Billoré présente une certaine quantité de monnaies trouvées à la cathédrale sous une boiserie. Elles offrent peu d'intérêt. Un objet découvert au même endroit paraît être une agrafe de vêtement.

— Une discussion générale s'élève à propos du nouveau pavage de la Cathédrale, entrepris sous l'habile direction de notre collègue, M. Billoré, qui donne à ce sujet d'intéressants renseignements.

Il ressort de ce débat que la majorité des membres de l'assemblée est d'avis qu'il ne faut en aucun cas restaurer une inscription ancienne. On doit la recopier le plus exactement possible, en conservant soigneusement la pièce originale. Quelque mutilée qu'elle soit, aurait-on plusieurs titres écrits pour la reconstituer, on doit la laisser telle qu'elle est. C'est un document qui fait foi. L'assemblée insiste sur la nécessité de ne point altérer les anciennes inscriptions, d'en prendre des fac-simile et autant que possible de les conserver.

C'est précisément ce que M. Billoré se propose de faire. La Société décide qu'elle fera exécuter un double du plan tracé par notre collègue, contenant toutes ces inscriptions avec la place exacte où elles se trouveront.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22978 à 23025.

Séance ordinaire du mardi 11 décembre 1894,

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, de Louvencourt, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse,

MM. Codevelle, Collombier, Dupont et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine et Darsy s'excusent par lettre de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— MM. le Mis de Longvilliers, Debout et Niquet remercient la société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

M. Trudon des Ormes donne sa démission de membre de la Société.

Le Secrétaire perpétuel offre à l'assemblée, au nom de M. Lennel, la photographie de deux statues assez remarquables. L'une, dans l'église de Montonvillers, représente saint Antoine ; la seconde conservée au château est celle de saint Adrien. Des remerciements sont votés à M. Lennel.

— M. Duchaussoy, professeur au lycée

d'Amiens, remercie la Société de lui avoir complété la collection de l'album archéologique. Sa lettre contient en outre de curieuses observations sur les coutumes funèbres de plusieurs villages de la Somme et du Pas-de-Calais.

— M. Darsy insiste, par lettre, pour que ses dernières recherches sur le donateur des orgues de la Cathédrale d'Amiens soient publiées dans le bulletin. M. le Président, au nom de la commission d'impression, explique pourquoi il n'avait pas été jugé nécessaire de reproduire intégralement cette étude, contenue en grande partie dans un précédent numéro du bulletin. Après délibération l'assemblée décide que la notice de notre collègue sera prochainement publiée, mais conjointement avec le travail de M. Dubois sur le même sujet.

— M. Guerlin offre à la Société, au nom de l'auteur, deux volumes assez rares intitulés : *Annales de la Peinture* par Etienne Parrocel. Des remerciements sont votés au donateur. M. Guerlin, signale un travail de Mlle Stock sur l'église de Saint-Riquier, sur plusieurs saints d'origine anglaise ou irlandaise venus en Picardie, principalement sur saint Caidoc et saint Fricor, enfin, une note sur la famille Pingré, parue dans la *Curiosité universelle*.

— M. Dubois communique à l'assemblée le résultat de ses recherches sur quelques œuvres d'art exécutées pour la confrérie de Notre-Dame du

Puy. Les patientes investigations de notre collègue lui ont appris les noms, inconnus jusqu'ici, de plusieurs des peintres qui exécutèrent de magnifiques tableaux pour cette association religieuse, artistique et littéraire.

M. le Président, interprête des sentiments de l'assemblée, remercie M. Dubois de son intéressante lecture.

M. Boudon, dans une étude documentée, et néanmoins très humoristique, combat les assertions d'un journal amiénois sur la situation du lieu dit la *Vallée de Misère*, à Amiens. Elle ne se trouvait pas, dit-il, du côté de la rue Saint-Dominique. Il est de notoriété publique, parmi les personnes s'occupant tant soit peu de la topographie du *Vieil Amiens* que cet endroit, devenu le fief de Moyenneville, était situé près la rue Dejean et la rue de la Vallée qui lui a dû son nom. M. Boudon s'inscrit également en faux contre l'existence supposée, à Amiens, d'un palais romain, dit le Châtelet. Il n'admet pas davantage l'opinion absolument erronée, d'après laquelle les personnages sculptés à l'extérieur de la Cathédrale, près le portail de Saint-Christophe, seraient des Espagnols ouvrant leur fameux sac de noix, allusion à la prise d'Amiens au XVIe siècle. Ce sont tout simplement des Waidiers tenant un sac rempli des produits de leur fabrique. L'inscription du XIVe siècle qui accompagne cette petite scène, le prouve surabondamment. Cette lecture est fort applau-

die et le Président remercie l'auteur au nom de ses collègues.

— M. Poujol de Fréchencourt donne le résumé d'un intéressant travail de M. Charles Bréard sur les archives du château de Prouzel, (Somme). A la suite de cette lecture l'assemblée décide le renvoi à la commission d'impression de l'étude intitulée : *Les vieux papiers du château de Prouzel.*

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau. Mais l'assemblée ne comprenant pas exactement la moitié plus un des membres résidants, les élections sont, d'après le règlement, renvoyées à une réunion ultérieure fixée au mardi 18 décembre.

La séance est levée à 8 h. 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23026 à 23040.

Séance supplémentaire du mardi 18 décembre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Oudin, Roux et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance ;

MM. de Louvencourt et Poujol de Fréchencourt s'excusent de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis.

M. le Baron de Bonnault d'Houet et M. Guerlin offrent plusieurs brochures à la Société. Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du bureau.

Après divers scrutins, sont élus :

M. Joseph Roux, président.

M. Robert Guerlin, vice-président.

M. Robert de Guyencourt, secrétaire annuel.

Ces messieurs formeront avec M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel et M. Duvette, trésorier, le bureau pour l'année 1895.

La séance est levée à 8 heures 1/4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23041 à 23049.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1893-1894

Par M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel,

Lu à la Séance Publique du 28 Novembre 1894.

Mesdames, Messieurs,

CE QUE JE SAIS LE MIEUX : C'EST MON COMMENCEMENT.

Oui. — La phrase stéréotypée, par laquelle je me fais un devoir de réclamer l'indulgence d'une assemblée d'élite et de déplorer ma propre insuffisance se présente tout d'abord à ma pensée. Mais ensuite ?... Et dire que mon éminent prédécesseur, M. Garnier, a su varier, d'une façon charmante, les 48 comptes-rendus qu'il a donnés en séance publique de 1839 à 1887 ! Je ne suis qu'au cinquième et déjà ma courte science est en défaut.

Vous me permettrez donc, Mesdames et Messieurs, pour éviter toute redite, de passer l'exorde sous silence et d'arriver immédiatement au fait, c'est à dire, au résumé de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler et à la situation présente de notre Compagnie.

Je voudrais néanmoins répondre auparavant à

un double reproche qui m'a été adressé. Je fais, parait-il, trop de compliments à mes collègues et mon rapport n'est point une œuvre assez personnelle.

Ceux qui me trouvent bienveillant à l'excès devraient s'inscrire parmi les membres de la Société et venir prendre part à quelques unes de nos séances. Ils verraient que nous formons une véritable famille, ils assisteraient à des discussions toujours marquées au coin de la plus exquise politesse. Les opinions peuvent être différentes et s'affirmer quelquefois avec chaleur, l'amitié reste la même. On a vigoureusement combattu pour et contre l'appellation de camp romain ou gaulois, de style gothique ou ogival, mais au sortir de la réunion toutes les mains se cherchent et se serrent affectueusement. — Dès lors pour quoi ne pás avoir un mot aimable pour d'aussi excellents confrères ?

Cependant, voulant me faire pardonner cette première faute, — si faute il y a, — je promets, à ceux qui n'aiment point les compliments, d'en être désormais très sobre et de rayer impitoyablement dans mon compte-rendu ces qualificatifs si doux à l'oreille : savant, — éminent, — infatiguable, — trés érudit collègue ; étude intéressante, — documentée, — savante, — remarquable. Il suffira à mes confrères de savoir que si ces mots ne paraissent pas sous ma plume, ils demeurent absolument dans ma pensée.

Il est bien difficile, au secrétaire perpétuel de notre Compagnie, de sastisfaire ceux qui réclament de lui une appréciation personnelle des travaux dont il rend compte. Les travaux sont très nombreux ; le rapport doit les mentionner tous. Il est par là même très long et suffisamment soporifique. Que serait-ce s'il était doublé par des considérations, peut-être intéressantes, — je me flatte et j'oublie déjà ma promesse en employant un qualificatif, — mais dont le moindre défaut serait de retarder indéfiniment l'heure de votre coucher.

Nos séances du second mardi de chaque mois ont été très suivies.

Les membres non résidants sont venus y prendre part, de plus en plus nombreux, et en augmenter l'intérêt. Si vous le voulez bien je vais vous ouvrir toutes grandes les portes de notre salle, au musée de Picardie et vous pourrez vous rendre compte, en assistant à chacune de nos réunions, de l'importance et du charme, — oui du charme, — de nos travaux.

Et d'abord nous voici en assemblée générale, le lendemain de la séance publique. On discute à perte de vue le programme des concours de l'année suivante. Chacun indique un moyen infaillible pour attirer de nombreux concurrents, pour susciter des œuvres remarquables et atteindre ainsi le but proposé par la Société et ses insignes bienfaiteurs.

Bref, après avoir projeté plusieurs changements, remué passablement d'idées, fort bonnes pour la plupart, on s'aperçoit que souvent le mieux est l'ennemi du bien et les programmes pour 1894 demeurent à peu près ce qu'ils étaient antérieurement. Notons cependant que si le prix de topographie est encore maintenu, grâce à la libéralité des héritiers de Madame Garnier, — et nous les prions d'agréer nos plus sincères remerciements, — il ne figurera plus sur le programme des concours de 1895.

Depuis plusieurs années M. Pinsard a généreusement offert un prix destiné à récompenser un travail sur l'époque préhistorique en Picardie. Personne jusqu'ici n'a osé aborder, d'une façon complète, ce sujet fort intéressant, mais qui suppose des connaissances tout à fait spéciales. En présence de cette grève de concurrents notre excellent collègue a cru sage de supprimer le prix. Nous le regrettons ; peut-être M. Pinsard s'est-il découragé au moment où l'ouvrage allait éclore. Il ne nous en reste pas moins à acquitter envers lui une dette de reconnaissance pour ses bonnes intentions et nous la soldons ici de grand cœur.

La grave question des programmes étant définitivement fixée, M. Macqueron, membre non résidant, secrétaire de la Société d'Emulation d'Abbeville, communique à l'assemblée une série d'œuvres du graveur abbevillois Lenfant. Elles ont pour titre : Epitaphes inventées par M. Blasset d'Amiens. Il donne ensuite lecture d'un dialogue

en vers, de la fin du XVIeme siècle, entre la Terre et l'Ombre d'Hernandez Tello, le célèbre général espagnol, qui après s'être emparé d'Amiens par surprise, fut tué pendant le siège de cette ville par Henri IV. A M. Macqueron succède M. Pinsard qui lit plusieurs travaux accompagnés, comme toujours, de dessins et de plans. C'est d'abord une note sur la crypte de Poix ; puis le récit d'une promenade archéologique dans le canton de Nesle, à Buverchy et à Hombleux ; une étude sur les objets trouvés dans les 233 sépultures mérovingiennes découvertes à Cayeux-en-Santerre, dont les fouilles ont eu lieu sous la direction de notre collègue, M. Leblan ; c'est ensuite la description de quelques pièces tout-à-fait remarquables, figurant dans le musée que M. Leblan à réuni à Caix-en-Santerre, entre autres une fibule en or montée sur bronze. Elle date du VIeme siècle. La vue et surtout la possession de ce bel objet ferait battre le cœur de plus d'un archéologue. Enfin M. Pinsard après avoir parléd'une trouvaille faite dans une maison rue de la République, à Amiens, termine par la description d'une hachette en églogyte, appartenant à M. le Comte de Landreville, trouvée sur le territoire de Guignemicourt.

Vous pouvez constater, Mesdames et Messienrs, que la première séance de l'année 1893-1894 a été bien remplie, et je ne parle ici que des travaux d'une certaine importance. Relater toutes les questions traitées verbalement, entre autres, celle des

anciennes plaques de cheminée, si recherchées de nos jours, dont nous a entretenus M. le Comte de Marsy, m'entrainerait trop loin.

Les réunions de décembre et de janvier, fort importantes, au point de vue de la marche régulière de la Société, offrent moins d'intérêt pour le public. Elles ont été à peu près remplies par les élections, très pacifiques du reste, véritable modèle en ce genre. Nulle intrigue, nulle pression, bien souvent l'électeur est obligé d'insister pour vaincre la grande modestie de l'élu ; et encore n'y arrive-t-il pas toujours. Puis viennent les discours d'installation, la prise de possession solennelle du fauteuil de la Présidence, le rapport, tonjours clair et précis, de notre trésorier, M. Duvette, et la nomination des différentes commissions.

La séance du mois de février a été consacrée à entendre la lecture de deux œuvres de longue haleine. M. Roux a donné un compte-rendu de l'histoire de Saint-Valery dont je puis, sans manquer à ma promesse, louer ici tout le mérite, car l'auteur, M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville, curé de Saint-Vulfran, n'appartient pas à notre Compagnie. M. Durand a bien voulu lire ensuite une étude sur l'église Saint-Germain, d'Amiens. Elle doit être publiée dans un des fascicules de *la Picardie historique et monumentale.*

Entre temps M. de Puisieux, à l'exemple de M le Comte de Marsy, nous parle des anciennes plaques de cheminées. On en conserve plusieurs

à Reims, parait-il. Notre confrère en a remarqué une, intéressante pour notre région. Elle porte un écusson aux armes des familles Pingré et d'Aguesseau. Il espérait l'acquérir pour le Musée, mais le propriétaire n'a point voulu s'en dessaisir.

Au mois de mars, M. Collombier informe l'assemblée que plusieurs trouvailles de monnaies ont été faites à Abbeville, à Corbie, à Démuin, à Equennes et à Gapennes. Puis il décrit, en numismate consommé, les pièces découvertes en ces différents endroits.

M. de Calonne prend ensuite la parole pour nous résumer un chapitre de son histoire d'Amiens. Il explique la topographie de la ville, son organisation politique et hospitalière et le jeu de ses corporations au XIIIeme siècle, lorsque s'élève le chef-d'œuvre de Robert de Luzarches.

J'ai omis de vous dire, qu'en assemblée générale M. le Comte de Marsy avait demandé que l'un de nous se chargeât de rechercher et d'indiquer les limites précises de l'ancienne Picardie. Question très délicate, qui a embarrassé beaucoup d'historiens. Elle n'a pas encore été résolue d'une façon satisfaisante.

Aussi bien M. le chanoine Marle en a-t-il profité pour adresser à la Société, dans la séance du mois de mars, une étude sur la prospérité agricole de Béthune au Xeme siècle, l'importance de son marché aux grains et la réglementation du commerce de cette précieuse denrée.

Cette réunion s'est terminée par la lecture d'une notice de M. Ris-Paquot sur les vignettes du papier de la Généralité d'Amiens, depuis son origine jusqu'à la Révolution. Pensez-vous, Mesdames et Messieurs, que l'on puisse faire sur ce sujet un travail intéressant, capable de retenir ouverts à neuf heures et demie du soir, bien des yeux prets à se fermer? Si vous n'en croyez rien, lisez, dès qu'il paraîtra, le bulletin dans lequel sera publiée l'étude de M. Ris-Paquot, accompagnée de photographies et de nombreux dessins. Vous répondrez ensuite à ma question.

Un de nos nouveaux collègues, M. Comte, propriétaire de la villa des Rochers et du musée qu'elle renferme, maintes fois visités par les pèlerins de N. D. de Brebières, a envoyé, pour la réunion du mois d'avril, une note avec dessins sur les Fonts Baptismaux de l'ancienne église d'Albert et sur la partie gisante d'un moulin antique, trouvée dans la même localité. La vieille meule en grès, avec son mascaron représentant une tête humaine, est particulièrement intéressante. Fonts Baptismaux et meule ont été acquis par M. Comte ; ils iront retrouver à la villa des Rochers, le curieux polissoir de Béhencourt.

Pendant la même séance, M. Pinsard fait différentes communications. Il nous parle d'abord d'une enceinte fortifiée, dont les fossés et l'agger sont bien conservés. Elle se trouve située sur le territoire de Mailly-Maillet, elle est peu connue, et lui

a été indiquée par son collègue et ami, M. Comte. Plusieurs fosses intéressantes par leurs formes peu communes et remontant à une haute antiquité se rencontrent également dans le bois de Mailly. M. Pinsard en donnne la description ainsi que celle de la butte de Martinsart, connue sous le nom de la Montinette. Elle recouvre une superficie de 1030 mètres et ne peut-être confondue avec une butte de moulin. Au moyen âge le seigneur du lieu l'utilisait, dit la tradition, pour y réunir ses vassaux. Inutile d'ajouter que ces notes, selon la louable habitude de M. Pinsard, sont accompagnées de plans et de dessins.

Pour ne ne pas scinder une intéressante discussion, qui s'est poursuivie pendant plusieurs séances, j'en rapporte ici les principales phases. A propos de la monographie de la Cathédrale d'Amiens, publiée dans le premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*, un de nos vénérés doyens, dont la pensée, la mémoire et la plume sont toujours jeunes, M. Darsy, vient rompre une nouvelle lance en faveur d'Alphonse Le Mire et de Massine de Hennaut, sa femme. Il résume les principaux arguments développés dans un précédent travail, inséré au onzième volume de nos bulletins, et proclame de nouveau, à la suite des principaux historiens picards, Le Mire véritable donateur des grandes orgues de la Cathédrale. M. Dubois ne veut pas abandonner son champion, il rentre en lice et rappelle les pièces

sur lesquelles il s'est basé pour faire tout au moins partager cet honneur à un riche bourgeois d'Amiens, Jacques Frérot. MM. de Calonne et Durand estiment qu'il est possible de concilier les deux opinions. D'après eux Frérot aurait été le principal bailleur de fonds et Le Mire se serait plus spécialement occupé de l'exécution du projet, ce qui l'aurait mis davantage en évidence.

La réunion tenue au mois de mai se trouvait être, à peu de jours près, l'époque anniversaire du décès de M. Henri Debray. La Société ne pouvait l'oublier et M. de Guyencourt a bien voulu, dans une notice biographique très complète, payer en partie du moins, la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers cet insigne bienfaiteur.

Après cette lecture, nous entendons par procuration un de nos membres non résidants, qui, malgré son éloignement, n'oublie pas de nous faire profiter de ses travaux et de ses recherches. M. de Jancigny, ancien directeur des Contributions Indirectes, communique à la Société la copie d'une charte, en français, d'Adélaïde d'Avesnes, dame de Guyse, du 19 février 1189. Cette copie est accompagnée de notes historiques et explicatives. Comme le pense avec raison notre collègue, cette charte française, de 1189, serait d'un grand intérêt si on la possédait en original. Mais il n'en existe qu'une copie de 1564, attestée il est vrai par deux notaires. Plusieurs de nos confrères —

peut-être un peu méfiants, défaut pardonnable à un antiquaire — se demandent si la copie de 1564 n'est pas une traduction. Cette hypothèse leur semble assez probable.

M. Guerlin prend ensuite la parole et signale un article d'un journal anglais, *l'Académia* dû à la plume de Melle Stockes. Il s'agit de plusieurs coutumes funéraires du comté de Wexford, identiques à celles que M. Darsy a retrouvées de nos jours dans les environs de Gamaches; notamment l'usage de placer de petites croix de bois à différents endroits lors du transport d'un défunt. MM. de Guyencourt et de Puisieux ont constaté l'existence de la même coutume dans le Pas-de-Calais. Melle Stockes en attribue l'introduction, en France, à des missionnaires irlandais. M. Guerlin communique ensuite à l'assemblée quelques renseignements utiles pour les généalogistes picards.

Il a découvert sur un livre d'heures du XVIeme siécle, de la bibliothèque de l'Arsenal, le nom de Thoinette Desprez, femme de Philippe de la Vallée, d'Amiens ; puis, dans l'épitaphier du Vieux-Paris, l'épitaphe de Louis Bourdon et de Catherine Lemaire, sa femme, accompagnée d'armoiries. Enfin le XXXIIIeme volume du *Magasin pittoresque* contient les comptes des frais de dernière maladie, aumônes, legs et funérailles d'une veuve Amiénoise, nommée Margheritain. Elle vivait au XIIIeme siècle,

La séance du mois de juin a été très chargée. Pour ne point abuser de votre indulgence je dois,

à mon grand regret, peut être aussi à celui des collègues qui nous ont fait passer une agréable soirée, tailler et trancher impitoyablement dans des œuvres dignes d'un meilleur sort.

M. Pinsard, toujours sur la brèche — vous me permettrez, Messieurs les austères, cette simple constatation d'un fait — M. Pinsard, dis-je, nous adresse, encore aujourd'hui, de nombreuses communications. Il informe la Société que dans les terrassements, exécutés à la citadelle pour creuser un bassin destiné aux ébats aquatiques de nos chers soldats, il a reconnu des fondations importantes qui ne peuvent être que celles de l'ancienne église Saint Sulpice. Sur le versant opposé de notre ville, au lieu-dit le mont Thomas, mine inépuisable et véritable Eldorado des fanatiques de l'époque gallo-romaine, on a trouvé différents objets en bronze et un bracelet en lignite. Dans la propriété de M. Objois, rue du Boucaque, nouvelles découvertes signalées par M. Gallet. Ce sont des débris de murailles et des bases de colonnes d'ordre ionique. Par mégarde sans doute les antiques propriétaires de ce monument avaient laissé au milieu de ces ruines une ravissante lampe gallo-romaine, en terre rouge, portant l'estampille d'Eucaris. Peut être brûlait elle devant une statuette en bronze, de la même époque, découverte jadis, rappelle M. Gallet, sur cet emplacement. Ai-je besoin d'ajouter que toutes ces choses nous ont été décrites par M. Pinsard

avec accompagnement de plans et de dessins.

C'est encore à lui que nous devons un rapport sur les nombreuses trouvailles faites par M. Comte au moment de la démolition de l'église d'Albert. Elle se trouvait précisément placée au dessus d'un ancien cimetière. Aussi M. Comte a-t-il recueilli dans les tombes, mises à jour, plusieurs poignards, lances, agrafes et autres objets de bronze, une tresse en filigrane de cuivre, des vases merveilleusement conservés, une bassine en bronze, de très anciens fragments d'étoffes de laine, un modillon en pierre représentant une tête d'animal, des monnaies d'Amiens, d'Abbeville, de Corbie, de Douai, de Noyon. Les dates assignées à ces différents objets s'échelonnent de l'époque gallo-romaine au XIIeme siècle. On ne saurait, dit avec raison M. Pinsard en terminant sa lecture, trop remercier M. Comte de la gracieuseté avec laquelle il a fait part à la Société de toutes ses découvertes.

Ce n'est pas seulement à Albert que le chercheur attentif recueille ces nombreux documents de pierre et de bronze à l'aide desquels s'écrivent les origines de notre histoire. On en trouve un peu partout dans notre région.

C'est ainsi que M. de Guyencourt nous annonce la découverte, dans une tranchée pratiquée près du portail saint-Christophe de la Cathédrale, d'une inscription Mérovingienne portant le nom de Belsoaldus. Disons immédiatement, pour com-

plèter l'historique de cette inscription, qu'à la séance du mois d'octobre M. Durand, après avoir annoncé que M. Pinsard en a fait don au Musée de Picardie, veut bien fournir à l'assemblée quelques renseignements à son sujet. Elle paraît remonter au VIIeme siècle et offre le type habituel des inscriptions chrétiennes amiénoises de cette époque. Elle présente notamment plusieurs analogies avec celle trouvée récemment à Castel (Somme) et décrite par le Baron de Bonnault d'Houët dans le Bulletin Monumental. Cette dernière inscription, fort remarquable, vient d'être acquise par la Société et déposée au Musée de Picardie.

Je vous parlais il n'y a qu'un instant, Messieurs, des nombreuses découvertes faites à Amiens, au lieu dit le mont Thomas. La rue Fossé-Bordier ne lui cède en rien sous ce rapport.

Trente tombes, des monnaies antérieur s à l'an 200, un bracelet en bronze, un collier, des verreries ont été trouvées en cet endroit, et bien près de là un fragment d'inscription. Ce dernier objet a été acheté pour le Musée; par une heureuse chance M. de Guyenconrt a pu le rapprocher d'un autre fragment, appartenant au Musée depuis 1890, dont il complète l'inscription. Ces différentes découvertes ont donné lieu à une intéressante communication de M. Collombier. Pardon, Messieurs, je m'aperçois que ce malheureux adjectif, *intéressant*, vient malgré ma promesse se

placer sous ma plume. Je ne l'effacerai point ; il est trop bien à sa place, et puis, qui ne connait la réelle compétence de M. Collombier en ces sortes de choses.

Notre séance de juin n'est pas encore terminée ; deux membres, non résidants, M. Lafollye, architecte, et M. Henri Macqueron, secrétaire de la Société d'Emulation, sont venus l'un de Paris, l'autre d'Abbeville, pour nous rendre compte du Congrès tenu, peu de jours auparavant à Saintes et à la Rochelle, par la Société Française d'archéologie.

Ils le font en excellents termes et intéressent vivement l'assemblée. Après les plus chaleureux applaudissements de tous, M. le Président tient à remercier nos aimables collègues de la peine qu'ils ont prise en venant jusqu'à Amiens et du plaisir qu'ils nous ont causé. Enfin dernière lecture pour clôturer dignement cette mémorable réunion. Elle est faite par M. de Calonne, qui a pris pour sujet l'époque si curieuse de l'histoire d'Amiens pendant les dernières années du règne de Henri IV.

Notre Compagnie, suivant en cela l'exemple de plusieurs autres Sociétés savantes, avait résolu de faire à la fin de juin une promenade archéologique. Sur la proposition de M. le Président, il fut décidé que l'on irait visiter la belle église gothique de Saint-Martin-au-Bois, dans le département de l'Oise. La séance de juil-

et a été consacrée à entendre le rapport de M. Janvier sur cette excursion. La description de l'église de Ménévillers, de la curieuse colonne de style renaissance que l'on remarque sur la place de ce village, des bâtiments claustraux et de l'ancienne église abbatiale de Saint Martin-au-Bois, de ses stalles remarquables, rien n'a été omis dans le compte-rendu très complet de notre collègue. Il n'a eu garde d'oublier les fraternelles agapes pendant lesquelles les excursionnistes ont échangé avec beaucoup d'entrain et de gaieté leurs impressions sur cette charmante journée. Cependant je reprocherai à notre trop modeste rapporteur une importante omission. Pourquoi n'a-t-il pas parlé du toast de M. le Président, toast accueilli par les plus vifs applaudissements? C'est en effet à Saint-Martin-au-Bois que M. Roux nous a appris la bonne nouvelle de la remise d'une médaille d'or à M. Janvier, par le Conseil Municipal d'Amiens, en reconnaissance de ses nombreux et savants travaux sur notre vieille cité. Vous vous joindrez à nous, je n'en doute pas, Messieurs, pour féliciter M. Janvier de cet honneur bien mérité. Laissez moi ouvrir ici une parenthèse pour unir dans nos applaudissements, au nom du lauréat de la Municipalité Amiénoise, celui de M. Soyez honoré, par N. S. P. le Pape, de la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

A propos de l'excursion de Saint-Martin-au-Bois, je ne veux pas oublier la note adressée à la

Société par l'un des excursionnistes, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, note lue pendant cette séance.

Nous avons entendu ensuite la lecture de M. Roux sur le clocher roman de l'Eglise de Cauffry (Oise). Puis M. de Guyencourt nous a entretenus de la visite faite au Musée de Picardie et sur les terrains de Saint-Acheul par le Congrès géologique de France sous la présidence de M. de Mortillet.

Après le compte-rendu fait par M. Durand, d'un ouvrage de M. Enlart, lauréat de la Société, sur l'architecture gothique en Italie et l'Ecole Cistercienne, la séance s'est terminée par le dépôt des mémoires présentés aux concours et la nomination des commissions destinées à en apprécier le mérite. Nous nous sommes quittés en nous souhaitant d'excellentes vacances et en nous donnant rendez-vous au mois d'octobre.

La promenade à Saint-Martin-au-Bois, faite par un temps ravissant, bien qu'un peu chaud, avait eu grand succès. Une seconde excursion fut décidée et à la fin de juillet nous partions plus nombreux encore, pour Creil, saint Leu d'Esserent et Montataire. Une agréable surprise nous était réservée en arrivant à Creil. Nous y trouvions M. le Comte de Marsy, M. le président Sorel et M. Lafollye, architecte à Paris. M. l'abbé Boucher, élu à l'unanimité secrétaire rapporteur s'est acquitté de sa tâche avec le talent et la verve que vous lui con-

naissez. A la séance de rentrée, le troisième mardi d'octobre, il a rendu compte à l'assemblée de cette seconde promenade. Ceux d'entre nous qui n'avaient pu accompagner leurs collègues ont dû vivement le regretter en entendant la description des deux églises de Creil, si curieuses chacune dans leur genre, de la merveilleuse église de Saint-Leu d'Esserent et du vieux château de Montataire, où le plus gracieux accueil nous a été fait par les possesseurs de cette ancienne demeure féodale.

La réunion du mois d'octobre s'est terminée par la lecture, que vous allez entendre, des rapports sur les concours d'histoire et de topographie. Celle de novembre a été uniquement consacrée à la préparation de la séance publique.

Vous vous demanderez peut-être, Messieurs, quelle est dans les travaux de cette année la part du Secrétaire perpétuel. Cette part est, hélas! bien minime. Quelques comptes rendus des ouvrages les plus intéressants déposés chaque mois sur le bureau et c'est tout. Qu'il me soit cependant permis de citer, pour en faire remonter l'honneur à qui de droit, le résumé d'une magnifique publication de la Commission Impériale d'archéologie de Russie, celui d'une notice sur l'hopital de Fonchettes, près Roye, par M. Lefèvre Marchand, et d'un travail sur le siège de Saint-Valery en 1592 par M. Charles Bréard, tous deux membres non résidants. Il me reste, pour compléter ce rapport,

à vous dire quelques mots sur l'état actuel de notre Compagnie, saluer une dernière fois ceux que nous avons eu la douleur de perdre, et serrer la main aux nouvelles et nombreuses recrues qui sont venues se ranger sous notre bannière.

La Société a été douloureusement éprouvée, cette année, par la perte d'un des membres les plus distingués parmi ses titulaires résidants, M. le chanoine Crampon. Je n'ai pas à répéter ce qui a été si bien dit par le Président de notre Compagnie au jour des obsèques et je ne pourrais que déflorer, en les résumant, les pages émues consacrées à la mémoire d'un confrère et d'un ami par M. le chanoine Francqueville. Qu'il me soit toutefois permis de rappeller que M. l'abbé Crampon a appartenu pendant vingt-cinq années à la Société des Antiquaires de Picardie. Ses connaissances étendues en histoire et en archéologie, sa profonde érudition, la sureté de son jugement, le charme et l'aménité de son commerce, son assiduité à toutes nos réunions lui marquaient une place de choix parmi ses collègues. Il occupa avec distinction la vice-présidence et la présidence de notre Compagnie dans laquelle il ne comptait que des amis.

La mort a frappé à coups redoublés parmi nos membres non résidants. Elle nous a enlevé d'abord M. Charles Hidé, avocat, membre de la Société académique de Laon, savant distingué par son érudition et la pureté de son goût artistique. Les

différents objets qu'il avait bien voulu envoyer, en 1886, à l'exposition archéologique d'Amiens avaient été très appréciés. Il appartenait à la Société depuis 1858.

Le premier juillet, M. Henri Hesse était arraché par une mort subite à l'affection de sa femme, de son fils unique et de tous les siens. Magistrat d'une loyauté et d'une intégrité remarquables, ce n'est pas sans regret qu'il avait quitté, sous la force des circonstances, une carrière qu'il affectionnait tout particulièrement et qu'il honorait par la dignité de son existence. Aussitôt son retour à Amiens il sollicita son admission parmi nous et partagea dès lors son temps entre les études historiques et sociales et la culture des beaux-arts.

Le 9 août nous apprenions la mort de M. Remy Morel. Il avait consacré trente années de sa vie à l'enseignement. Doué d'une énergie singulière pour le travail il employait les rares instants libres, que lui laissaient le professorat et la direction du collège de Nesle, à l'étude du droit et de l'histoire locale. Auteur de nombreuses publications il fut plusieurs fois lauréat de la Société. C'était nous écrit notre collègue, M. Duhamel-Decéjean, un caractère élevé, droit et sympathique, un homme d'une grande intelligence et d'une vaste érudition.

Le 23 septembre mourait M. Octave de Septenville après une longue et douloureuse maladie,

dont, en véritable chrétien, il supporta héroïquement les horribles souffrances. Amateur passionné de l'époque préhistorique, il avait rassemblé une importante collection d'objets anciens découverts dans les marais de la Somme avoisinant sa propriété de Blangy-Tronville. Il portait le plus grand intérêt à nos travaux et nous adressait de temps à autre des communications sur les découvertes dont il avait connaissance.

Enfin, il y a peu de jours, nous apprenions le décès de M. le Marquis du Maisniel de Villemont. Son mariage l'avait éloigné de la Picardie pour le fixer en Auvergne, mais il s'intéressait toujours aux études de la Société, dont il faisait partie depuis 1851.

S'il m'est permis de faire l'éloge de ceux que nous avons perdus, je croirais manquer à ma promesse en appuyant sur les titres à nos suffrages des membres que nous avons admis. N'aurais-je pas à craindre aussi de blesser leur modestie? Je m'abstiens donc de tout compliment et je me contente de faire passer sous vos yeux la sèche nomenclature des noms de nos nouveaux adhérents. Ce sont : MM. Louis Duthoit, architecte à Paris, Adéodat Lefevre fils, Henri Dubois, architecte à Paris, Maurice Pascal, Georges Digard, archiviste paléographe, professeur à l'Institut catholique de Paris, Olivier de Boncourt, Achille Coquillard, directeur de la caisse commerciale, le comte de Waziers, Narcisse Dupont, Valery Obry,

l'abbé Bouthors, aumônier de l'hospice de Saint-Riquier, Adrien Cauchetier, avoué, Emile Leroux, organiste à Saint-Martin, Poujol de Molliens, Martin Sabon, correspondant national de la Société des Antiquaires de France, Robert Dupont, Albert de Gillès, Eugène de Bellengreville, officier supérieur en retraite, Albert Degouy, avocat, Eugène Delattre, Olivier Riquier, percepteur à Oisemont, le marquis de Bernes de Longvilliers, Jules de Valois, l'abbé Niquet, curé de Villers-sur-Coudun (Oise), l'abbé Henri Debout, missionnaire apostolique, Paul Desavoye, Guilmont, agréé et Ansart.

Vous voyez, Messieurs, par cette longue liste, que les amateurs des études historiques et archéologiques ne font point défaut dans notre pays. C'est un bonheur pour la Société de provoquer ces nombreuses adhésions et une preuve qu'elle n'a pas démérité. Elle s'efforcera encore davantage par ses travaux et par ses publications de se rendre digne de plus en plus du bon renon dont elle jouit parmi les Sociétés savantes. Quant au Secrétaire perpétuel il vous remercie vivement, Messieurs et Mesdames, de l'avoir écouté pour la cinquième fois avec autant de bienveillance et vous demande pardon d'en avoir par trop abusé.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE,

Par M. JANVIER. (1).

Lu à la Séance publique du 28 novembre 1894.

MESSIEURS,

Mes collègues de la commission m'ayant confié le soin de vous présenter le rapport sur les mémoires soumis à leur examen, je vais succinctement résumer les principales observations auxquelles cet examen a donné lieu, et les conclusions qu'en son nom, j'aurai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Deux mémoires nous ont été produits ; l'un intitulé : *Etude Historique*; *Molliens-au-Bois et au. Val* avec cette devise empruntée à notre collègue Gabriel Rembault, *il y a aussi profit et agrément à explorer les petits sentiers;* le second : *Description historique et archéologique du canton de Montdidier*, portant cette épigraphe empruntée à l'auteur du *Lexicon universæ rei numerarie vete-*

(1) La Commission était composée de MM. DARSY, DUBOIS, JANVIER, OUDIN et de PUISIEUX.

rum publié en 1785, par le savant numismate allemand, Jean-Christophe Rasche: *Feci quod potui, faciant meliora sequentes.*

L'étude sur Molliens, comprenant 98 pages, se présente tout d'abord sous un aspect séduisant. Renfermée dans un cartonnage propre, écrite très lisiblement, accompagnée de trente quatre illustrations : cartes, plans, dessins, armoiries, fac-simile de signatures dus au crayon de l'auteur, de tables de matières, de noms de lieux et de personnes, qui facilitent singulièrement les recherches, elle semblait promettre beaucoup. Mais,.... heureux, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire, et la population de Molliens-au-Bois doit être heureuse, car elle n'a pas d'histoire à proprement parler. L'auteur a bien relevé, très soigneusement et très scrupuleusement, tout ce qui doit entrer dans la monographie d'une commune ; son origine, l'étymologie de son nom, la seigneurie, l'enseignement public et les magisters, l'église et ses curés, les fiefs qui en dépendaient, les quelques faits peu importants qui émaillent incidemment la monotonie de l'existence d'une petite agglomération de quelques centaines d'âmes, mais c'est un bien mince bagage pour se présenter à un concours, et l'auteur l'a tellement bien senti, que pour le grossir quelque peu, il y a joint, ce qu'il aurait pu dire en deux lignes, une longue généalogie trop connue de la famille de Créquy qui posséda la terre de Molliens et la bio-

graphie de saint Léger, qui n'a d'autre rapport avec la commune que son vocable donné à l'église.

L'étude sur Molliens s'arrête à 1789. Il paraitrait d'après un appendice dont l'auteur donne une table sommaire, qu'il aurait rédigé une seconde partie se continuant jusqu'à nos jours et que de nombreux documents lui auraient permis de développer. Pourquoi alors avoir scindé ainsi son travail et pris trop à la lettre le paragraphe VI des statuts de notre société ? Une monographie comme une biographie ne doit pas s'amputer.

Une seule raison peut expliquer comment il a été amené à exploiter un terrain aussi stérile que celui qu'il a choisi. Il doit être enfant ou habitant de la commune de Molliens. S'inspirant alors de ces paroles d'Augustin Thierry : «Nos provinces, nos villes, tout ce que chacun de nous comprend sous le nom de patrie devrait nous être représenté à chaque siècle de son existence», il aura sans doute voulu consacrer sa plume et son crayon, à élever ce modeste édicule en l'honneur de Molliens-au-Bois. Le poëte de Sulmone n'a-t-il pas dit :

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinet esse sui

Malgré les critiques qui précèdent et tout en regrettant que le candidat n'ait pas choisi un sujet plus intéressant pour la grande masse des lecteurs, car cet intérêt ne s'étend pas au delà des

limites du canton, la Société aurait mauvais gré, croyons nous, de ne pas lui tenir compte dans une juste mesure, du sentiment qui l'a guidé, et du temps et des recherches, d'autant plus méritantes, qu'elles étaient ingrates, qu'il a dû donner à son étude sur Molliens.

La description du canton de Montdidier est de bien plus importante. Elle compte 349 pages d'environ 38 lignes en moyenne, écrites sur les deux côtés. Son auteur a pensé qu'après les histoires de Montdidier et de Roye de Messieurs de Beauvillé et Coët, le canton de Moreuil de M. Alcius Ledieu, la géographie de M. Jules Mollet, l'arrondissement de Montdidier pouvait encore offrir un vaste champs d'exploration. Cette exploration, affirme-t-il, est le fruit de longues et patientes recherches pendant plusieurs années ; nous avons recueilli avec un soin jaloux, ajoute-t-il, les matériaux qui nous ont permis de l'entreprendre. Il a en effet visité toutes les communes du canton, voyant de ses propres yeux, recueillant les traditions, visitant les églises et les chateaux, interrogeant les curés et les secrétaires de mairie dont il loue l'accueil hospitalier et les bienveillantes communications. Le temps qu'il a mis à élaborer maturément son œuvre n'a donc rien de surprenant, puisque le canton de Montdidier ne compte pas moins de trente-trois communes représentant un chiffre de 13 à 14,000 habitants, et dont plusieurs ont une certaine valeur historique ou archéologique.

L'auteur a adopté un plan méthodique uniforme pour chacune d'elles et dont il ne se départit jamais, ce qui à défaut de tables permet les recherches si au lieu de le lire, on désire seulement le consulter : Description du site à vol d'oiseau, ressort civil, seigneurie et fiefs, faits historiques, églises, cimetières, calvaires, chateaux, liste des curés, des maires, des personnages marquants, des lieux dits se succèdent logiquement dans le même ordre pour chacune d'elles.

Ce mémoire se divise en deux parties. La première contient un aperçu général : description physique du canton, nature et productions du sol, voies de communications, commerce et industrie, modifications des anciennes juridictions civiles ou ecclésiastiques etc ; la seconde, les monographies des communes. A tout seigneur, tout honneur ; c'est naturellement à la ville de Montdidier que revient celui d'en ouvrir la nomenclature. L'auteur s'était demandé tout d'abord, si, après le monument d'érudition élevé par Cauvel de Beauvillé à sa ville natale, il ne devait pas l'omettre de ce travail, mais après réflexion, il s'est ravisé en bon Picard, comprenant que l'histoire d'un canton, abstraction faite de celle de son chef-lieu, ne pouvait être qu'un corps sans tête ; il a eu le bon goût de réduire cette notice indispensable au strict nécessaire, dix huit pages ! Disons une fois pour toutes, que ses monographies, quelle que soit leur importance relative, sont toujours traitées avec le

plus grand soin, avec une préoccupation constante de la recherche de la vérité historique et accompagnées de nombreuses justifications à l'appui, ce qui dénote évidemment un esprit consciencieux et réfléchi.

Parmi les nombreux documents qu'il a dû consulter, il en est certains qui méritent une attention particulière. Nous voulons parler des registres de catholicité ou de fabriques, qu'on a trop souvent tort de négliger, parceque quelquefois, un curé ou un fabricien y mentionne sur leurs marges quelque évènement faisant époque dans les annales locales et pouvant même intéresser l'histoire générale, car il n'est si petit document qui n'ait sa valeur. C'est ce que faisaient notamment le curé Ricbourg, d'Onvillers, son successeur messire Claude Aubert Dehaut et le curé Charpentier de Lignières. L'auteur, du mémoire que nous analysons, n'a pas partagé à cet égard et avec raison, l'opinion de certain greffier du bailliage, quelque peu philosophe sans doute, qui, mécontent de ces annotations, écrivait à son tour sur un registre de 1710; « Rien de plus surprenant et de plus scandaleux, que de trouver le prix des œufs, des foins, de la bisaille, à la place de l'enregistrement des baptêmes. Si l'on a trop de papier, il faut le laisser en blanc, ou bien l'employer à paraphraser le Miserere.» S'il avait négligé ces humbles registres nous y aurions à coup sûr perdu le portrait si bien retracé du dernier de ces curés, grand rimeur

devant l'Eternel, collaborateur du Mercure et auquel le P. Daire a consacré une notice dans son histoire littéraire de la Ville d'Amiens. Doué d'une verve poétique et d'une assez grande facilité, c'est surtout le genre satirique que l'abbé Charpentier cultivait de préférence, et au risque d'abuser de vos instants permettez moi de vous citer un passage d'une partie de ce mémoire.

« Ceux qui furent le principal objet de ses attaques, ce sont ses supérieurs immédiats, les doyens. Que lui avaient-ils fait ? Avait-il eu maille à partir avec eux? Ou bien était-il inspiré par le dépit de n'être pas arrivé aux honneurs du décanat? Nous ne saurions trop le dire, mais il est facile de remarquer, en parcourant l'œuvre du curé, que ce sont eux qu'il vise le plus souvent, que c'est contre eux qu'il lance ses traits les plus piquants ; on a déjà vu, comment il avait accueilli la nomination de M. Haudoy, curé d'Etelfay, comme doyen de chrétienté. Ce n'est certes pas la seule pièce où ces dignitaires sont malmenés. Les doyens, c'est son thème favori, c'est sa tête de Turc. Il fait des anagrammes sanglantes avec le mot Décanus, il compose contre eux plusieurs distiques où il leur prête tous les vices, deux fables, l'une déjà citée :

Les deux coqs, l'autre : *Le jeune corbeau en pays étranger,* un conte enfin qui rappelle un peu le genre facile et malheureusement licencieux de La Fontaine. Nous en reproduirons le commencement,

afin qu'on puisse juger du genre et du style de l'abbé Charpentier.

LE DOYEN ET LE BAUDET

CONTE

Certain doyen avait une monture ;
Qu'il aimait autant que ses yeux,
C'était un âne déjà vieux.
Je ne sais, quel instinct guidé par la nature
Avait entre eux serré les nœuds
D'une amitié fidèle et pure.
Ils avaient tous deux même allure,
Même organe, même maintien,
La ressemblance allait si bien
Que si maître baudet eut porté la tonsure
On l'aurait pris pour le doyen !
Jamais d'humeur entr'eux, ni jamais de murmure
Le doyen menait l'âne et l'âne le menait.
Sans débats, ils étaient plus amis qu'on ne l'est
Dans un siècle comme le notre.
Enfin pour le dire tout net,
Notre âne et son doyen ne faisaient l'un et l'autre
Que deux têtes dans un bonnet.

Toute la pièce est dans ce ton, on peu juger par cette courte citation de la facilité de versification du curé et de son genre d'esprit. »

Un mémoire aussi volumineux que celui que nous analysons, ne saurait être exempt de quelques défauts, puisque la perfection n'est pas de ce monde. L'auteur lui-même en convient lorsqu'il

dit : «loin de nous la prétention d'avoir fait un travail complet et sans erreurs ». Il nous permettra donc de lui signaler entre autres les rectifications suivantes : page 200, « en 1470 Artus de Longueval, maïeur d'Amiens, s'intitulait seigneur de Gratibus », il n'y eut pas à Amiens de maire de ce nom, de Longueval était bailli royal et non maire. Page 222, « un Chauvelin intendant de Picardie approuva ces conclusions », c'est d'Agay et non l'un des trois Chauvelin, qui était en 1782 intendant. Page 239, il y a évidemment une erreur ou confusion à propos du tombeau de Lannoy de Laboissière. « Il fut inhumé à Amiens où un magnifique mausolée recouvre ses restes», il faudrait dire recouvrait, car ce tombeau élevé dans la cathédrale a été détruit par le vandalisme de 1761 et ce qui en reste consiste à ce qu'on croit, en dix lames d'albatre décorées d'attributs militaires, retrouvées dans les greniers de la grande sacristie et données au Musée par Monseigneur Mioland. Si au contraire l'auteur veut parler du tombeau qu'il a pu voir dans l'église Saint-Remy, l'erreur est flagrante, car il est non celui de Christophe, mais de Nicolas de Lannoy Damereaucourt et de Madeleine Muturel son épouse. Enfin à la page 296 à propos de la note du curé Dehaut sur la bataille de Ramillies, il règne une obscurité qu'il serait utile de dissiper, car le lecteur, ne comprend pas bien ce que viennent faire là les noms de Vendôme et La Feuillade.

Cet exposé, Messieurs, vous montrera, je l'espère,

le soin attentif qu'a apporté votre commission, à la mission toujours délicate que vous lui avez confiée. Aussi est-ce avec confiance, quelle vous demande de vouloir bien ratifier les conclusions qu'elle a adoptées à l'unanimité :

1° Accorder le prix Leprince : médaille d'or de la valeur de Cinq cents francs à l'auteur de la description historique et archéologique du canton de Montdidier.

2° Donner un témoignage d'encouragement à l'auteur de l'étude sur Molliens-au-Bois en lui décernant une mention honorable avec médaille d'argent.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE TOPOGRAPHIE (PRIX GARNIER)

Par M. MILVOY,

Lu dans la Séance publique du 28 Novembre 1894.

MESSIEURS,

Præsentia Præteritaque insignia, telle est la devise sous laquelle a été présenté le plan de la commune de Cagny au Concours de Topographie.

Je viens vous exposer, en peu de mots, les remarques et critiques de la commission chargée d'examiner cet ouvrage (1).

Je n'abuserai pas de votre attention parce qu'un examen de plan topographique ne donne point matière à de longs développements.

L'aspect général du travail est séduisant ; aussi l'auteur me pardonnera-t-il de passer en revue tout d'abord, les légères imperfections qui se sont révélées à notre observation ; la tâche sera aussi plus douce pour le rapporteur car je réserverai pour la fin, la bonne parole, la conclusion donnée par mes honorables collègues de la commission et ratifiée par la Société.

Nous n'avons à constater dans la confection du plan proprement dit que l'absence de l'échelle graphique, qui en permettrait l'étude le compas à la main ; cette lacune est absolument regrettable, dans toute carte le tracé de l'échelle de proportion est indispensable.

Les appellations des lieux dits sont groupées hors de la carte, chacune sous un chiffre qui est répété au plan en sa place respective — l'auteur, en agissant ainsi, a cédé à la crainte de trop surcharger le plan par des écritures multiples ; ces craintes nous ont paru peu fondées dans la circonstance ; la transcription des noms était possible

(1) La Commission était composée de MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard.

sans nuire à la clarté de l'ensemble ; on eût évité ce travail désagréable qui consiste à rechercher dans un angle de la feuille le renseignement catalogué, étiqueté, sous un signe conventionnel.

Notons en passant, dans l'historique du château, quelque infraction aux règles de l'orthographe et qu'une simple lecture de la part de l'auteur aurait fait disparaître.

A ces remarques, il convient d'ajouter un mot sur les dessins qui accompagnent la carte :

L'église, le château, la chapelle de la Sainte-Famille et le pont sur l'Avre sont dessinés, à l'échelle de 0 m. 01 par mètre, au trait rehaussé de teintes légères. Sans vouloir exiger, pour ces détails explicatifs, une exécution technique irréprochable, la Commission a cru devoir faire observer qu'il était sage de rester dans les limites d'un bon dessin, c'est-à-dire fait non-seulement avec vérité mais avec une simplicité bien lisible.

Ainsi pourquoi l'auteur a-t-il distribué, sur les façades et toitures, briques et ardoises dessinées une à une sans considération pour les surfaces recouvertes ? Il s'est donné beaucoup de travail en pure perte et a donné à ces détails l'apparence d'un réseau de mailles toujours bien égales, couvrant d'une façon non moins égale et surfaces droites et surfaces projetées obliquement.

J'arrive à la grosse objection : le programme dit que le plan devra comporter l'indication des habitations isolées, chapelles, cimetières, calvaires,

croix, moulins, étangs, carrières, etc., il ne demande point de développements d'un caractère historique. Il fallait donc laisser de côté ces légendes qui accompagnent la carte, légendes fort contestables sinon entachées d'erreur et comme l'exprimait, avec une si haute autorité, l'honorable rapporteur du concours de 1893, « il y aurait lieu de limiter le Concours de Topographie à la production de plans bien exacts, teintés et cotés avec tout le soin demandé par le programme, mais en évitant de transformer les légendes explicatives en appréciations historiques. Ces appréciations, en effet, puisées à des sources plus ou moins sûres, laissant beaucoup à désirer au point de vue de leur exactitude, pourraient devenir des causes d'erreur soit dans les dates, soit dans les faits concernant l'histoire elle-même. »

J'ai cru devoir rappeler ces réflexions pour mettre l'imagination des concurrents à venir (1), en garde contre les écarts inadmissibles d'un zèle quelque peu téméraire, l'histoire ne s'écrit que d'après des documents indiscutables.

Je ne rééditerai pas ici la longue discussion relative aux camps dits de César dans notre région; l'auteur nous indique un camp réputé de César sur le territoire de la commune de Cagny ; il cite un extrait de *Dom Grenier* sur la question.

(1) Le Secrétaire perpétuel croit devoir rappeler que, par suite du décès de Madame Garnier, le concours de topographie n'a pas été maintenu sur les programmes de 1895 et de 1896.

Qu'il me suffise de déclarer que ces camps portent à tort leur dénomination actuelle. Que ces stations de l'époque préhistorique (témoins les débris sortis des fouilles) aient été pour la plupart occupées également à l'époque Gallo-Romaine, c'est là tout ce qu'on peut se permettre de conjecturer.

Pour terminer, il me reste à dire que, à part ces observations qui portent plutôt sur des questions étrangères au programme, le plan de la commune de Cagny satisfait pleinement aux conditions imposées. Le dessin de la carte est très correct, très lisible ; les teintes et signes conventionnels parfaitement exécutés ; les courbes de niveau tracées et cotées avec netteté et soin.

Sur ces considérations, la Commission a proposé de décerner le prix Garnier pour 1894 à l'auteur du plan qui porte la devise :

Præsentia Præteritaque insignia.

AMENDES MUNICIPALES

A AMIENS AUX XVe ET XVIe SIÈCLES.

Lecture faite à la Séance publique du 28 Novembre 1894

Par M. DUBOIS, vice-président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis bien téméraire de prendre la parole devant cette assemblée d'élite, après des collègues autrement stylés que moi et habitués la plupart à parler en public ; mais pour ce que j'ai à vous dire, il n'y a pas lieu de faire de grandes phrases : je vais vous le raconter *al boène flanquette* comme disent les Picards.

Je viens vous entretenir aujourd'hui de plusieurs sortes d'amendes infligées par les Maïeurs et Echevins d'Amiens dans les XVe et XVIe siècles.

Comme on le sait la ville d'Amiens, à cette époque, avait droit de haute, moyenne et basse justice.

Dans un opuscule que j'ai publié sous le titre de « *Justice et Bourreaux* » j'ai traité la question de la haute justice.

C'est donc de la moyenne et de la basse justice que je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Nos maïeurs et échevins avaient un soin tout particulier de maintenir le bon accord entre les habitants. Comme chaque corps de métiers avait ses statuts brefs ou règlement, ils surveillaient attentivement leur exécution et les prérogatives de chacun d'eux. Ils étaient inflexibles pour ce qui concernait les objets de première nécessité.

On ne pouvait exercer plusieurs métiers ou industries à la fois, car par là, on empiétait sur le commerce des autres.

Ainsi le 24 décembre 1421, Henry Huy, patissier est condamné à payer une amende de 40 sols pour avoir fait et cuit en son four, pain blancq et icelluy vendu à ceux qui allaient en sa maison.

Le 14 avril 1462, 20 sols sont payés par Andrieu Masselin, boulanger, pour avoir fait des séminaux aux œufs sans le congé de Messieurs.

1474, Cinq patissiers sont condamnés chacun à 60 sols d'amende pour avoir vendu du vin.

Jehan Domont, hostelier, 20 sols pour avoir tenu des œufs, malgré la défense qui lui en avait été faite.

Quant à ce qui concernait les vivres, ils devraient être exempts de tout reproche, sains et de bonne confection.

Le 29 avril 1447, Rogier de Berneux est amendé de 10 sols pour avoir tué un bœuf sans l'avoir montré aux Eswars ou gardes du métier de Boucher.

1462. Hue le Scellier, pattissier, paie 40 sols

d'amende pour avoir acheté une anguille morte et l'avoir fait manger aux bonnes gens.

1464. Regnault le Flameng, du village de Boulainvillers, paie 20 sols d'amende pour avoir renchéri ses œufs.

1490, Colart de Berneux est condamné à 75 sols d'amende pour avoir fait tuer un veau qui n'avait pas six mois d'âge.

Dernier juillet 1504. Cents sols d'amende sont infligés à Guérard de St-Pierre, patissier, pour ce que au disner qui s'était fait par MM. les maïeurs et échevins au retour de la visitation faite par eux à la maison St Ladre, il avait baillé un héron roti lequel était sentant et puant.

Avouez qu'il s'était mis dans un singulier cas en s'adressant aux administrateurs de la ville.

Thomas Houbain est condamné, en 1516, à 20 sols d'amende pour avoir vendu à M. de Conty un paté qui devait être de venaison et néantmoins ce n'était que du bœuf.

Pour ce qui concerne le respect que les édiles de ce temps faisaient observer pour les statuts des corporations de métiers, permettez-moi de vous citer certaines condamnations pour divers faits.

En 1424, Vinchent Petit, viésier, paie 20 sols d'amende pour avoir exposé en vente un pourpoint neuf doublé de vieille toile.

1426. Condamnation de Guérard de Revelles à 5 sols d'amende pour avoir mal tissé le drap de Jehan Leclerc.

1443. Warnier le Moisne paie 5 sols pour avoir mal lié son foin.

21 juin de la même année, Jehan Crapoulet, cordier, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir mis en poulye du fil bis au dessous du blanc.

1444. Jehan Tanquart, parmentier, est amendé de 20 sols pour ce qu'il avoit esté trouvé coudant et ouvrant en chambre secrètement en allant contre les brefs du mestier en tant qu'il n'était passé maître.

1447, Guillaume Coyn, pelletier, payera 40 sols pour avoir fourré une robe, ce qu'il ne povoit faire parcequ'il était marchand et non fabricant.

10 juillet 1449. Pierre Blanquebarbe doit 20 sols d'amende pour avoir vendu drap au hocquet qui n'était pas de la juridiction de la ville.

7 septembre 1451. 40 sols d'amende sont infligés à Enguerrand Bocquet, orfèvre, parcequ'il avait vendu une chainture d'argent doré à fermoir où il y avait un fil de laiton.

Octobre 1457. Andrieu Sueur, apoticaire, paie 20 sols d'amende pour avoir malvaisement ouvré et fait les torsses pour l'enterrement d'Alphonse Lemire.

1458. Une amende de 5 sols est appliquée à Fremin Englart, serrurier, pour avoir fait une serrure dont la platine était trop faible.

A la même date Jehan, de Soiret, pareur, paie 10 sols d'amende, pour avoir tondu un drap à l'endroit, ce qu'il ne devait faire.

1463. 10 sols seront payés par Pierre Bassay pour avoir prêté son métier à Jehan de Mayencourt.

Jehan le Tourneur, gorrelier, paie 8 sols 10 deniers pour avoir mal fait une selle.

1464. La femme d'Adam Levasseur, patinière, est condamnée à 4 sols pour avoir cleué patin le jour de Notre-Dame Chandeleur.

21 octobre 1475. Guillaume Quarrel, merchier, devra payer 20 sols d'amende pour avoir rappointé chapeaux de poils vieux et les faire comme neufs pour déchevoir le peuple.

Où en sommes nous avec ces affiches qui annoncent : apportez-moi un vieux chapeau, je vous en rendrai un neuf pour 4 francs.

19 novembre 1487, 20 sols d'amende à Ricard Bonami, bonnetier, pour avoir teint ou fait teindre trois bonnets en faulse et malvaise teinture de noix de galle et copperot qui est teinture défendue aux bonnetiers.

20 août 1490. Philipot Bertin, tapissier, paie 50 sols d'amende pour avoir fait une couverture de lit de plus grande largeur qu'elle devait.

1461. Colart Tourbier, gorrelier, est condamné à 10 sols d'amende pour avoir été trouvé ouvrant de son métier, un samedi après nonne en allant contre les brefs.

Août 1507. Reçu de Robert Carpentier, sayeteur, qui par nos dits sieurs a esté condempné à la somme de 20 sols parisis d'amende, moderée à 5

sols, pour ce qu'il a été trouvé par les Eswars du dit métier, ouvrant à la chandelle et paravant qu'il fut jour qui estoit contre les brefs et ordonnances du dit.

Ces deux dernières condamnations font voir que les statuts ne voulaient pas que l'artisan produise plus que le nécessaire, afin de se conserver du travail pour le lendemain.

Il en est autrement aujourd'hui, l'ouvrier ne produit jamais assez. Le grand accroissement de la population, l'immense développement des arts, des sciences et de l'industrie, l'invention des machines ont plus que centuplé les produits ; l'exportation surtout réclame aussi un grand rendement.

Le jeu était défendu comme démoralisant, engendrant des querelles et empêchant bien souvent l'ouvrier de se livrer au travail. Ainsi il était défendu de jouer à la boulle. les jours ouvriers.

Le 4 février 1428, 40 sols d'amende sont infligés à Simon Frotte parceque, désobéissant aux commandements et deffense a lui faites par nos seigneurs de plus tenir bouticles de jeux de dés, de boules, de quartes et aultres jeux, il avait esté trouvé et prins en se maison 5 tabliers, les tables et plusieurs dès où jouaient des personnes.

Le 25 mai de la même année, Hue Manessier, patissier, est condamné à 40 sols d'amende pour avoir sacqué son épée contre Simon Vincent, sergent du Roi.

Le dit Simon est condamné à la même peine pour avoir joué aux dés avec le dit Manessier.

23 janvier 1430. Louis de Pollehaye paie 40 sols d'amende pour avoir joué aux dés.

Les personnages haut placés n'étaient pas plus ménagés que les autres citoyens, au contraire, comme par leur position ils devaient donner l'exemple, la somme qu'on leur réclamait était presque toujours plus élevée.

En 1432 Ernoult Frérot, échevin, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir démenti Pierre Lecat.

Hue d'Aoust devra payer 9 livres pour avoir jetté une roque de cauch contre Pierre Lecat.

Et Pierre Lecat, 6 livres pour avoir sacqué sa dague contre Frérot et d'Aoust.

Dernier juillet 1432. Pierre Leclerc, prévot de Beauvoisis, doit 9 livres d'amende pour avoir feru et navré (blessé) de la dague, Jehan de Morvillers fils de Philippe. Et Jehan de Morvillers, 6 livres pour avoir tiré sa dague contre le dit Pierre.

1521. Marie Levassseur veuve de sire Nicolas Fauvel, ancien Maïeur, est condamnée à 25 livres d'amende pour avoir vendu du blé plus haut prix que 20 sols le setier.

14 février 1524, Michel Vacquette, marchant à Amiens, se voit comdamner à 100 sols parisis d'amende pour avoir déferé en champ de bataille Anthoine Deheu, sergent royal, et soy préparé et mis en fait de le combattre en arme au lieu que on dist la hautoye.

De temps immémorial les épiciers avaient l'usage religieux de donner à leurs pratiques, la veille de Noel, des chandelles et des coupons. Ce luminaire servait à éclairer les crèches que les enfants et même les grandes personnes établissaient pour fêter la nuit de la naissance du Sauveur.

On s'est servi de la Révolution de 1848 pour abolir cet usage de dévotion ; mais les charcuitiers donnent toujours du boudin.

Afin de rappeler aux marchands qu'ils devaient s'exécuter le soir ; les enfants, dans la journée du 24 décembre, allaient à la porte des épiciers et chantaient :

Ain qquo Copon Monsieur Dumont pique vinaigue, pique vinaigue.

Ain qquo Copon Monsieur Dumont pique vinaigue à troè bouchons.

Jehan Castelain, Jacques Coller, Frémin Lemercher, Jehan Mery, Pierre de Sorel et Jehan Gaillard ont ensemble fait un écrit, qui fut apporté à l'hôtel-de-ville, par lequel ils s'engagaient à ne plus donner de candeilles de Noel. Celui d'entr'eux qui contreviendrait à cet engagement paierait à boire pour34 sols.

Ils furent condamnés, le 25 janvier 1501, à payer chacun leur écot et de plus chacun à 4 sols d'amende envers la ville, parceque, est-il dit, il

semblait qu'ils avoient ce fait par forme de monopole.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on fraude le fisc sur les droits de ventes ou de succession.

Le 22 février 1442, Tassart Jolet, porteur, est comdamné à 60 sols d'amende pour ce que, fraudant les droits de la ville en une vente faite par lui au profit de sire Jehan Lavier, vicaire de Notre-Dame, de deux maisons sises rue Pavée, il avait déclaré qu'il les vendait 10 livres parisis tandis qu'il les avait vendu 16 escus d'or.

Je termine, Mesdames et Messieurs, par les citations de quelques faits qui, s'ils s'étaient passés à notre époque, eussent entrainé leurs auteurs en Cour d'assises, ou au Tribunal Correctionnel.

1448. Gilles le Bastonnier est comdamné à 60 sols d'amende pour un poids de deux livres trop pesant. Il opérait probablement par déduction sur de grosses pesées.

Jehanne, femme de Honoré Courtchouche, lingère, est condamnée le 23 décembre 1476 à 40 sols d'amende pour ce qu'elle avoit acheté de Jehanne de Lille, laronnesse, deux nappes appartenant à certaine église, coppé les croix et enseignes et les retennes sans en avoir fait mention à justice.

Le 13 février 1485, Pierre Englart, serrurier, encourt 60 sols d'amende pour avoir fait plusieurs clefs sur empreinte de plomb et les bailler à ceux qui les requerraient.

Nicolas Becquet orfèvre, fut comdamné le 23 février 1496 à 10 sols parisis d'amende pour avoir acheté, de Mariette du Castel, 5 ou 6 chainons d'or qu'elle avait robé et osté de la chaine de la femme de Antoine de Berry sans en advertir justice ; de laquelle amende a esté b illée à la Confrérie de St-Eloy en la bannière des dits orfèvres la somme de 10 sols parisis.

1514, 40 sols d'amende sont infligés à Andrieu Scelle, cordonnier, pour av ir prins et réchellé quelques sommes de deniers en la maison de son oncle deffunct.

Le 29 octobre 1530, Guille le Brasseu demeurant à Cernoy paie 30 livres d'amende pour avoir contrefait l'escripture et signature de sire Pierre Louvel en faisant une quittance par laquelle il reconnaissait que le dit Louvel avait reçu delui la somme de 12 livres fournies, sur quoi il a été pris 20 sols pour les frais et mises de justice.

Le 29 mai 1486, Pierretin Godebert, Robinet le Riche, Leurin Catine, Jehan Otigier et Leurin de Douay, tous cinq boulangers, sont condamnés ensemble à 100 sols d'amende et chacun d'eux pour le tout, pour avoir esté la nuit de St-Honoré en aulcuns gardins par dessus les murs, prins, robé et emportés plusieurs romarins, marjolaines et autres. 100 sols seulement d'amende, quand, en 1852, trois jeunes gens du faubourg de St-Pierre, qui avaient été cueillir du lilas afin de mettre des mais à la porte de leurs maîtresses ont été com-

damnés *pour vol* à la prison et par là privés de leurs droits civils.

Pardonnez moi, Mesdames et Messieurs l'amende à laquelle je viens de vous condamner par ma lecture, espérons qu'elle vous semblera moins amère que celles infligées aux délinquants des xve et xvie siècles.

LES VRAIS FONDATEURS

DES GRANDES ORGUES DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Par M. Darsy.

Messieurs,

Au mois d'avril 1872, notre honorable collègue M. Dubois venait revendiquer devant vous l'honneur pour Jacques Frérot, citoyen d'Amiens, d'avoir fondé les grandes orgues de notre magnifique cathédrale. Il s'appuyait sur une simple pièce de comptabilité municipale qu'il avait découverte, pour faire litière de tous les textes historiques et même des témoignages contemporains. — Convaincu que M. Dubois faisait fausse route et s'illusionnait sur la portée du document produit par lui, je présentai à la Société, dans la séance

du 28 mai suivant, le tableau fidèle de tout ce qui avait été fait et écrit jusqu'à nos jours sur ce sujet (1).

Il en résultait, disais-je, la preuve bien évidente qu'Alphonse Lemire, valet de chambre du roi Charles VI, receveur des Aides à Amiens, et Massine de Hennaut, son épouse, avaient été les véritables fondateurs de ces orgues.

La question semblait ainsi tranchée définitivement, même aux yeux de mon contradicteur, puisque le silence s'était fait sur elle depuis lors. Mais voici qu'elle est aujourd'hui soulevée de nouveau. Dans sa belle et splendide description de la cathédrale, composant le premier fascicule de *La Picardie historique et monumentale*, notre savant et généreux collègue, M. Soyez, écrit à la page 29 : « d'après les recherches et les découvertes faites « par M. Dubois, Le Mire n'aurait pas été seul « pour supporter les frais énormes qu'entraîna la « confection de ce colossal instrument ; un autre « bourgeois d'Amiens, Jacques Frérot, y contri- « bua dans une très large proportion ; peut-être « même aurait-il été le principal donateur : à « Alphonse Le Mire reviendrait seulement le « mérite d'avoir complété la somme nécessaire. « M. Dubois paraît croire que Le Mire ne serait « qu'un mandataire de Frérot et qu'à ce dernier « appartient uniquement la gloire d'avoir donné

(1) Bulletin de la Société des Antiquaires, tome XI, p. 110.

« les premiers fonds, après avoir conçu la pensée « de doter d'un grand orgue la cathédrale d'A- « miens. »

Je viens, Messieurs, combattre de nouveau cette assertion, qui se présente plus étendue, plus accentuée que précédemment Je ne reproduirai pas cette fois, par le menu, les témoignages unanimes de tous nos historiens locaux, que vous avez entendus. De La Morlière, Pagès, Daire, De Court, Rivoire, Gilbert, et Dusevel sont d'accord. Et comment eût-il pu en être autrement? Ils avaient pour garantie la parole même du Chapitre de la cathédrale, le véritable intéressé, puisque c'est à lui que l'œuvre avait profité. Car, qu'on veuille bien le remarquer, ce monument insigne que l'on enrichissait était sa chose, sa propriété, à l'inverse de ce que nous voyons aujourd'hui, où c'est tantôt l'Etat, tantôt la commune qui possède nos temples : basiliques ou simples églises.

Or, que dit et fait le Chapitre ? Dans une charte dressée du vivant même de Le Mire et de sa femme il arrête qu'après leur mort il sera chanté un obit solennel pour eux chaque année, à perpétuité, et que leur sépulture sera faite dans l'église, entre le grand portail et la tombe en cuivre de l'évêque (1). Il ajoute : « Ces concessions sont faites en recon-

(1). Evrard de Fouilloy. Sa tombe était placée alors au milieu de la grande nef, vers le portail.

« naissance des largesses que les dits époux Le « Mire ont faites et *provoquées* pour l'établis- « sement des belles orgues placées au dessus du « grand portail de l'église. Ces orgues ont été, « grâce à Dieu, au moyen des dites largesses, par « les soins du dit Alphonse et à l'aide des aumônes « et des conseils d'un bon nombre de fidèles, « commencées, continuées et menées à bonne « fin. » (1).

Après la mort des époux Le Mire et alors que les orgues étaient terminées depuis l'année 1429, le Chapitre fonda, par une nouvelle charte, l'obit promis et confirma le droit de sépulture pour leurs corps, dans les mêmes termes qu'en la charte précédente, en y ajoutant ce vœu : « *quorum memoria in æternum permaneat* ! » (2).

Ce ne furent point là de vaines promesses : pendant plusieurs siècles on put lire sur la tombe des époux Le Mire l'épitaphe laudative dont le texte nous a été conservé (3), et chaque année jusqu'à la Révolution, la messe solennelle pour le repos de leurs âmes fut chantée dans la cathédrale le jour de la St Barthélemy. A cette messe, il y avait offrande « pour les parents seulement d'Alphonse Le Mire. » (4).

(1) Nécrologe du Chapitre d'Amiens, août à décembre, folio ccx. Archives du département de la Somme.

(2) Nécrologe cité, folio ccxxviij.

(3) Bibliothèque communale d'Amiens, sect des Mss. n° 517, p. 40.

(4) Particulières observations touchant l'office de la cathédrale, page 25. Petit registre, au fonds du Chapitre. Arch. dép.

On peut dire que jamais vérité historique n'a été mieux appuyée de preuves : tradition ininterrompue, chartes contemporaines précises. Et, lorsque pendant trois siècles et demi, le Chapitre a, chaque année, affirmé publiquement sa reconnaissance, il est plus que téméraire de le démentir : ce serait lui faire injure.

Maintenant, quel rôle Jacques Frérot a-t-il joué ou pu jouer personnellement dans la confection des orgues? Aucun. Mais, pourquoi donc son nom a-t-il surnagé de la masse des bienfaiteurs compris dans ces mots des deux chartes : *aliorum quamplurium fidelium* ? C'est tout simplement parceque, après sa mort, une somme d'argent, destinée par lui à de bon es œuvres, mais sans en spécifier aucune, fut confiée et déposée par ses héritiers à la municipalité d'Amiens, ce qui fit qu'elle dût figurer aux écritures du grand compteur de la ville. D'ailleurs, un fait domine et met à néant toutes les suppositions faites à l'endroit de l'intervention active et prépondérante de Jacques Frérot dans l'œuvre des orgues : il était mort en 1420, si non plus tôt, et l'établissement de cet instrument n'a commencé qu'au mois de mars 1422. On lit, en effet, dans le compte produit que, le 29 octobre 1420, les exécuteurs testamentaires de J. Frérot baillèrent en garde devers la ville une somme de 512 écus d'or (*alias* : 512 couronnes d'or du coing de France), dont la distribution serait faite par la main du Roi et du consentement d'Ernoul Frérot,

frère du défunt. Cette condition serait dénuée de sens si elle ne signifiait pas que la somme déposée dût être appliquée ou répartie selon le bon vouloir du Roi. Donc, ce ne serait pas même Jacques Frérot qui aurait fixé le chiffre appliqué à la construction des orgues, mais bien le Bailli du Roi. Celui-ci ordonna que la somme de sept vingt deux (142) écus d'or à prendre sur le dépôt serait baillée à Alphonse Le Mire, pour être employée « à faire « et édiffier de nouvel unes grandes et belles « orgues en l'église Notre-Dame d'Amiens. » Elle fut délivrée en deux fois, c'est à dire : 34 écus au mois de mars 1424, et 108 écus au mois d'août 1426. Ces 142 écus, « en valeur de 24 sols par le piéche, » représentaient 213 livres tournois, lesquelles comptées à raison de 37 fr. 60 cent. l'une, donnent une somme de 12,268 fr. 80 cent. de notre monnaie actuelle (1).

Dans quelle proportion le don provenant de la succession de Frérot contribua-t-il à la confection des orgues ? C'est ce qu'il n'est pas possible de dire, le chiffre total de la dépense étant inconnu. S'il faut reconnaître que ce don était important pour l'époque, rien ne dit que d'autres ne l'égalèrent pas, et assurément les largesses des époux Le Mire les surpassèrent tous notablement,

(1) Cf. N. de Wailly, *Mémoire sur les variations* de la livre tournois depuis le règne de St Louis, p. 74 et 75. — Je dois l'exactitude de ces calculs à l'obligeance de notre collègue, M. Boudon.

puisque ceux-ci seuls sont nominativement désignés par le Chapitre.

Quant à ces deux suppositions : que Frérot aurait eu le premier la pensée de l'établissement des orgues et que Le Mire n'aurait été que son mandataire, elles sont toutes gratuites, aucun indice ne vient les justifier ; il faut donc les rejeter sans discussion.

Vous le voyez, Messieurs, l'auréole de reconnaissance dont le Chapitre avait environné les époux Le Mire n'est pas éclipsée, son éclat n'est nullement terni. La parole écrite du Chapitre est claire, nette, toute d'affirmation, et nulle découverte, nulle supposition ou interprétation ne peut et ne pourra prévaloir contre elle. Tous, j'espère, vous demeurez convaincus, comme je le suis moi-même.

En finissant, j'adjure mes deux honorables collègues mis en cause de ne voir, dans ma persistance à les contredire, autre chose que l'effet d'un sentiment qui nous est commun et qui dirige chacun de nous dans cette enceinte : la recherche et la défense de la vérité historique. J'ajoute que je n'aurais pas pris de nouveau la parole sur cette question, si elle n'avait point été réveillée dans un travail appelé à une grande notoriété ; ce qui, à mes yeux, menace de propager, de légitimer, en quelque sorte, une erreur regrettable.

Cette note a été lue à la Société, dans sa séance du 12 mars 1894.

LES FONDATEURS

DES ORGUES DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Réponse à M. Darsy.

Par M. Dubois.

Messieurs,

A la suite de la publication du premier fascicule de *la Picardie historique et monumentale*, notre collègue, M. Darsy, a cru devoir renouveller la vieille discussion qui avait eu lieu entre nous, dans les séances d'avril et de mai 1872, à propos du donateur des grandes orgues de la Cathédrale d'Amiens. Naturellement j'ai répondu à mon honorable contradicteur. Les bulletins de 1872 ayant reproduit les documents fournis à cette époque par les deux parties, votre commission d'impression avait cru inutile de les publier de nouveau et les bulletins des 1er et 2eme trimestres de 1894 ont donné, simplement, le résumé des séances du mois de mars et du mois d'avril de la même année.

A la réunion de novembre dernier, M. Darsy ayant insisté pour que son nouveau travail fut intégralement publié, la Société a donné un avis favo-

rable à sa demande : mais à la condition expresse que ma réponse serait mise également sous les yeux du public. Sans entreprendre aucune discussion il me suffira, pour prouver que c'est bien avec l'argent de Jacques Frérot que les premières orgues de la Cathédrale d'Amiens ont été éxécutées, de citer textuellement, et avec *leurs dates*, deux articles de dépenses, clairs et limpides, extraits des *comptes officiels et authentiques de l'Hôtel-de-Ville.*

1° Compte de 1424 rendu en 1425 par Jehan de Conty grand compteur.

« A Alphons le Mire receveur des aides à Amiens « comiz à faire parfaire l'ouvrage ordonné pour « certaines grandes et notables orgues dans « l'église Notre-Dame d'Amiens xxxiii escus d'or « à la couronne de et sur le somme de vii^{xx}ii escus « d'or qui estoient deubs de reste de v^{c}xi escus « d'or piecha baillie en garde devers le dite ville « par les exécuteurs de feu Jacques Frérot qui « sont à distribuer par le main du Roy notre sire « laquelle somme de vii^{xx}ii escus d'or a esté « ordonnée estre baillie au dit Alphonse par Mons. « le bailli d'Amiens pour icelle estre employée au « dit ouvrage des dites orgues pour ce paie par « mandement de nos sieurs maïeur et eschevins « donné le xxiiiie jour de mars mil iiii^{c}xxiiii avec « quittance du dit Alphons cy rendue de la dite « somme de xxxiiii escus d'or en la valeur de « xxiii sols par le pièche qui font. » xl^{l} xvi^{s}

2° Compte de Jehan de May grand compteur pour 1425 rendu en 1426.

« A Alphons le Mire receveur des aydes à « Amiens auquel par ordonnance faite par noble « et puissant seigneur Monsieur Maître Robert le « Jone seigneur de Forest conseiller du Roy notre « sire et son bailli d'Amiens en la présence du « Procureur du Roy notre sire ou dit bailliage et « par ses lettres données le 20e jour de Mars mil « iiiicxxiiii a este appointie baillies et délivrer la « somme de viixxii couronne d'or de le reste de la « somme de vcxi. couronnes d'or du coing de « France mise en garde devers nos s. maïeur et « eschevins par les exécuteurs de feu Jacques « Frérot et qui sont à distribuer par la main du « Roy notre sire et du consentement de Ernoul « Frérot frère du dit deffunt a este baillée au dit « Alphons la dite somme de viixxii couronnes d'or « pour convertir et emploier à faire édifier de « nouvel unes grandes et notables orgues en « l'église Notre-Dame d'Amiens pour lonneur « de Dieu et le benoite vierge Marie sa mère « et de tous les benois saints du Paradis et « servir aux messes et service divin à faire et « célébrer en la dite église c'est assavoir par le « main de Jehan de Conty grand compteur de « l'année derrain passée. Comme appert par ses « comptes xxxiiii escus d'or et par cest present « compteur le remanent dicelle somme montant « à cviii escus d'or à le couronne pour ce paie au

« dit Alphons par vertu des lettres du dit Mons,
« le bailli avec mandement de nos s. maïeur et
« eschevins d'Amiens donné le xixe jour d'aoust
« mil iiii^c xxvi et quittance du dit Alphonse cy
« rendu la somme de cviii escus d'or en la valeur
« de xxiiii s/p. le pièche qui font. vi^xx ix^l xii^sp

Un peu de statistique nous donnera approximativement la date des décisions du Chapître que M. Darsy ne peut nous donner.

Ernoul Frérot est mort en 1452 laissant cinq enfants de sa femme Philippe de Conty :

1° Guille, lequel était Receveur des rentes de la ville en 1444.

2° Mille, chanoine de la cathédrale d'Amiens en 1455.

3° Jehenne mariée le 23 février 1440 à Mahieu Gaude, d'Abbeville.

4° et 5° Mariette et Marguerite, lesquelles se sont mariées avec deux frères, originaires de Corbie, Jehan Fouache l'ainé, et Jehan Fouache le jeune.

Alphonse Le Mire est mort en 1457 laissant comme héritier Denis Le Mire son neveu.

C'est donc dans la première moitié du xvie siècle alors que tous les membres de la famille Frérot étaient morts ou dispersés que l'on en a profité pour obtenir les décisions du Chapître relativement à l'inscription laudative d'Alphonse Le Mire

Jacques Frérot n'a jamais su, il est vrai, que les orgues de la cathédrale avaient été éxécutées avec son argent. Cet argent n'en a pas moins servi à

cette érection et, ironie du sort, l'honneur en fut attribué à Alphonse Le Mire et à sa femme.

Ne pourrait-on pas citer bien des exemples de faits analogues, et est-il nécessaire de remonter à Le Mire et à Frérot pour en trouver qui donneront peut-être lieu à de graves discussions entre les Antiquaires des siècles futurs ?

BAS-RELIEF DE L'ÉGLISE DE CURCHY

LE BAS-RELIEF

DE L'ÉGLISE DE CURCHY

Par M. Lefèvre-Marchand.

On remarque dans l'église de Curchy, canton de Roye (Somme), un bas-relief assez curieux. Il a été décrit plusieurs fois, il est vrai; mais c'est surtout au point de vue de la légende de saint Médard que ce petit monument a été étudié (1).

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de reproduire, dans le *Bulletin* de la Société, un dessin complet de ce bas-relief, généralement représenté sans l'inscription qui l'accompagne.

Au milieu d'une petite niche en accolade ornée de crochets, portée par des colonnettes torses et cannelées et garnie, au dessous, de deux redans feuillus, on voit saint Médard debout, revêtu de ses ornements, mitré et sans auréole. Il tient dans la main gauche un fragment de crosse et bénit de

(1) Revue archéologique, XIIIe année, 2e partie, page 559 : Bas-relief d'une église de Picardie représentant une des légendes de saint Médard, par L. J. Guenebault.

l'autre main. Un homme est à genoux à sa droite ; c'est évidemment le personnage dont le nom figure sur l'inscription. Deux chevaux, représentés à mi-corps l'un couché, l'autre debout, se trouvent à la gauche du saint

On lit à ce propos, dans les *Annales de l'église de Noyon* par Jacques Levasseur, Doyen du Chapitre de cette cathédrale, en 1616, que : « Entre « les vertus qui étaient familières à saint Médard, « même en bas âge, sa charité envers les pauvres « tenait la première place. Etant encore très jeune « au temps qu'il gardait les bestiaux de son père, « Nectaire seigneur du village de Salency, prés de « Noyon, voyant un pauvre marchand au désespoir « d'avoir perdu l'un de ses chevaux sur les che- « mins, il lui donna l'un de ceux dont il avait la « garde. Mais comme on le soupçonnait de l'avoir « vendu, il se mit en prières pour détourner le « courroux paternel qu'il redoutait ; il n'y fut pas « si tôt que Dieu miraculeusement remit en « l'écurie un autre cheval qui en complétait le « nombre. »

Avant la Révolution, la paroisse de Curchy appartenait au diocèse de Noyon ; elle est dédiée à saint Médard. Il n'est donc pas étonnant que le saint évêque soit représenté sur notre bas-relief avec ses attributs distinctifs.

L'inscription, en caractères gothiques, placée au dessous du petit monument que nous venons de décrire se lit ainsi : *Cy devant gist honorable*

homme Jan Liesse en son vivant laboureur demeurant à Curchy lequel fonda les octaves du sacrement en l'église de céans, trespassa l'an de grâce mil cinq cent et deux.

La hauteur totale du bas-relief, en y comprenant l'inscription, est de 0,59 centimètres et la largeur de 0,44.

Qu'était donc ce Jean Liesse, laboureur, enterré dans l'église de Curchy et en mémoire du quel fut sculpté, en 1502, un monument qui n'est pas sans mérite ?

Et d'abord le terme de *laboureur* ne désignait pas autrefois, principalement dans cette partie de la Picardie nommée le Santerre, un simple ouvrier ou petit fermier conduisant lui même sa charrue, mais un propriétaire ou un fermier exploitant un vaste domaine.

On ne trouve pas trace du nom de *Liesse* dans les plus anciens registres aux actes de baptêmes, mariages et décès de la commmune de Curchy. Ils ne remontent du reste qu'au XVIIe siècle. Vers la fin du siècle précédent, les du Rozoy, qui fournirent un Doyen et plusieurs membres au Chapitre de Nesle, étaient *laboureurs* à Curchy. Principaux propriétaires du pays, ils eurent, comme leurs successeurs par alliance, les d'Hautefeuille, leur sépulture dans l'église. Or d'après la tradition locale, un caveau, renfermant la dépouille mortelle des membres de ces deux familles, se trouve précisément près du mur où est enclavé le bas-relief

qui vient d'être décrit. Il est dès lors présumable que Jean Liesse, prédécesseur des du Rozoy, occupait à Curchy le premier rang après le seigneur du lieu, le châtelain d'Herly.

Note du Secrétaire perpétuel. — Au moment où cette notice venait d'être livrée à l'imprimerie, M. Lefèvre-Marchand nous adresse la copie d'un document qui corrobore l'opinion émise ci-dessus sur la situation de Jean Liesse. D'après un « relief du 27 août 1657 donné au Duc de Chaulnes à cause de « sa baronnie de Briotz par Messire Charles Duroizoy, prêtre, « chanoine et Principal du collège de Néelle tant pour luy que « pour ses frères et sœurs puisnés — il est question — de deux « certains fiefs à eux appartenans et écheus en succession de « leur père feu Nicaise Duroizoy en son vivant laboureur « demeurans à Cursy. Le premier fief se consistant en ung « héritaige et lieu contenant ung journel trente deux verges et « demy faisans moytié d'ung plus grand héritaige, maison et « lieu sis au dict Curci, contenans en ung totalle deux journeux « soixante cinq verges de terre quy faict partye et est le chef- « lieu du fief de *Liesse.* »

A la fin de ce mot *Liesse*, M. Lefèvre-Marchand croit, il est vrai, reconnaître une *n* ce qui ferait *Liessen*, mais n'est-ce pas plutôt un ornement calligraphique ? En tout cas le nom de ce fief rapproché de celui du défunt représenté sur le bas-relief est intéressant et semble donner la solution du problème.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT le QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque de l'arsenal, tome IX. Table générale des archives de la Bastille. Départements : tome XVI, Aix ; tome XXIII, Bordeaux ; tome XXV, Poitiers et Valenciennes. — 2° Document inédits sur l'histoire de France : Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny. tome V, 1091-1210, publié par A. Bruel. Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1157-1300, publiées par L. Brièle et E. Coyècque. Lettres de Peiresc publiées par S. Tamizey de Larroque, tome V. — 3° Réunion des Sociétés des Beaux arts des départements, 18e session, 1894. — 4° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques 1893, n° 3 — 5° Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte Antique, 1e série tome I, par MM. J. de Morgan, Bouriant. Legrain, Jéquier et Barsauti. — 6° Revue historique, septembre, octobre, novembre et décembre 1894. — 7° Annales du Musée Guimet. — Revue de l'histoire des religions, tome XXIX, n° 3. Recherches sur l'histoire du Bouddhisme par Minayeff, traduit du Russe par Assier de Pompignan. — 8° Revue des études grecques, avril-juin 1894. — 9° Journal des Savants, juillet-décembre 1894.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général de la Somme. Session d'août 1894. Procès-verbal des délibérations. Rapports du Préfet. — 2° Travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité, 1893.

III. Les auteurs.

1° Saint-Quentin dans l'antiquité et au moyen âge par Théo-

phile Eck. — 2° Origines françaises de l'Architecture gothique en Italie, par C. Enlart, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — 3° Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieu par L. Ricouart; 1er et 2e fascicules. — 4° Rapports sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie 1890-1891 et 1891-1892 par F. Poujol de Fréchencourt. — 5° Quelques silex taillés, trouvés à Montières près Amiens, par M. d'Acy. — 6e Silex taillés sur les deux faces provenant de grottes à ossements par M. d'Acy. — 7° Des silex taillés du limon de la Picardie et de la Normandie par M. d'Acy. — 8° Notice sur Auguste Bouquet, peintre et graveur abbevillois, par M. Delignières. — 9° Note biographique sur M. Henri Debray par M. de Guyencourt. — 10° Gil Vicente, poëte portugais, par le Vicomte de Sanchez de Baëna — 11° Le gaufrier lorrain et ses similaires par Mgr Barbier de Montault. — 12e Le droit de présentation à la cure de Beaucamps-le-jeune par M. l'abbé Armand. — 13° Le trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), par Mgr Barbier de Montault. — 14° Le trésor de la cathédrale de Tulle par Mgr Barbier de Montault. — 15e Jeanne d'Arc et les archives anglaises par M. l'abbé Henri Debout. — 16e Annales de la peinture par Etienne Parrocel. 1862 — 17° Annales de la peinture, discours et fragments par Etienne Parrocel. 1867 — 18e Une inscription chrétienne en Picardie par le Baron de Bonnault d'Houet. — 19° De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé Roussé par M. d'Acy. — 20° Deux bréviaires manuscrits conservés au monastère des Clarisses d'Amiens, par M. Robert Guerlin. — 21° Le sculpteur Vimeux, d'Amiens, par M. Robert Guerlin. — 22e Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin, du 14 mai 1869 au 2 décembre 1871, par M. Henri Dabot. — 23e Tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques et romaines par Romée de l'Isle. Paris, 1789. Don de M. Comte. — 24° Notice biographique sur Louis Gabriel de Gomer. Don de M. Pinsard.

IV. Sociétés françaises.

1° Société archéologique du Tarn-et-Garonne. Le livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne, publié par MM. de Rencogne et Mouleng. — 2° Publications de la Société archéologique de

Montpellier, 2e série, n° 1. — 3e Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1892-1893. — 4° Société de Géographie, bulletin, 1er et 2e trimestres 1894. Comptes rendus des séances, 1894, n° 15. — 5° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, tome XVI, nos 2 et 3. — 6° Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome XXX. — 7° Mémoires de la Société archéologique de Soissons, 3e série, tome II. — 8° Revue historique et archéologique du Maine, tome XXXV, 1er semestre. — 9e Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix tome XV. — 10° Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 6e série, tome III. Bulletin, 1893. — 11° Mémoires de la Société académiqne de Saint-Quentin, 4e série, tome XI — 12° Comité flamand de France, Annales, tomes XIII-XXI. — 13° Mémoires de l'académie de Stanislas, 5e série. tome XI. — 14° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXI, 4e livraison. — 15° Société archéologique du Finistère, procès-verbaux et mémoires, tome XXI, 4e livraisons 6-10 — 16° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, bulletin, tome XXX nos 5, 6 et 7. — 17° Bulletin de la Société Belfortaine. — 18° Société archéologique de Béziers, 2e série, tome XVI, 2e livraison. — 19° Société d'Emulation et Beaux-Arts du Bourbonnais. Bulletin-revue, 1893, 4e livraison, 1894, 1e et 2e livraisons. — 20e Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais. Mémoires, tome I, 4e livraison. Bulletin, tome I, 6e livraison. Statistique monumentale, tome III, 10e livraison. — 21° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, tome XXXIII, nos 2-6. — 22e Académie de Lyon, 3e série tome II. — 23° Société d'agriculture, des sciences et de l'industrie de Lyon, 7e série, tome I. — 24° Societé d'Emulation d'Abbeville, cinquantenaire de M. Prarond. Bulletin, 1894, n° 2. — 25e Annales de la Société d'Emulation des Vosges à Epinal, LXXe année. — 26° Travaux de l'Académie de Reims, tome XCX, 1e partie. — 27° Mémoires de la Société Eduenne, tome XXI. — 28° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome X, 1e livraison, tome XII, 5e livraison, tome XIII, 1e livraison, tome XIV, 2e, 4e 5e et 6e livraisons. — 29° Bulletin de la Société des sciences et arts de la Sarthe. — 30° Société des amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome IV, nos 2. 3 et 4. — 31° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 170. — 32° Annales de la Société historique

de Château-Thierry. — 33° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, 1894, nos 2 et 3. — 34° Bulletin de la Société Dunoise, nos 101 et 102. — 35° L'Architecture et la Construction dans le Nord, juin et juillet, 1894. — 36° Société d'Hippone, réunion du 30 mars 1894. — 37° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er et 2e trimestres 1896. — 38° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1894, 2e semestre. — 39° Mémoires de la Société archéologique de la Charente, 6e série, tome III. — 40° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, tome XIV. — 41° Bibliothèque de l'Ecole des chartes, LV, 3e, 4e et 5e livraisons. — 42° Bulletin de la Sociéié académique de Poitiers, n° 318. — 43° Académie de Nantes, annales, 1894, 1er semestre. — 44° Société des sciences et arts du Puy, 1837-1838, 1841-1842. — 45° Revue de l'Avranchin, tome VII. — 46° Académie de Boulogne-sur-Mer mémoires, tome XVI. — 47° Catalogue des ouvrages concernant la Savoie, conservés à la bibliothèque de la Société Florimontane. Bulletin, juillet-septembre, 1894. — 48° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 264, 265 et 266. — 49° Académie de Clermont-Ferrand, 1895, bulletins, nos 1-7. — 50° Décade historique du diocèse de Langres par le P. Jacques Vignier publiée par la Société historique de Langres. — 51° Société des sciences et arts de l'Eure, 5e série, tome I. — 52° Académie de Besançon. Procès-verbaux et mémoires, 1893. — 53° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin n° 110. — 54° Société archéologique du Midi, série in-8°, nos 13 et 14. — 55° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais nos 152 et 153. — 56° Comité d'Etudes historiques, archéologiques et scientifiques de la vallée de la Bresle. — 57° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tome XLII. — 58° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome XXXII, 2e semestre. — 59° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard tome XXIV. — 60° Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e série, tome IV. — 61° Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, 1893. — 62° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, 3e série, tome XVIII. — 63° Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome, XXIII. — 64° Société Industrielle d'Amiens bulletin tome XXXII, nos 4, 5 et 6. — 65° Académie de Montpellier,

2e série, tome I, n° 4. — 66° Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, tome XXXV. — 67° Société historique du Périgord, tome XXI, 5e livraison. — 68° Académie de Nimes, mémoires, 7e série, tome XVI. — 69° Société archéologique de Touraine, bulletin, 1894, 1e et 2e livraisons. Mémoires, tome XXXIX. — 70° Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, tome IX, 3e livraison. — 71° Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure. 1892-1894. — 72° Mémoires de l'Académie d'Angers, 1892-1893. — 73° Académie de Marseille, mémoires, années 1865-1867, 1879-1880, 1884-1885, 1886-1887, 1888-1892. — 74° Société académique de Brest, bulletin, 2e série, tome XI. — 75° Mémoires de l'Académie de Caen, 1894. — 76° Mémoires de la Société d'archéologie de la Manche, tome XII. — 77° Société archéologique de Bordeaux, tome X, 4e fascicule.

V. Sociétés étrangères.

1° Institut archéologique liégois, bulletin, tome XXIII, 2e livraison, tome XXIV, 1e livraison. — 2° Société d'archéologie de Bruxelles, annuaire, 1894 ; bulletin, tome VIII, livraisons 2e et 3e — 3° Institut archéologique du Luxembourg, les communes luxembourgeoises par Emile Tandel, tome VII. — 4° Société royale des sciences de Gottingen, Nachrichten, 1894, nos 2 et 3. — 5° Académie d'archéologie de Belgique, 4e série 2e partie, XVI et XVII. — 6° Université royale de Christiania, Dombog, fasc. 1 et 2. — 7° Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreuden im Rheinlande. Heft XCV. — 8° Revue belge de numimastique, 1894, 4e livraison, 1895, 1e livraison. — 9° Académie royale des sciences d'Amsterdam, Tiende deel. — 10° Historischen Verein für das Grossherzogthum Hessen, Neue folge, Band I, Heft 1, 2 ; Phidyle aliaque pœmata ; Jahrbuch, 1893 ; Recherches sur la domination Arabe par van Vloten. — 11° Reale Accadémia dei Lincei, rendiconti, volume III, facicoli, 5-9. — 12° Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, tome V, 2e livraison. — 13° Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. bulletin, 4e série, tome XXXVI, nos 1 et 2 ; 5e série, tome I, nos 1-4. — 14° Cercle archéologique d'Enghien, annales, tome V, nos 1 et 2. — 15° Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, tome XVII, n° 1. — 16° Smithsonian Institution, anuual report 1892, 1893 ; The maya

year by Cyrus Thomas : The Pamunkey indians of virginia by Jno. Garland Pollard ; Bibliography of the Wakashan by James Constantine Pilling. — 17° Annales du cercle historique de Gand. — 18° Mittheilungen des historischen Vereins für Stheiermarck. Heft XLII, Beïtrage ; 1894. — 19° Provincial Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, De Nederlandsche ambassade-Kapel te Parijs, Dr L. A. van Langeraad, Erste deel ; Tweede ; deel ; Verslag, 1892 ; Aanteekeningen 1893. — 20° Académie royale des sciences de Vienne, 79e volume, 1e et 2e parties ; 80e volume, 1e et 2e parties. — 21° Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden, Vijfenzestigste Verslag, 1892-1893 ; Nalezing op de Nieuwe Naamlijst van Griettmannen van Baerdt van Sminia door M. Andreæ. — 22° Academy of natural sciences of Philadelphia proceedings, 1893-1894. — 23° Proceedings the American Phylosophical Sociéty n° 144. — 24° Société archéologique de Namur, tome XX, 4e livraison. Rapport sur la situation de la Société en 1892. — 25° Société d'histoire de la Suisse Romande, mémoires, tome XXVIII. Documents relatifs à l'histoire du Vallais par l'abbé Grémaud, tome VII. — 26° Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroy, tome XIV, 2e livraison. — 27° Annales du Cercle archéologique de Waas, tome XV, n° 1. — 28° Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut, 5e série, tome IV et V.

VI. Revues périodiques.

1° Annuaire de la Société française de numismatique, 1894, juillet-décembre. — 2° Messager des sciences historiques de Gand, 1894, 2e et 3e livraisons. — 3° Revue de l'art chrétien, 4 et 5e livraisons. — 4° Bulletin monumental, 6e série, tome IX nos 2 et 3. — 5° Revue des Questions historiques, 112e et 113e livraisons. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1203 à 1228.

VII. Achat de la Société.

L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XIe et au XIIe siècles, par Eugène Lefèvre-Pontalis. 1e partie, églises du XIe siècle. Typographie Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1894.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

POUR L'ANNÉE 1895

I. Impressions

MM. Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier et Soyez.

II. Album

MM. Durand, Pinsard, de Puisieux.

III. Recherches

MM. Antoine, Durand, de Guyencourt, Janvier et Pinsard.

IV. Achat de Livres et Manuscrits

MM. Boudon, de Calonne, Guerlin et Pinsard.

V. Finances

MM. Boudon, de Calonne et Oudin.

VI. Picardie historique et monumentale

MM. Soyez, Durand, de Guyencourt, Janvier, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Roux.

Le Président de la Société fait partie de droit de toutes les commissions, excepté de celles de la Picardie historique et monumentale.

Le Secrétaire perpétuel fait partie de droit de la Commission des impressions.

TABLE DES MATIÈRES

NOTA

Une faute de pagination s'est produite pendant l'impression de ce volume. Les pages, depuis 339 jusqu'à 494 portent les numéros 239 à 394. Pour y remédier, la table donne le numéro que la page devrait porter et, entre parenthèses, celui qu'elle porte en réalité, mais par erreur.

A

Abbeville. Congrès de la Société française d'archéologie. 242.
— Monnaies trouvées, rue S. Vulfan. 499. 542.
Ailly-sur-Noye. Objets trouvés dans les fouilles pour la construction de l'église. 195.
— Sarcophage gallo-romain. 260.
Albert. Découverte de sarcophages. 157.
— Dessins d'une meule antique et de la cuve des fonts baptismaux, 496.
— Tombes anciennes 497.
— Le cimetière ancien, 556.
Amendes municipales à Amiens. 638. 685.
Amiens. Note sur l'emplacement du Castillon. 102.
— La révolution communale. 118,
— Etat des membres de la confrérie de N. D. du Puy, durant 150 ans. 155.
— Les Verrières de l'Abbaye de S. Jean, par M. Dubois. 162.

Amiens. Dessins concernant la Cathédrale. 182.
— Relevé de l'ancien Bailliage, 182.
— Vue de la porte Montre-Ecu. 182.
— Fragment de vase en terre rouge sigillée. 260.
— Cercueil de pierre. 261.
— Les commencents de la Réforme, 262,
— Statuette en plomb, représentant un évêque des fous. 289.
— Un feuillet du registre de la Quotidiane du Chapitre de N.-D. Lecture de M. Boudon. 301.
— Sceau de la collégiale de S. Nicolas. 322.
— Grenier à sel; sa situation. (250) 350.
— Squelettes trouvés rue Maberly. (292) 392.
— Les débuts de la Réforme et de la Ligue (300) 400.
— Comptes de Claude Le Mattre, seigneur d'Hédicourt, receveur des domaine, de la ville. (302) 402.
— Description de fragments divers trouvés rue des Rabuissons. (307) 407.
— Un feuillet du registre de la Quotidiane du Chapitre de N. D., en 1354, (320) 420.
— Notice sur l'église S. Germain. (357) 457.
— Amiens, sa topographie, son organisation politique, ses corporations au XIIIe siècle. (360) 460.
— Liste fautive des maïeurs, premiers échevins et maires gravée à l'Hôtel de Ville (360). 460.
— Orgues de la Cathédrale, leur construction (360). 460. 501.
— Notes sur la cathédrale insérées dans diverses publications. 506.
— Tombeaux trouvés rue Fossé-Bordier. 510.
— Fragment d'inscription gallo-romaine. 511.
— Découverte de fondations importantes à la citadelle. 512.
— Amiens pendant les dernières années du règne de Henri IV, par M. de Calonne. 514.
— Photographies de monuments et vieilles maisons, don de M. Martin-Sabon, 552.
— Plan projeté et non exécuté du pavage du chœur de la cathédrale. 553.

Amiens. Inscription mérovingienne trouvée près du portail de S. Christophe de la cathédrale. 554.
— Objets et substructions gallo-romains, trouvés au Mont-Thomas et rue du Boucaque. 556.
— Le fief des Marconnelles. 632.
— La vallée de misère. 646.
Andres (abbaye), sa fondation, les reliques de Sᵉ Ratrude. 184.
Anglès (M. Georges), élu membre non résidant (302). 402.
Ansart (Paul), reçu membre non résidant, 635, remercie 640.
Antoine (M.). De la commission du concours de topographie en 1892. 155.
— de la commission des recherches (1893), 236.
— de la commission du prix de topographie en 1893 (245). 345.
— Rapport sur le concours de topographie pour 1893, (291) 391, (298) 398, (316) 416.
— de la commission des recherches 1894, (352) 452.
— de la commission du prix de topographie en 1894. 558.
Archives du château de Prouzel, 647.
Armand (l'abbé), élu membre non résidant. 255.
— — Note sur les bâtiments claustraux et sur la croix de Ménévillers. 554.
— — Etude sur la croix de Broyes. 641.
Armoiries des villages. 186.
Assevillers. Note sur un polissoir préhistotique. 288.
Autorisation de la Société exigée pour l'impression des manuscrits qui lui ont été présentés. 639.
Avesnes (Adélaïde d'), dame de Guise. Copie d'une charte qui la concerne. 504.

B

Bacouel (compte de Lancelot de) receveur en Ponthieu, 4.
Baril (M. Gédéon) offre le moulage d'un gaufrier. (290) 390.
Bas-relief gallo romain découvert à l'Echelle Saint-Aurin. 300.
— de l'église de Curchy. 158. 707.
Baticle (l'abbé), envoie une histoire de Breteuil (Oise). 181.

Baye (baron de) offre un ouvrage. 632, élu membre correspondant. (249) 349.
Beaucourt (marquis de) offre son Histoire de Charles VII. 14.
Becquincourt (M. de) élu membre non résidant. 302.
Bellengreville (M. de) élu membre non résidant. 513.
Belleval (de). Acquisitions faites à la vente de sa bibliothèque. 3.
Bellicourt (chapelle de) 633.
Belloy-sur-Somme. Vase préhistorique en terre. (295) 395.
Béthune. Étude sur les Charitables par le chanoine Marle. 114.
L'agriculture et le marché aux grains au moyen-âge (36) 461.
Beuvraignes. Sépultures mérovingiennes. 51. Rapport sur les fouilles. 184.
Bijou antique trouvé à Villers-sur-Authie. (283) 383.
Billoré (M.) élu membre titulaire résidant, 11.
— Discours de réception ; l'Assomption de Blasset, 51.
— de la commission du prix de topographie, en 1892. 155,
— Rapport sur le concours de topographie, 188. 191. 212.
— de la commission du prix de topographie en 1893. (245) 345.
— de la commission du prix de topographie en 1894. 558.
— nommé président de la Société régionale des architectes du Nord. (303) 403.
— présente des monnaies trouvées à la Cathédrale. 643. Renseignements sur le pavage de la Cathédrale. 643.
Blaine (M. l'abbé) sermon, en proverbes. 321.
Blasset. L'Assomption de la Sainte Vierge, 51.
— Statue de Sainte Catherine, au château de Montonvillers, 284.
Boncourt (M. Olivier de) élu membre non résident. (356) 456.
Bonnault d'Houet (Vicomte de), sa mort. 180.
Bornet (M. l'abbé) envoie sa démission de membre non résidant. 106.
Boucher (M. l'abbé). Élu membre titulaire résidant. 11.
— — Discours d'installation. 15.

Boucher (M. l'abbé) de la commission du concours d'histoire, pour 1893. (244) 344.
— — Rapport de la commission sur le concours d'histoire en 1893. (294) 394. (298) 398. (310) 410.
— — élu secrétaire annuel pour 1894. (309) 409.
— — Compte rendu de l'excursion archéologique à Creil, Saint-Leu d'Esserent et Montataire. 613, 628.
Boucle métallique du IIIe siècle trouvée à Villers-sur-Authie. (241) 341,
Boudon (M.) fait le rapport de la commission des finances pour 1892. 46.
— de la commission de l'achat des livres et manuscrits (1893). 236.
— des finances (1893). 236.
— Rapport de la commission des finances pour 1892. 254.
— Un feuillet du registre de la quotidiane du Chapitre de N. D. d'Amiens, en 1354. 301. (320) 420.
— Note sur les *Canonici forenses*. (250) 350.
— de la commission d'achat de livres et manuscrits pour 1894. (353) 453. De celle des finances (353) 453.
— Rapport de la commission des finances (356) 456.
— Offre un ouvrage. 632.
— Etude sur la vallée de Misère. 646.
Boulogne-la-Grasse. 633.
Bouthors (l'abbé), élu membre non résidant. 501.
Brachet (M. Camille) offre un vase trouvé à Cayeux-en-Santerre. (356) 456.
Brandicourt (M. V.) élu membre titulaire non résidant. 11.
Bréard (M.) élu membre non résidant (291) 391.
— fait connaître les comptes de Claude le Mattre, seigneur d'Hédicourt, receveur des domaines d'Amiens (302) 402.
— La capitulation de Saint-Valery-sur-Somme en 1592. (309) 409, (363) 463.

Bréard (M.) annonce qu'il a découvert deux sceaux inédits de Dreux d'Amiens et de Bernard de Moreaucourt. 553.
— Les archives du château de Prouzel. 647.
Broyes (Oise). 641.
Brusselle. Note sur des sépultures mérovingiennes, à Beuvraignes. 51.
Bureau de la Société pour 1893, 200. pour 1894, 308, 309;
— pour 1895, 648.
Butte de Martinsart. 500.
Buverchy. Pavage et chœur de l'église. (306) 406.

C

Cagny. Plan de la Commune.
Calais. Fournitures de grains faites en 1558, par la ville d'Amiens. 184.
Calonne (baron de) rend compte des acquisitions faites à la vente de M. de Belleval. 11.
— La révolution communale à Amiens. 118.
— de la commission de l'achat des livres et manuscrits (1893). 236.
— de la commission des finances (1893). 236.
— Les commencements de la Réforme et de la ligue à Amiens. 262. (300) 400.
— Compte-rendu du *Livre d'or* de la Municipalité Amiénoise de M. Janvier. 301. 324.
— de la commission d'achat des livres et manuscrits pour 1894; (353) 453. — De celle des finances pour la même année. (353) 453,
— La topographie d'Amiens, son organisation politique, ses corporations au XIIIe siècle. (360) 460.
— Histoire des deux dernières années de Henri IV à Amiens. 514.
Camps anciens. Études de M. Vauvillé. (282) 382.
Canonici forenses, note de M. Boudon. (250) 350.

Carbon (le capitaine) offre un ouvrage et des pièces manuscrites sur Longueau. 3.
— Don d'ouvrages sur Péronne. 195.
— Offre un plan de Péronne. 632.
Cardon (l'abbé), élu membre titulaire non résidant, 11.
Carmichaël (M.), sa mort, 180.
Cauchetier (M.), élu membre non résidant. 502.
Cauffry, (Oise). Étude sur le clocher de l'Eglise, par M. Roux. 513.
Caveau, sous l'église de Clairy, 256.
Cayeux-en-Santerre, découverte d'un cimetière mérovingien. (248) 348.
— Description des sépultures et objets découverts dans le cimetière mérovingien. Objets recueilis par M. Leblan, de Caix (306) 406. — Vase Mérovingien. (356) 456.
Ceinture de cire offerte par l'Echevinage d'Amiens, à la Cathédrale (245) 345.
Cercueil sculpté, trouvé à l'Echelle-S.-Aurin. 253.
Cercueil de pierre trouvé à Amiens, 261.
Chapelle S. Eloi, dans la cathédrale d'Amiens. 196.
Chapelle de Bellicourt. 633.
Charles le Téméraire. Son entrée dans l'église de Nesle, tableau de Roybet, 322.
Charlier (l'abbé) élu membre titulaire non résidant. 11.
Château de Soyecourt (289) 389.
Chaulnes. Découvertes archéologiques, 101, (355) 455.
Chœur de l'Eglise de Buverchy. (306) 406.
Cimetière à Clairy, 256.
— d'Albert. 556.
— mérovingien de Cayeux-en-Santerre. Enumération des sépultures et objets découverts. Objets recueillis par M. Leblan de Caire. (248) 348, (306) 406.
Clairy. Ancien cimetière et caveau sous l'église. 256.
Clocher de l'église de Cauffry (Oise). Étude par M. Roux. 513.
Cocrelle (l'abbé) élu membre non résidant (302) 402.
Collombier (M.) signale les ornements d'un harnachement de cheval, trouvés à Renancourt. 157, 170.

Collombier (M.) Rapport sur des découvertes de monnaies à Démuin et à Gapennes (359) 459. 541.
— signale une découverte de monnaies faite rue S. Vulfran, à Abbeville. 499. 542.
— signale une découverte de monnaies, à Equennes. 504. 542.
— signale des tombes trouvées à Amiens rue Fossé-Bordier, et un fragment d'inscription. 510. 554.
— Monnaies trouvées à la Neuville-les-Corbie. 629.
Commissions pour 1892, 11.
— pour 1893, 236.
— pour 1894 (352) 452.
Compte rendu des travaux de l'année 1893. (294) 394. (297) 397. Voir au mot *Rapport*.
Comte (M.). Description de silex de sa collection. 158.
Comte (M.) élu membre non résidant. (291) 391.
— envoie des dessins d'une meule antique trouvée à Albert, et de la cuve des fonts baptismaux de l'ancienne église. 496.
Concours d'histoire, 1892, ouvrages envoyés. 154. 155.
— de topographie, 1892, plans envoyés, 154. 155.
— d'histoire, 1893, mémoires présentés. (244) 344.
— de Topographie pour 1893; plans présentés (245) 345
— de 1894 mémoires envoyés. 558.
— d'histoire de 1894. 628, 637.
— de topographie de 1894. 629. 638. 680.
Congrès de la Société française d'Archéologie à Abbeville. 242.
— de la Société française d'Archéologie à Saintes et à la Rochelle. — M. Lafollye délégué par la Société. 513. — Il en fait le compte-rendu. 513. — M. Macqueron ajoute quelques détails. 514.
— géologique de France. Sa visite à Amiens. 512.
Conseil Général de la Somme (le) accorde à la Société une subvention. (301) 401. 630.
Coquillard (M.) élu membre non résidant (356) 456.
Corbie. Stalles de l'église S. Pierre. 181.
Couleuvrine (Fragment de) trouvé au Mesnil-Saint-Firmin. 512.

Crampon (le chanoine), de la commission des impressions, pour (1893) 236, pour (1894) (352) 452.
— ses funérailles, 617.
Creil. Excursion archéologique, 613.
Croix de bois, plantées à certains endroits, lors du passage d'un enterrement. 505.
Croix de Broyes (la). 641.
Croix de Ménévillers (Oise), 639.
Crypte de Poix (305) 405.
Curchy. Bas-relief dans l'église. 158. 707.

D

Dabot (M. H.), élu membre non résidant, 161.
— Offre un dessin de l'église de Villers-Carbonnel. 298. 321.
Daire (le P.) Son portrait, 47. 101.
Daméreaucourt. Porte en bois sculpté du château (348) 448.
Dancoisne (M.) Sa mort. 180.
Danzel de Boismont. Sceau de la famille, 323.
Darras (Paul), élu membre non résidant. 14.
Darsy (M.). Membre de la commission des prix Leprince en 1892. 155.
— Élu vice-président pour 1893. 200.
— De la commission des impressions, (1893). 236.
— De celle des achats de livres et manuscrits (1893). 236.
— Offre le T. II. du Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie. 239.
— Offre un sceau de la collégiale de S. Nicolas d'Amiens, et un autre de la famille Danzel de Boismont. 322.
— Maintenu président de la Commission d'impression. (247). 347.
— De la Commission d'impression, pour 1894. (352). 455. De celle des achats de livres et manuscrits. 453.

Darsy (M.). Revendique pour Alphonse Le Mire et Massine de Hennaut, sa femme, l'honneur d'avoir fait construire les orgues de la cathédrale d'Amiens. (360). 460.
— offre une hache en bronze trouvée à Gamaches. 512
— de la commission du concours d'histoire en 1894 558.
— Demande l'impression de ses recherches sur les donateurs des orgues de la Cathédrale. 645.
— Les vrais fondateurs des grandes orgues de la Cathédrale d'Amiens. 695.
Daullé (Mme) fait don de dessins concernant la Cathédrale d'Amiens. 182. 253.
Debout (M. l'abbé) reçu membre non résidant. 635. remercie. 640.
Debray (M.) envoie des brochures. 181.
— sa mort. 299.
— Legs fait à la Société. 323.
— Notice biographique par M. de Guyencourt. 504. 525.
De Cagny (M. l'abbé) Note à propos des ornements d'une bride de cheval trouvés à Renancourt. 287.
— — ses funérailles. 291.
— — Discours de M. de Guyencourt, président. 292.
— — son portrait offert à la Société par ses héritiers. 321.
— — Notice biographique. (250) 350. (251) 351.
— — Note complémentaire à la notice biographique. 508.
Degouy (M. Albert) reçu membre non résidant. 627.
Delambre (M.) Note sur un vase préhistorique en terre, trouvé à Belloy-sur-Somme (295) 395.
Delattre (M. Eugène) élu membre non résidant. 502.
Delgove (M.) élu membre non résidant. 262.
Démuin. Découverte de monnaies. (359). 459.
Desavoye (M.) reçu membre non résidant. 635.
Devillers (M.). élu membre non résidant. (303). 403.
Dictons picards d'Erondelle. 497.

Digard (M. Georges) élu membre non résidant. (353) 453.
Diplôme de la Société. 222. 250.
Dive (M. l'abbé). Note sur les portraits du marquis de Soyécourt, et de sa fille Camille, sur les restes du château de Soyécourt, et sur un jeton de Jacques d'Happlaincourt. (289). 389.
Documents manuscrits offerts par Mme Garnier. (294). 394.
Dommartin. Extraits de deux cartulaires. 3.
— Rapport sur les fouilles du capitaine Froissart, 112.
— Découvertes faites par le capitaine Froissart, 120, 259.
Dourlens (M. l'abbé) élu membre non résidant. (302) 402.
Dournel (M.). Généalogie de la famille Hecquet, 260, 285.
Dubois (M. Henri) élu membre non résidant. (353) 453.
Dubois (M. Pierre). élu membre non résidant. (303) 403.
Dubois (M.). Histoire de la Maison de Saint-Ladre. 48.
— Le droit du seigneur à Thennes-Berteaucourt, en 1715. 158.
— Les Verrières de l'abbaye de S. Jean d'Amiens, 162.
— Note sur un passage des manuscrits de Pierre Bernard, de Calais, qui parle de la fondation de l'abbaye d'Andres et des reliques de Se Rotrude. 184.
— signale des fournitures de grains faites à la ville de Calais en 1558, par le Magistrat d'Amiens. 184.
— Recherches sur les noms de baptême. 256. 286,
— Note sur la ceinture de cire, offerte par l'Echevinage d'Amiens, à la cathédrale (245) 345.
— élu vice-président pour 1894 (309) 409.
— revendique pour Jacques Frerot l'honneur d'avoir fondé les orgues de la cathédrale d'Amiens (361) 461, 501.
— Recherches sur des œuvres d'art exécutées pour la confrérie de N.-D. du Puy. 645.
— Les amendes municipales à Amiens aux xve et xvie siècles. 638. 685.
— Les fondateurs des orgues de la cathédrale d'Amiens. 702.

Ducange. Son portrait. 641.
Duchaussoy (M.) offre un mémoire sur la Météorologie du Département de la Somme. 117.
Dufour (M.) envoie un plan du pavage du chœur de la cathédrale, projeté et non exécuté (XVIIIe s.). 553.
Dufourny (M. l'abbé) élu membre non résidant (302) 402.
Duhamel-Decéjean (M.). Notice biographique sur le chanoine de Cagny. (250) 350. (251) 351.
— Note complémentaire à la notice biographique sur le chanoine de Cagny. 508.
— Note sur des documents relatifs à Moyencourt-en-Santerre. 626.
— Annonce la publication non autorisée d'un manuscrit appartenant à la
— Société. 639.
Dumeige (M.) lauréat du concours de topographie, 1892. 188. 191.
Dupont (M. Georges) élu membre non résidvnt. (302) 402.
Dupont (M. Narcisse) élu membre non résidant. (359) 459.
Dupont (M. Robert) élu membre non résidant. 507.
Durand (M.) présente la photographie d'une porte de ferme à Moyencourt (cauton de Nesle). 47.
— Notice sur la pierre tombale de P. Kavingniaus. 50.
— Don d'une notice sur une pierre tombale du Couvent des Cordeliers d'Amiens. 181.
— fait connaître deux délibérations de l'échevinage d'Amiens, l'une concernant Alexandre Huet, l'un des auteurs des stalles de la Cathédrale d'Amiens, l'autre sur la donation de la chapelle S. Eloi à la communauté des peintres, verriers, etc. 196.
— de la commission de l'album (1893). 236.
— — — des recherches (1893). 236.
— — — de l'achat des livres et manuscrits (1893). 236.
— décrit deux statues conservées à la mairie de Pressoir. 323.
— Note rectifiant le nom de Simon de Goucans, évêque d'Amiens, en celui de Gonsans. 323.

Durand (M.). reçoit une médaille de vermeil de la Société Française d'Archéologie. (242) 342.
— De la Commission du Concours d'histoire pour 1893. (244) 344.
— Le vrai nom d'un évêque d'Amiens (Simon de Gonsans et non de Goucans). (278) 378.
— De la Commission de l'album, pour 1894. (353) 443. — De celle des achats de livres et manuscrits. 453. — De celle des recherches, 453.
— Notice sur l'église S. Germain d'Amiens. (357) 457.
— Compte-rendu de l'ouvrage de M. Enlart, sur l'Architecture gothique en Italie. 558.
— Inscription découverte à Amiens. 629.
Duthoit (M. Louis) élu membre non résidant. (302) 402.
Duval (M. le chanoine), président d'honneur de la Société, 250.
Duvette (M.) Rapport sur les finances de la Société, pour 1891.
— Rapport financier pour 1892, 251.
— Rapport sur l'exercice financier de 1893. (353) 453.

E

Eaucourt-sur-Somme. Usages locaux, 201.
Ecusson sculpté sur l'ancienne porte du château de Montonvillers. 197.
Eglise de Montières-les-Amiens, menacée de destruction. 499.
Enceinte fortifiée dans le bois de Mailly-Maillet. (249) 349, 500.
Enlart (M.). L'architecture gothique en Italie. Compte-rendu par M. Durand. 558.
Epitaphe de Louis Bourdon et de sa femme aux Grands Augustins de Paris (XVIIe siècle). 506.
Epitaphier des églises de Picardie. Son acquisition. 3 ; sa description. 25.
Epreuves des ouvrages imprimés par la Société. (249) 349.
Equennes. Découverte de monnaies. 504. 542.
Erondelle. Note sur un ouvrage en terre dans les bois. 103.
— Dictons picards et usages locaux. 497.

Espérandieu (le capitaine) demande des renseignements sur un cachet d'oculiste romain conservé au Musée de Picardie. 199.
Essigny. Le culte de S. Sauve (248) 348.
Evêque des fous, statuette en plomb. 289
Excursion archéologique à S.-Martin-au-Bois. — Proposition par M. Roux. 510. — Rapport par M. Janvier. 515. 565.
— à Creil, Saint-Leu d'Esserent et Montataire. 613.

F

Faure (Mgr). Mandement. 254.
Feydeau de Brou (Mgr). Mandement. 254.
Fief des Marconnelles, sis à Amiens. 632.
Finances. Rapport de la commission pour 1891. 46.
— — par M. Duvette. 251.
— — de la commission. 254.
— — sur l'exercice 1893. (353) 453.
— — de la commission (356) 456.
Firmin (M. M.) lauréat de la Société. 629. 638.
Fleury (M. E.) offre des brochures historiques. 14.
— Discours d'installation. 21. — Description de l'Epitaphier de Villers-Rousseville. 25. — Villers-Rousseville : l'origine de sa fortune, ses prétentions. 38.
— signale l'état de dégradation des peintures représentant les sibylles, à la Cathédrale d'Amiens. 47.
— signale l'inexactitude des blasons ornant les clôtures du chœur de la Cathédrale. 83.
— présente un album de vues de Péronne. 102.
— Sa démission de membre résidant. 238.
— élu membre non résidant. 253.
— Le culte de S. Sauve à Essigny. (248) 348.
— Fouilles à Saint-Quentin (Aisne). (248) 348.
Fondateurs des grandes orgues de la Cathédrale d'Amiens. 695. 702.
Fondations découvertes à la Citadelle d'Amiens. 512.
Folleville. Sceau de Jean Macias. (348) 448.

Fonchettes. Étude sur l'Hôpital. (361) 461.
Fonts baptismaux d'Albert. 496.
Fosses du bois de Mailly-Maillet, 500.
Fouilles de M. de Morgan en Egypte. 497.
Framezelle-Laviguerie (M.) fait don d'une pierre sculptée. 160.
Francières. Usages locaux, 201.
Franleu. Pièces manuscrites offertes par M. de Guyencourt. 3.
Francqueville (M. Jean de) élu membre non résidant, 262.
Francqueville (M. l'abbé) élu membre non résidant. (303) 403.
Franqueville. Acquisition d'un document du XIVe siècle. 553.
Froissart (le capitaine) envoie des renseignements sur les fouilles de Dommartin. 259.

G

Gallet (M. Emile). Lecture d'un procès contre M. de Sévigny,
— chanoine de Longpré-les-Corps-Saints, pour cause de non résidence. 262.
Gallet (M. Eugène) élu membre non résidant (302) 402.
Gallois (M. l'abbé) lauréat du concours d'histoire, en 1893, (294) 394, (298) 398.
Gamaches. Hache en bronze. 512.
Gapennes. Découverte de monnaies (359) 459, 541.
Garnier (Mme) offre quelques documeuts manuscrits (293) 393.
— Ses funérailles. (353) 453.
Garnier (M.) Son portrait, 118.
Gaudechon (M. Octave) élu membre non résidant (302) 402.
Gaufrier aux armes de Bourgogne. 187, 226.
— Moulage offert par M. G. Baril. (290) 390.
Généralité d'Amiens. Les vignettes du papier timbré (362) 462.
Gillès (M. Albert de) élu membre non résidant. 507.
Godard (M. l'abbé) lauréat de la Société. 628. 637.
Gonsans (Simon de). Le vrai nom d'un évêque d'Amiens, par M. G. Durand. 323, (278) 378.
Grange (cardinal de la). Description de son tombeau, à Avignon. 83. 125.
— La sépulture du cardinal, par le Cte de Marsy. 121.

Guerlin (M.) signale un portrait du P. Daire. 47.
— fait connaître des broderies des Ursulines. 119.
— signale la délivrance d'un picard, prisonnier des Sarrasins, dans un Ms de la bibliothèque Nat. 120.
— signale les peintures de la maison dite du Saumon d'argent. 286.
— Un madrigal de M. de Ville. (375) 475.
— signale l'usage de planter des petites croix de bois, en certains endroits, lors du passage d'un enterrement. 505.
— signale l'épitaphe de Louis Bourdon et de sa femme au Grands-Augustins de Paris (XVIIe s.). 506.
— signale un livre d'heures du XVIe s. de la bibliothèque de l'arsenal. 506.
— Note sur le commerce entre la France et la Flandre. 634.
— Etude sur le sculpteur Vimeux. 640.
— sur les manuscrits des Clarisses d'Amiens. 641.
— signale un ouvrage. 645.
— élu vice-président. 648.
Guignemicourt. Hachette polie. (305) 405.
Guilhem de Pothuau (M. le marquis) élu membre non résidant. 115.
Guilmont (M.) reçu membre non résidant 635, remercie 640.
Guyencourt (M. de) offre des pièces manuscrites sur Franleu. 3.
— note sur une fresque de l'ancien couvent des Minimes. 12.
— rapport sur les fouilles de Beuvraignes. 104. — Description de l'église de Tilloloy. 105. — Objets acquis par la Société. 105.
— Rapport sur les armoiries attribuées faussement à la Picardie, qui figurent sur les ouvrages de la Société. 118.
— Signale les découvertes faites à Dommartin, et différents objets provenant de cette abbaye, dans les églises du voisinage. 120.
— Signale un manuscrit contenant un état des membres de la confrérie de N.-D. du Puy, pendant 150 ans. 155.

Guyencourt (M. de) Note sur les armoiries que doivent porter les villages. 186.
— Gaufrier aux armes de Bourgogne. 187. 226.
— Signale le rétable et des statues de l'église de Montonvillers, un écusson sculpté sur l'ancienne porte du château 197, et 4 portraits de Largillière. 198.
— élu président pour 1893. 200.
— Discours en prenant la présidence, en 1893. 247.
— rend compte de la découverte faite à Ailly-sur-Noye, d'un sarcophage gallo-romain. 260.
— décrit un fragment de vase en terre rouge sigillé, trouvé à Amiens. 260.
— Discours aux obsèques du chanoine De Cagny. 292.
— décrit un bas-relief gallo-romain découvert à l'Echelle-Saint-Aurin. 300.
— Réponse au discours de réception de M. de Witasse. 316.
— Note sur les armoiries de Boulogne-sur-Mer (242), 342.
— Discours en offrant à M. Milvoy une médaille de vermeil pour le nouveau diplôme de la Société. (243) 343.
— Signale la découverte d'un cimetière mérovingien à Cayeux-en-Santerre. (248) 348.
— Portrait en marbre d'Antoine de Lannoy. (248) 348.
— Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois du XVIIe siècle. (291) 391, (297) 397, 560.
— Propose une mention sur les fouilles de M. Jacques de Morgan, en Egypte. (303) 403.
— Discours en quittant la présidence. (349) 449.
— De la Commission d'impression, pour 1894. (352) 452.

Guyencourt (M.) de De celle des recherches. (353) 453.
— Signale des erreurs dans la liste des maieurs, premiers échevins et maires d'Amiens, qui vient d'être gravée sur des plaques de marbre à l'Hôtel-de-Ville. (360) 460.
— Notice biographique sur M. Henri Debray. 504. 525.
— Signale une inscription mérovingienne trouvée près du portail S. Christophe de la Cathédrale d'Amiens. 554.
— Présente un portrait de Du Cange. 641.
— Elu secrétaire annuel. 648.

H

Hache en bronze trouvée à Gamaches. 512.
Hachette polie trouvée à Guignemicourt. (305) 405.
Halloy-les-Pernois. Statuette en bronze. (303) 403.
Happlaincourt (Jacques de). Jeton à son nom. (289) 389.
Hardouin (M.) doyen de la Société, sa mort. 14.
— Notice biographique par M. Janvier. 84.
Hareux (l'abbé). Notice nécrologique, 141.
Hautefeuille (M. Ch. d') élu membre non résidant. 14.
Hecquet. Généalogie de cette famille, par M. Dournel. 260. 285.
Hédouville (M. de) offre : Le pas des armes de Sandricourt. 298.
Heren (M. E.) lauréat de la Société. 629. 637.
Hernandez Tello. Dialogue en vers du XVIe siècle entre la Terre et l'Ombre d'Hernandez Tello. (304) 404.
Hesdin. Quittance de l'argentier de la ville, pour les dépenses faites à l'occasion de la reprise d'Amiens. (289) 389.
Hesse (M. Henri). Sa mort, 553.
Heudicourt. Exploration du souterrain-refuge, 110. 529.
Hibon de Frohen (Comte). Sa mort. 116.
Hidé (M.). Sa mort. 508.
Hombleux. Tribune de la Renaissance, dans l'église. (306) 406.
Huet (Alexandre) l'un des auteurs des stalles de la cathédrale d'Amiens. 196.
Hydrie gallo-romaine en bronze, trouvée à Jouy-sur-Thelle (Oise). (290) 390.

I

Impression des manuscrits présentés à la Société. 639.
Inscription gallo-romaine trouvée à Amiens. 511.
— mérovingienne trouvée près du portail Saint-Christophe de la cathédrale d'Amiens, 554, 629.

J

Jacquenet (Mgr.). Délégation envoyée par la Société à ses obsèques, 50.
Jancigny (M. de) demande une modification aux Statuts de la Société. 251. 255.
— envoie la copie d'une charte d'Adélaïde d'Avesne, dame de Guise. 504.
Janvier (M.). Discours en quittant la présidence. 4.
— Notice biographique sur M. Henri Hardouin. 84.
— Offre une notice sur Louis-François Janvier, secrétaire de la mairie d'Amiens, de 1768 à 1807. 108.
— Signale les noms de picards qui figurent dans les comptes des bâtiments du Roi, publiés par M. J. Guiffrey. 108.
— Etudie la notice de M. Hope sur les représentations en albâtre du chef de S. Jean-Baptiste, 109.
— Délégué de la Société au 8e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. 152.
— de la Commission du prix Leprince, en 1892. 155.
— Le nouveau diplôme de la Société. 222.
— De la Commission des impressions (1893). 236.
— De celle des recherches (1893). 236.
— De la Commission du Concours d'histoire pour 1893. (244) 344.
— De la Commission d'impression pour 1894. (352) 452.
— De celle des recherches. (353) 453.
— Délégué par la Société au Congrès de la fédération historique de Belgique, en 1894. 503.

Janvier (M.). Promenade archéologique du 25 juin 1894, (Saint-Martin-au-Bois). 515. 555.
— De la Commission du Concours d'histoire, en 1894. 558.
— Rapport sur le Concours d'histoire de 1894. 628. 637.
Jarry (M.). élu membre non résidant. (302) 402.
Jeton de Jacques de Happlaincourt. (289) 389.
Josse (M.). Le souterrain refuge d'Heudicourt, 110, 529.
Jouy-sur-Thelle (Oise) hydrie gallo-romaine en bronze. (290) 390.
Julia (M. A.) offre un compte-rendu de l'ouvrage, sur les Reliures armoriées de la Bibliothèque d'Abbeville, par M. Alcius Ledieu. 14.

K

Kavingniaus (Sire Pierre) sa tombe aux Cordeliers d'Amiens. 181.

L

Labande (M.), offre son Histoire de Beauvais. 152.
Lacolley (M.), élu membre non résidant. (302) 402.
Lafollye (M.), élu membre non résidant. (249) 349.
— Délégué au Congrès de la Société Française d'archéologie, à Saintes et à la Rochelle 503.
— Compte-rendu 513.
Laignel (l'abbé), élu membre non résidant (303) 403.
La Neuville-sous-Corbie. Trouvaille de monnaies 629.
Lannoy (Antoine de). Son portrait en relief. (248) 348.
Largillière. Portraits au château de Montonvillers. 198.
Latteux (M.), envoie un fragment de couleuvrine trouvé au Mesnil-Saint-Firmin 512.
Laurière (M. de). Son décès 633.
L'Echelle-Saint-Aurin. Cercueil gallo-romain sculpté 253. Bas-relief du cercueil 300.
Lecomte (M), élu membre non résidant (303) 403.

Lefevre (M. Adéodat), élu membre non résidant (303) 403.
Lefèvre-Marchand (M.), informe de découvertes archéologiques, à Chaulnes. 101.
— Note sur un bas-relief de l'église de Curchy. 158. 707.
— Signale une découverte de médailles à Lihons-en-Santerre. 183.
— Note sur le château et les seigneurs de Liancourt-Fosse. 200.
— Sermon du XVIIIe siècle attribué à l'abbé Blaine. 321.
— Note généalogique sur la famille du grammairien Lhomond. (242) 342.
— Proverbes et sentences gauloises. (271) 371.
— Informe qu'il a été trouvé à Chaulnes, un bronze de Germanicus. (355) 455.
— Etude sur l'hôpital de Fonchettes. (361) 461.
Leleu (M.), de la commission de l'achat des livres et manuscrits (1893). 236.
— Des finances (1893). 236.
— De la commission du concours d'histoire pour 1893. (244) 344.
— De la commission d'achat de livres et manuscrits pour 1894. (353) 453. — de celle des finances. (353) 453.
Lenfant. Sept de ses gravures intitulées : Epitaphes inventées par M. Blasset d'Amiens. (304) 404.
Lennel (M.), donne des renseignements sur une statue de S. Catherine attribuée à Blasset. 284.
— Offre des photographies. 643.
Lenoir (M.), envoie des articles historiques publiés dans l'*Echo de la Somme*. 286.
Le Ployron (Oise). La forteresse. 159. 272.
Leroux (M.), élu membre non résidant. 501.
Le Sueur (l'abbé), lauréat du concours d'histoire, 1892. 188 191.
— Usages locaux à Francières, Eaucourt-sur-Somme, Limeux. 201.

Le Sueur (l'abbé). Dictons picards et usages locaux d'Erondelle. 497.
Levasseur (M.), élu membre non résidant. 118.
Lévêque (M. E.), offre quelques pièces manuscrites. 100. 253.
Lhomond. Note généalogique sur sa famille. (242) 342.
Liancourt-Fosse. Note sur le château et ses possesseurs. 200.
Lihons-en-Santerre. Découverte de médailles romaines. 188. 198.
Limeux. Usages locaux. 201.
Lion (M.). Quittance de l'argentier de la ville de Hesdin, pour les dépenses faites à l'occasion de la reprise d'Amiens. (289) 389.
Livre d'heure du XVIe s. de la Bibliothèque de l'Arsenal. 506.
Lizot (M.), Lauréat du concours de topographie en 1893. (292) 392, (298) 398.
Longueau. Pièces manuscrites offertes par le capitaine Carbon. 3
Longvillers (le Mis de Bernes de), reçu membre non résidant 628, remercie, 631.
Louvencourt (M. de) de la commission du prix Le Prince, en 1892. 155.
— de la commission du concours d'histoire pour 1893. (244) 344.

M

Macias (Jean). Son sceau trouvé à Folleville (348) 448.
Macqueron (M.), communique 7 gravures de Lenfant intitulées: Epitaphes inventées par M. Blasset d'Amiens. (304) 404.
— Un dialogue en vers du XVIe s. entre la terre et l'ombre d'Hernandez Tello (304) 404.
— Ajoute quelques détails au compte rendu fait par M. Lafollye du Congrès de la Société Française d'archéologie à Saintes et à la Rochelle. 514.
Mailly-Maillet. Enceinte fortifiée. (249) 349, 500.
Mallet (M. Georges), élu membre non résidant. (302) 402.
Manuscrits présentés à la Société. 639.

Manuscrits des Clarisses d'Amiens. 640.
Marconnelles (le fief des), sis à Amiens. 632.
Marle (le chanoine). Etude sur les Charitables de Béthune. 114.
— Lecture sur le comté de Marle-en-Artois. (246) 346.
— L'agriculture et le marché aux grains de Béthune au moyen âge (361) 461.
Marle-en-Artois. Son histoire, par le chanoine Marle (246) 346.
Marseaux (l'abbé), élu membre non résidant. (303) 403.
— Remarques à propos de l'excursion à Ménévillers et à St-Martin-au-bois. 639.
Marsy (Cte de). La sépulture du Cardinal de la Grange, 121.
— Jean Racine, sa fortune, son mobilier, sa toilette. 193.
— Appelle l'attention sur les plaques de cheminées. (304) 404.
Martin-Sablon (M.), élu membre non résidant. 502.
— Adresse des photographies de monuments et vieilles maisons d'Amiens. 552.
Martinsart. La butte. 500.
Martinval (M. l'abbé). Notice sur Boulogne-la-Grasse. 633.
Mattre (Claude Le), seigneur d'Hédicourt, receveur des domaines d'Amiens. Ses comptes. (302) 402.
Maury (M. Alfred), de l'Institut. Sa mort. 116.
Médailles romaines découvertes à Lihons-en-Santerre. 183.
— Offertes au musée (290) 390.
Ménévillers. Note de l'abbé Armand sur la croix de ce village, 554. 639.
Méry (Oise). La Tour. 196. 535.
Mesnil-Saint-Firmin. Fragment de couleuvrine. 512.
Meule antique trouvée à Albert. 496.
Miannay. Description d'une seille trouvée au dit lieu. 154.
Milvoy (M.), Rapport sur les fouilles de Dommartin. 112.
— De la commission du prix de topographie en 1892. 155.
— Auteur du nouveau diplôme de la Société. 250,
— Accepte une médaille de vermeil offerte par la Société pour le nouveau diplôme. (244) 344.
— De la commission du prix de topographie pour 1893. (245) 345.

Milvoy (M.). De la commission du prix de topographie en 1894. 558.
— Rapport sur le concours de topographie de 1894. 629. 638. 680.
Miremont (Marie-Anne d'Aubourg, Ctesse de). Ses mémoires. 62.
Monnaies romaines, découvertes à Lihons. 198.
— grecques et romaines offertes au Musée de Picardie, par la Société. 300.
— étrangères offertes au Musée de Picardie, par la Société. 321.
— offertes par M. Rousseau de Forceville (242) 342.
— découvertes à Démuin et à Gapennes (359) 459, 541.
— trouvées à Abbeville, rue St-Vulfran. 499. 542.
— trouvées à Equennes. 504. 542.
Mons (Claude de), seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois du XVIIe s. (291) 391. (297) 397. 560.
Montataire. Excursion archéologique, 613.
Montières-lès-Amiens. Son église menacée de destruction. 499.
Montonvillers. Rétable, statues de l'église, écusson de l'ancienne porte du château. 197.
— Statue de Ste-Catherine, attribuée à Blasset 284.
— Note sur l'église, par M. Poujol de Fréchencourt. (245) 345.
Moreaucourt (Bernard de). son sceau. 632.
Moreau (M. Frédéric), offre des fascicules de l'album Caranda 117. 253.
— Moulage et note sur une tarasque de sa collection. (240) 340.
Morel d'Arleux (M.), offre le moulage d'un bronze représentant la lutte d'Hercule et d'Antée. (290) 390.
Morgan (M. Jacques de). Proposition d'une mention sur ses fouilles, en Egypte. (303) 403.
— Fouilles en Egypte. 497.
Moyencourt (Con de Nelse). Photographie d'une porte de ferme. 47.
— Notes sur quelques pièces manuscrites, par M. Poujol de Fréchencourt. (373) 473. 626

N.

Neuvillette (L'abbé Ch. de). élu membre non résidant. 290.
Niquet (M. l'abbé), reçu membre non résidant, 628. Remercie 631.
Noms de baptême. Etude de M. Dubois. 256. 286.
Nusse (M.), envoie une notice historique sur Passy-en-Valois, 195.

O.

Objets gallo-romains trouvés à Amiens. au Mont-Thomas. 556.
Obry (M. Valery), élu membre non résidant. (359) 459.
Orgues de la Cathédrale d'Amiens. (360) 460.(361) 461.695.702.
Oudin (M.)De la commission du concours d'histoire en 1894.558.
Oudin (M. Pierre), élu membre non résidant. 251.

P.

Palustre (M. L.). Son décès. 633.
Papier timbré de la Généralité d'Amiens. (362) 462.
Parrocel (Etienne). Annales de la peinture. 645.
Pascal (M. Maurice), élu membre non résidant. (302) 402.
Passy-en-Valois. Notice historique, par M. Nusse. 195.
Pavage de la Cathédrale. 643.
Pavage de la Cathédrale d'Amiens, plan projeté et non exécuté. 553.
Pavage de l'église de Buverchy. (306) 406.
Peinture dans la maison dite « le Saumon d'argent », 286.
Péronne. Don d'ouvrages sur cette ville. 195.
— Plan. 632.
Picardie. Armoiries attribuées faussement à la province.
Picards célèbres inhumés à Paris. 322.
Picquigny. Copie du cartulaire. 3.
Pièce du XIVe s. concernant Franqueville. 553.
Pierre aux armes de la famille Randon. (308) 408.
Pierron, bailli d'Amiens. 634.

Pingré (La famille). Note dans la Curiositè universelle.645.
Pinsard (M.). Note sur l'emplaeement de la limite sud du Castillon d'Amiens. 102.
— Note sur un ouvrage en terre dans le bois d'Erondelle. 103.
— Portrait de M. Garnier. 118.
— Signale dans les affiches de Picardie, un article sur les souterrains-refuges du Ponthieu. 155.
— De la commission du prix de topographie, en 1892. 155.
— Décrit, deux sarcophages trouvés à Albert. 157.
— Présente un relevé de l'ancien Bailliage d'Amiens, et une vue de la porte Montre-Ecu. 182.
— De la commission de l'Album (1893), 236.
— — des recherches (1893). 236.
— — de l'achat des livres et manuscrits (1893), 236.
— Décrit un cercueil de pierre trouvé à Amiens. 261.
— Note sur le polissoir préhistorique d'Assevillers. 288.
— Description d'une statuette en plomb représentant un évêque des fous, trouvée à Amiens. 289.
— Note sur le maître de l'auberge du Chariot d'Or, à Amiens, qui aurait été domestique de Voltaire. 321.
— Lieux et dates d'inhumation, à Paris, de Picards célèbres, 322.
— Présente une boucle métallique trouvée à Villers-sur-Authie. (241) 341.
— Reçoit une médaille de vermeil de la Societé Française d'Archéologie. (242) 343.
— De la commission du prix de topographie en 1893. (245) 345.
— Enceinte gauloise dans le bois de Mailly-Maillet.(249) 349.
— Note sur le grenier à sel d'Amiens. (250) 350,
— Communication sur trois études de M. Vauvillé au sujet des camps anciens. (282) 382.
— Note sur un bijou antique trouvé à Villers-sur-Authie. (283) 383.
— Signale la découverte de deux squelettes rue Maberly à Amiens. (292) 392,

Pinsard (M.). Crypte de Poix (305) 405.
— Description d'une hachette polie trouvée à Guignemicourt. (305) 405.
— Pavage du chœur de l'église de Buverchy; tribune de la renaissance de l'église d'Hombleux (306) 406.
— Enumération et description des sépultures et objets découverts dans le cimetière mérovingien de Cayeux-en-Santerre — Objets recueillis par M. Leblan, de Caix. (306) 406.
— Description de fragments divers trouvés rue des Rabuissons, à Amiens. (307) 407.
— De la commission des recherches pour 1894; de celle de l'album; de celle des achats de livres et manuscrits (353) 453.
— Signale les tombes anciennes trouvées à Albert. 497.
— Enceinte fortifiée de Mailly-Maillet. 500.
— Les fosses du bois de Mailly-Maillet, 500.
— La butte de Martinsart. 500.
— Signale la découverte de fondations importantes à la citadelle d'Amiens, 512.
— Note sur des objets gallo-romains trouvé à Amiens, au Mont-Thomas. 556.
— Description de substructions gallo-romaines découvertes rue du Boucaque, à Amiens, 556.
— Le cimetière antique d'Albert, 556.
— De la commission du prix de topographie en 1894. 558.
— Offre un plan de St-Valery-sur-Somme. 628.
— Découvre une inscription. 629.
Plans de St-Valery, 628. — de Cagny, 629. — de Péronne, 632.
Plaque de cheminée aux armes de Pingré et d'Aguesseau. (304) 404. (309) 409.
Poix, Crypte. (305) 405.
— Notice sur l'église. 288.
Polissoir préhistorique d'Assevillers. 288.
Ponchon (M.), propose pour le Musée, une partie de cercueil sculpté, trouvée à l'Echelle-S.-Aurin. 253.
Ponthieu. Souterrains-refuges. 155.
Porte en bois sculpté provenant du château de Daméreaucourt. (348) 448.

Portraits par Largillière, au château de Montonvillers. 198.
— d'Antoine de Lannoy (248) 348.
— du marquis de Soyecourt et de sa fille. (289) 389.
— de du Cange. 641.
Poteries gauloises au Séminaire d'Amiens, 511.
Poujol de Fréchencourt (M.), analyse d'une histoire de la Maison de Saint-Ladre, par M. Dubois. 48.
— Signale une étude de M. Janvier sur le livre de la Propriété des choses de Barthélémy de Glanville, 101.
— Signale une conférence de M. Cloquet, où il est question de la Cathédrale d'Amiens, 117.
— Signale la description, dans le tome IV du nouveau recueil des inscriptions de la Gaule, par M. Le Blant, d'une seille en bois recouverte de cuivre repoussé, trouvée à Miannay. 154.
— Compte-rendu des travaux de l'année 1892. 187, 190.
— De la commission des impressions (1893). 286.
— De la commission des impressions (1893). 236.
— De la commission de l'Album (1893). 236,
— De celle des achats des livres et manuscrits (1893). 236.
— Note sur l'église de Montonvillers. (245) 345.
— Compte-rendu des travaux de l'année 1893. (294) 394. (297) 397.
— De la commission d'achat de livres et manuscrits pour 1894. (353) 453.

Poujol de Fréchencourt (M.). Notes sur quelques pièces manuscrites, concernant Moyencourt-en-Vermandois.(373)473.
— Signale les ouvrages de la commission impériale d'Archéologie de Russie. 497.
— Propose de reporter au mois d'octobre, la séance du mois d'août, 507. 510.
— Communique une liste de capucins, nés en Picardie et gardiens du couvent de Paris. 555.
— Rapport sur les travaux de l'année 1892-1893. 588.
— Propose d'offrir les félicitations de la Société à M. Prarond, 630.
Poujol de Molliens (M.), élu membre non résidant. 502.
Poullien (M.), élu membre non résidant, 82.
Prarond (M.), reçoit les félicitations de la Société. 630.
— Il remercie. 631.
Pressoir. Statues des XIVe s. et XVIe s. 323.
Prévôts (deux) des Maréchaux de France, en Picardie. 302.
Programme des concours pour 1893. 195.
— 1894. (303) 403.
Programme des concours. 641.
Prouzel (Somme), 647.
Proverbes et sentences gauloises, par M. Lefèvre-Marchand (271) 371.
Puisieux (M. de), élu membre titulaire résidant. 11.
— Discours de réception : les mémoires d'Anne Madeleine d'Aubourg, Cesse de Miremont, 62.
— De la commission du prix, le Prince, en 1892. 155.
— Rapport sur le concours d'histoire, 1892, 187. 190. 201.
— Elu secrétaire annuel pour 1893, 200.
— De la commission de l'album (1893). 236.
— Signale une plaque de cheminée aux armes de Pingré et d'Aguesseau. (309) 409.

Puisieux (M. de). De la commission de l'album. (1894). (353) 453.
— De la commission du concours d'histoire, en 1894, 558.

R.

Racine (Jean). Sa fortune, son mobilier, sa toilette. 193.
Randon. Pierre sculptée aux armes de cette famille. (308) 408.
Rapport sur les travaux de l'année 1892-93, par M. Poujol de Fréchencourt. 588.
— Sur le concours d'histoire de 1894. 628. 637. 671.
— Sur le concours de topographie de 1894. 629. 638. 680.
— Sur les travaux de la société pendant l'année 1893-94. 649.
Renencourt. Ornements d'une bride de cheval. 157. 170.
— Note de l'abbé De Cagny sur les ornements d'une bride de cheval. 287.
Rendu (M.), note sur la forteresse du Ployron (Oise). 159.
— Note sur la forteresse de la Tour de Mery (Oise). 196. 535.
Rétable de Montonvillers. 197.
Riquier (M.). Lauréat du concours de topographie 1892. 188, 191.
— Sa mort, 238.
Riquier (M. Olivier), reçu membre non résidant. 627.
Ris-Paquot. Les Vignettes du papier timbré de la Généralité d'Amiens. (362) 462.
Rodière (M. Roger), élu membre non résidant. 290.
Roquemont (M. de). Ses funérailles. 257.
— Notice biographique, par M. Soyez. 259. 263.
Rosny (M. de), élu membré (240) 340.
Rousseau de Forceville (M. J.). Don de 350 monnaies anciennes (242) 342.
Roux (M.), de la commission des impressions (1893). 236.
— De celle des recherches (1893). 236.
— Désigné pour assister aux réunions qui auront lieu à Compiègne, à l'occasion des noces d'argent de la Société historique de cette ville. 299.

Roux (M.). Elu président pour 1894. (308) 408.
— Discours en prenant la présidence pour 1894. (350) 450.
— Compte-rendu de l'histoire de Saint-Valery par M. l'abbé Caron (356) 456.
— Propose une excursion archéologique à S.-Martin-au-Bois. 510.
— Etude sur le clocher de l'église de Cauffry (Oise). 513.
— Propose une 2e excursion archéologique à Creil et à S. Leu d'Esserent. 555.
— Discours aux funérailles de M. le chanoine Crampon. 618.
— Rend compte de la visite de la Société Archéologique de Tarn et Garonne à Amiens. 627.
— Notice sur l'église de Poix. 636.
— Elu président pour 1895. 648.
Roy (M. Adrien), élu membre non résidant. (302) 402.
Roybet (M.). Critique de son tableau : l'entrée de Charles le Téméraire dans l'église de Nesle. 322.

S.

Saint-Hilaire (le commandant de), élu membre non résidant. 290.
Saint-Jean-Baptiste. Représentations en albâtre de son chef. 109.
Saint-Josse-aux-Bois (V. Dommartin).
Saint-Leu-d'Esserent. Excursion archéologique. 613.
Saint-Martin-aux-Bois. Promenade archéologique, 515. 639.
— Note de M. l'abbé Armand sur les bâtiments claustraux. 554.
Saint-Quentin (Aisne). Fouilles (248) 348.
Saint-Sauve. son culte à Essigny. (248) 348.
Saint-Valery-sur-Somme. La capitulation en 1592, par M. Bréard. (309) 409. (363) 463.
— Plan. 628. Sceaux. 632.
Sarcophage gallo-romain, découvert à Ailly-sur-Noye. 260.
Sceaux de S. Nicolas d'Amiens et de la famille Danzel de Boismont, 322.
— De Jean Macias, trouvé à Folleville. (348) 448.

Sceaux inédits de Dreux d'Amiens et de Bernard de Moreaucourt. 553. 632.
— de St-Valery-sur-Somme. 632.
Séance du mois d'Août reportée en octobre. 507. 510.
Sévigny (M. de), chanoine de Longpré-les-Corps-Saints. Procès pour cause de non résidence. 262.
Sibylles de la Cathédrale d'Amiens, leur dégradation. 47.
Stalle de S. Pierre de Corbie. 181.
Statues de l'église de Montonvillers, 197. Photographies. 199.
— des XIVe et XVIe s., à Pressoir. 323.
— de Ste-Catherine au Séminaire d'Amiens, 511.
— de S. Cristophe, rue du Blamont à Amiens. 512.
Statuette en plomb, représentant un évêque des fous. 289.
— en bronze trouvée à Halloy-les-Pernois. (303) 403.
Statuts de la Société. Projet de modification. 251. 255.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Sa visite à Amiens. 627.
Souterrain refuge (Exploration d'un), découvert à Heudicourt, par M. Hector Josse. 529.
Soyecourt. Portraits du marquis de Soyecourt et de sa fille. (289) 389.
— Restes du château. (289) 389.
Soyez (M.), discours en prenant la présidence, en 1892. 6.
— Réponse au discours de M. l'abbé Boucher. 18. à à celui de M. E. Fleury, 38.
— Réponse au discours de M. Billoré. 58.
— Réponse au discours de M. de Puisieux. 79.
— Communique une description du tombeau du cardinal de la Grange, à Avignon, 83.
— Le tombeau du cardinal de la Grange, à Avignon, 125.
— Notice nécrologique sur M. Georges Vallois et M. l'abbé Hareux. 141.
— Offre la coutume du Bailliage de Vermandois par Buridan, et de celle du Bailliage de Péronne Montdidier et Roye (M. S,). 186.
— Biographie du chanoine de Lamorlière. 190.
— De la commission des impressions (1893). 236.
— Discours en quittant la présidence. 240.

Soyez (M.). Notice biographique sur le Président de Roquemont. 259. 263.
— Reçoit une grande médaille de la Société Française d'archéologie. (242) 342.
— Offre un recueil de mémoires judiciaires. (248) 348.
— De la commission d'impression pour 1894. (352) 452.
Squelettes trouvés à Amiens, rue Maberly. (292) 392.
Substructions gallo-romaines trouvées à Amiens, rue du Boucaque. 556.
Subvention du Conseil Général. (301) 481.

T.

Tarasque. Moulage et note de M. F. Moreau. (240) 340.
Thennes-Berteaucourt. Le droit du seigneur, en 1715. 158.
Tilloloy. Description de l'église. 105.
Tombes anciennes trouvées à Albert. 497.
— Trouvées à Amiens, rue Fossé-Bordier. 510. 554.
Tribune de la Renaissance dans l'église d'Hombleux. (306) 406.
Trouille (M.), élu membre non résidant. 262.
Trouvaille de monnaies. 629.

U.

Usages locaux à Erondelle. 497.

V.

Vallée de misère à Amiens. 646.
Valois (M.). Sa mort. 153.
— Notice nécrologique. 141.
Valois (M. J. de), reçu membre non résidant. 628. Remercie. 631.
Vase en terre rouge sigillée trouvé à Amiens. 260.
Vase en terre trouvé à Belloy-sur-Somme. (295) 395.
Vase trouvé à Cayeux-en-Santerre. (356) 456.
Vast-Domon (Mr). Sa mort. 14.

Vaux-sur-Somme, pierre tombale. 2.101.
Vayson (M.), élu membre non résidant. (249) 349.
Verrières de S. Jean d'Amiens, note par M. Dubois. 162.
Verriers, peintres, entailleurs d'images. Concession leur est faite, de la chapelle S. Eloi dans la Cathédrale d'Amiens. 196.
Villars (M. Anatole), élu membre non résidant. (302) 402.
Ville (M. de). Son madrigal, par M. Guerlin. (375) 475.
Villers-Carbonnel. Dessin de l'église. 298. 321.
Villers-Rousseville. L'origine de sa fortune, ses prétentions. 38.
Villers-sur-Authie. Boucle antique. (241) 341. (283) 383.
Vimeux (Le Sculpteur). 640.
Voltaire. Son domestique, maître de l'auberge du Chariot d'or, à Amiens. 321.

W.

Waignart. Armorial acquis par M. Masson. 11.
Waziers (c^te de), élu membre non résidant. (356) 456.
Witasse (M. G. de), lauréat du concours d'histoire, 1892. 188. 190.
— Elu membre résidant. 262.
— Discours de réception. — Deux prévots des Maréchaux de France, en Picardie, 302.

TABLE

DES PLANS, DES PLANCHES ET DES ILLUSTRATIONS

Ornements d'une bride de cheval. . .	Pages.	170	et suiv.
Gaufrier aux armes de Bourgogne. . .	»	226	»
Fragment de vase sigillé représentant une tauromachie	»	261	»
La fortification du Ployron (Oise), plan	»	276	»
Bas-relief gallo-romain de Lihons-en-Santerre	»	301	»
Bijou en or trouvé à Villers-sur-Authie	»	(284)	384
Vase préhistorique de Belloy - sur-Somme	»	(295)	395
Sceau d'Adrien d'Amerval	»	(370)	470
Autre sceau d'Adrien d'Amerval . . .	»	(371)	471
Sceau de Boniface d'Armerval	»	(372)	472
Plan de la fortification de la Tour de Mery	»	534	et suiv.
Entête aux armes de la famille de Mons d'Hedicourt	»	560	»
Claude de Mons Sgr d'Hedicourt, portrait	»	560	»
Bas-relief de Curchy	»	707	»